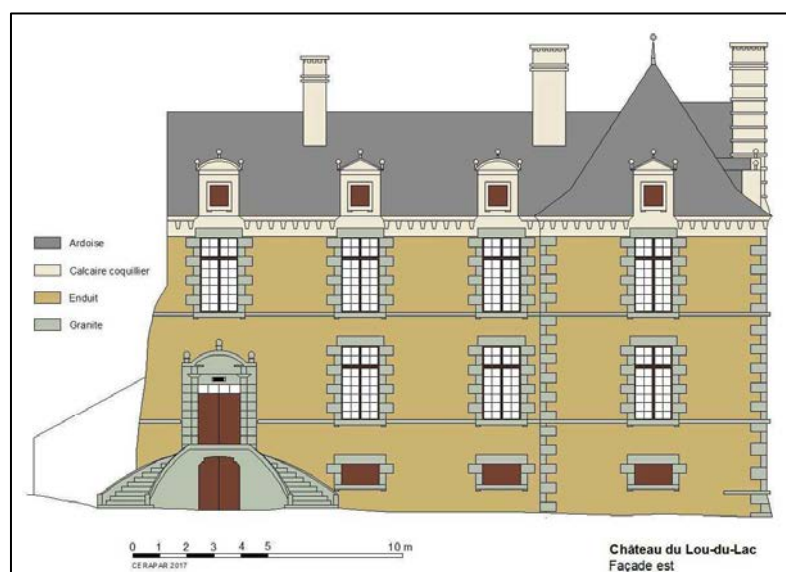
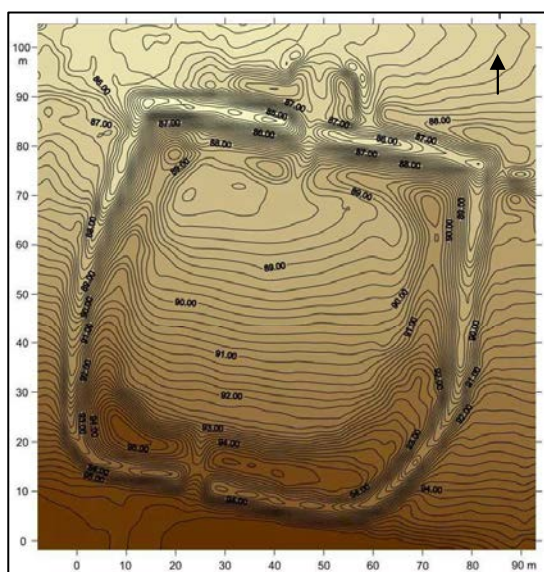


RAPPORT ANNUEL DE PROSPECTION INVENTAIRE



André CORRE

CERAPAR

2017

Autorisation n° 2017-162 en date du 17 mai 2017

CENTRE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DU PAYS DE RENNES

Service régional de l'archéologie de Bretagne – Rennes



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes



CERAPAR

(Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes)

(Association Loi 1901)

Maison de l'Archéologie

Espace Jean Guéhenno

35740 PACE

☎ : 02 99 68 74 56 - e-mail : cerapar@free.fr

Site internet : <http://cerapar.free.fr>

Sommaire

Autorisation de prospection

Carte des communes prospectées

Problématique de l'opération

Résultats :

Commune :

Numéro INSEE :

La Chapelle-du-Lou-du-Lac 35060

Coësmes 35082

Laillé (2 sites) 35139

Guipry-Messac 35176

Le Theil-de-Bretagne (9 sites) 35333

Une première étude du château du Lou-du-Lac est jointe à ce rapport

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2017-162

VU le code du patrimoine, notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur André CORRE est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de prospection diachronique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2016 :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Communes : La Bouëxière, Le Lou-du-Lac, Paimpont, Le Theil-de-Bretagne

Organisme de rattachement : CERAPAR

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport remis en trois exemplaires au format A4

papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, ...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions / motivations / recommandations particulières à l'opération

La prospection avec un matériel permettant la détection d'objets métalliques à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la Préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique est accordée, sans préjuger des autorisations écrites des propriétaires des terrains concernés, aux usagers désignés ci-après et sur les secteurs suivants pour vérification au sol :

Franck LE MERCIER
24 avenue de la Fontaine
35230 Saint-Erblon.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 17 mai 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

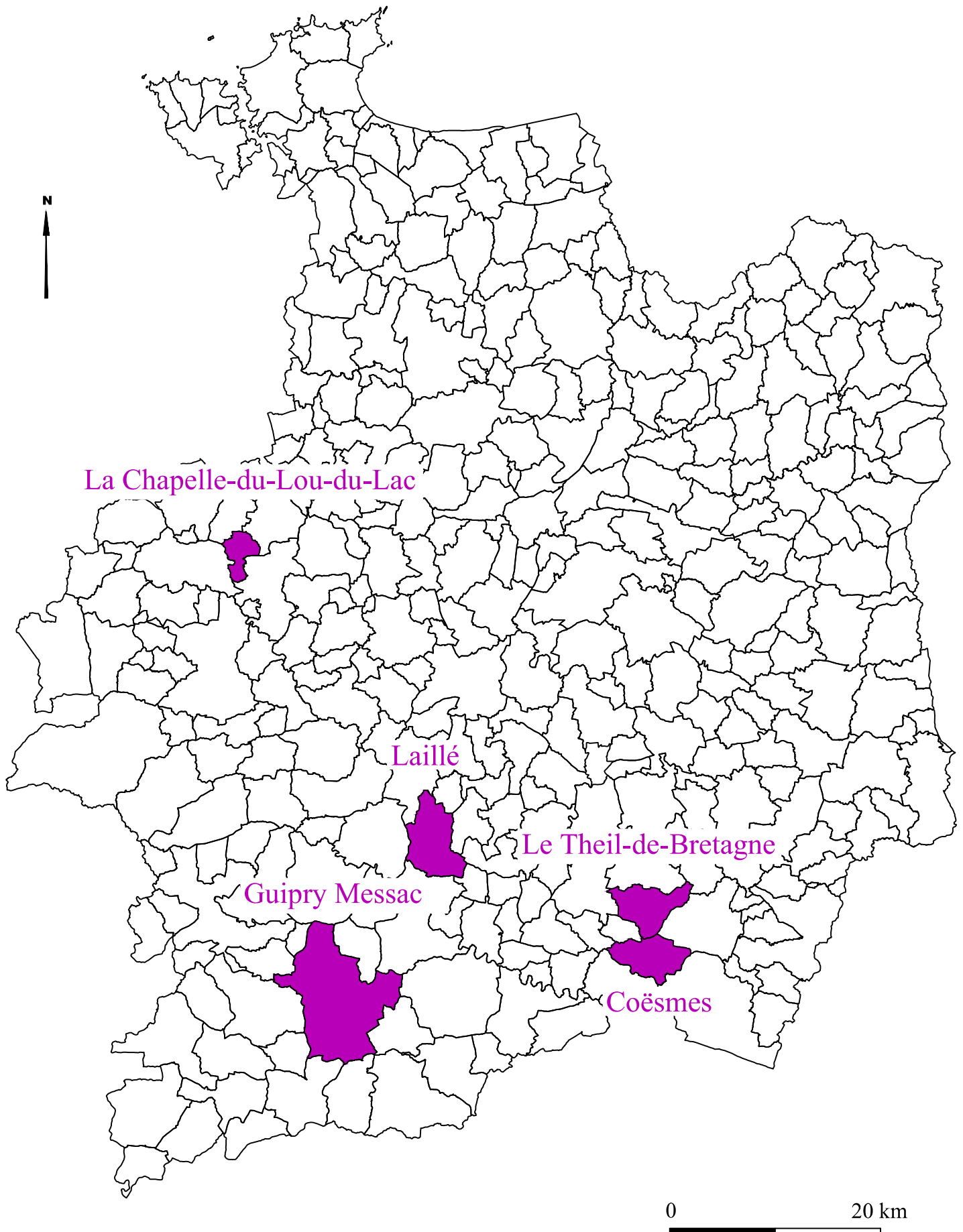


Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

CERAPAR Prospection diachronique 2017

Communes prospectées

Département d'Ille-et-Vilaine



Problématique de l'opération

1 - Le cadre géographique :

Le cadre général de l'activité du CERAPAR qui était cantonné au Bassin de Rennes il y a quelques années, s'est élargi progressivement vers le sud et l'ouest du département. Le travail de terrain concerne maintenant en plus du Pays de Rennes, le Pays de Brocéliande, le Pays des Vallons de Vilaine et le Pays de Redon et de Vilaine. Quelques interventions peuvent également concerner le Pays de Vitré.

Exceptionnellement le CERAPAR peut intervenir en dehors du département d'Ille et Vilaine. Ces aides ponctuelles sont faites uniquement en l'absence d'autres structures de type associatif en capacité de répondre à la demande.

Au niveau géologique, le bassin de Rennes est principalement occupé par des sédiments briovériens. En dehors, plus particulièrement au sud et à l'ouest, l'espace est structuré par des reliefs de l'époque ordovicienne. Ces reliefs, orientés d'est en ouest, ont mieux résisté à l'érosion et correspondent principalement à des formations conglomératiques, gréseuses et schisteuses, telles la formation de Pont-Réan composée de schiste rouge ou la formation du grès armoricain.

Liste, n° INSEE des communes et lieux-dits prospectés ayant été positifs, ou ayant fait l'objet de relevés en Ille-et-Vilaine en 2017 :

La Chapelle-du-Lou-du-Lac (35060) : - Le Lou-du-Lac

Coësmes (35082) : - Guichefeu

Laillé (35139) : - Loiselière
- Mandon

Guipry-Messac (35176) : - Clédy

Le Theil-de-Bretagne (35 333) : - La Beucherie
- Champagné
- Forêt du Theil
- Le Haut Mont
- La Noë
- Ramel
- La Trapardière

2 - La problématique archéologique et les résultats :

Afin d'éviter ces destructions accidentelles de sites, surtout ceux identifiables en élévation, les efforts ont été centrés tout d'abord sur les forêts domaniales : la forêt de Rennes en 2005 et 2006, la forêt de Liffré en 2007 et 2008, la forêt de Saint-Aubin-du-Cormier en 2009 et le massif domaniale de Montauban-de-Bretagne en 2010. La forêt de la Corbière, propriété du département d'Ille-et-Vilaine, a été prospectée en 2012. Le travail effectué a permis de protéger des sites identifiés qui sont désormais soustraits aux travaux potentiellement destructifs.

Depuis 2013 les bois privés ont été intégrés dans la problématique et font l'objet de prospections lorsque qu'il est possible d'avoir l'accord des propriétaires.

Cette année 2017, une grande part des investigations forestières a concerné la forêt du Theil. Le travail, débuté en 2016, a été poursuivi afin d'effectuer des relevés sur des sites déclarés par Gilles Leroux tels les enceintes de la Beucherie, mais aussi sur des sites inédits découverts en prospection, à savoir sept enceintes en terre.

Deux sites mégalithiques ont fait l'objet de relevés :

- L'alignement inédit de Champagné repéré par Jean-Claude Meuret. Il est composé d'une file de 29 blocs d'origines géologiques diverses sur une longueur de 234 m.

- L'environnement du menhir de la Pierre de Rumfort a fait l'objet d'une prospection fine et à cette occasion 26 blocs ont été positionnés. Les investigations permettent de faire des comparaisons avec les descriptions anciennes telles celles de Paul Bézier dans son inventaire des mégalithes d'Ille-et-Vilaine. De plus trois sites métallurgiques ont été cartographiés en lisière de forêt aux lieux-dits la Trapardière, le Haut Mont et Ramel.

Le château du Lou-du-Lac, daté de 1657, n'a pas subi d'importantes modifications depuis son édification. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé judicieux d'en faire une étude complète. Tout d'abord, un relevé topographique et un plan de masse du château et des constructions environnantes ont été levés après un important nettoyage de la végétation. Les premiers relevés du bâti ont concerné les élévations des façades et les plans au sol des quatre niveaux. Une annexe au rapport de prospection détaille cette opération.

Le site à cupules de Clédy en Guipry-Messac signalé par Guy Jumel a fait l'objet d'un complément de relevé permettant d'inventorier 80 cupules sur trois affleurements dont un dans le lit de la Vilaine.

Les prospections au sol se sont poursuivies et des ferriers, vestiges de sites de réduction du minerai de fer, ont été répertoriés sur les communes de Coesmes et Laillé.

En 2017 le CERAPAR a répondu favorablement à la demande du service régional de l'archéologie et de Montfort communauté pour la réalisation d'un sondage archéologique sur le château de Boutavent en Iffendic. Cette opération, préalable à la restauration, fait l'objet d'un rapport particulier.

Il faut signaler également l'intervention de l'association sur le site du château de Derval (44) afin de venir en aide à un étudiant dans le cadre de son master 2. Les travaux de relevés ont nécessité une semaine complète sur le site. Le financement de l'opération et l'administration du projet ont transité par le CERAPAR devenue association référente.

Par un réseau territorial mis en place dans sa zone d'étude et de recherche, le CERAPAR obtient régulièrement des renseignements sur des possibles sites archéologiques qui sont systématiquement examinés. Des particuliers apportent aussi du mobilier archéologique pour expertise, en particulier des haches polies. Les dessins réalisés peuvent être intégrés dans des travaux universitaires.

3 - Méthodologie et techniques utilisées :

Le travail de reconnaissance des sites est d'abord parti de l'exploitation des sources bibliographiques utilisables. Outre la recherche des éléments directement exploitables dans les ouvrages des historiens locaux et aux services d'archives, l'inventaire des découvertes archéologiques anciennes est aussi exploité.

Pour le milieu forestier, la visite systématique des parcelles est effectuée en s'aidant des cartes établies par la fédération française des courses d'orientation dont les équipes parcourent la forêt depuis longtemps en répertoriant les arbres, talus et accidents de terrains remarquables.

Une fois identifiés, un travail de relevé topographique est souvent réalisé sur les sites repérés.

L'identification des vestiges en sous-bois pose toutefois un problème d'attribution chronologique, la seule référence immédiatement disponible étant la typologie de la structure issue du relevé. La nature du terrain exclut en effet l'identification par des artefacts recueillis en surface.

Pour la prospection en milieu ouvert, il faut noter que l'évolution des techniques agricoles, en particulier le développement des jachères et la généralisation des cultures d'hiver sans mise au repos des champs, limitent les opérations de ramassage de surface qui doivent donc être recentrées sur les seuls terrains nus où des conditions réelles d'observation existent. De plus, l'évolution du machinisme agricole ne favorise pas la conservation des artefacts et, d'année en année la dimension des éléments de terre cuite architecturale, des tessons et même de l'outillage lithique s'amenuisent.

Pour les relevés, les instruments classiques de la topographie, tachéomètre laser, distance-mètre, sont utilisés. Pour les dessins des mégalithes, outre les techniques classiques, une règle tridimensionnelle a

été conçue par le CERAPAR afin d'améliorer la précision de mesure des élévations. Pour les sites terroyés et les bâtiments, les mesures sont effectuées à l'aide du tachéomètre laser de l'association permettant d'obtenir une grande précision. Chaque site important fait désormais l'objet d'une édition de plans en courbes de niveau et éventuellement en trois dimensions. Lorsque des relevés pierre à pierre sont nécessaires, ils sont réalisés selon les techniques habituelles où à partir de photographies redressées lorsque cette méthode est possible.

4 - Perspectives

Le projet proposé pour 2018 est structuré en quatre parties :

1°) La cartographie et l'identification des sites archéologiques en couvert forestier va se poursuivre en 2018 principalement sur les massifs ne présentant peu ou pas de sites sur la carte archéologique. C'est le cas des massifs forestiers du sud du département dans un secteur qui concerne le secteur à l'est de Bain-de-Bretagne. Les premières investigations ont montré la présence de nombreux ferriers non seulement dans le milieu boisé (bois de la Marzelière, la Serpaudais, la Robinais...) mais aussi en milieu ouvert. Les relevés topographiques des structures en terre vont se poursuivre, telle la motte Jubin à Bédée, la motte de la Salle à Coësmes... au début de l'année.

2°) Le CERAPAR va poursuivre ses investigations sur les bâtiments du site du Lou-du-Lac. Après avoir effectué les relevés en élévation des façades et le plan au sol des quatre niveaux du château, les dessins des coupes du bâti et les éléments intérieurs (cheminées, portes, fenêtres...) vont suivre.

3°) En complément de la fouille réalisée par Gilles Leroux sur la voie ancienne Corseul-Rieux sur la commune de Carentoir en septembre octobre 2017, il est prévu, au mois de mars, d'effectuer un relevé topographique sur tout ou partie du tracé encore visible sous la forme de relief dans le bois contigu à la fouille.

4°) La poursuite des ramassages de surface dans les secteurs insuffisamment couverts va se poursuivre. Des vérifications au sol ponctuelles sont aussi à prévoir en fonction des nouvelles découvertes qui nous sont signalées par les prospecteurs aériens.

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

Localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Coësmes*

Nom : *Guichefeu*

Lieu-dit de l'IGN : *Guichefeu*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Coësmes</i>	<i>Bois de Sainte-Christine</i>	<i>2017</i>	<i>ZK</i>	<i>47</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Zone de rejet, ferrier</i>		Fer (scories)		2

Commentaire sur les structures

Deux zones de rejets de scories qui se trouvent dans l'environnement de la « butte » ou motte du bois de Sainte-Christine (site 35 082 0004).

La zone 1 est à 185 m au sud-sud-ouest de la motte et la zone 2 à 130 m au sud-ouest de la motte.

Les zones concernées, de couleur sombre, ont toutes les deux une forme quadrangulaire de 30 m par 15 m environ (voir photo).

A proximité, un enclos d'époque indéterminée est également signalé (site 35 082 0005).

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Atelier métallurgique</i>	Fer (Scories)		1

Commentaire sur l'interprétation

Présence de scories et de petits éléments de minerai

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Scories de couleur gris-noir, de type interne et de type écoulé. Ces dernières ont des cordons denses étroits mais aussi larges et plats. Présence de vacuoles (voir photos).

Epaisseur : scorie de type interne : 2,5 à 3,5 cm

scorie de type écoulé : 2 à 2,5 cm

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier : CERAPAR

CHRONOLOGIE

Période de début : Indéterminée		siècle :	date :
Période de fin : Indéterminée		siècle :	date :

Indicateur de période : Les éléments observés ne permettent pas de proposer une datation

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

1 - X du centroïde : 320.318

Y du centroïde : 2326.379

altitude en m : 72

2 - X du centroïde : 320.281

Y du centroïde : 2335.480

altitude en m : 70

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Légère pente descendante	Limite schistes micacés et grès/quartzites	

Détruit : oui

En élévation : non

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	Jean-Luc Chateigner

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
MEURET Jean-Claude – <i>Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)</i> , Société d'histoire et d'archéologie de la Mayenne, 1993	452

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

Code INSEE : 35 082
Commune : Coësmes

Lieu-dit : Guichefeu
N° d'EA :

Coësmes



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
COESMES

Section : ZK
Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 25/10/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

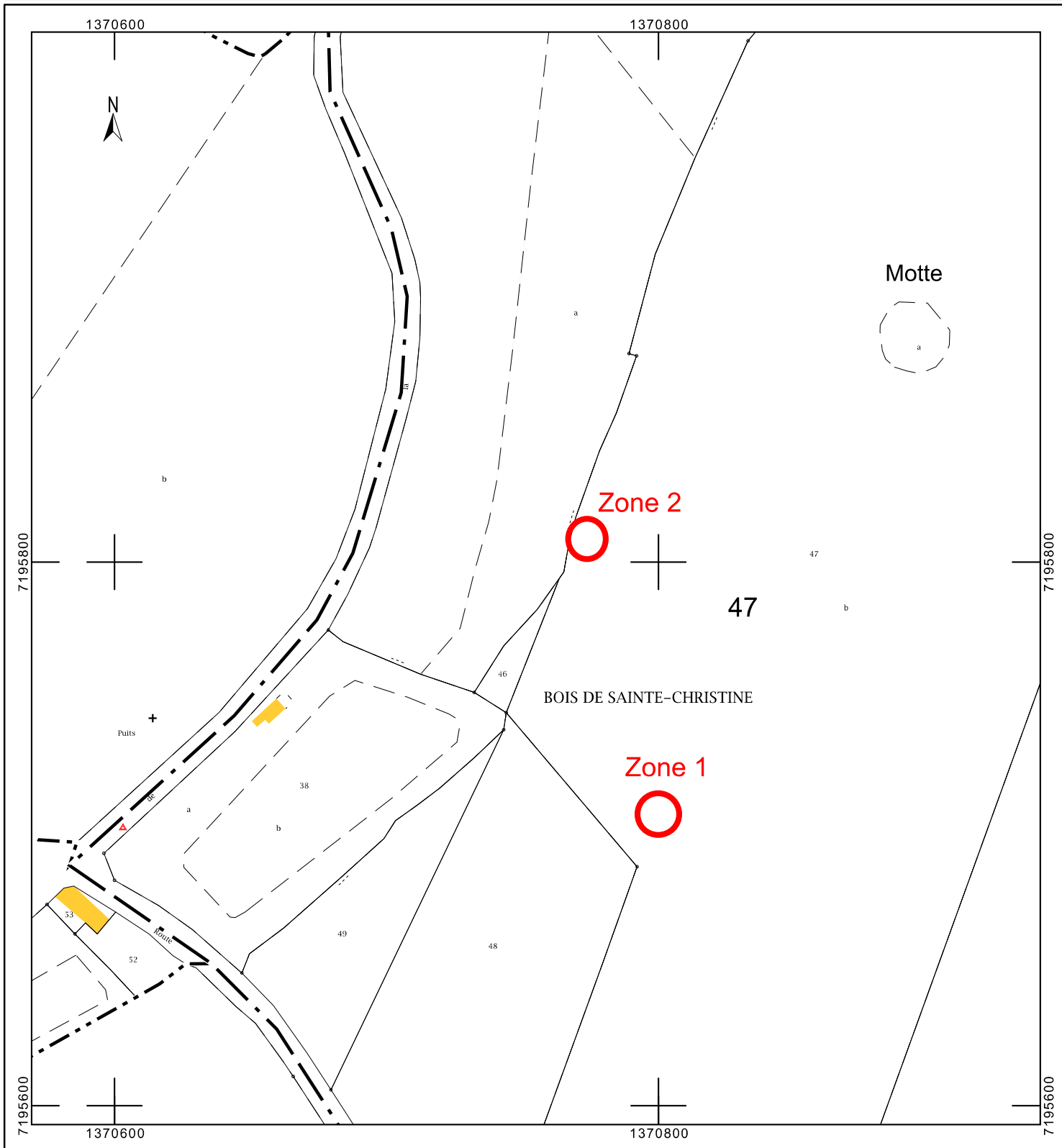
Coësmes

Adresse cadastrale : Bois de Sainte-Catherine
Lieu-dit IGN : Guichefeu

Site métallurgique

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Site métallurgique de Guichefeu - commune de Coësmes



La zone 1 et la motte en arrière plan



Scories de type interne (en haut)

Scories de type écoulé à cordons denses étroits mais aussi larges et plats (en bas) (face supérieure)



Les mêmes scories (face inférieure)

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Laillé*

Nom : *Loiselière*

Lieu-dit de l'IGN : *Loiselière*

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section	Parcelle
<i>Laillé</i>	<i>L'Oiselière</i>	<i>2017</i>	<i>ZL</i>	<i>40</i>

Commune (s)secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Zone de rejet, ferrier</i>		<i>Fer (scories)</i>		<i>1</i>

Commentaire sur les structures

Rejet de scories à proximité de la lisière du bois de Pouez.

La zone concernée est un ferrier de forme quadrangulaire de 15 m par 10 m environ, avec une hauteur de 0,80 m maximum. A proximité, présence d'une source et d'aménagements terroyés (x : 300.672 y : 2355.596).

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Atelier métallurgique</i>	<i>Fer (scories)</i>		<i>1</i>

Commentaire sur l'interprétation

Présence de scories

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Scories de couleur gris-noir, de type écoulé à successions de cordons denses étroits, à cordons larges et aplatis et à succession de cordons fondus entre eux (voir photos). Epaisseur de 3 à 4 cm, présence de vacuoles.

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier : *CERAPAR*

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminé		siècle :	date :
Période de fin : indéterminé		siècle :	date :

Indicateur de période : Les éléments observés ne permettent pas de proposer une datation

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 300.588

Y du centroïde : 2335.607

Z du centroïde :

altitude en m : 100

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Plateau	Ordovicien, limite Schiste-quartzite	

Détruit : oui

En élévation : oui

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	Jean-Luc Chateigner

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

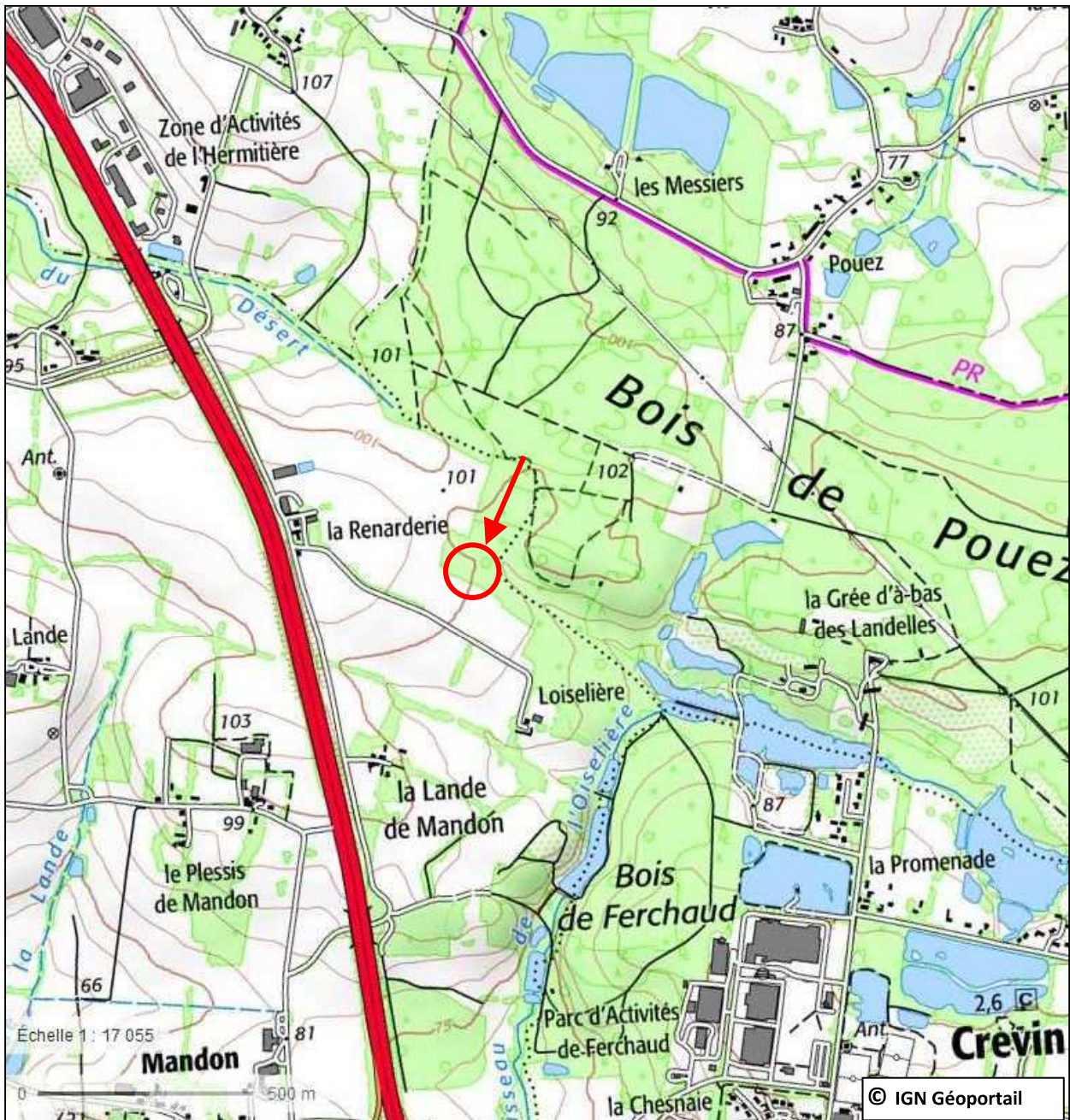
Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

Laillé



Scories de type écoulé à successions de cordons denses étroits, à cordons larges et aplati et à succession de cordons fondus entre eux (face supérieure)



Les mêmes scories (face inférieure)

Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LAILLE

Section : ZL
Feuille : 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 21/06/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Lailé

Adresse cadastrale : L'Oiselière

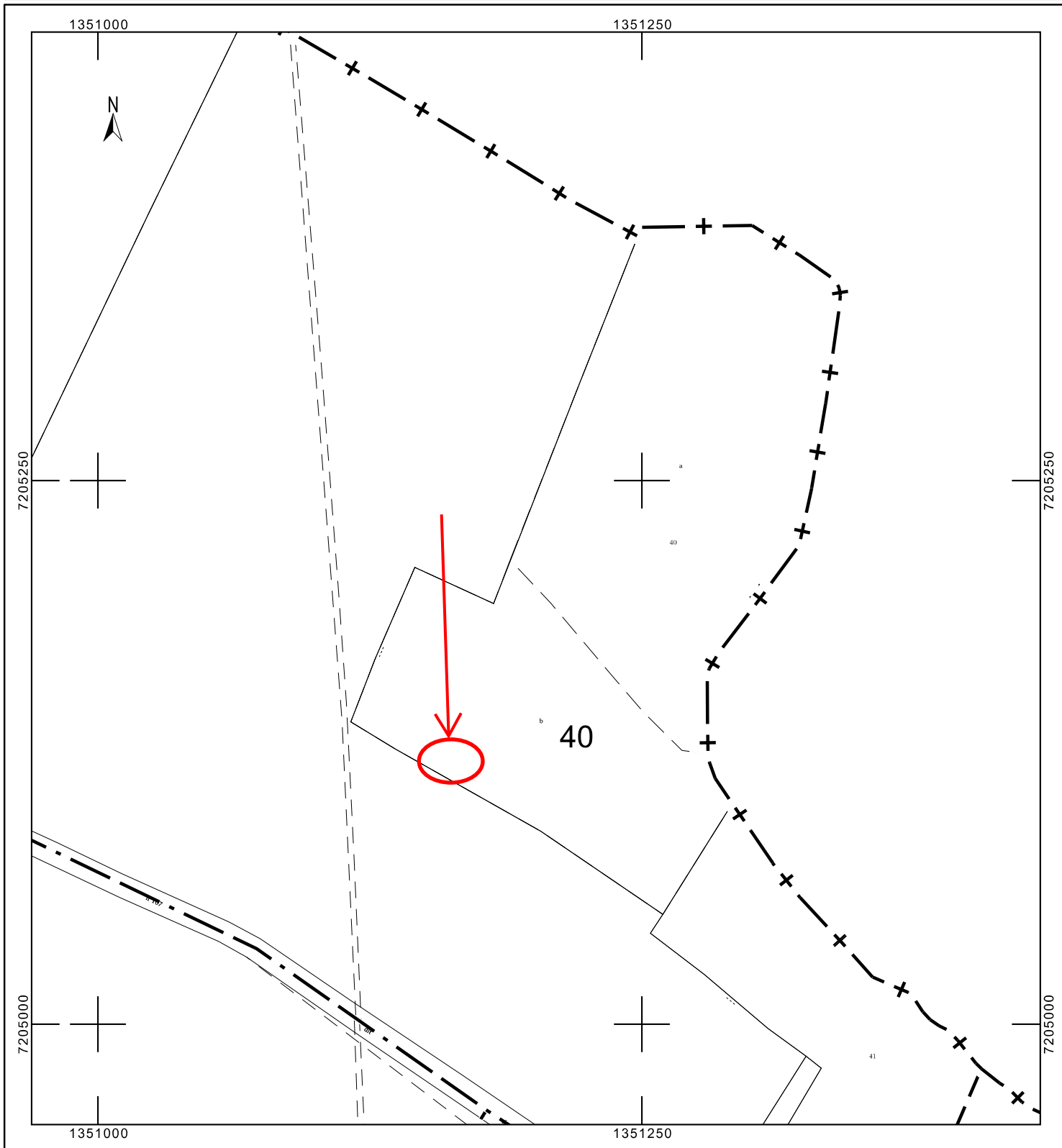
Lieu-dit IGN : Loiselière

Site métallurgique

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RENNES (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES CEDEX 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Laillé*

Nom : **Mandon 2** Lieu-dit de l'IGN : **Mandon**

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section	Parcelle
Laillé	Mandon	2017	ZN	64

Commune (s)secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Zone de rejet, ferrier		Fer (scories)		1

Commentaire sur les structures

Rejet de scories en milieu ouvert à proximité de la N 137.
C'est une concentration de scories et de terre noire dans un diamètre de 15 m environ

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Atelier métallurgique	Fer (scories)		1

Commentaire sur l'interprétation

Présence de scories

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Scories de couleur gris-noir, de type interne mais aussi écoulé à succession de cordons denses (voir photos).

*Epaisseur : scorie de type interne : 2,5 à 3,5 cm
scorie de type écoulé : 2 à 2,5 cm*

Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier : CERAPAR

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminé		siècle :	date :
Période de fin : indéterminé		siècle :	date :

Indicateur de période : Les éléments observés ne permettent pas de proposer une datation

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 300.517

Y du centroïde : 2334.394

Z du centroïde :

altitude en m : 70

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Pente descendante vers ruisseau à l'est	Ordovicien, schistes micacés	

Détruit : oui

En élévation : non

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	Jean-Luc Chateigner

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

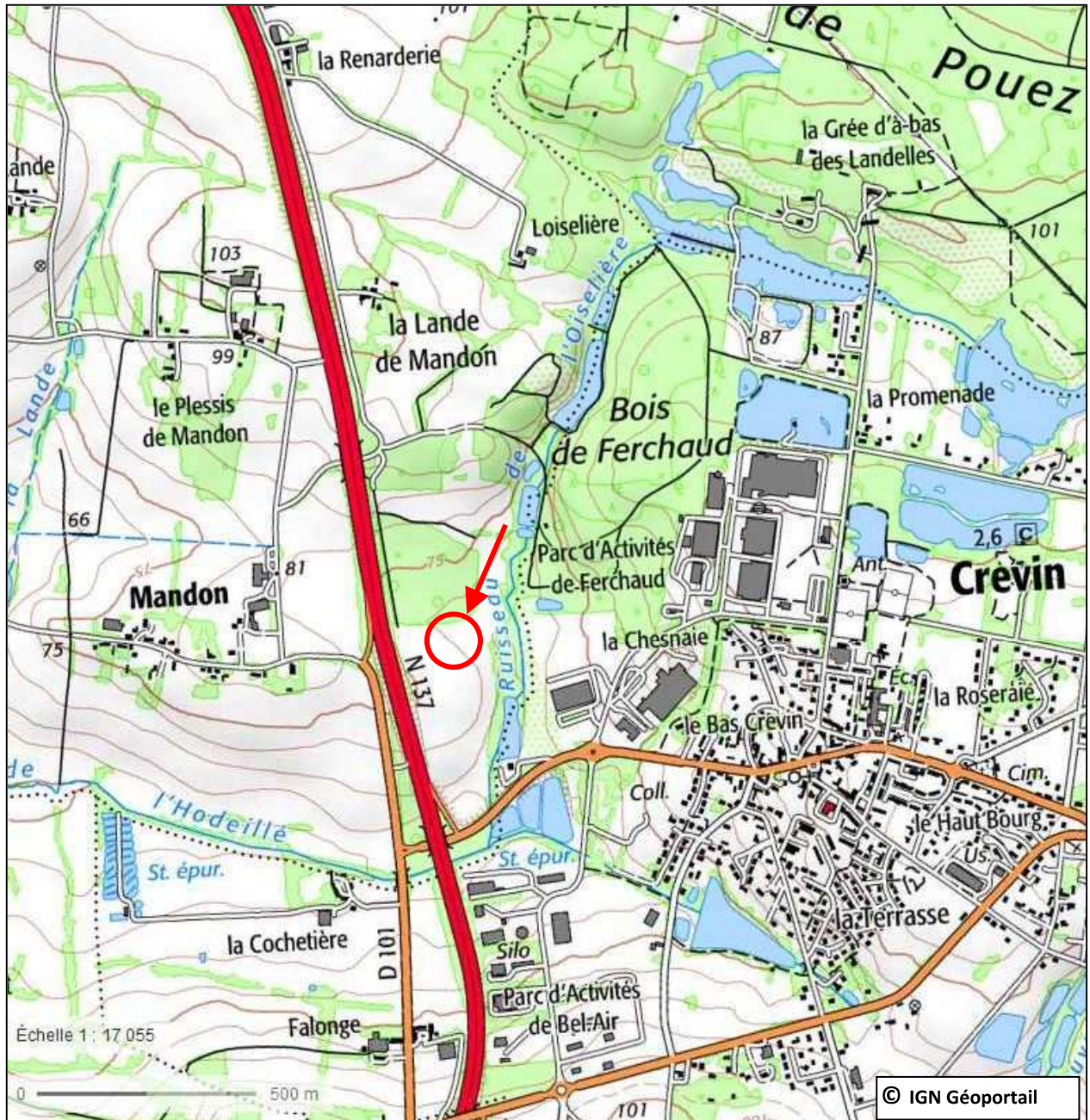
Ce site se trouve à une distance d'environ 350 m à l'est du site métallurgique de Mandon (35 139 0012)

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

Laillé



Scories de type interne (en haut) et écoulé à succession de cordons denses (en bas) (face supérieure)

Les mêmes scories (face inférieure)

Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LAILLE

Section : ZN
Feuille : 000 ZN 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 03/02/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RENNES (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES CEDEX 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

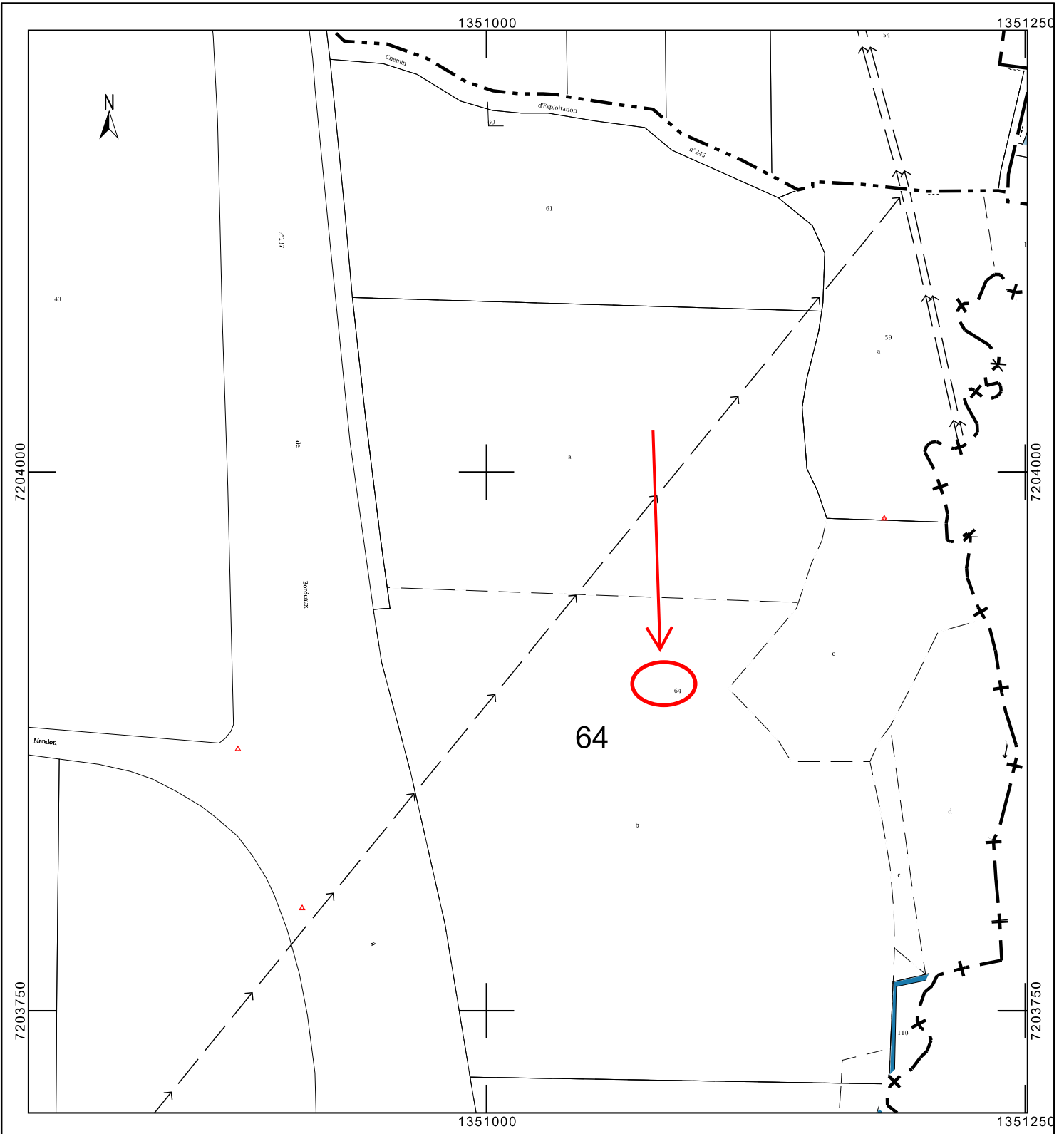
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Laillé

Adresse cadastrale : Mandon
Lieu-dit IGN : Mandon

Site métallurgique



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 176 009

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Guipry-Messac*

Nom : *Clédy*

Lieu-dit de l'IGN : *Clédy*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Guipry-Messac</i>	<i>Clédy</i>	<i>2017</i>	<i>ZL</i>	<i>14 et non cadastré</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Bloc ouvragé</i>		Schiste		3

Commentaire sur les structures

Trois affleurements de schiste présentent, au total, 80 cupules. L'affleurement principal, dans le lit de la Vilaine, en possède 51 et les deux autres, sur le bord du fleuve, possèdent respectivement 17 et 12. Les cupules, de forme circulaire, ont un diamètre qui varie de 3 à 15 cm pour une profondeur de 0,2 à 6,1 cm. Quelques cupules sont reliées entre elles par des petits canaux. Quatre plans et un tableau récapitulatif sont joints à la présente déclaration.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Cultuel</i>			3

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminé		siècle :	date :
Période de fin : indéterminé		siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

Affleurement 1 : X du centroïde : 290.941

Y du centroïde : 2323.300

altitude en m: 7

Affleurement 2 : X du centroïde : 290.932

Y du centroïde : 2323.298

altitude en m: 7

Affleurement 3 : X du centroïde : 290.930

Y du centroïde : 2323.295

altitude en m: 7

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Bord et lit de la Vilaine	Affleurements de schiste	

Détruit : NON

En élévation : OUI

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
		André Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Etude du peuplement de la vallée de la Vilaine - Mémoire de maîtrise - Guy Jumel - 1982	78, 82

Commentaire général sur l'EA :

Ces données complémentaires comportent un relevé précis des cupules et des affleurements ainsi qu'un tableau récapitulatif.

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

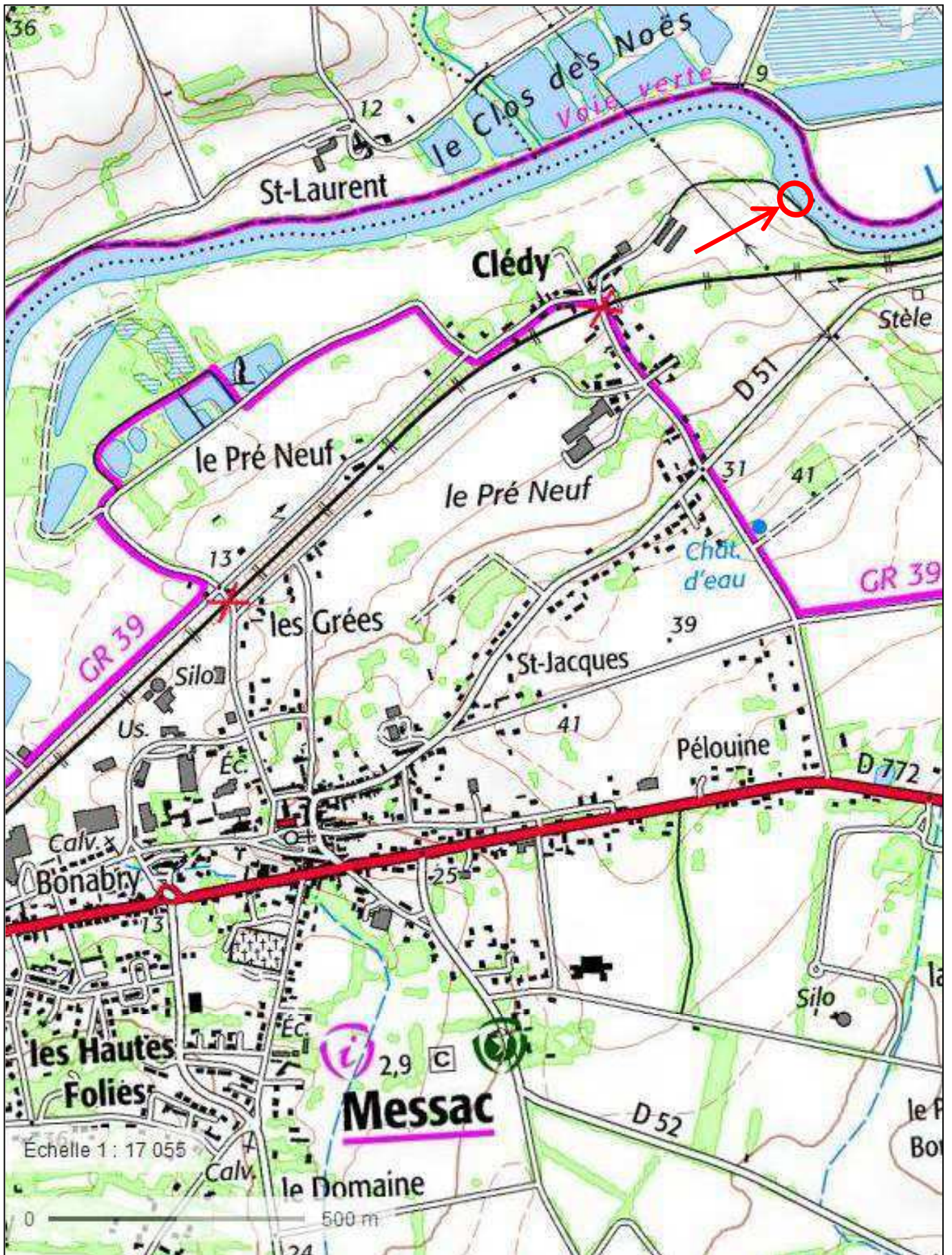
Guipry-Messac

Code INSEE : 35 176

Commune : Guipry-Messac

Lieu-dit : Clédy

N° d'EA : 35 176 009



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
GUIPRY-MESSAC

Section : ZL
Feuille : 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 10/12/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RENNES (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, Boulevard Magenta 3023
3023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

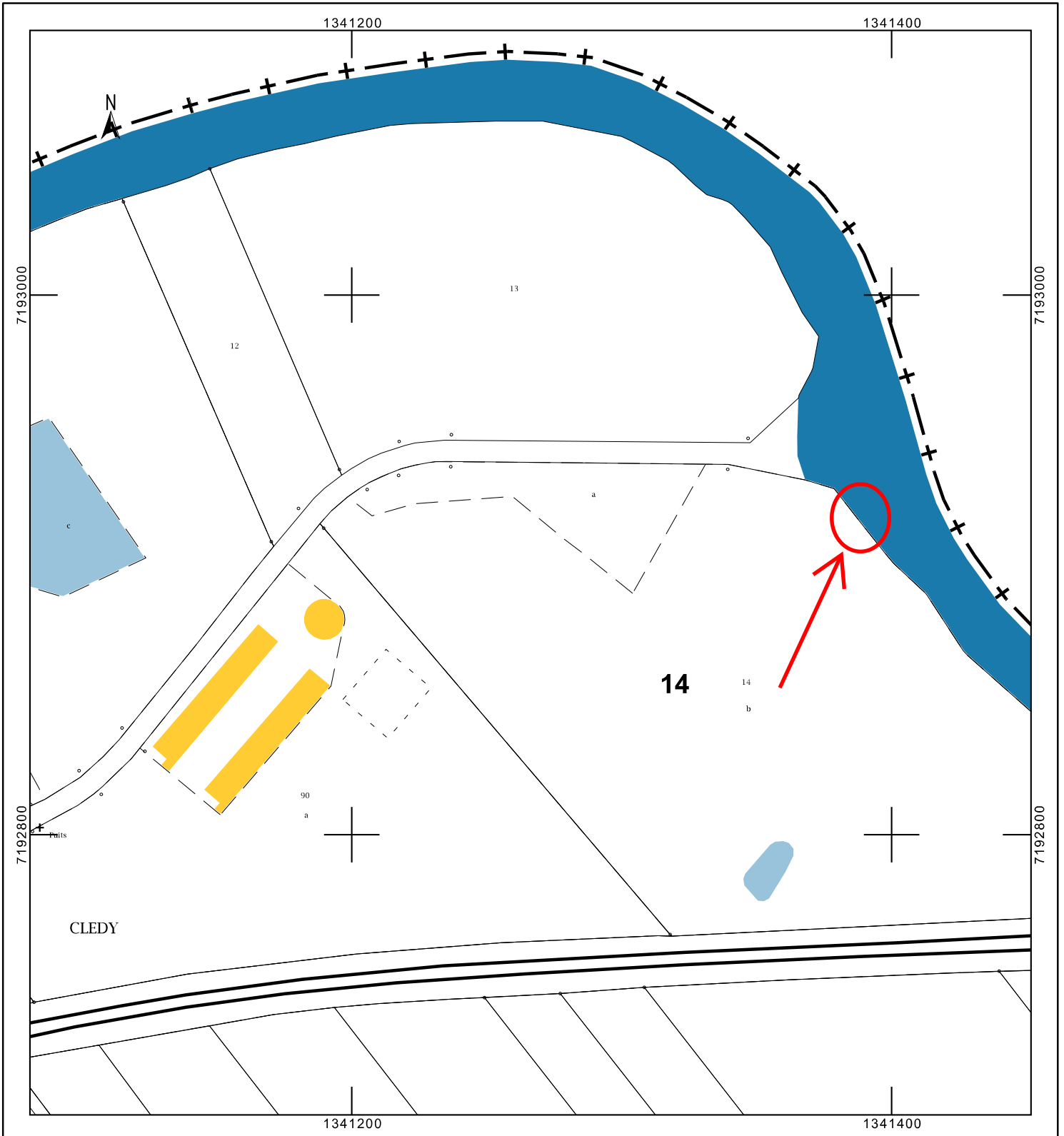
Guipry-Messac

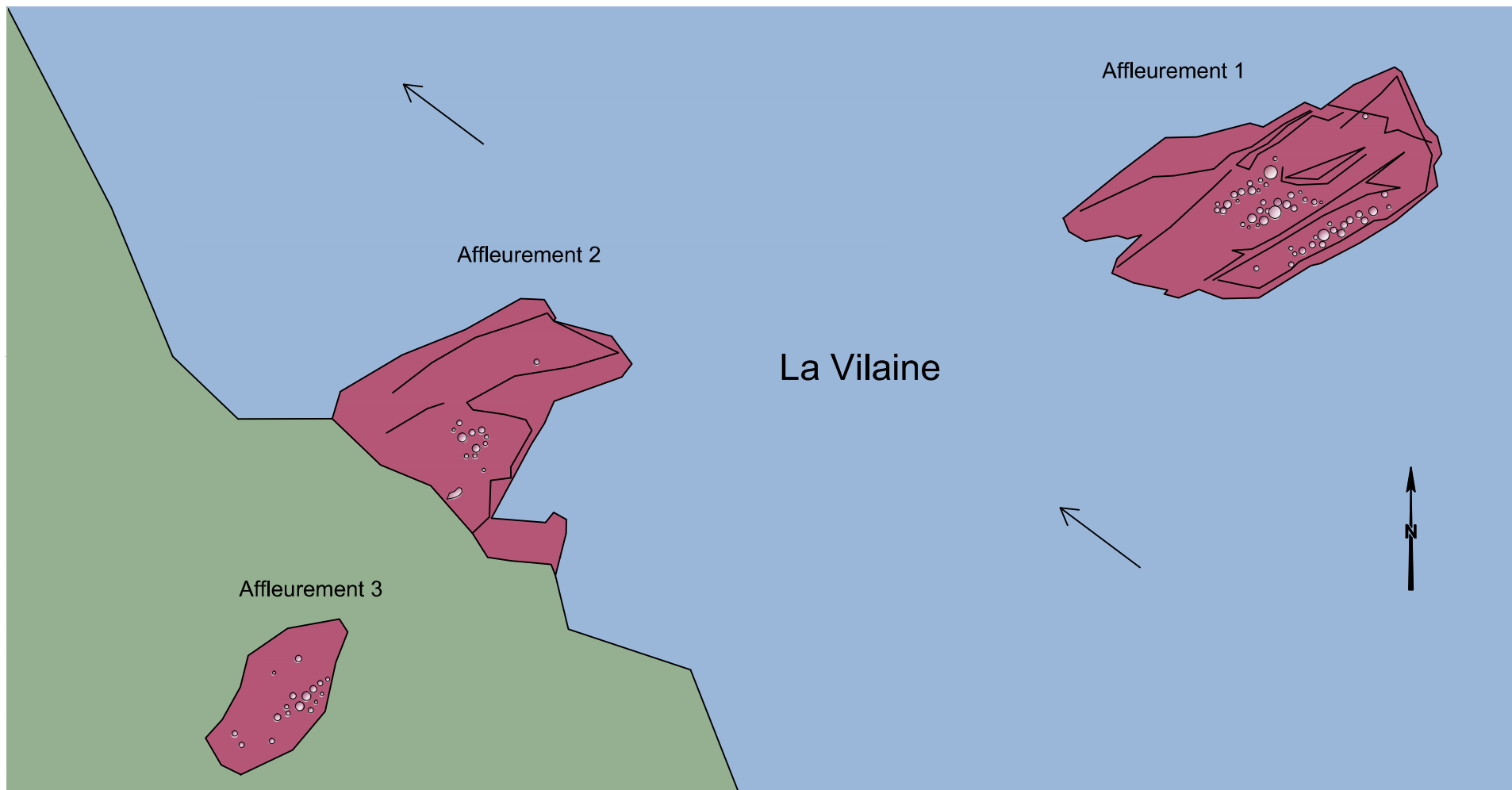
Adresse cadastrale : Clédy
Lieu-dit IGN : Clédy

Affleurements à cupules

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



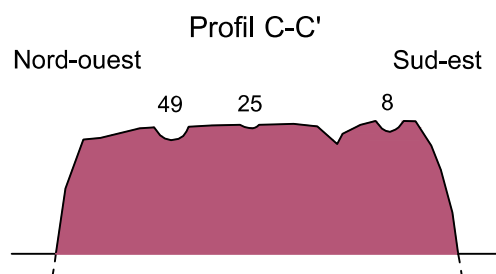
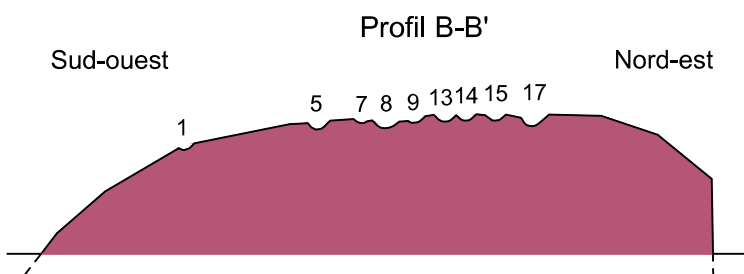
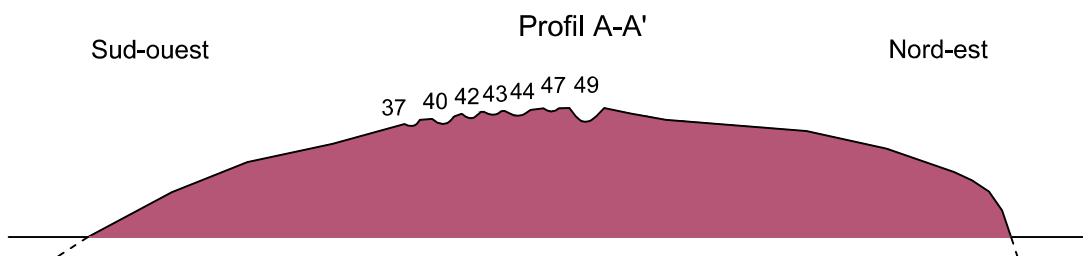
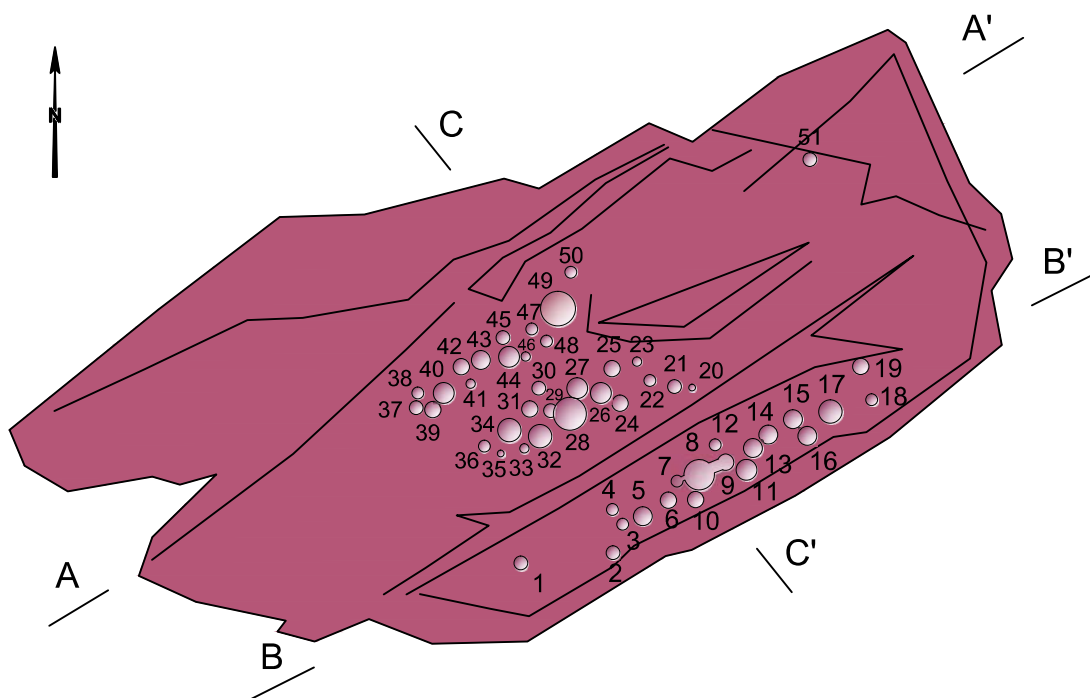


0 5 10 m

CERAPAR 2017

Commune de Guipry-Messac (Ille-et-Vilaine)
Clédy
Cupules sur affleurements
Plan Général

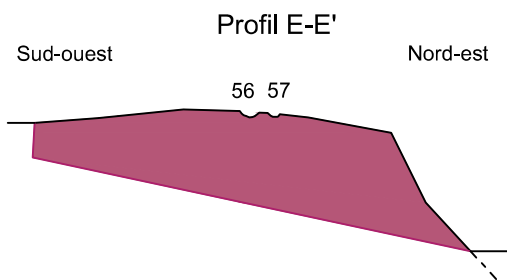
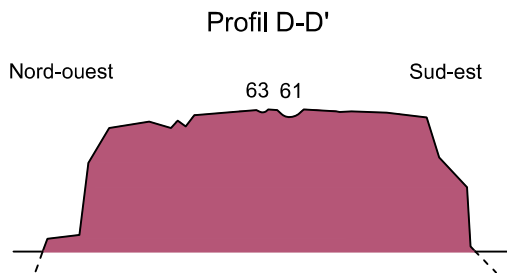
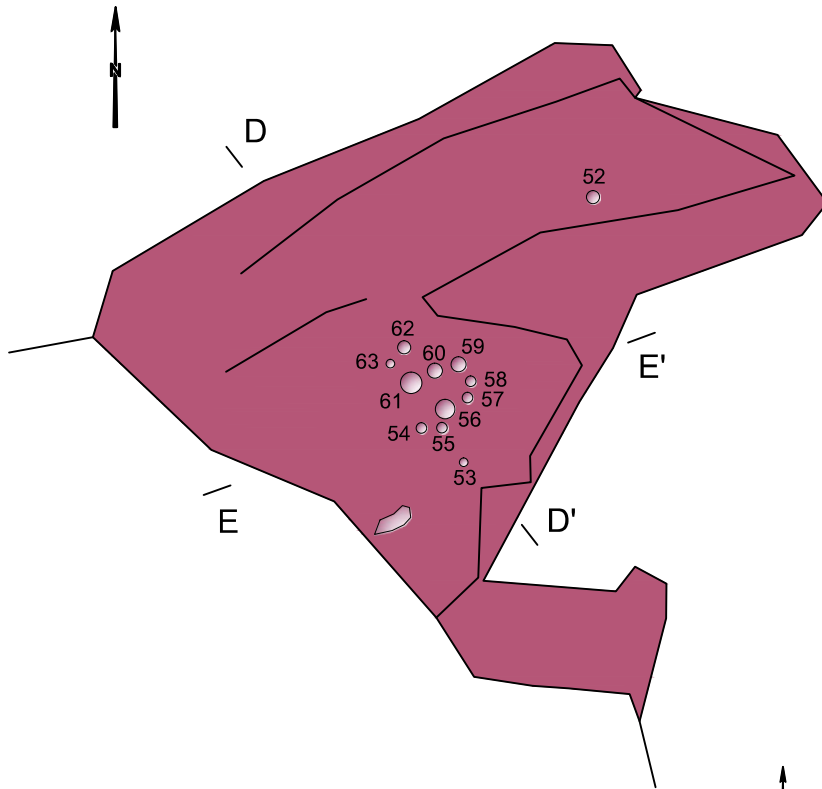
Affleurement 1



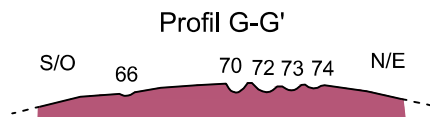
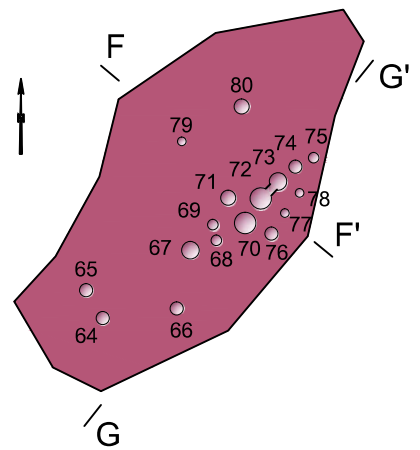
CERAPAR 2017

Commune de Guipry-Messac (Ille-et-Vilaine)
Clédy
 Cupules affleurement 1

Affleurement 2



Affleurement 3



CERAPAR 2017

Commune de Guipry-Messac (Ille-et-Vilaine)
Clédy
 Cupules affleurements 2 et 3

Guipry-Messac - Clédy - Affleurement à cupules

(Schiste pourpré)

Relevé dimensionnel des cupules

Affleurement 1

N°	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
1	6	1,4	
2	6	2,8	
3	5	1,1	
4	5	0,9	
5	8	3,3	
6	7	3	
7	5	2	Canal entre 7 et 8 largeur : 2 cm
8	13	4,5	
9	7	3,4	Canal entre 8 et 9 l : 5 cm
10	7	2,7	
11	9	2,8	
12	5	1,2	
13	8	2,5	
14	8	2,8	
15	8	3	
16	8	2,9	
17	10	5	Forme conique
18	5	1,4	
19	7	3,3	
20	3	0,8	
21	6	1,7	
22	5	1,8	
23	4	0,7	
24	7	2,4	
25	7	1,8	
26	9	3,2	
27	9	3	
28	14	5	
29	6	1,3	
30	6	1,5	
31	7	2	
32	10	4,5	
33	4	1,5	
34	10	4,7	
35	3	0,6	
36	5	1,3	
37	6	1,8	
38	5	0,9	
39	7	1,7	
40	9	3,1	
41	4	0,8	
42	7	2,1	
43	8	1,7	
44	9	2,9	
45	6	1,5	
46	4	0,8	
47	5	1,7	
48	5	1,3	
49	15	6,1	Polie
50	5	1,2	
51	6	1,9	

Affleurement 2

N°	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
52	6	0,3	
53	4	1,4	
54	5	1,3	
55	5	2	
56	9	2,6	
57	5	1,6	
58	5	1,5	
59	7	1,5	
60	7	2,1	
61	10	2,9	
62	6	2,3	
63	4	1	

Affleurement 3

N°	Ø (cm)	Prof. (cm)	Observations
64	6	1,4	
65	6	1,6	
66	6	1,5	
67	8	3,5	
68	5	1,2	
69	5	1,3	
70	10	4,1	
71	7	1,9	
72	10	4,4	Canal entre 72 et 73 largeur : 4cm
73	8	3,5	
74	6	1,5	
75	5	0,9	Douteuse
76	6	2	
77	4	0,8	Douteuse
78	4	0,8	Douteuse
79	4	1	
80	7	1,7	

Guipry - Messac - Clédy - Affleurements à cupules

Vue des affleurements 1 et 2



Affleurement 1



Détail Affleurement 2



Affleurement 3

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

Localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *Alignement de Champagné*

Lieu-dit de l'IGN : *Champagné*

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section	Parcelles
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>46 - 312</i>

Commune (s)secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Blocs</i>		<i>Grès</i>	<i>Schiste</i>	<i>29</i>

Commentaire sur les structures
Voir notice

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Groupe de menhirs</i>			<i>1</i>

Commentaire sur l'interprétation
Voir notice

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début : Néolithique		siècle :	date :
Période de fin : Néolithique		siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie
Alignement compatible avec la période néolithique

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

Extrémité ouest de l'alignement : X : 318.239 Y : 2329.011

Extrémité est de l'alignement : X : 318.460 Y : 2328.976

Altitude en m: 103

ETAT ACTUEL

Situation : X *plein air*

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Point haut	Grès armoricain	

Détruit : partiellement

En élévation : partiellement

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
?	Prospection	Jean-Claude Meuret

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

	pages concernées
notice	

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

Notice explicative

- Commentaires sur les structures

Cet alignement inédit est orienté ouest-est et comporte 29 blocs sur une longueur de 237 m. Il est implanté sur une crête à une altitude élevée de 103 m environ. Dans sa partie occidentale, à partir du bloc 13 s'amorce une pente légèrement descendante vers l'ouest. L'alignement devait se prolonger vers l'est avant la replantation d'une parcelle en conifères, en effet les deux derniers blocs (28 et 29) ont manifestement été déplacés lors des travaux forestiers. Deux autres pierres ont été repérées bien à l'écart, à une centaine de mètres au nord du bloc 28 près du chemin forestier central, ils ont pu faire partie de l'alignement originel et déplacés.

Comme pour l'alignement de la Beucherie situé à 700 m au nord-ouest, les blocs sont d'origine géologique différente. Les types de roche utilisés sont le schiste pourpre de Pont-Réan (4 blocs), le grès armoricain (13 blocs) le poudingue de Montfort (7 blocs) et un mélange de grès et poudingue de Montfort (5 blocs). Les pierres ont des dimensions modestes, 19 dépassent le mètre avec un maximum de 1,75 m pour le plus long, le plus haut atteignant 0,68 m. Près de la moitié d'entre eux sont couchés et ne dépassent pas du sol (14 blocs). La taille des blocs est à relativiser du fait que la majorité d'entre eux ont une partie sous terre. Les formes sont globalement quadrangulaires (23 blocs), triangulaires (5 blocs) et naviforme (1 bloc). Un tableau joint reprend les caractéristiques des éléments composant cet alignement. Trois blocs sont légèrement décalés de 1 à 2 mètres de l'axe principal de la file (n° 10, 11 et 20) mais le bloc 14 se retrouve à 5,60 m de cet axe, son déplacement peut s'expliquer par la création d'un chemin. Comme précisé dans le chapitre précédent les blocs 28 et 29 ont été bousculés par les travaux forestiers et se retrouvent respectivement à 3 et 5 m de l'axe. Un petit élément de faibles dimensions (n° 18), très proche de la file, s'est probablement détaché d'un bloc en place.

- Commentaires sur l'interprétation

Le nombre de blocs, presque tous alignés sur une longueur dépassant 200 m et leur origine géologique différenciée, permettent clairement de caractériser l'ensemble. De plus, dans l'environnement il n'y a pas d'autres blocs visibles.

Il faut noter la proximité immédiate du « Chemin des Saulniers » en limite sud de la forêt. Ce chemin est bordé de nombreux mégalithes : la Pierre de Richebourg à Retiers, la Pierre aux Fées à Janzé, la pierre de Rumfort, à 750 m au nord-ouest de l'alignement, les deux menhirs du Sel-de-Bretagne...

- Comparaisons, datation, fonction

Bien que d'importance plus modeste, cet alignement inédit, par son étendue et la forme des blocs peut être comparé avec d'autres monuments : le célèbre cordon des Druides en forêt de Fougères, les alignements du Pilier en forêt du Gâvre, la file nord des alignements du Moulin à Saint-Just, la Mancelière à La Bouëxière, ou encore Bocardève également à Saint-Just.

Sans fouilles archéologiques, il est difficile de dater une telle structure. Les hypothèses de datation peuvent aller du Néolithique au début de l'Âge du Bronze.

La fonction d'un tel monument mégalithique reste une énigme. Si l'alignement de Champagné était un repère dans le paysage (situé sur un point haut rappelons le) la forêt ne devait pas être présente à cet endroit.

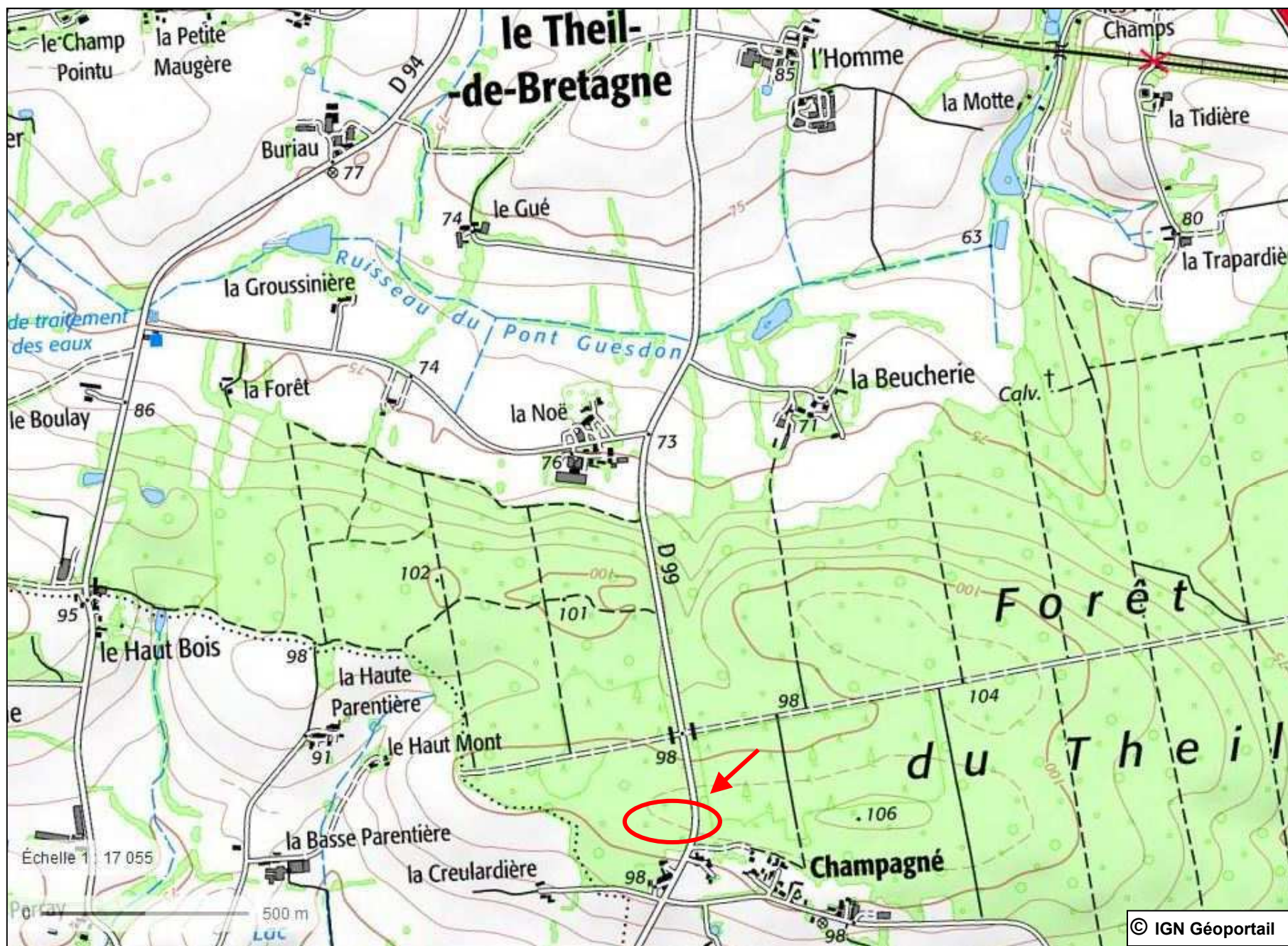
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Lieu-dit : Champagné

Commune : Le Theil-de-Bretagne

N° d'EA :



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 18/12/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

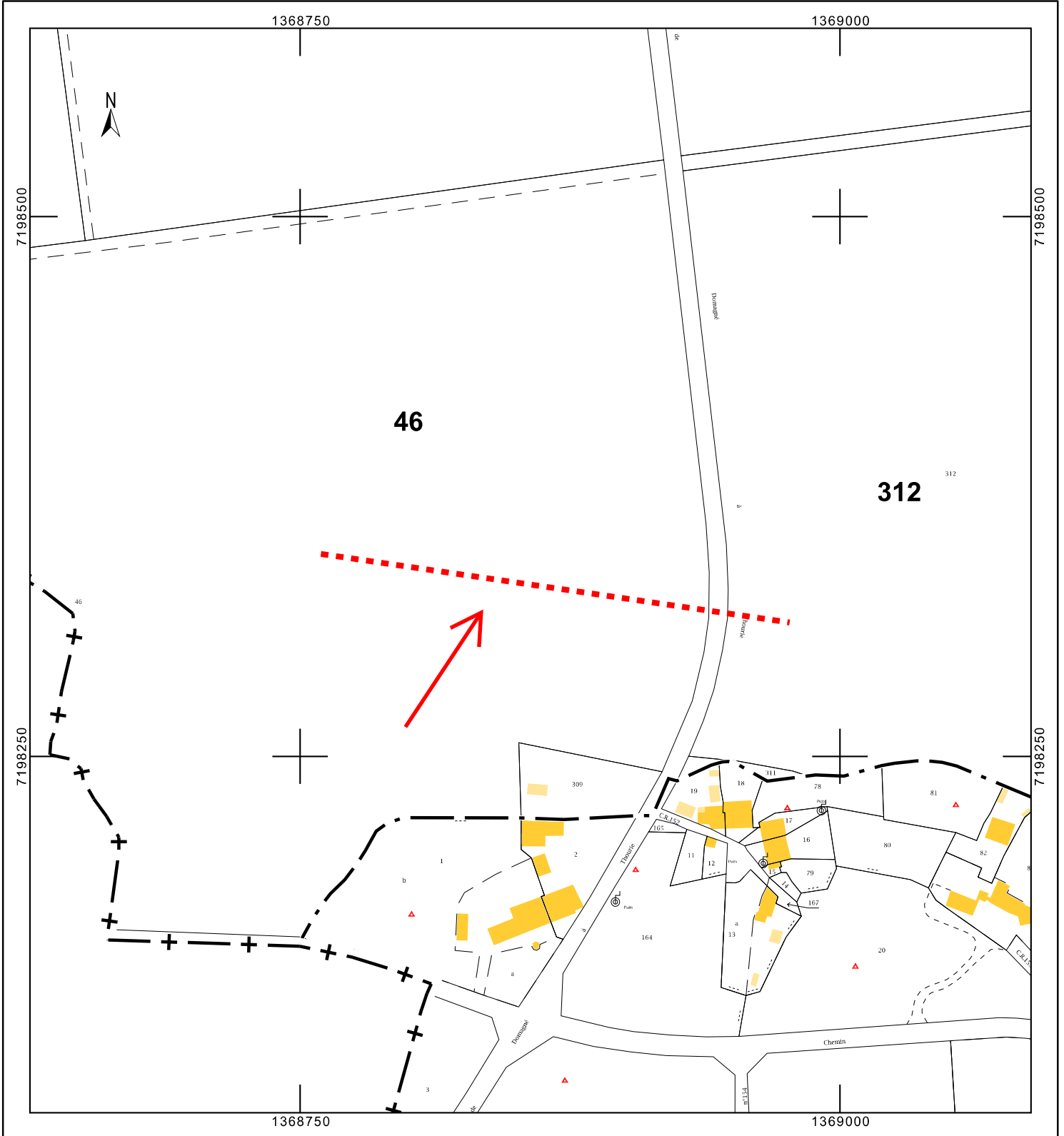
cadastre.gouv.fr

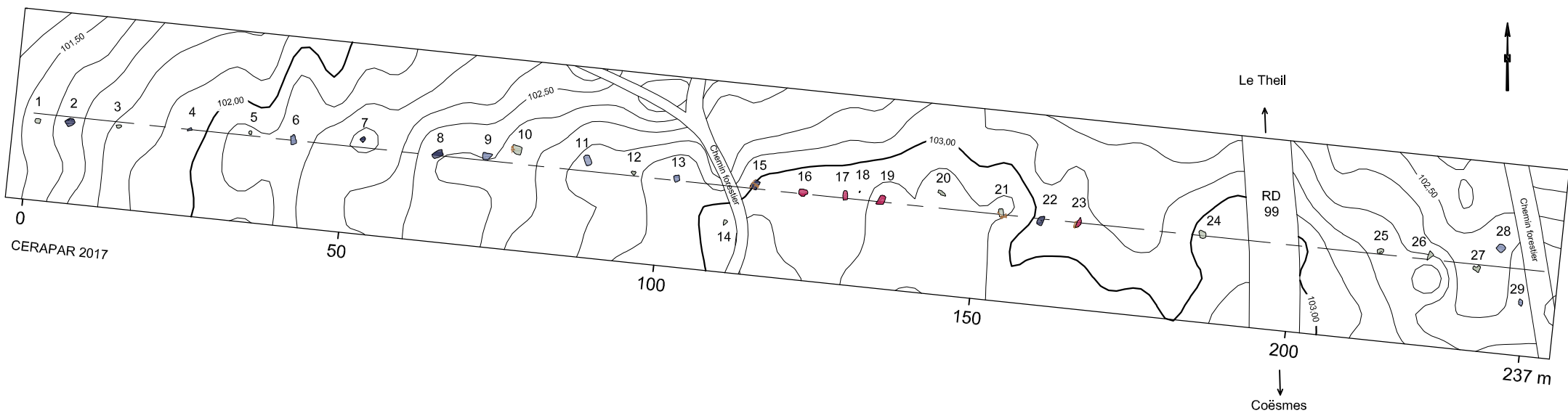
Le Theil-de-Bretagne

Adresse cadastrale : Forêt du Theil

Lieu-dit IGN : Champagné

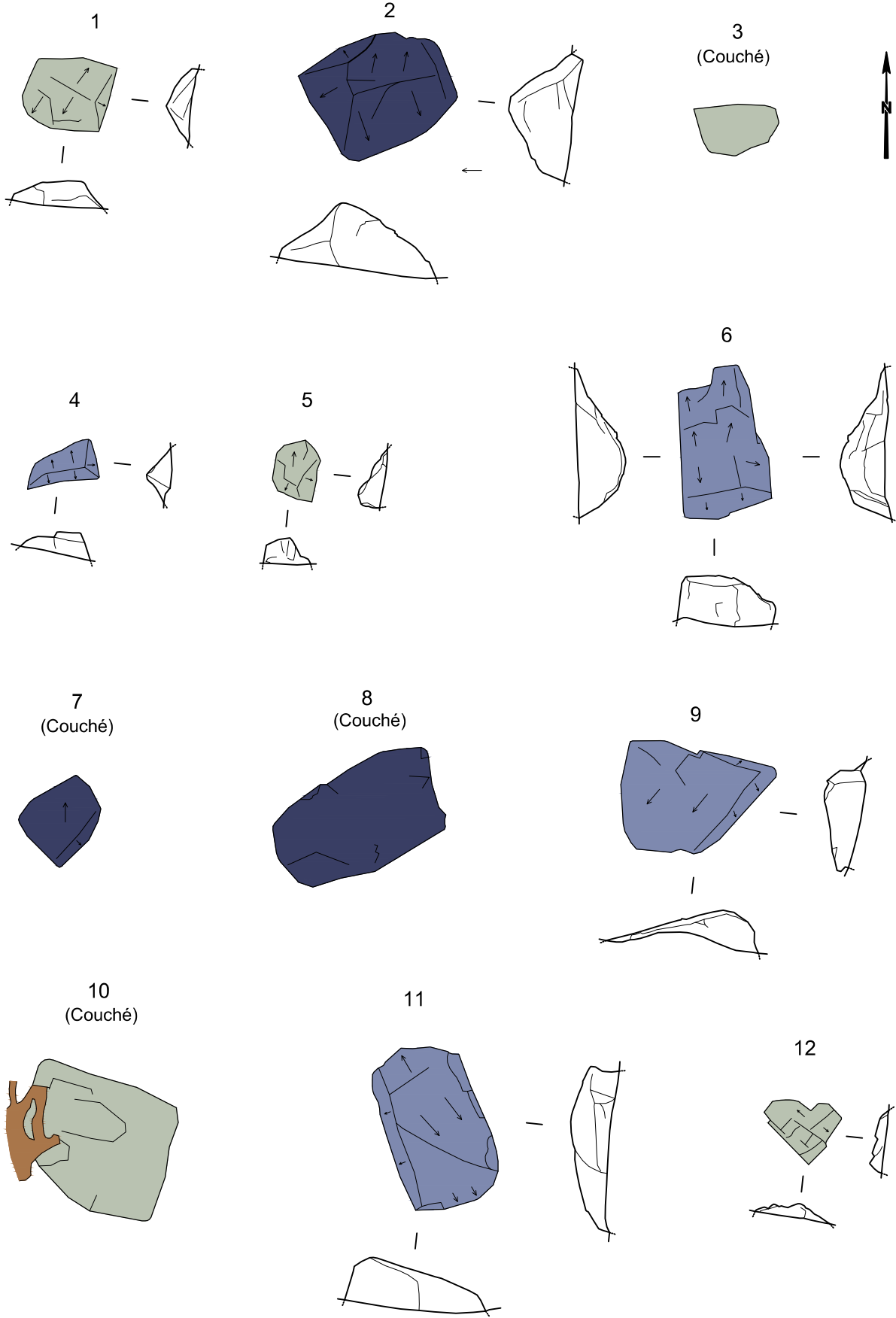
Alignement mégalithique





103,00 : hauteur NGF en m (approchée)
 Equidistance des courbes : 10 cm

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
 Champagné, Forêt du Theil
 Alignement mégalithique
 Plan des blocs et environnement
 topographique



Racines



Bloc en grès



Bloc en poudingue



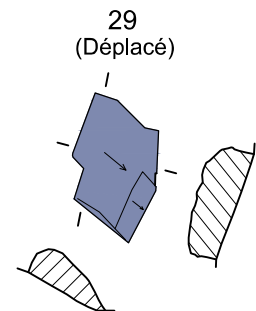
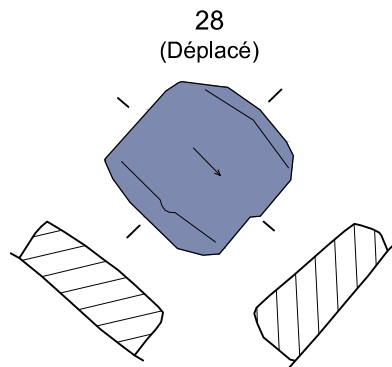
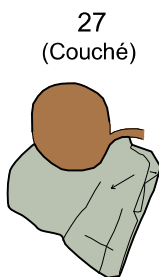
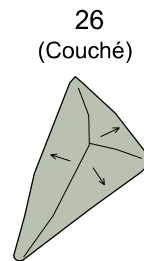
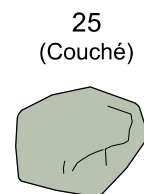
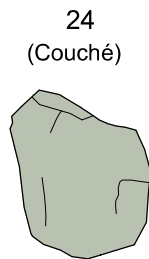
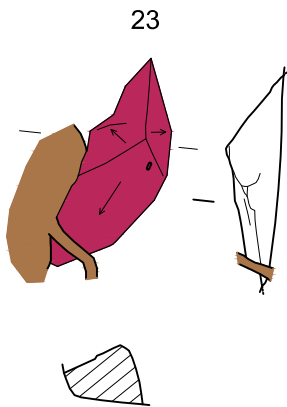
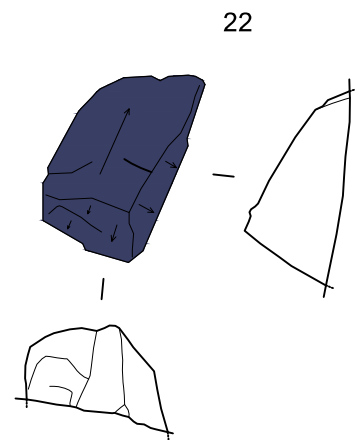
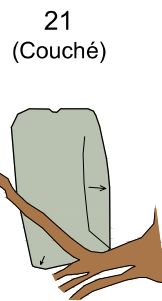
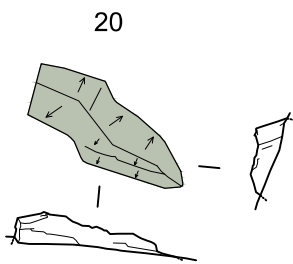
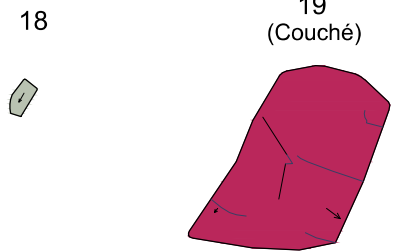
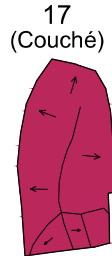
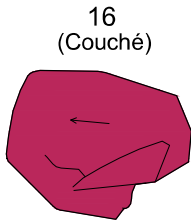
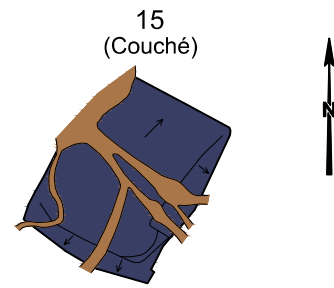
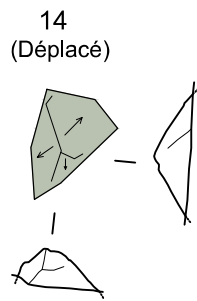
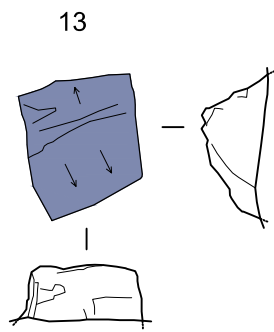
Bloc en poudingue et grès

0 1 2 m




CERAPAR 2017


Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
Champagné, Forêt du Theil
 Alignement mégalithique
 Plan des blocs 1 à 12 et profils



 Bloc en schiste de Pont-Réan

 Bloc en grès

 Bloc en poudingue

 Bloc en poudingue et grès



0 1 2 m

CERAPAR 2017

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
Champagné, Forêt du Theil
 Alignement mégalithique
 Plan des blocs 13 à 29, profils et coupes

Le Theil-de-Bretagne - Alignement de Champagné

Description des blocs

Bloc	L (m)	L (m)	H (m)	Forme	Type de roche	Orientation	Observations
1	0,85	0,74	0,26	Quadrangulaire	Grès	E/O	
2	1,38	1,15	0,63	Quadrangulaire	Grès + poudingue	E/O	
3	0,81	0,50	Couché	Quadrangulaire	Grès	E/O	
4	0,72	0,36	0,24	Triangulaire	Poudingue	E/O	
5	0,60	0,44	0,25	Quadrangulaire	Grès	N/S	
6	1,47	0,80	0,48	Quadrangulaire	Poudingue	N/S	
7	0,78	0,68	Couché	Quadrangulaire	Grès + poudingue	NE/SO	
8	1,72	1,00	Couché	Quadrangulaire	Grès + poudingue	E/O	
9	1,59	1,11	0,40	Quadrangulaire	Poudingue	E/O	
10	1,52	1,32	Couché	Quadrangulaire	Grès	E/O	
11	1,67	1,00	0,45	Quadrangulaire	Poudingue	N/S	
12	0,78	0,64	0,14	Triangulaire	Grès	E/O	
13	0,94	0,86	0,45	Quadrangulaire	Poudingue	N/S	
14	0,83	0,60	0,30	Triangulaire	Grès		Bloc déplacé (chemin)
15	1,45	1,13	Couché	Quadrangulaire	Grès + poudingue	N/S	
16	1,38	1,14	Couché	Quadrangulaire	Schiste pourpré	E/O	
17	1,50	0,76	Couché	Quadrangulaire	Schiste pourpré	N/S	
18	0,27	0,15	Couché	Quadrangulaire	Grès		Elément de bloc brisé ?
19	1,50	0,98	Couché	Quadrangulaire	Schiste pourpré	N/S	
20	1,39	0,50	0,24	Triangulaire	Grès	E/O	
21	1,20	0,73	Couché	Quadrangulaire	Grès	N/S	
22	1,56	0,91	0,68	Quadrangulaire	Grès + poudingue	N/S	
23	1,75	0,67	0,43	Naviforme	Schiste pourpré	N/S	
24	1,37	1,00	Couché	Quadrangulaire	Grès	N/S	
25	1,09	0,90	Couché	Quadrangulaire	Grès	E/O	
26	1,36	0,80	Couché	Triangulaire	Grès	N/S	
27	1,09	0,97	Couché	Quadrangulaire	Grès	E/O	
28	1,24	1,17	0,50	Quadrangulaire	Poudingue		Bloc déplacé reboisement
29	0,86	0,77	0,32	Quadrangulaire	Poudingue		Bloc déplacé reboisement

Le Theil-de-Bretagne - Alignement de Champagné (1)

Vue partielle de l'alignement



Bloc 1



Bloc 2



Bloc 3



Bloc 4



Bloc 5



Bloc 6



Bloc 7



Bloc 8



Bloc 9

Le Theil-de-Bretagne - Alignement de Champagné (2)



Vue partielle de l'alignement



Bloc 10



Bloc 11



Bloc 12



Bloc 13



Bloc 14



Bloc 15



Bloc 16



Bloc 17

Le Theil-de-Bretagne - Alignement de Champagné (3)



Bloc 18



Bloc 19



Bloc 20



Bloc 21



Bloc 22



Bloc 23



Bloc 24



Bloc 25



Bloc 26



Bloc 27



Bloc 28



Bloc 29

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 333 0001

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *La Pierre de Rumfort*

Lieu-dit de l'IGN : *La Haute Parentière*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>4, 5</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Blocs</i>		Schiste		27

Commentaire sur les structures
Voir notice

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Groupe de menhirs</i>	Schiste		1

Commentaire sur l'interprétation
Voir notice

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début : Néolithique		siècle :	date :
Période de fin : Néolithique		siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

Pierre de Rumfort : X du centroïde : 317.767

Y du centroïde : 2329.408

Altitude en m: 98

ÉTAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Plateau	Schiste de Pont-Réan	

Détruit : partiellement

En élévation : partiellement

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection	André Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Paul Bézier - Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine - 1883	151, 152

Commentaire général sur l'EA :

Complément de déclaration après prospection dans l'environnement du menhir « La Pierre de Rumfort ».

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

Notice explicative

Souvent cité dans les textes et dans les inventaires, le menhir nommé « la Pierre de Rumfort » est un beau mégalithe dressé en schiste pourpre de Pont Réan (n° 1). Il se trouve sur un plateau de hauteur à une altitude d'environ 98 m. Ses dimensions sont : 3 m de hauteur, 1,64 m de largeur et 0,95 m d'épaisseur. Ses grandes faces sont orientées vers le nord-nord-est et le sud-sud-ouest. Le bloc de schiste a été prélevé dans un environnement proche, en effet le substrat géologique est identique et des carrières sont visibles à proximité.

Au sud-est, à moins de deux mètres du menhir, un bloc de 1,50 m par 1 m est couché (n° 2). A sept mètres au nord-est, un gros bloc gît au sol (n° 3), sa longueur est de 3,80 m pour une largeur de 2,30 m et une épaisseur qui dépasse les 0,70 m. Sa forme laisse supposer qu'il a subi un début de débitage, c'est un probable menhir renversé. Toujours dans la même direction, six mètres plus loin, un autre bloc de 1,25 m par 0,80 m est couché (n° 5). Dans un rayon d'une quinzaine de mètres autour de la Pierre de Rumfort huit autres blocs ont été inventoriés. L'orientation de leur schistosité ne laisse aucun doute, ce sont des éléments détachés du substrat. A part les pierres 1, 3 et 5 qui sont alignées, les autres, de dimensions modestes, n'ont pas d'organisation particulière.

Il convenait de vérifier la présence de blocs signalés par Paul Bezier en 1886, supposés être les restes d'un alignement, à 53 m et 60 m à l'est de la pierre de Rumfort et un autre près du menhir dressé. Si la pierre près de ce dernier est toujours présente, les deux autres n'ont pas été retrouvées. Il faut néanmoins signaler deux blocs d'une certaine importance à l'est mais à des distances respectives de 28 et 47 m.

Deux autres groupes de pierres, toujours en schiste pourpre, ont été découverts, l'un à environ 120 mètres à l'est du menhir (n° 15 à 21) l'autre à une soixantaine de mètres au nord-ouest (n° 22 à 27).

- Le premier groupe, à l'est, à une altitude moyenne de 97 m, comporte sept pierres. La plus grande (n° 15) est une belle dalle de 2,50 m par 1,56 m. Un bloc fiché de 0,90 m par 0,30 m (n° 20) comporte sur sa face supérieure sept encoches de débitage, montrant clairement l'exploitation de ces pierres à une période relativement récente.

- Le second, au nord-ouest, à une altitude qui varie de 97,50 m à 98 m, comporte deux groupes de blocs de schiste pourpre. Le plus au nord est composé de trois pierres bouleversées de belles dimensions : 3,65 m par 1,30 m (n° 22), 1,27 m par 0,90 m (n° 23) et 2,10 m par 1,20 m (n° 24). Le plus au sud comporte également trois pierres dont deux sont veinées de quartz. La plus grande mesure 1,80 m par 0,95 m (n° 26) et la plus petite, fichée, 0,65 m par 0,30 m (n° 27).

La prospection fine de l'environnement de la Pierre de Rumfort s'est avérée fructueuse puisque 26 blocs de dimensions diverses ont été inventoriés autour du menhir. Il n'a pas été constaté d'organisation particulière si ce n'est un alignement de trois blocs avec le menhir en direction du nord-est et un autre entre la Pierre de Rumfort et le groupe de pierres à l'est. Ce n'est qu'une observation qui ne permet pas d'attester d'authentiques files. Il est toutefois probable qu'un ensemble mégalithique existait autour du menhir. Les blocs couchés de dimensions importantes, indépendants des affleurements rocheux, comme les traces de débitage ultérieurs, indices de récupérations, plaident en ce sens.

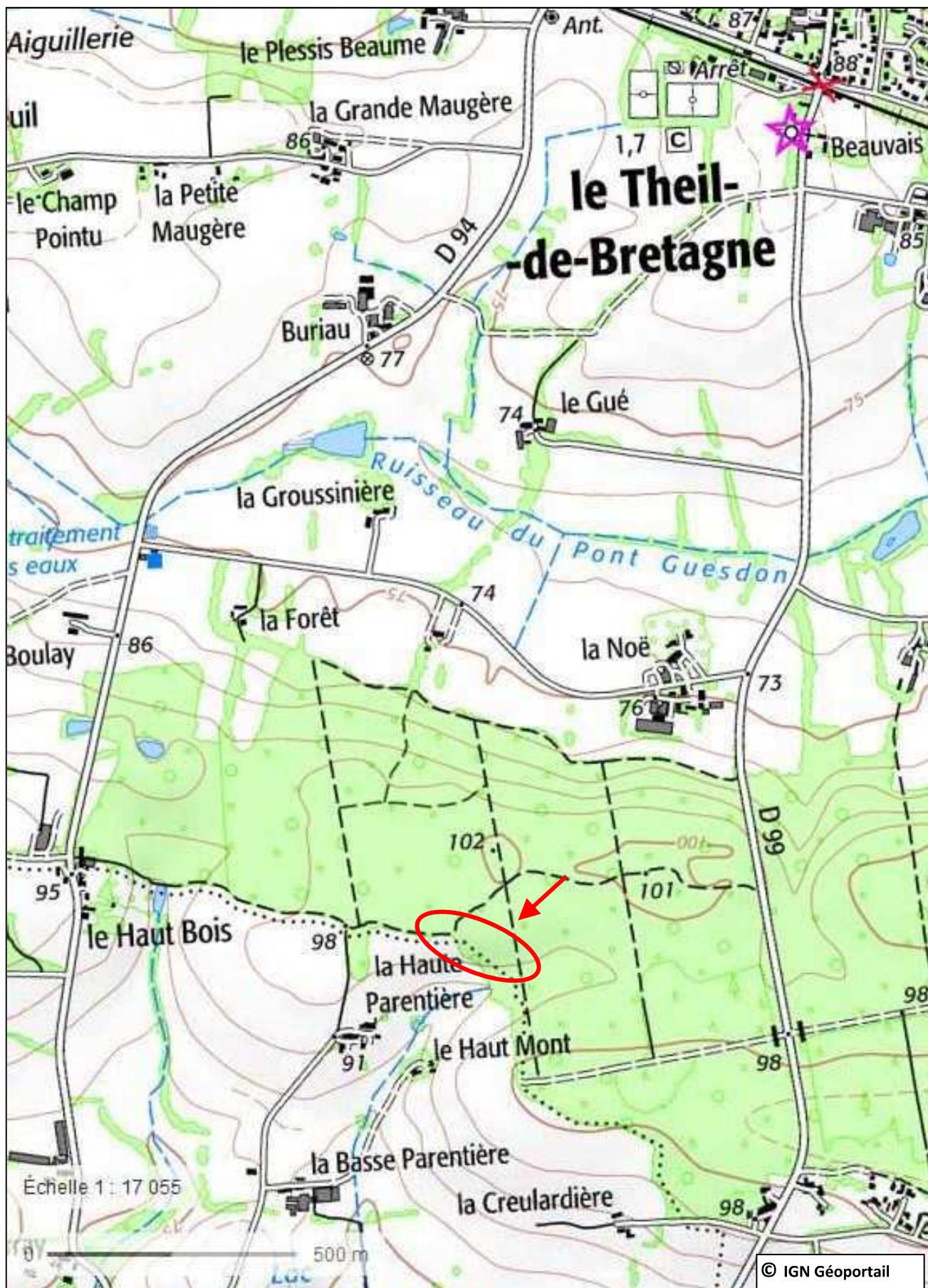
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : La Haute Parentière

N° d'EA : 35 333 0001



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 02/01/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

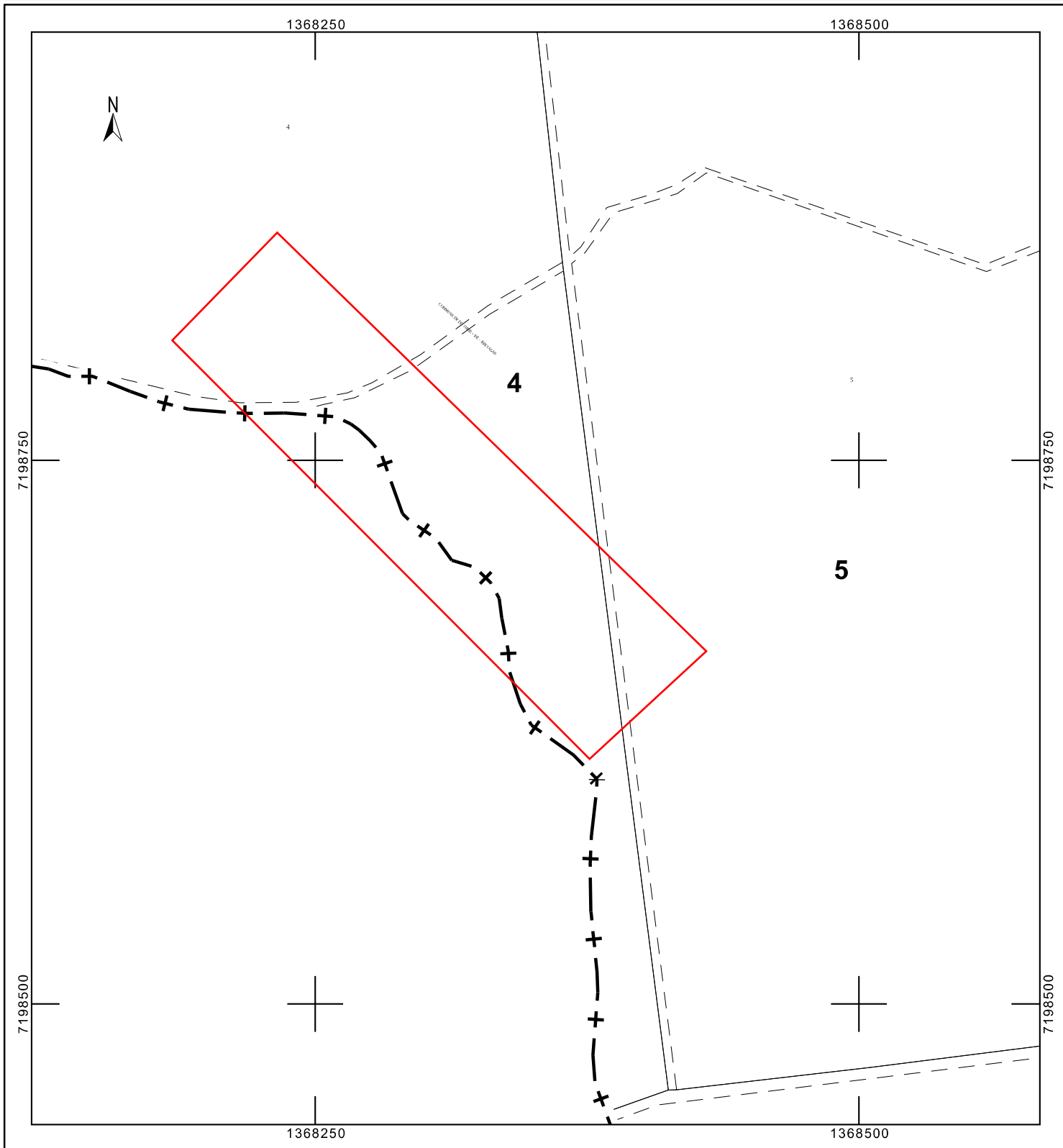
Le Theil-de-Bretagne

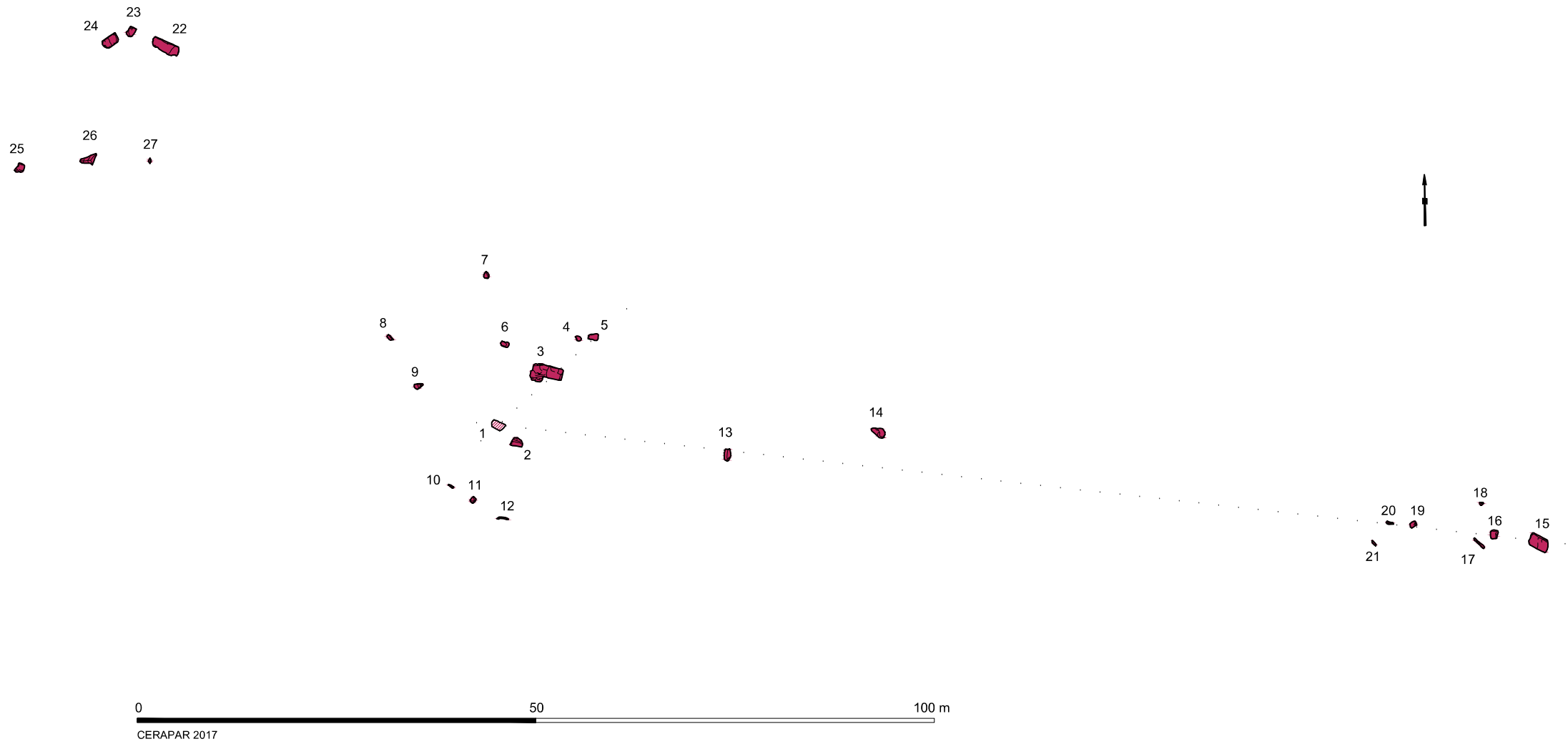
Adresse cadastrale : Forêt du Theil
Lieu-dit IGN : La Haute Parentière



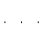
La Pierre de Rumfort et son environnement

Cet extrait de plan vous est délivré par :

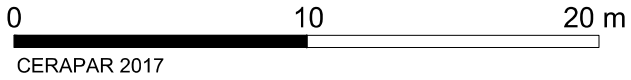
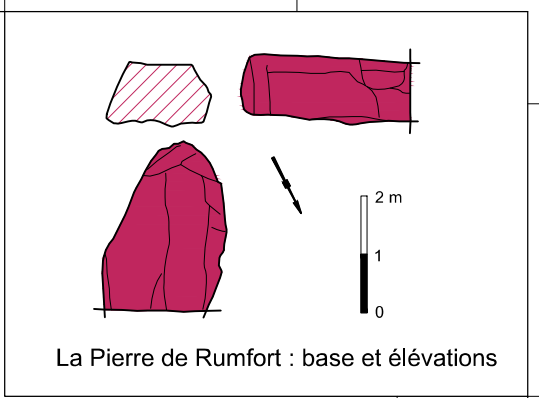
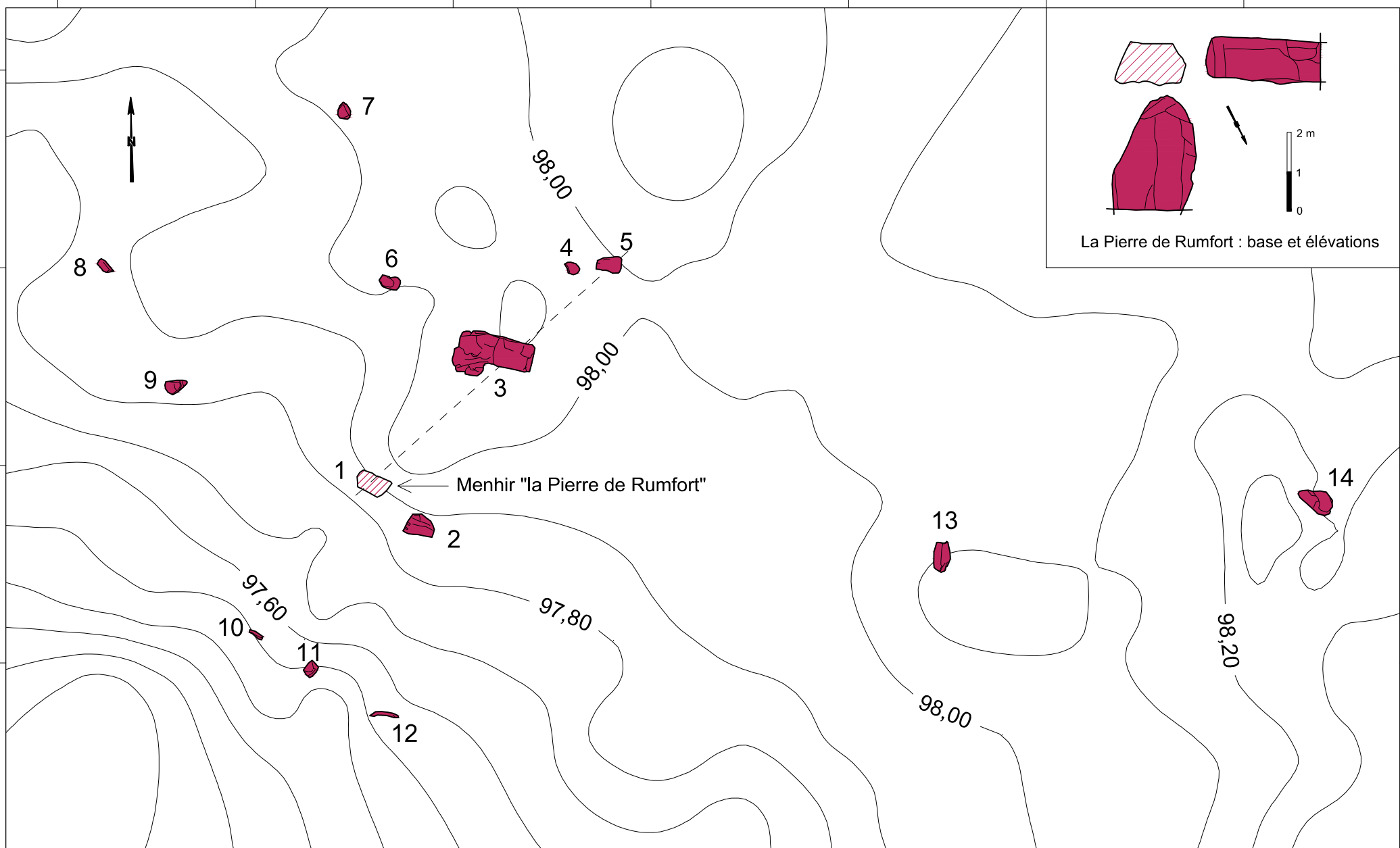
cadastre.gouv.fr






-  Bloc couché en schiste de Pont-Réan
-  Menhir "la Pierre de Rumfort"
-  Alignement ?

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Haute Parentière, forêt du Theil
 La Pierre de Rumfort et son environnement



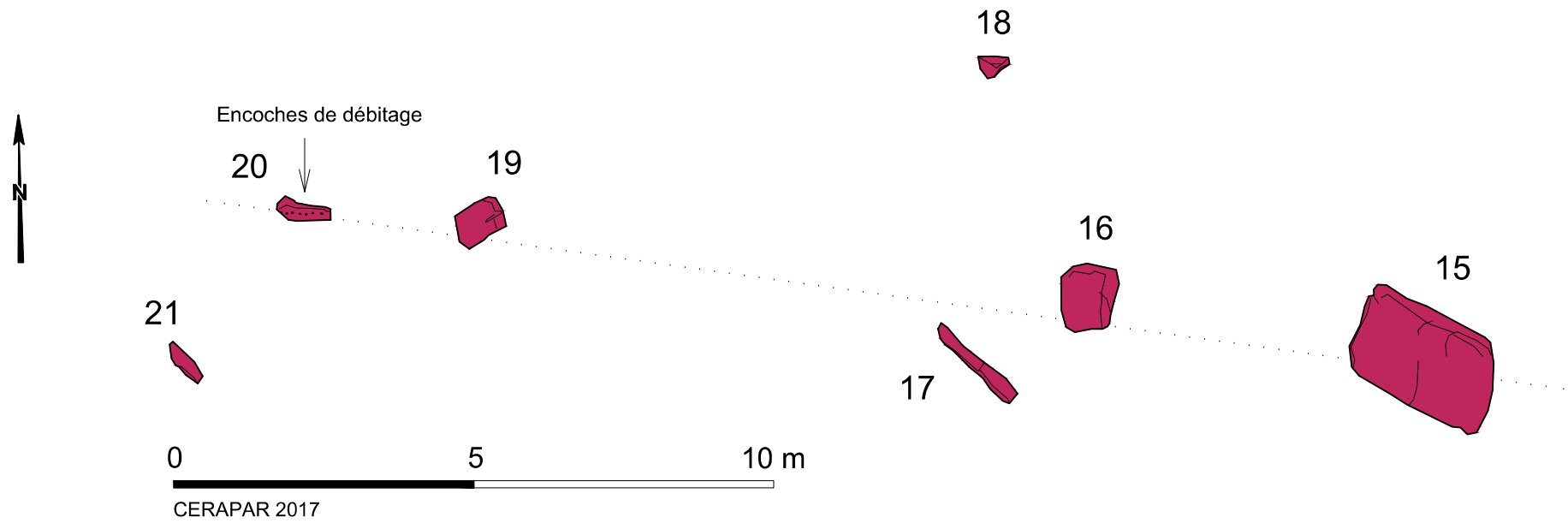
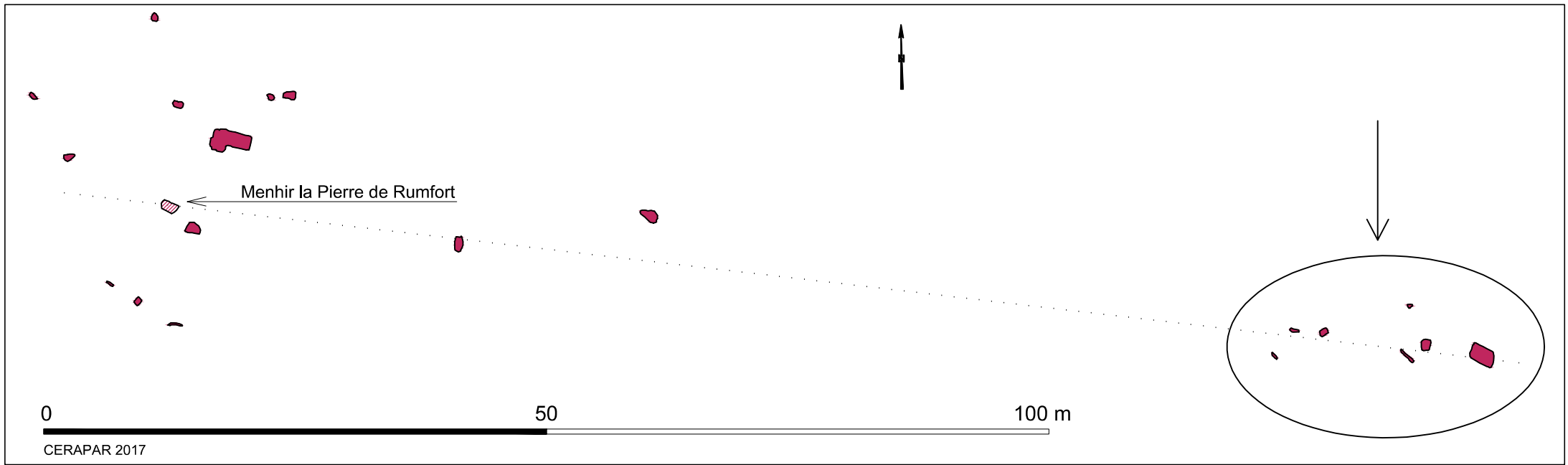
Equidistance des courbes : 0,10 m

98,00 Cote NGF en mètres (approchée)

 Bloc couché en schiste de Pont-Réan

 Alignement ?

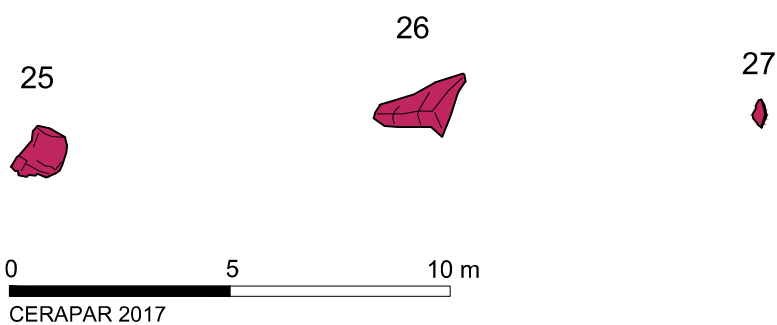
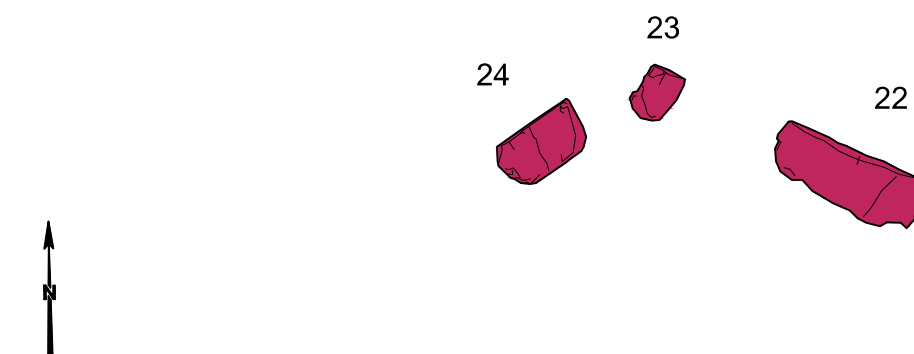
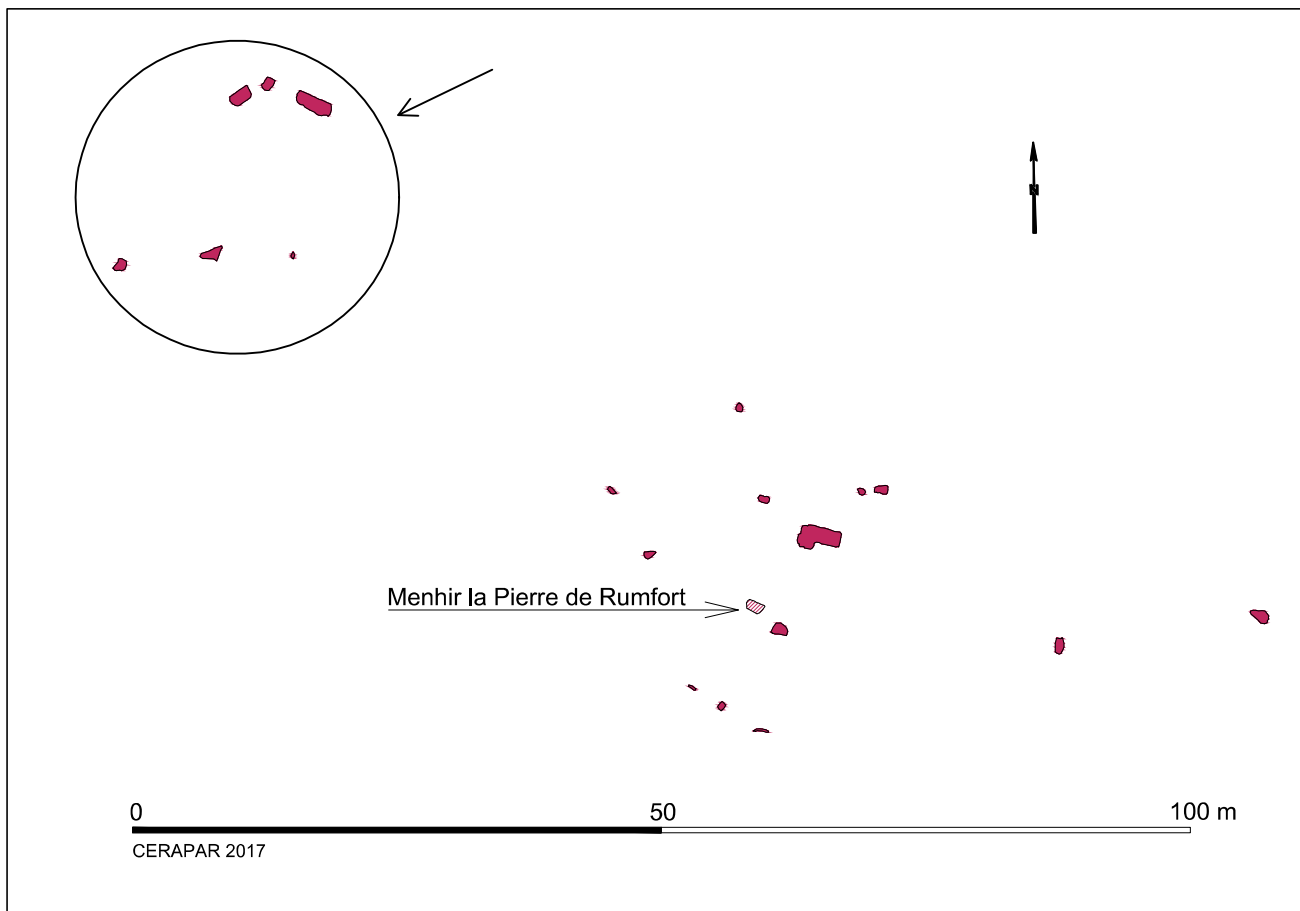
Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Haute Parentière, Forêt du Theil
 La Pierre de Rumfort
 Blocs dans l'environnement et topographie




Bloc en schiste de Pont-Réan

..... Alignement ?

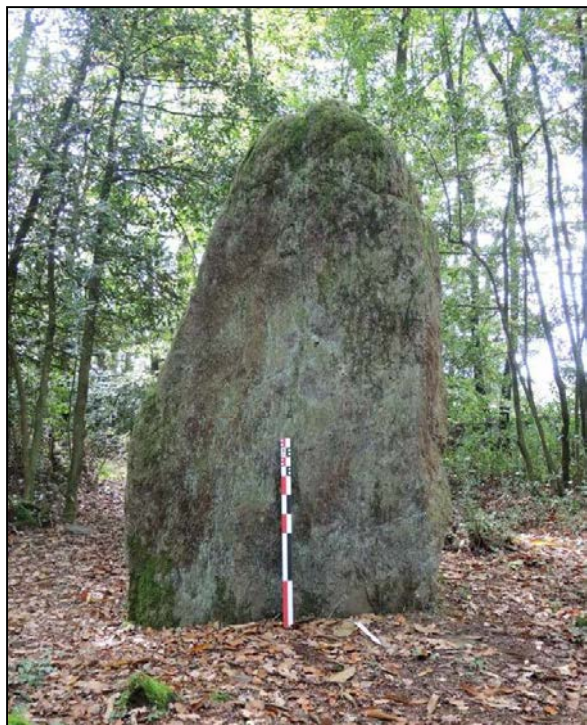
Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
la Haute Parentière, forêt du Theil
 Environnement est de la Pierre de Rumfort



 Bloc couché en schiste de Pont-Réan

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
la Haute Parentière, forêt du Theil
 Environnement nord-ouest de la Pierre de Rumfort

Le Theil-de-Bretagne - La Haute Parentière - Forêt du Theil - La Pierre de Rumfort



Vue nord



Vue est



Vue sud



Vue ouest

**Le Theil-de-Bretagne - La Haute Parentière - Forêt du Theil -
Environnement immédiat de la Pierre de Rumfort**



La Pierre de Rumfort (1) et le bloc 2 vue est



La Pierre de Rumfort (1) et les blocs 3, 4 et 5 vue nord



Bloc couché (3) au nord de la Pierre de Rumfort

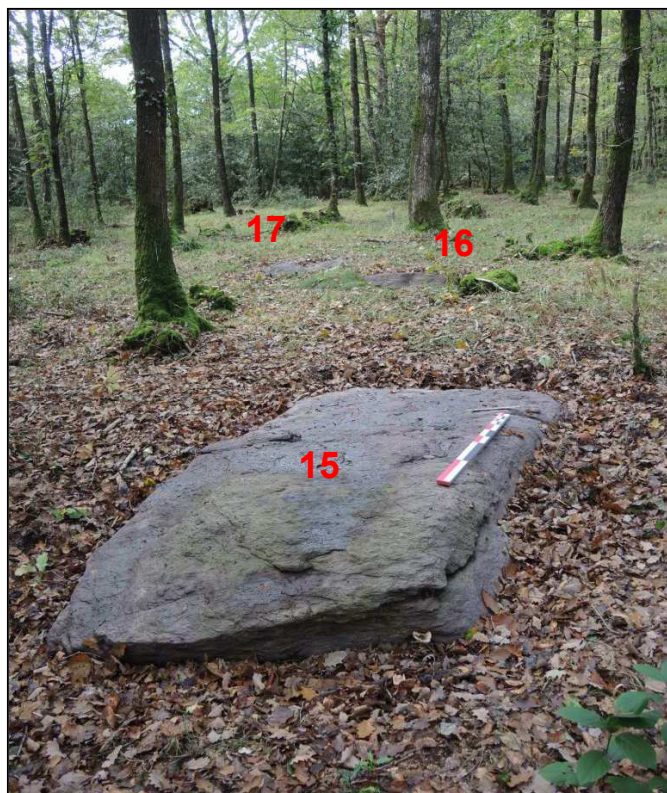


Bloc couché (13) à l'est de la Pierre de Rumfort



Bloc couché (14) à l'est de la Pierre de Rumfort

Le Theil-de-Bretagne - La Haute Parentière - Forêt du Theil
Blocs à l'est de la Pierre de Rumfort



Blocs 15, 16 et 17 vue est



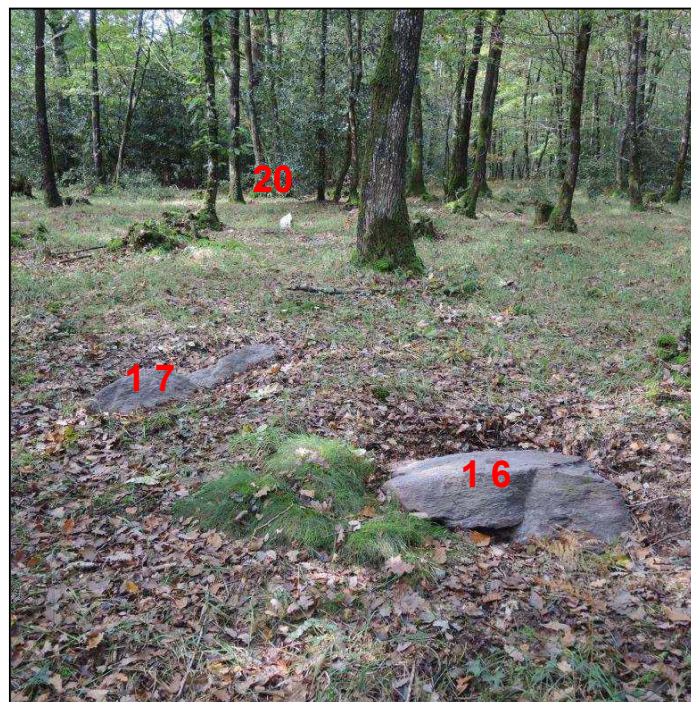
Bloc 15 vue sud



Bloc 17



Bloc 20 avec ses encoches de débitage



Blocs 16, 17 et 20 vue est

Le Theil-de-Bretagne - La Haute Parentière - Forêt du Theil
Blocs au nord-ouest de la Pierre de Rumfort



Blocs 22, 23 et 24 vue nord



Bloc 22 vue nord



Bloc 24 vue nord



Blocs 25 et 26



Bloc 25



Bloc 27

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X et Données complémentaires = X

Année de première mention = 2000

N° de l'EA = 35 333 0004

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *La Beucherie 1 (ou Bois-Briand)*

Lieu-dit de l'IGN : *La Beucherie, Forêt du Theil*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section Parcelles</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil, Bois de Chatellier</i>	<i>2017</i>	<i>D 8, 9, 10</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section Parcelle</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos</i>		Terre		7
<i>Commentaire sur les structures</i> Voir notice				

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			1
<i>Commentaire sur l'interprétation</i> Voir notice			

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminée	siècle :	date :
Période de fin : indéterminée	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

<i>Enceinte 1 : X du centroïde :</i>	<i>318.797</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.615</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>90</i>
<i>Enceinte 2 : X du centroïde :</i>	<i>318.848</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.603</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>91</i>
<i>Enceinte 3 : X du centroïde :</i>	<i>318.853</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.670</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>85</i>
<i>Enceinte 4 : X du centroïde :</i>	<i>318.730</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.635</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>87</i>
<i>Enceinte 5 : X du centroïde :</i>	<i>318.678</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.644</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>86</i>
<i>Enceinte 6 : X du centroïde :</i>	<i>318.666</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.562</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>96</i>
<i>Enceinte 7 : X du centroïde :</i>	<i>318.587</i>	<i>Y du centroïde :</i>	<i>2329.698</i>	<i>altitude en m:</i>	<i>83</i>

ÉTAT ACTUEL

Situation : X *plein air* Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	
<i>Versant orienté vers le nord-est</i>	<i>Limite colluvions holocène/sables et argiles du pliocène</i>	

Détruit : Partiellement

En élévation : Oui

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2000	Prospection aérienne	Gilles Leroux
2017	Prospection forestière	A. Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

	pages concernées
notice	
Rapport de prospection aérienne Gilles Leroux 2000	
BEZIER Paul - <i>Retranchements anciens et mottes dans la forêt du Theil (Ille-et-Vilaine)</i>	1-5
Bulletin et mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. XVIII, 1888	

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

Les enceintes de La Beucherie ou Bois-Briand

Le site est signalé dès 1886 par Paul Bézier. En 1888, il écrit un article de cinq pages, dans le tome 18 du bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, sur les retranchements anciens et mottes dans la forêt du Theil qu'il décrit en détail.

Il évoque la motte Robert à une petite distance du hameau de la Beucherie et un peu plus au nord, le système de retranchements ou levées de terre au lieu-dit le Bois Briand. Il décrit cet ensemble avec ses « quatre enceintes jumelées, deux supérieures séparées entre elles et deux inférieures, qui sont accostées et qu'elles dominent par un large et profond fossé. La plus importante et aussi la plus ancienne, selon nous, de ces enceintes, est sur le plan supérieur à l'ouest. C'est une plate-forme à peu près carrée, d'une soixantaine de mètres de côté, à angles très arrondis, et qu'entoure comme une torche, un gros bourrelet de terre légèrement entr'ouvert au sud. Elle est plus élevée que sa jumelle, dont la forme est plus nettement carrée et le rempart moins puissant ».

« Des deux enceintes inférieures, l'une, celle de l'ouest est un carré long de 50 mètres sur 30 à 40 mètres ; l'autre est à cinq côtés dont deux forment un angle avancé avec l'étang. Le fossé qui sépare les deux étages de retranchements se prolonge à l'ouest et entoure en demi-lune, en remontant au sud, la plate-forme principale ». L'enceinte inférieure à l'ouest (3 bis) n'est plus visible aujourd'hui.

Ces descriptions sont complétées de deux plans : un plan général positionnant les différentes structures en terre dans la forêt du Theil et son environnement (fig.1) un plan des retranchements du Bois Briand et de la Motte Robert (fig.2). Il émet une hypothèse de caractérisation et de datation en parlant de *castrum* romain pour l'enceinte principale du Bois-Briand avec une extension au Moyen Âge par les trois autres levées. Quant à la destination de ces enceintes, « d'abord exclusivement militaires vers la fin de l'occupation romaine elles ont pu devenir communales puis simplement privées ».

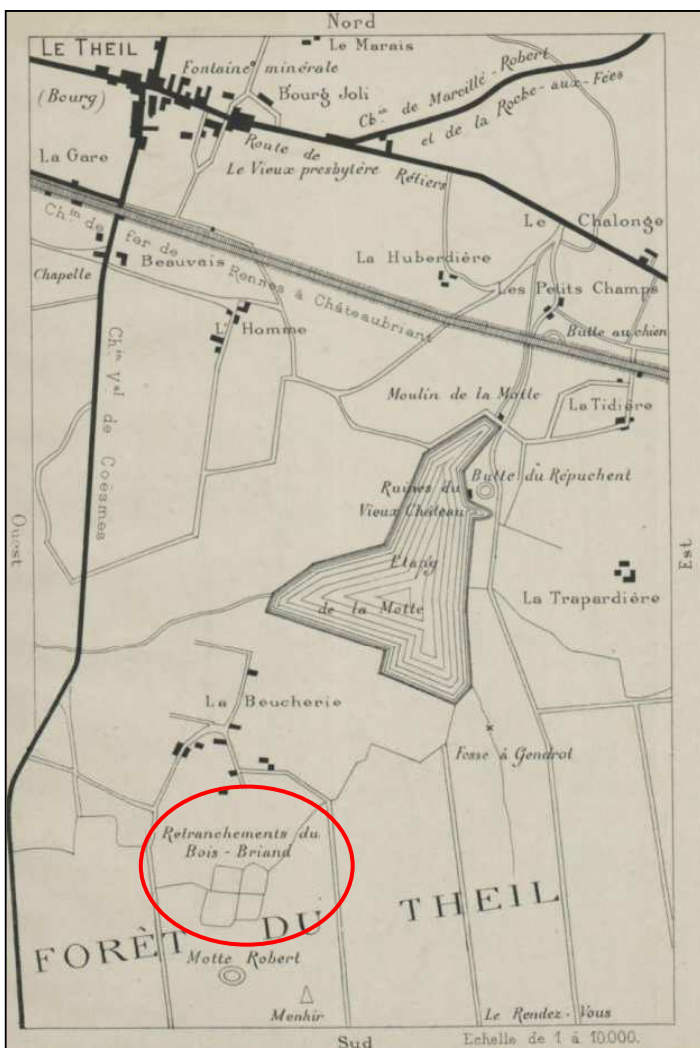


Fig. 1 : Les sites en terre dans la forêt du Theil et son environnement

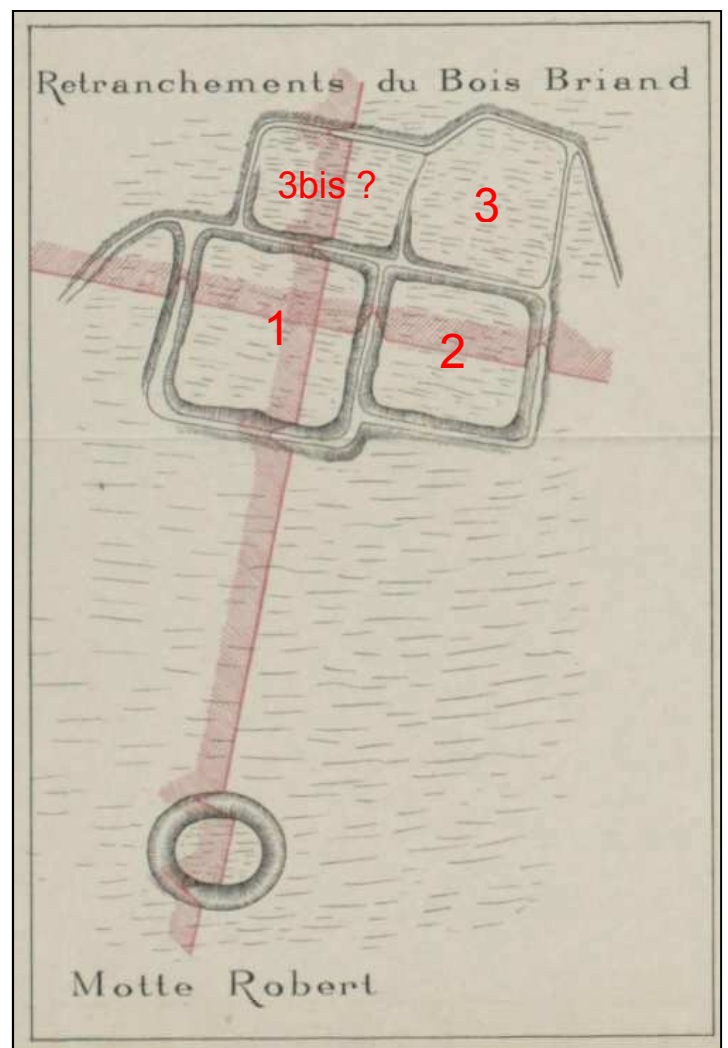


Fig. 2 : Les retranchements du Bois-Briand et la motte Robert

De par son importance et son entrée peu commune, **l'enceinte 1** de la Beucherie, située sur une légère pente descendante vers le nord à une altitude moyenne de 90 m NGF, est différente des autres enceintes du massif forestier. Bien que les talus aient été très perturbés par les terriers de blaireaux, elle reste très massive. De forme globalement quadrangulaire avec des angles sud arrondis, elle a surface intérieure actuelle de 2500 m² sans doute inférieure à celle d'origine du fait de l'érosion des terres. Elle se caractérise par d'importants talus qui peuvent atteindre 10 m de largeur à leur base avec un différentiel fond du fossé haut du talus qui culmine à plus de 5 mètres à l'angle nord-ouest. Les fossés, extérieurs aux talus, ont une largeur à l'ouverture qui varie de 5 à 7 m environ. Ses talus mesurent respectivement 55 m au nord, 60 m à l'ouest, 50 m au sud et 60 m à l'est, quant aux fossés leur longueur atteint 68 m au nord, 72 m à l'ouest, 60 m au sud et 77 m à l'est. Il n'a pas été détecté d'anomalies topographiques à l'intérieur de l'enceinte, il faut toutefois remarquer une surface plane de 350 m² environ dans sa partie nord-ouest.

Son entrée, située au nord, est protégée par un talus semi circulaire et un fossé incomplets. Comparable aux barbicanes des châteaux, cette protection peut s'apparenter au système d'entrée des *castrum* romains (*clavicula*). A l'opposé de l'entrée nord, une ouverture a été aménagée dans le talus sud, elle semble récente et liée à l'exploitation de la parcelle.

L'enceinte 2, quadrangulaire, est particulière puisqu'elle s'appuie sur le fossé est de l'enceinte 1. Cette structure, d'une surface intérieure utile de 1200 m², ne possède que trois côtés avec des talus qui mesurent respectivement 36 m au nord, 30 m au sud et 31 m à l'est. Le fossé nord, relativement important, puisque sa profondeur maximum atteint 2,50 m, est extérieur à l'enceinte, tandis que les fossés est et sud sont intérieurs et peu importants. Les talus comme les fossés ont une largeur de 4 m environ. L'entrée de cette enceinte, d'une largeur de 4 m, se trouve au sud-ouest et jouxte le fossé de l'enceinte 1. Chose curieuse, le fossé nord déborde un peu vers l'est, signe du début de construction d'une autre structure inachevée ?

L'enceinte 3, située au nord de l'enceinte 2, a été amputée de deux côtés. Probablement quadrangulaire à l'origine, elle devait avoir une surface intérieure de 1200 m² au minimum. Elle a des fossés intérieurs et ses talus mesurent 34 m au sud et 42 m à l'ouest. Le différentiel entre le fond du fossé et le haut du talus atteint 1,30 m au maximum. Les talus ont une largeur à la base de 4 m environ et l'ouverture des fossés est de 2,50 m environ. L'entrée n'a pas été décelée.

Au nord de l'enceinte 1 une quatrième structure (3 bis) en terre était indiquée sur les plans anciens (Bézier 1888), elle n'est plus perceptible aujourd'hui, seul un ancien chemin creux (fossé ?) fait office de limite entre la forêt et les terres agricoles au nord.

L'enceinte 4, de forme trapézoïdale, s'appuie sur le fossé ouest de l'enceinte 1. Sa surface est modeste puisqu'elle ne dépasse pas les 250 m². Le fossé nord, extérieur, est important car le différentiel de hauteur fond de fossé / haut de talus atteint 2 m 50. Le fossé sud est situé à l'intérieur de l'enceinte tandis celui du côté oriental est commun avec l'enceinte 1 sur 20 m environ. La longueur des talus est de 18 m pour le nord, 15 m pour l'ouest et 23 m pour le sud. Une entrée est discernable au sud-ouest. Le plan de 1888 indiquait un fossé entourant « en demi-lune » l'enceinte 1, il semble qu'il s'agit du fossé de l'enceinte 4, celle-ci n'aurait pas été repérée à l'époque.

L'enceinte 5, se raccorde à l'enceinte 4. Sa forme supposée est quadrangulaire pour une surface qui devait dépasser les 10 000 m². Deux beaux talus subsistent, celui du sud mesure 75 m avec un petit fossé intérieur et l'autre, qui se dirige vers le nord est incomplet mais a encore une longueur subsistante de 160 m. Le fossé extérieur de ce dernier, d'une profondeur qui dépasse le mètre a été réutilisé en chemin. L'espace agricole est venu amputer une grande partie de cette très possible enceinte.

L'enceinte 6, quadrangulaire, toujours implantée sur le même versant sud-nord, est importante de par sa surface utile qui atteint les 3000 m². Ses talus ont une longueur de 50 m pour le nord, 58 m pour l'ouest et le sud et 64 m pour l'est. Il n'y a pas d'anomalie à l'intérieur des talus, mais, comme pour l'enceinte 1, une surface plane de 300 m² est bien

perceptible dans sa partie nord-ouest. L'entrée se trouve sur le côté est. La hauteur des talus est modeste avec un différentiel bas de fossé / haut de talus qui ne dépasse pas 0,70 m. La largeur à l'ouverture des fossés, situés à l'extérieur, est en moyenne de 2,50 m et les talus ont une base d'environ 4,50 m.

Dans sa partie sud-ouest, les reliefs de la base d'une loge de charbonnier sont visibles. Cette loge, comme celles rencontrées à plusieurs reprises dans la forêt, est de forme rectangulaire avec des dimensions standards de 5 m par 4 m avec une ouverture au sud.

Dans le prolongement de son côté nord un talus très érodé, mais bien visible, se dirige vers l'ouest. Il se poursuit sur 180 m pour s'interrompre avant un petit ruisseau orienté nord-sud. Sa largeur est estimée à 8 m en moyenne pour une hauteur qui ne dépasse pas 0,80 m.

L'enceinte 7 jouxte le talus ouest de la supposée enceinte 5. Elle a une forme trapézoïdale et son orientation est légèrement différente des autres structures. Ses fossés sont extérieurs au talus au nord et au nord-est mais intérieurs au sud-est. Son côté ouest est incomplet avec un relief très modeste pour sa partie encore en place, d'ailleurs on ne distingue pas le fossé. Toujours en pente descendante vers le nord, l'enceinte a une superficie intérieure d'environ 1300 m². Comme pour les enceintes 1 et 6, le relevé topographique montre la présence d'une surface plane de 200 m² à l'intérieur côté nord.

Les talus mesurent respectivement 34 m au nord, 30 m à l'ouest, 40 m au sud et 25 m à l'est. Au nord, il existe un fort dénivelé entre le bas du fossé et le haut du talus nord (2 m). La largeur des fossés à l'ouverture est de 2,50 m et les talus ont une base d'environ 4 m. Une entrée de 2 m de largeur est bien nette au nord-est de l'enceinte. La création d'un chemin postérieur, qui coupe l'enceinte du nord au sud, a créé une brèche dans le talus sud.

L'implantation

Les enceintes ont été installées à une altitude qui varie de 80 à 100 m, majorité sur une légère pente évitant ainsi le plateau dominant du massif forestier ou le fond de vallée. Cela exclut une fonction militaire sauf peut-être pour l'enceinte 1 du fait de son importance. Le groupe de la Beucherie est curieusement implanté sur un versant nord peut-être pour se rapprocher du point d'eau essentiel au fonctionnement des structures (étang, ruisseau, source).

Formes et superficie

Les formes sont toujours des quadrilatères irréguliers à côtés inégaux, avec des côtés le plus souvent rectilignes. Certaines enceintes sont incomplètes, ou inachevées, partiellement détruites ou volontairement ouvertes. Sur le site nous constatons des aménagements complexes avec une enceinte principale (1) et deux accolées de part et d'autre (2 et 4) avec un fossé commun. L'enceinte 4 et la supposée 5 sont jointes avec un talus commun. Les autres (3, 6 et 7), très proches, n'ont pas de liens directs. Nous n'avons pas d'enclos emboîtés.

Les surfaces sont très variables avec deux catégories : une petite autour de 200 m² et des moyennes dans une fourchette de 1 200 à 3 000 m², la possible enceinte 5 est hors norme puisqu'elle dépasserait l'hectare.

Contrairement au milieu ouvert, un tel groupement d'enceintes n'est pas courant en milieu forestier. Citons toutefois, en forêt de Liffré les groupes de Dézerseul et des Sept chemins avec respectivement six enceintes chacun.

Les talus fossés

D'une manière générale les fossés sont extérieurs aux talus mais sur le site, on les retrouve, pour certains côtés seulement, à l'intérieur des enceintes (2, 5, 7). Le différentiel bas du fossé haut de talus est d'une manière générale assez constant avec des cotes de 0,60 m à 1 m. Une particularité pour trois enceintes (2, 4, 7) c'est d'avoir, en bas de pente des dénivelés plus importants avec 2 m voire 2,50 m, le fossé aurait peut-être été utilisé en chemin creux. L'enceinte 1 se distingue largement des autres avec ces énormes talus et fossés profonds puisque le différentiel atteint ici les 5 m. Dans tous les cas, la forme des talus très érodés et les fossés partiellement comblés confirment l'ancienneté des structures.

Traces d'occupation

Dans plusieurs enceintes (1, 6, 7) les parties en bas des pentes sont presque horizontales. Ceci est peut-être lié à une accumulation naturelle de terre ou un aménagement particulier pour implanter des structures. A l'intérieur des enceintes, il n'a pas été repéré de reliefs compatibles avec des restes d'habitat. Signalons toutefois, à l'intérieur de l'enceinte 6, une occupation bien postérieure attestée par la présence de restes d'une loge de charbonnier. Lors des relevés, les observations au sol n'ont pas permis de découvrir le moindre mobilier céramique ou métallique.

Caractérisation et datation

Il est difficile de caractériser et dater ces structures. D'emblée on constate que sept enceintes sont regroupées sur une superficie de 5 ha environ. L'hypothèse d'une ferme gauloise d'importance, centre d'un grand domaine avec des enclos destinés à l'habitat, au pacage du bétail et aux cultures est crédible. Les opérations de fouilles menées dans un environnement proche (site des Bregeons sur la commune du Theil, Site des Jeuseries sur Retiers) ainsi que la densité d'enclos de cette période détectés en prospection aérienne plaident en ce sens.

Toutefois l'enceinte 1, de par son importance et son entrée caractéristique (*clavicula*), n'est pas incompatible avec une structure défensive comme l'indiquait Paul Bézier en 1888 en parlant de « *castrum romain* ».

Les relevés montrent que Les enceintes 1, 2, 4, 5 sont en connexion directe, mais rien ne dit qu'elles sont contemporaines. Il est possible que l'enceinte 1 ait été construite en premier dans un but défensif pour être réutilisée ensuite pour d'autres fonctions avec des extensions importantes. La proximité de la motte castrale de La Beucherie, à moins de 100 m au sud du groupe d'enceintes laisse supposer qu'une utilisation de ce dernier à l'époque médiévale est plus que probable. De plus, aucune trace de basse-cour en connexion avec la motte n'a été repérée. La position élevée de la motte sur le plateau dominant aurait été en quelque sorte le point de surveillance du groupe d'enceintes. Les différentes hypothèses évoquées laissent supposer une longue continuité d'occupation du site.

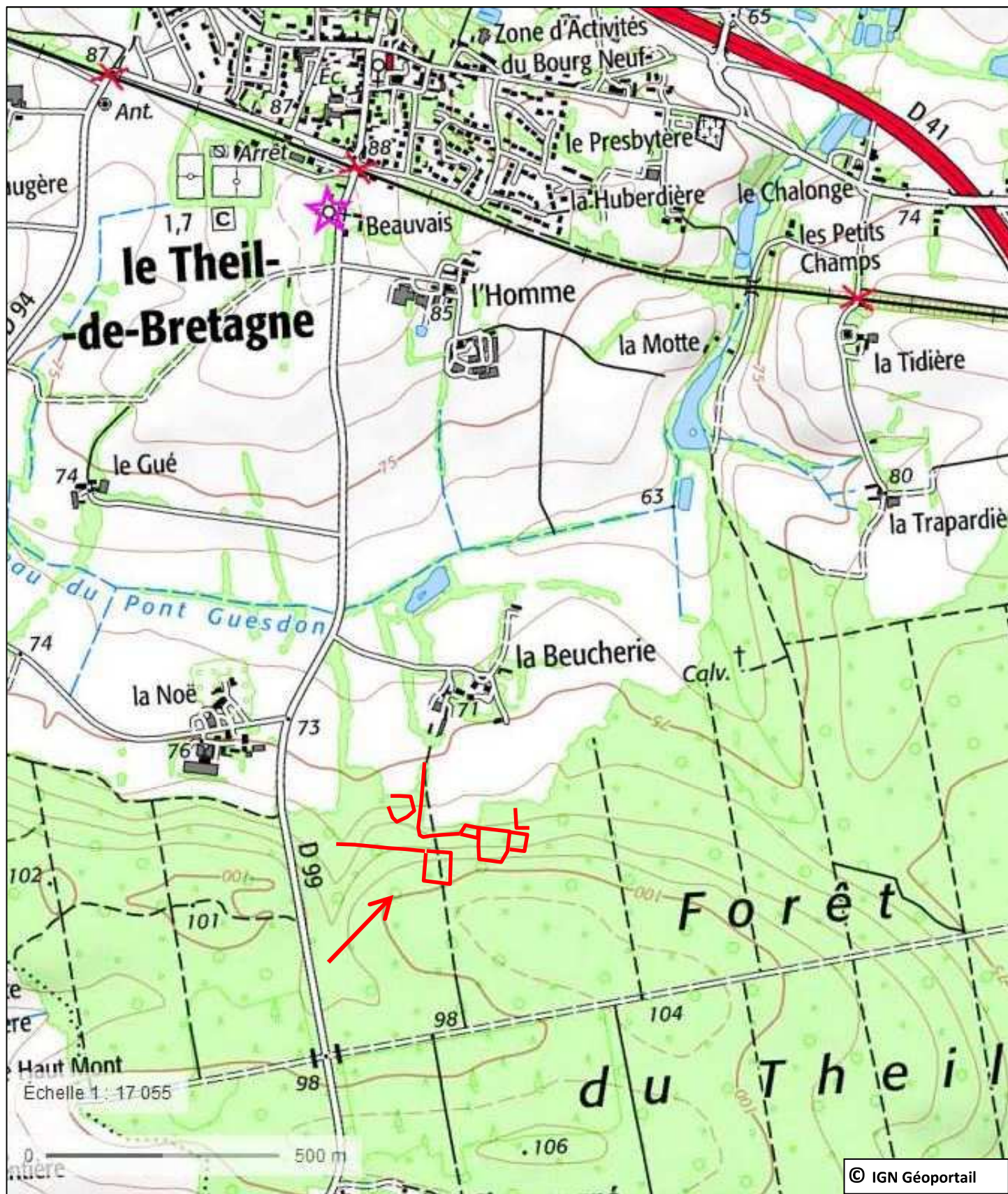
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : La Beucherie

N° d'EA : 35 333 004



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 14/12/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le Theil-de-Bretagne

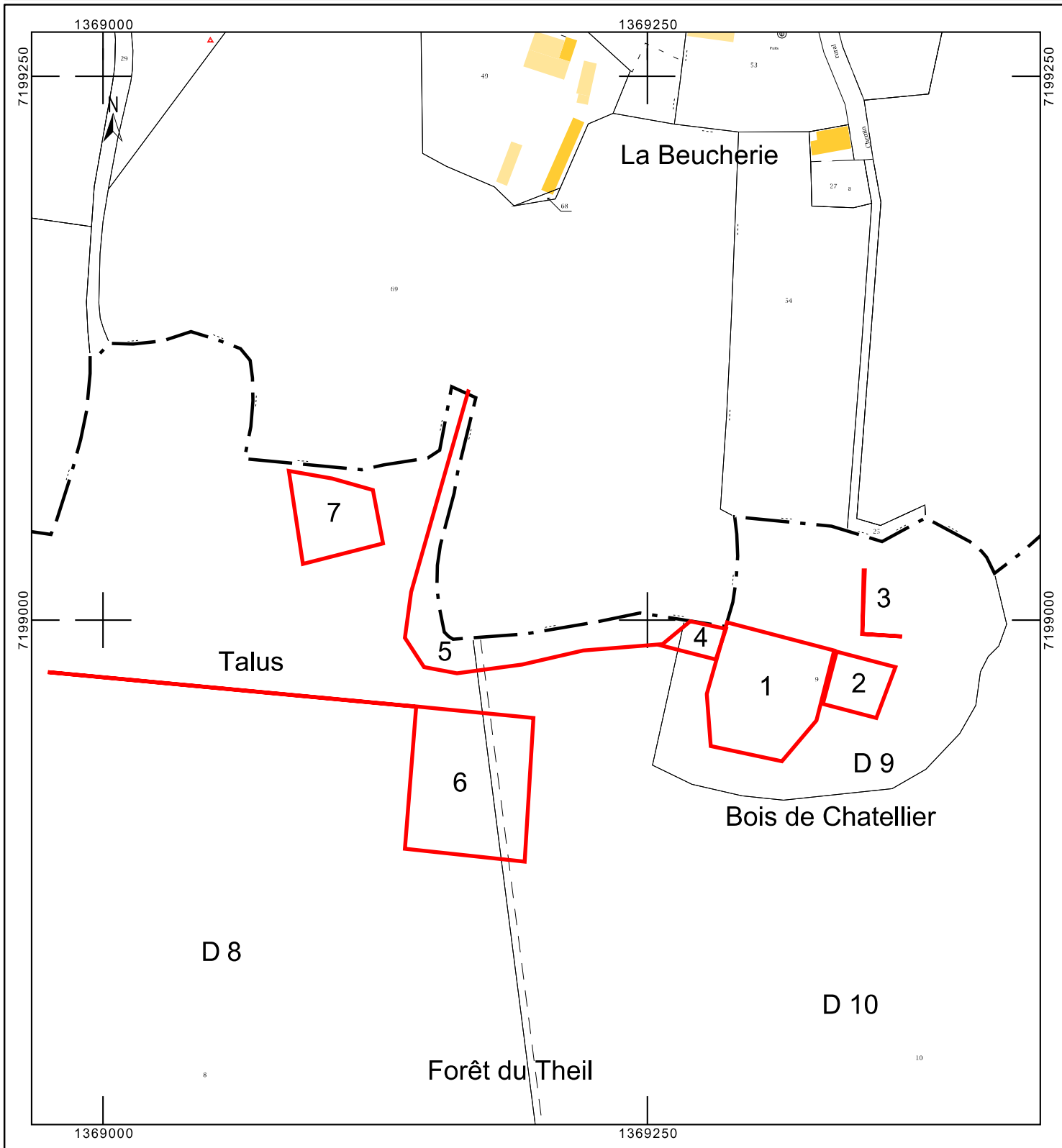
Adresse cadastrale : Forêt du Theil, Bois de Chatellier
Lieu-dit IGN : La Beucherie

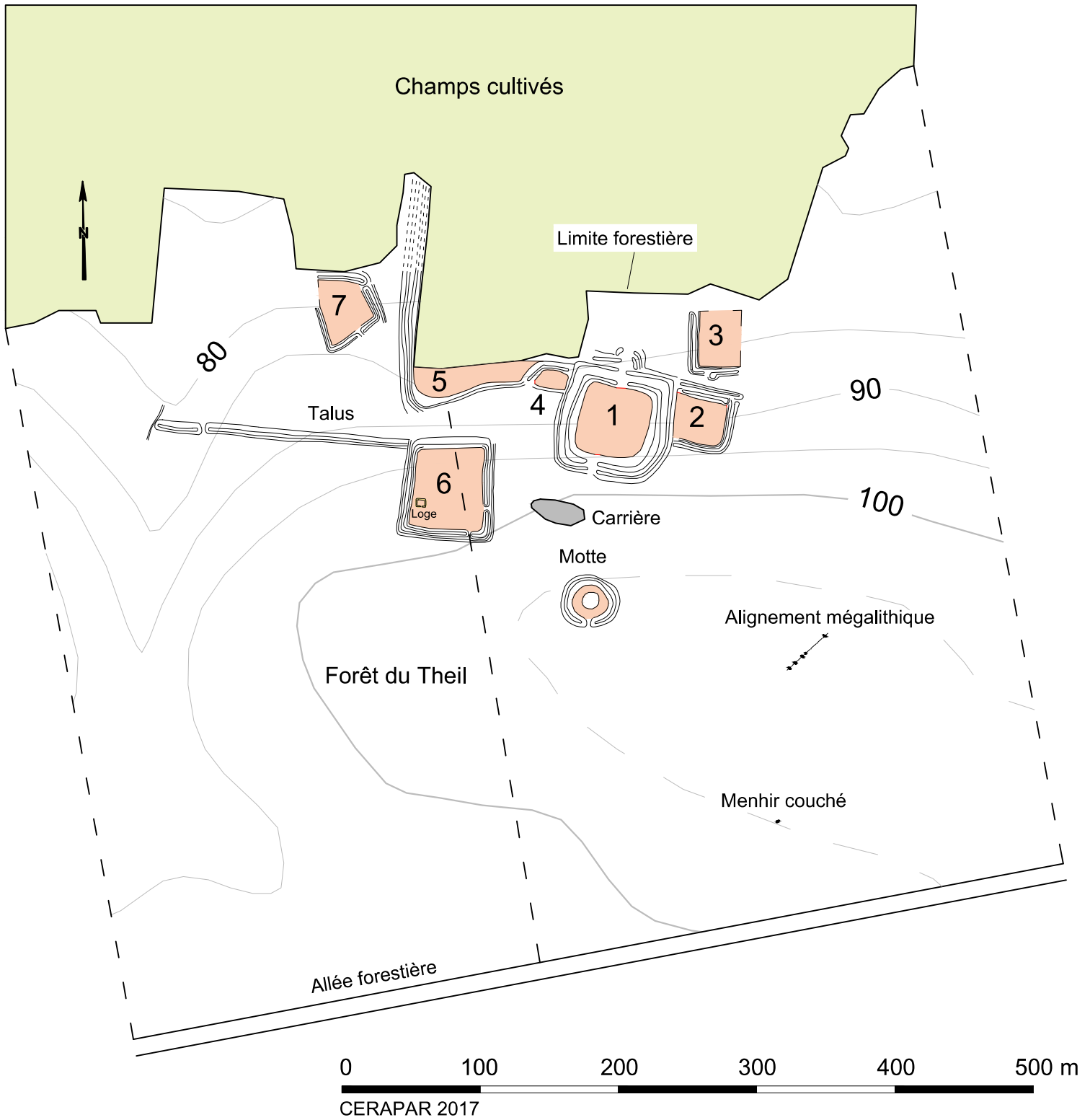
La Beucherie 1 Enceintes 1 à 7

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





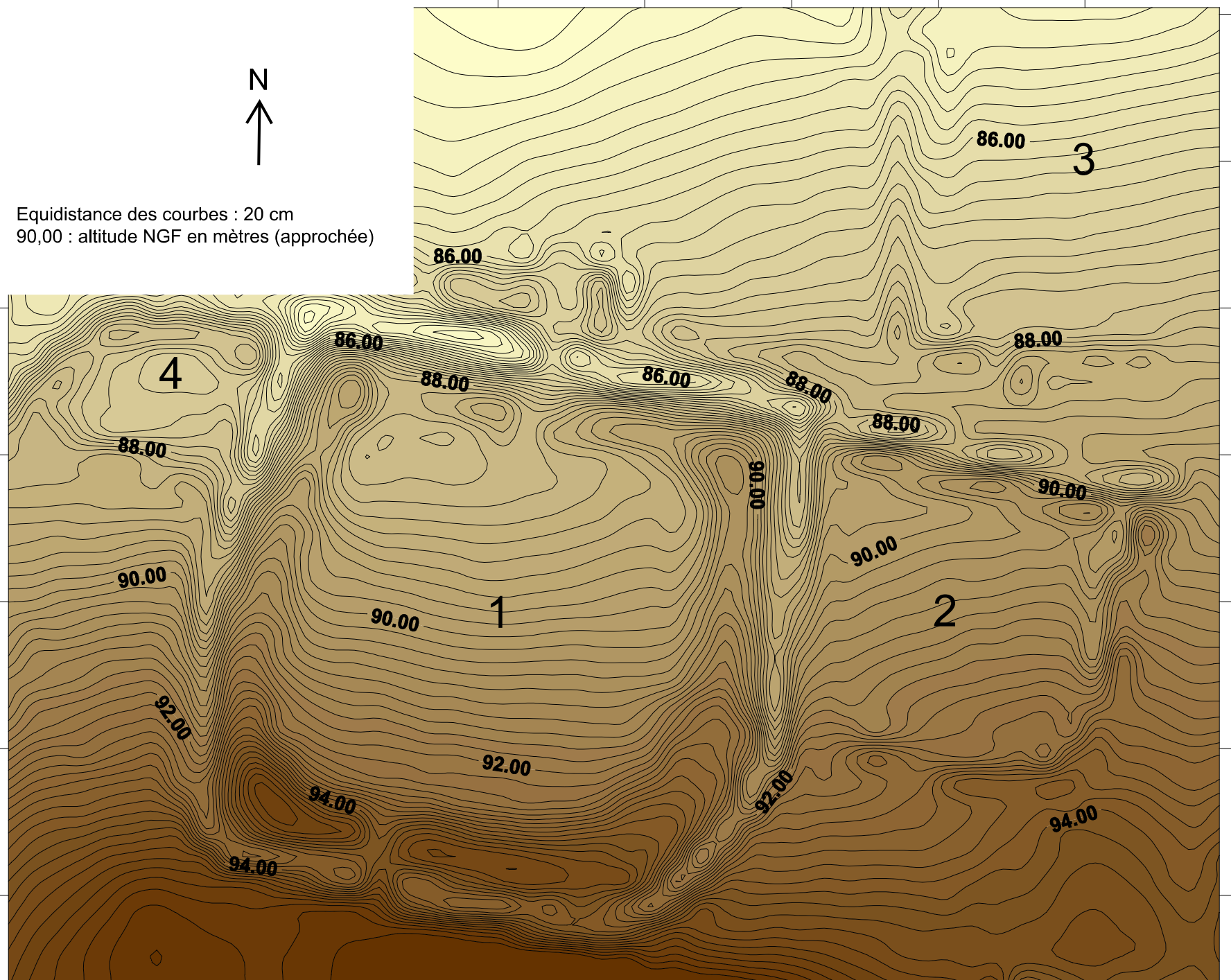
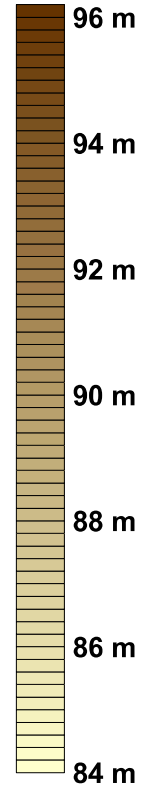
1 à 7 : enceintes

80 : altitude NGF en mètres

**Commune du Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)**
La Beucherie 1
Emplacement des sites

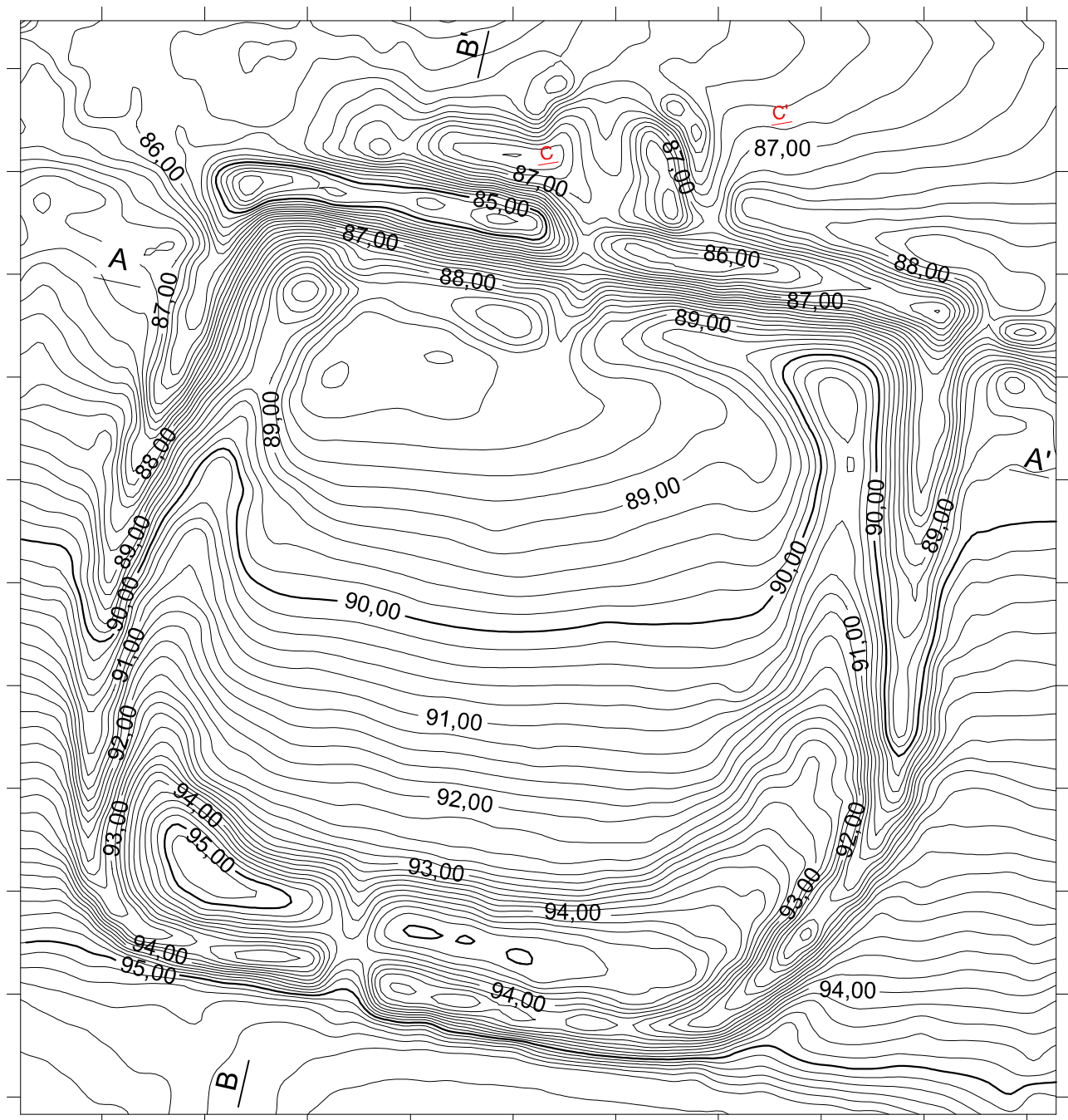


Equidistance des courbes : 20 cm
90,00 : altitude NGF en mètres (approchée)

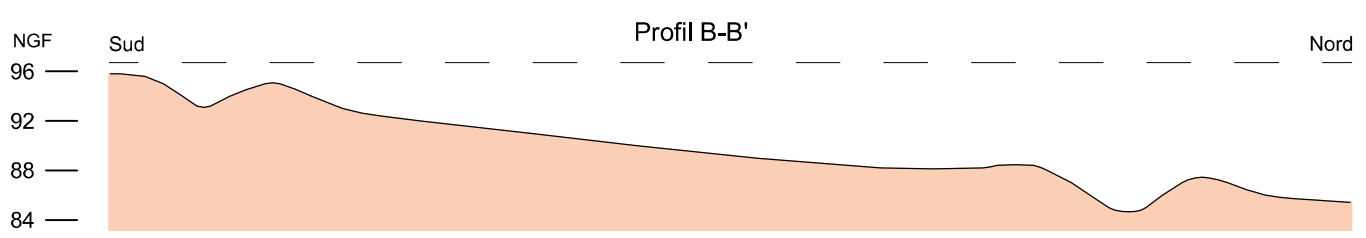
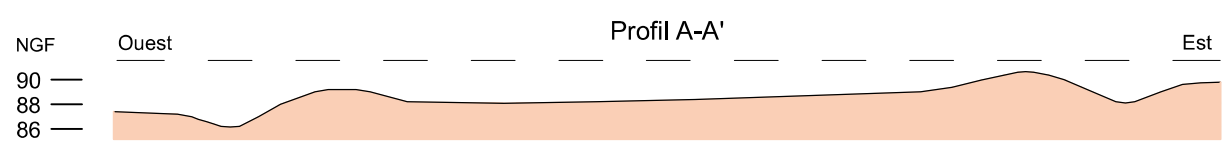
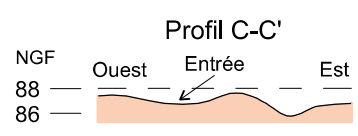


0 20 40 60 80 100 120 140 m

Le Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1
Enceinte 1 à 4
Plan topographique

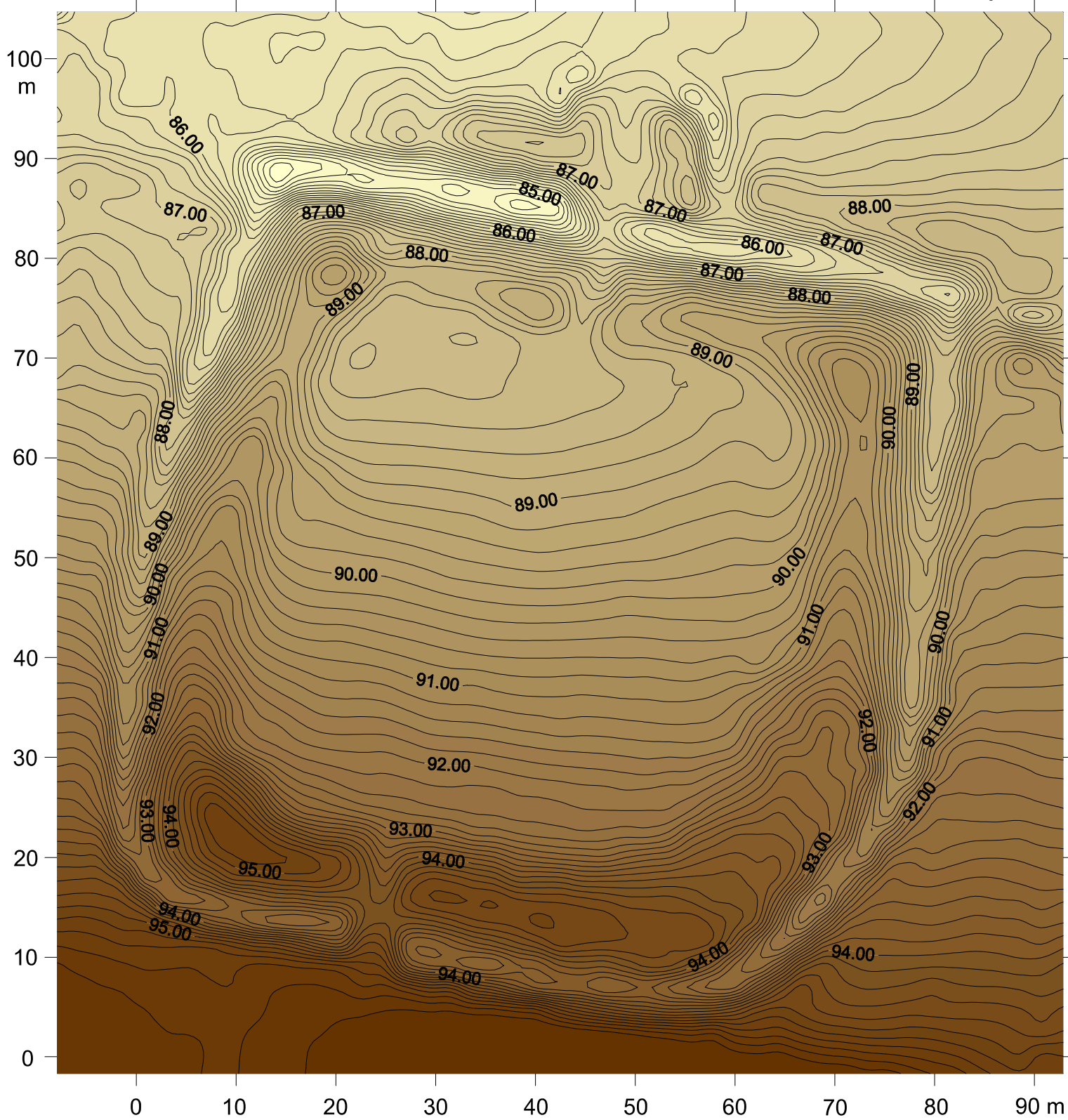


CERAPAR 2017



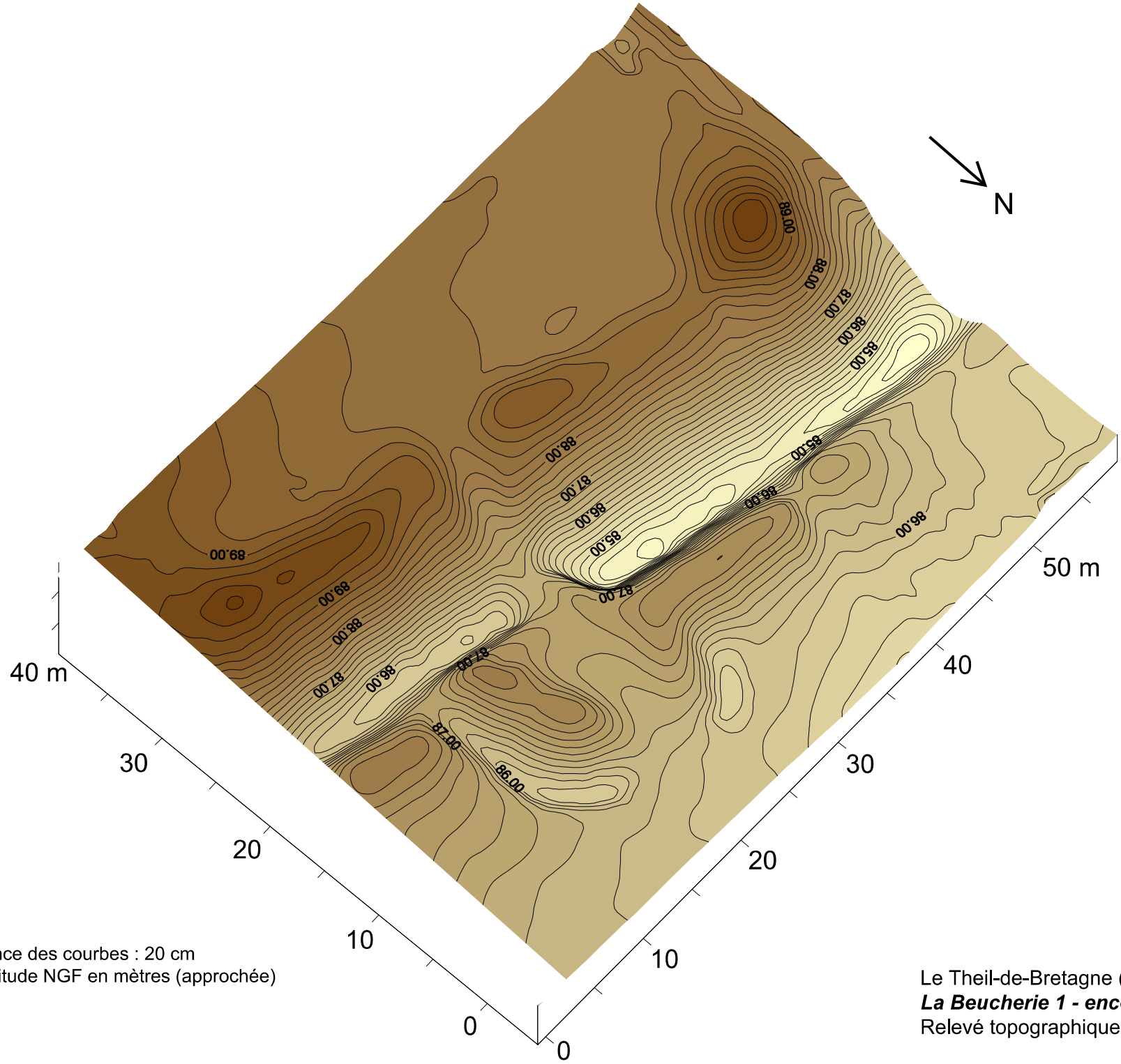
90 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 20 cm
 Surface intérieure utile (actuelle) : environ 2 500 m². Surface totale (fossés et talus compris) : environ 6 900 m²
 Longueur des talus : nord 55 m, est 60 m, sud 50 m, ouest 60 m
 Longueur des fossés : nord 68 m, est 77 m, sud 60 m, ouest 72 m
 Différentiel fond fossé haut talus : 5 m maxi
 Largeur talus : 6 à 10 m environ. Largeur fossés : 5 à 7 m environ

**Commune du Theil-de-Bretagne
 (Ille-et-Vilaine)**
 La Beucherie 1- Enceinte 1
 Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 20 cm
90.00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 1
Relevé topographique



Equidistance des courbes : 20 cm
88.00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - enceinte 1 - entrée nord
Relevé topographique

Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 - Enceinte 1 (1)

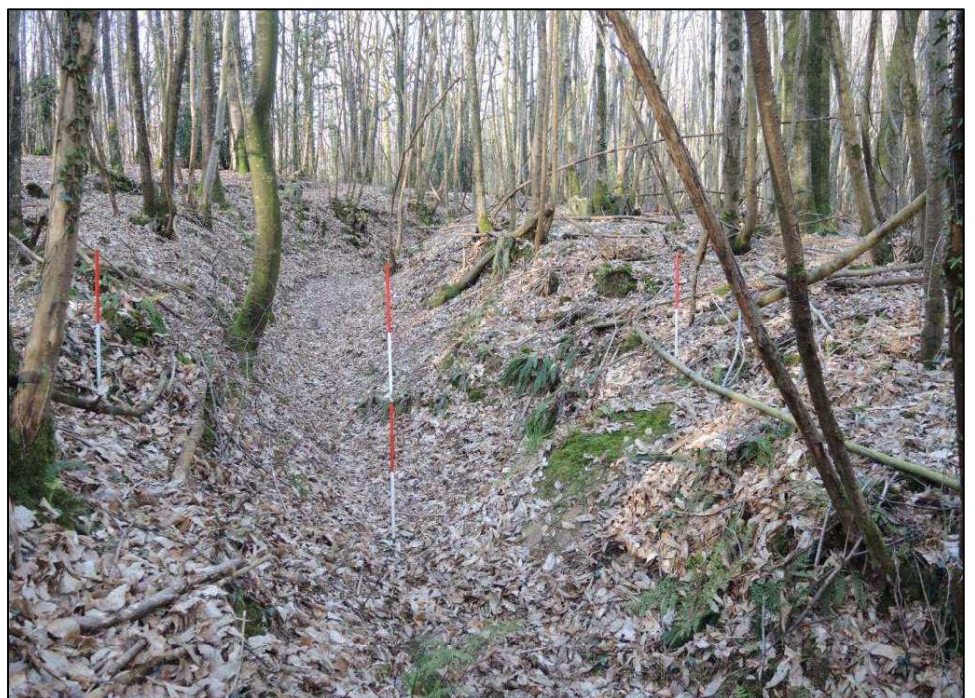
**Enceinte 1 dans l'ensemble
de la Beucherie
Cliché Gilles Leroux**



Fossé sud



Fossé est



Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 Enceinte 1 (2)

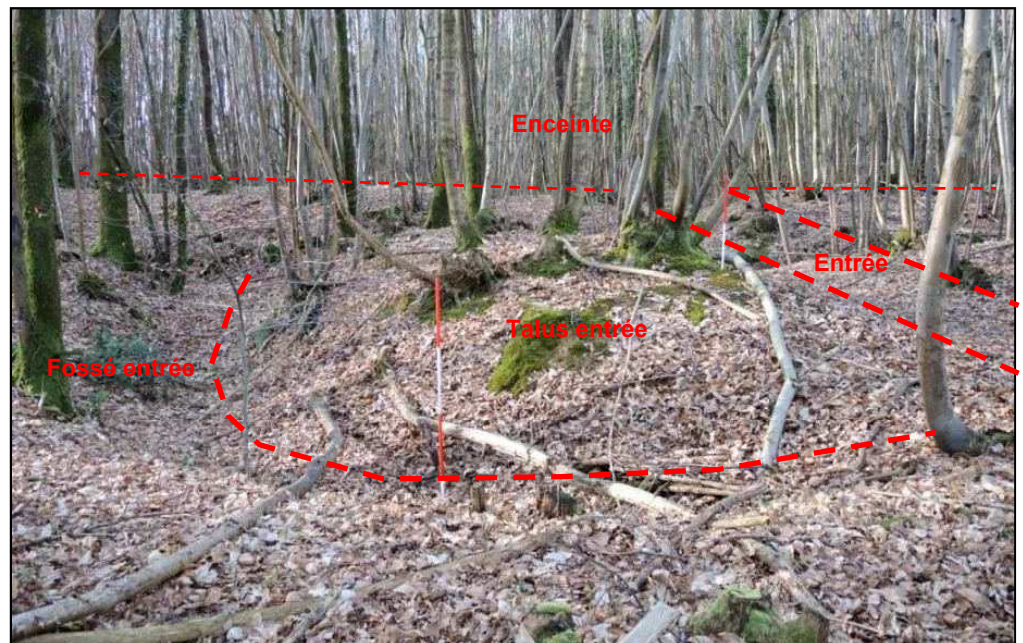
Fossé nord

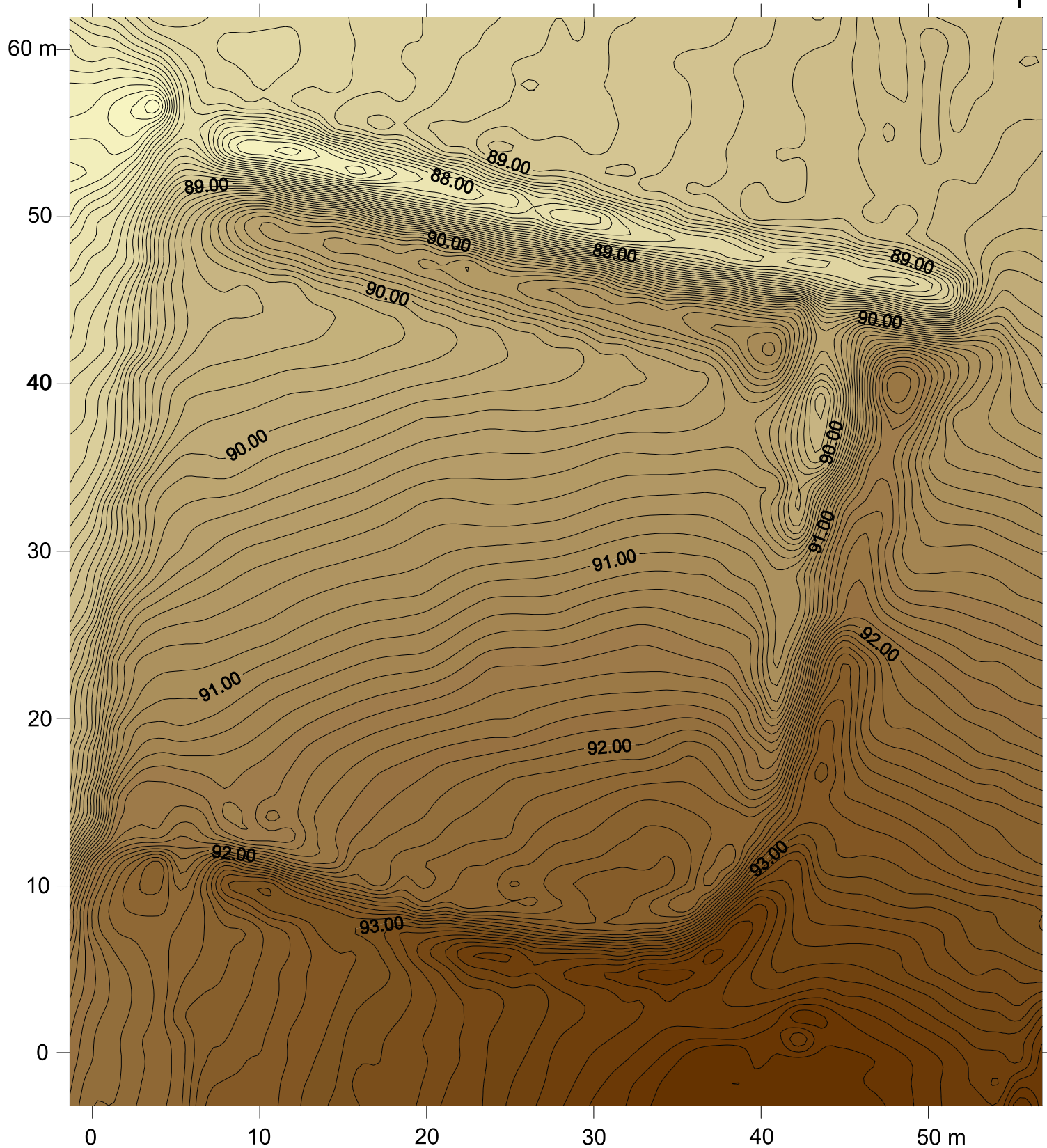


Fossé ouest



Système taluté de l'entrée nord





Equidistance des courbes : 10 cm
90.00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 2
Relevé topographique

Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 - Enceinte 2

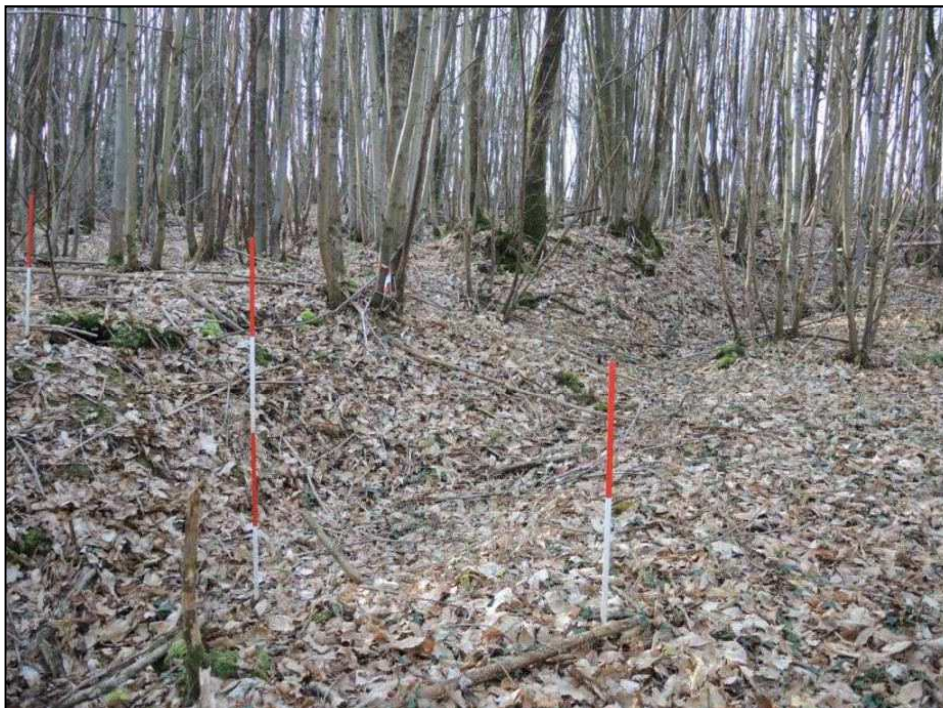
Enceinte 1 dans l'ensemble
de la Beucherie
Cliché Gilles Leroux



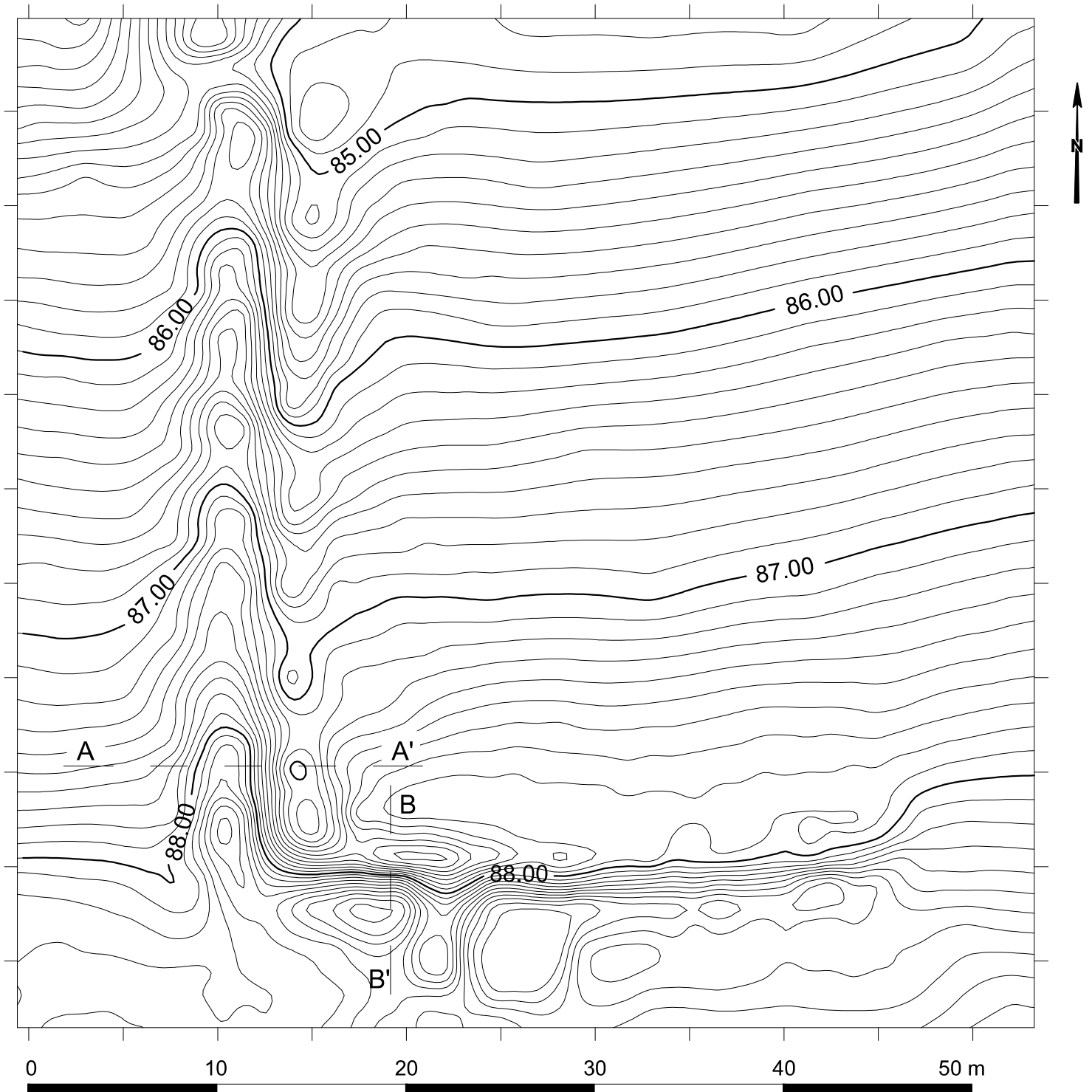
Fossé nord



Fossé et talus sud



Fossé et talus est



CERAPAR 2017

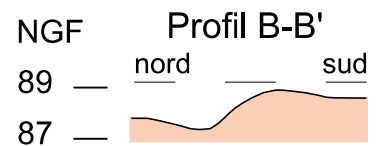
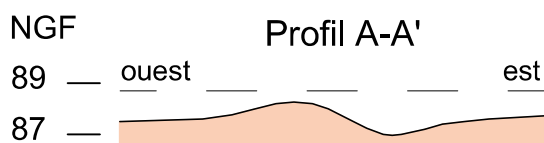
87 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 10 cm

Surface intérieure estimée : environ 1200 m².

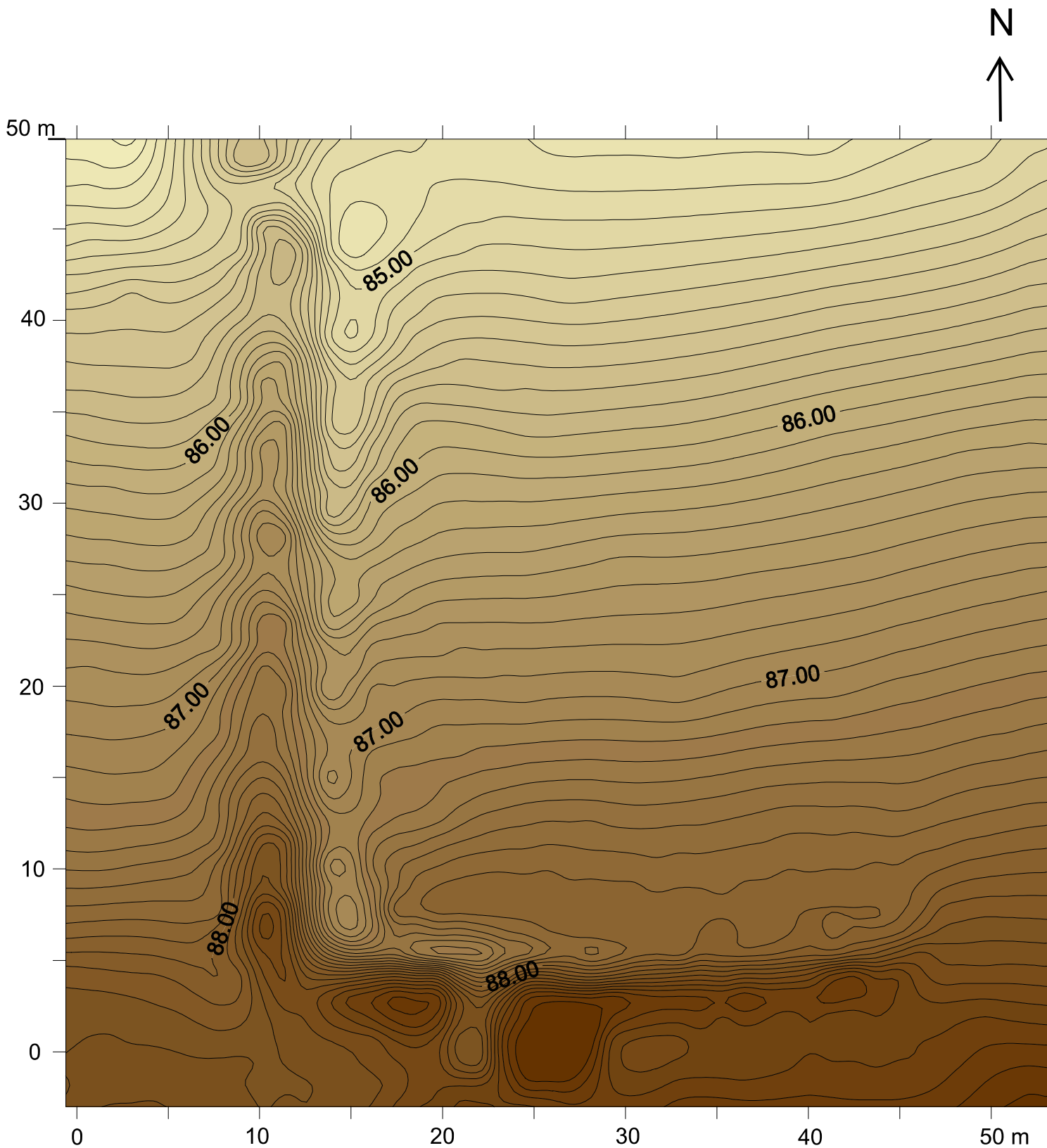
Longueur actuelle des talus : nord 34 m (incomplet), ouest 42 m (incomplet)

Différentiel fond fossé haut talus : 1,30 m maxi

Largeur talus : 4 m environ. Largeur fossés : 2,50 m environ

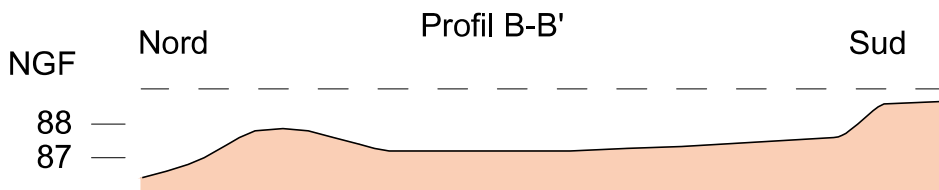
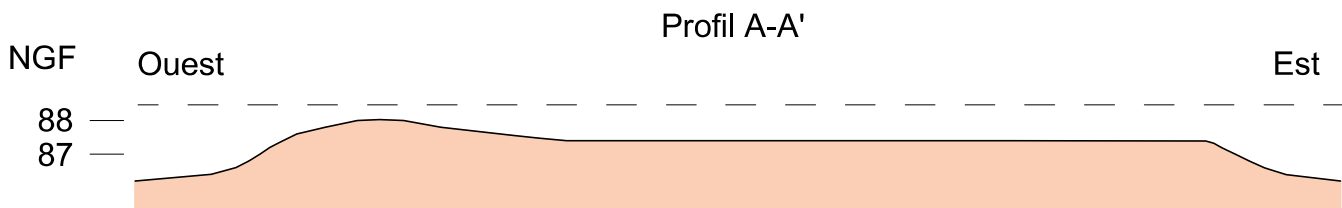
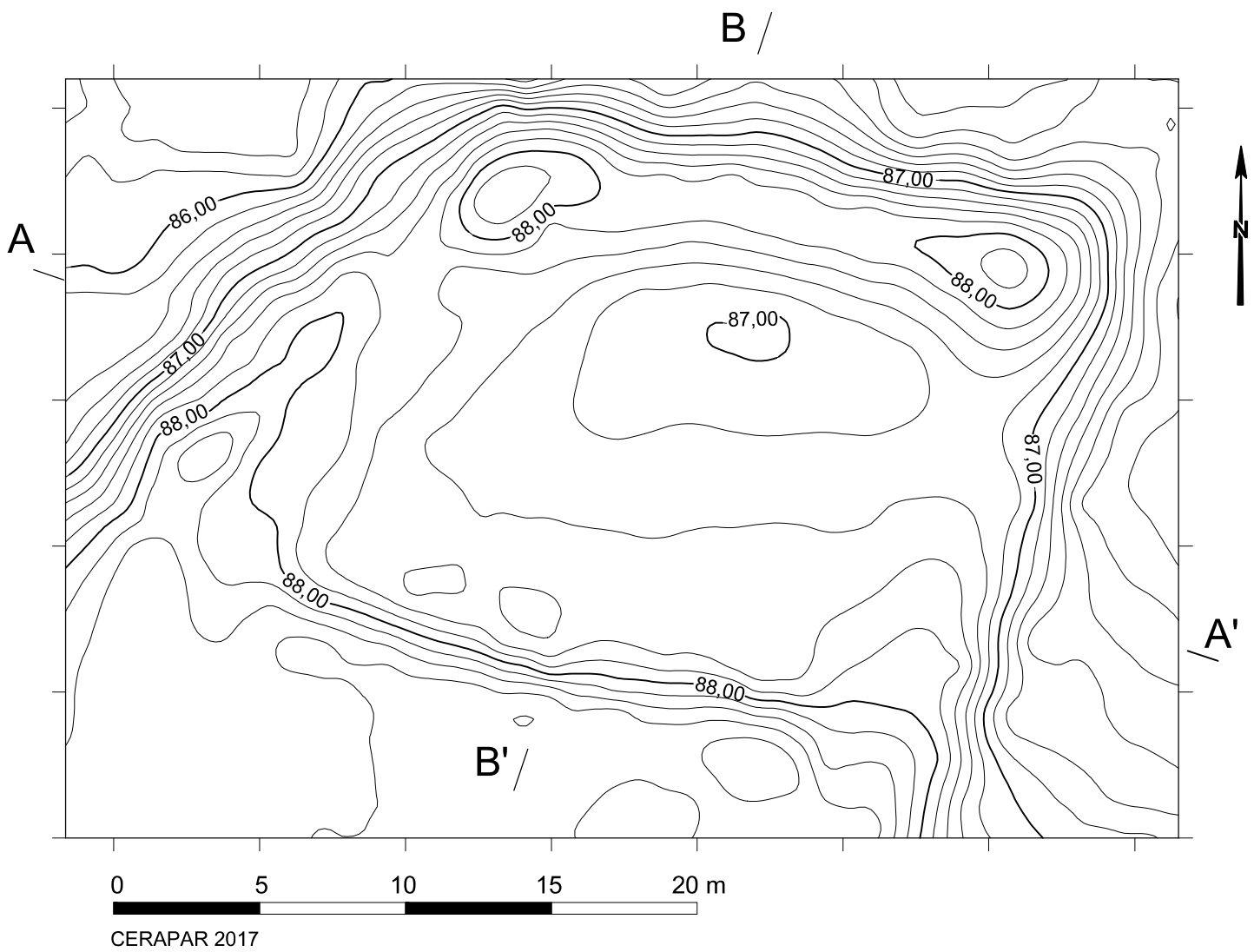


Commune du Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 3
 Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 10 cm
90.00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 3
Relevé topographique



90 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 20 cm

Surface intérieure utile : environ 250 m². Surface totale (fossés et talus compris) : environ 500 m²

Longueur des talus : nord 18 m, ouest 15 m, sud 23 m; fossé est (commun avec l'enceinte 1) : 20 m

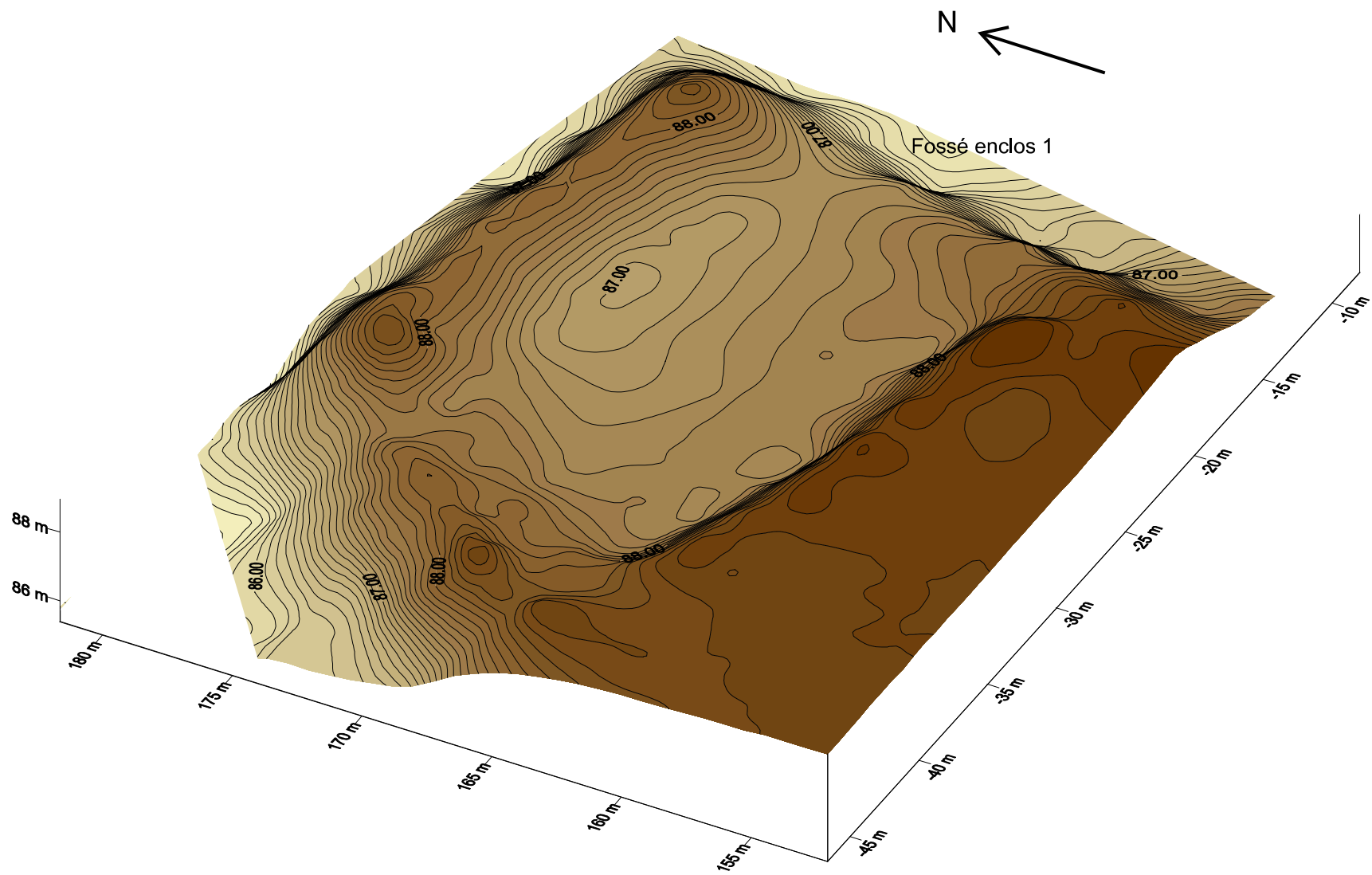
Différentiel fond fossé haut talus : 2,50 m maxi

Largeur talus : 4 m environ.
Largeur fossés : 4 m environ

**Commune du Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)**

La Beucherie 1 - Enceinte 4

Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 10 cm
 87,00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 4
 Vue 3D sud-est avec courbes de niveau

Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 - Enceinte 4

Fossé intérieur et talus sud

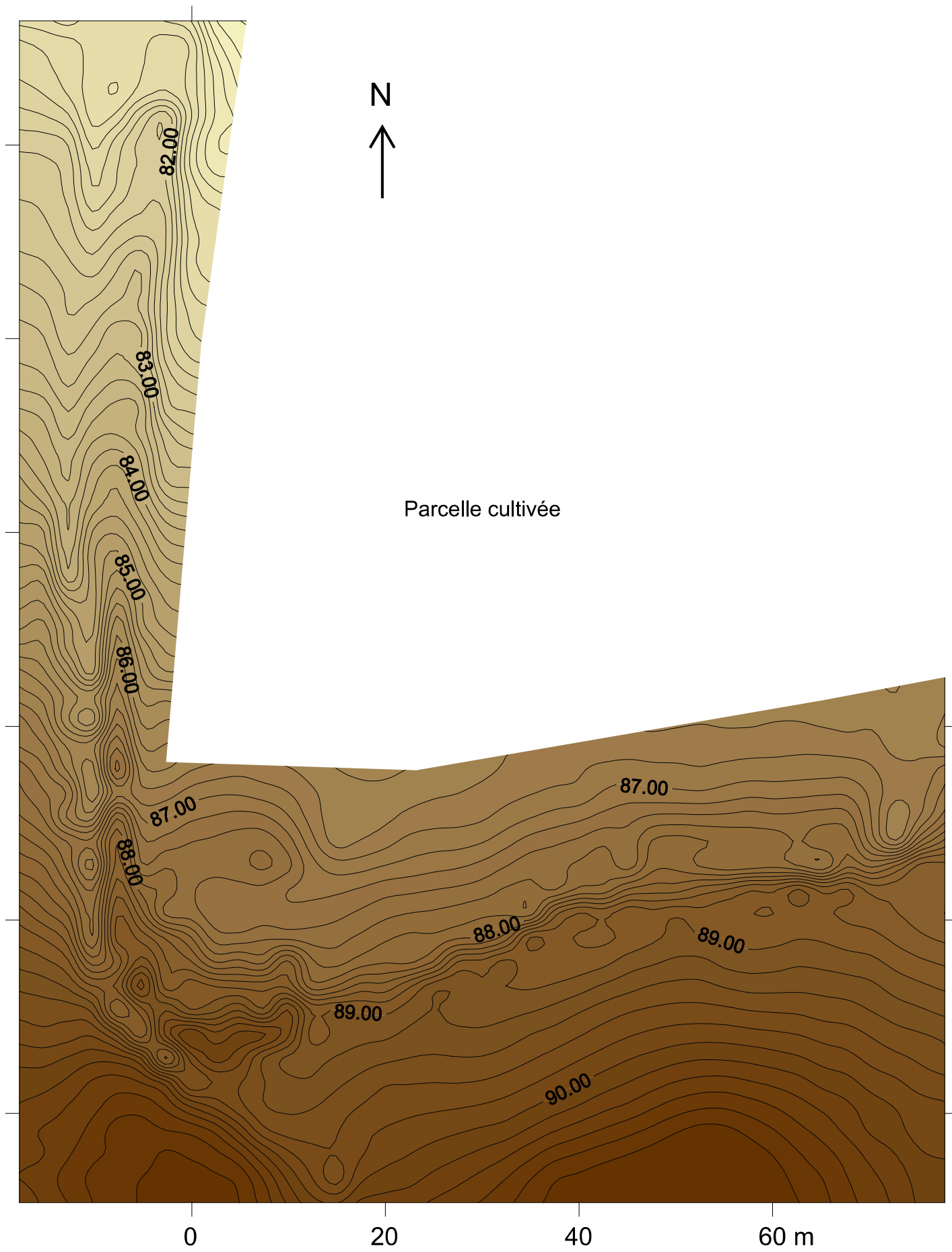


**Talus nord
et angle nord-ouest**



Talus nord





Equidistance des courbes : 20 cm
90.00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 5
Relevé topographique

Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 - Enceinte 5

Talus sud

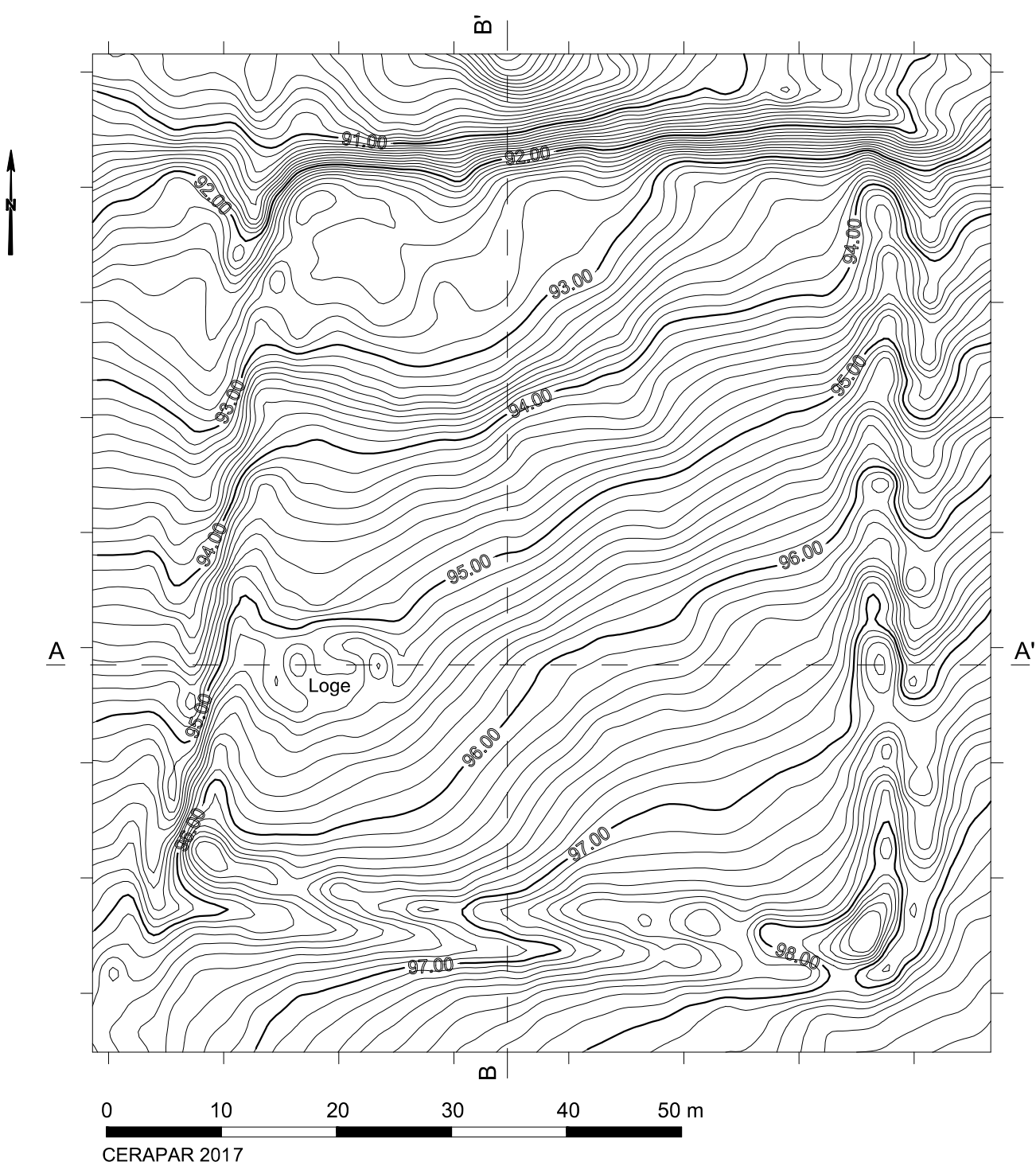


**Talus ouest et chemin
postérieur aménagé dans
le fossé**

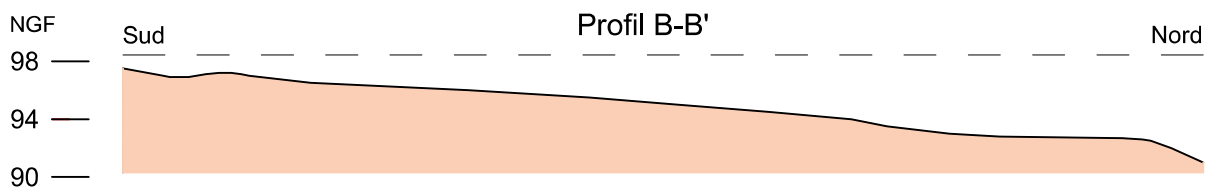
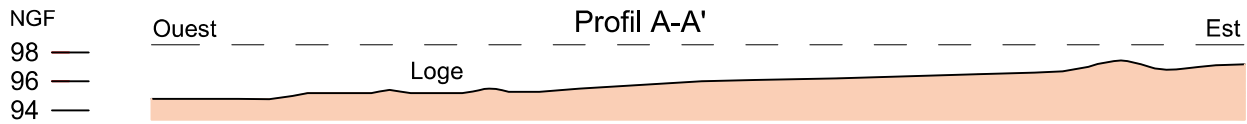


**Talus ouest vu de l'intérieur de
l'enceinte**



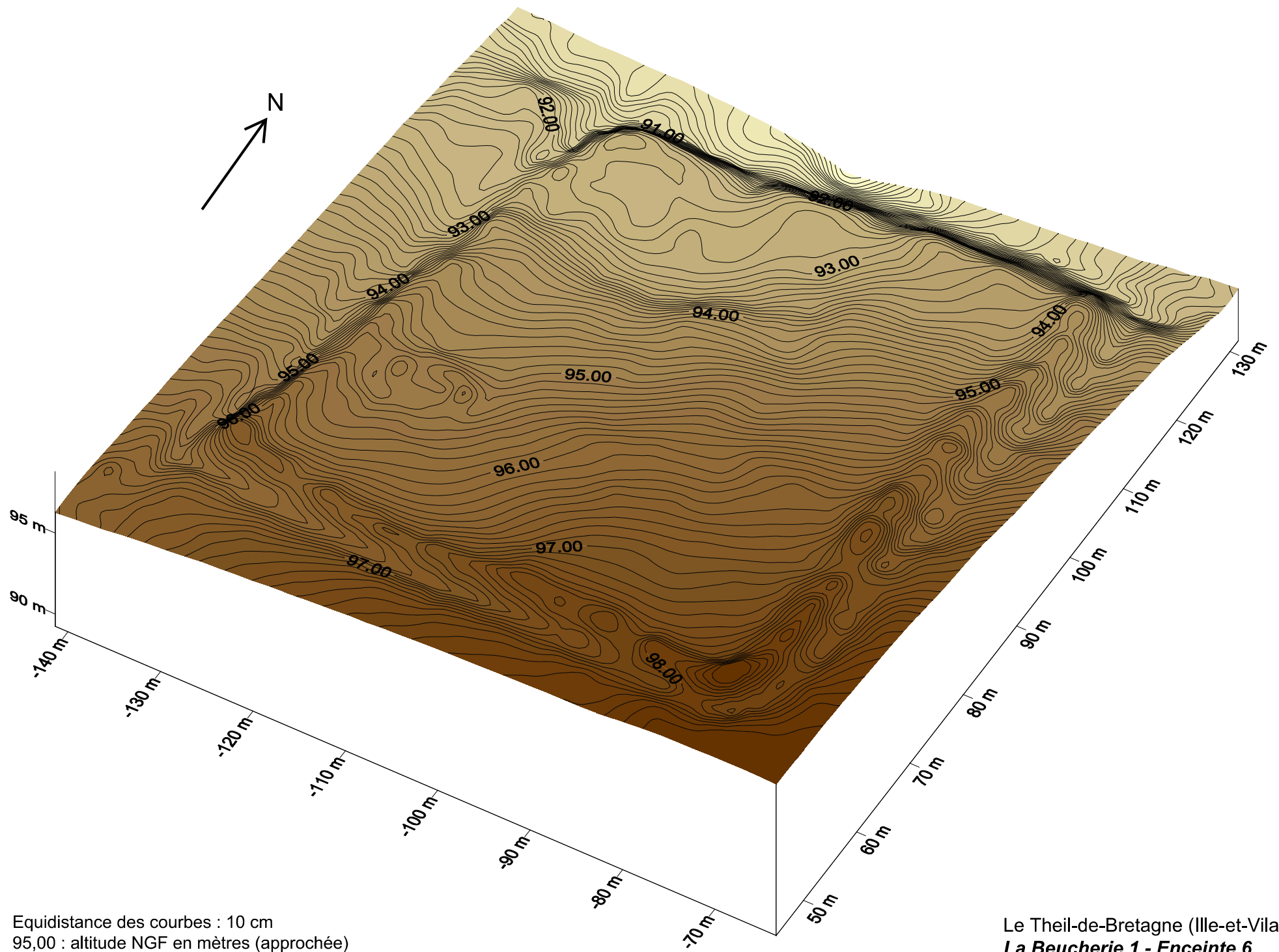


0 10 20 30 40 50 m
 CERAPAR 2017



95 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 10 cm
 Surface intérieure utile : environ 3000 m². Surface totale (fossés et talus compris) : environ 4800 m²
 Longueur des talus : nord 50 m, est 64 m, sud 58 m, ouest 58 m
 Longueur des fossés : nord 68 m, est 77 m, sud 60 m, ouest 72 m
 Différentiel fond fossé haut talus : 0,70 m maxi
 Largeur talus : 4,50 m environ. Largeur fossés : 2,50 m environ

**Commune du Theil-de-Bretagne
 (Ille-et-Vilaine)**
 La Beucherie 1 - Enceinte 6
 Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 10 m
95,00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 6
Vue 3D sud-est avec courbes de niveau

Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 - Enceinte 6

Talus et fossé est

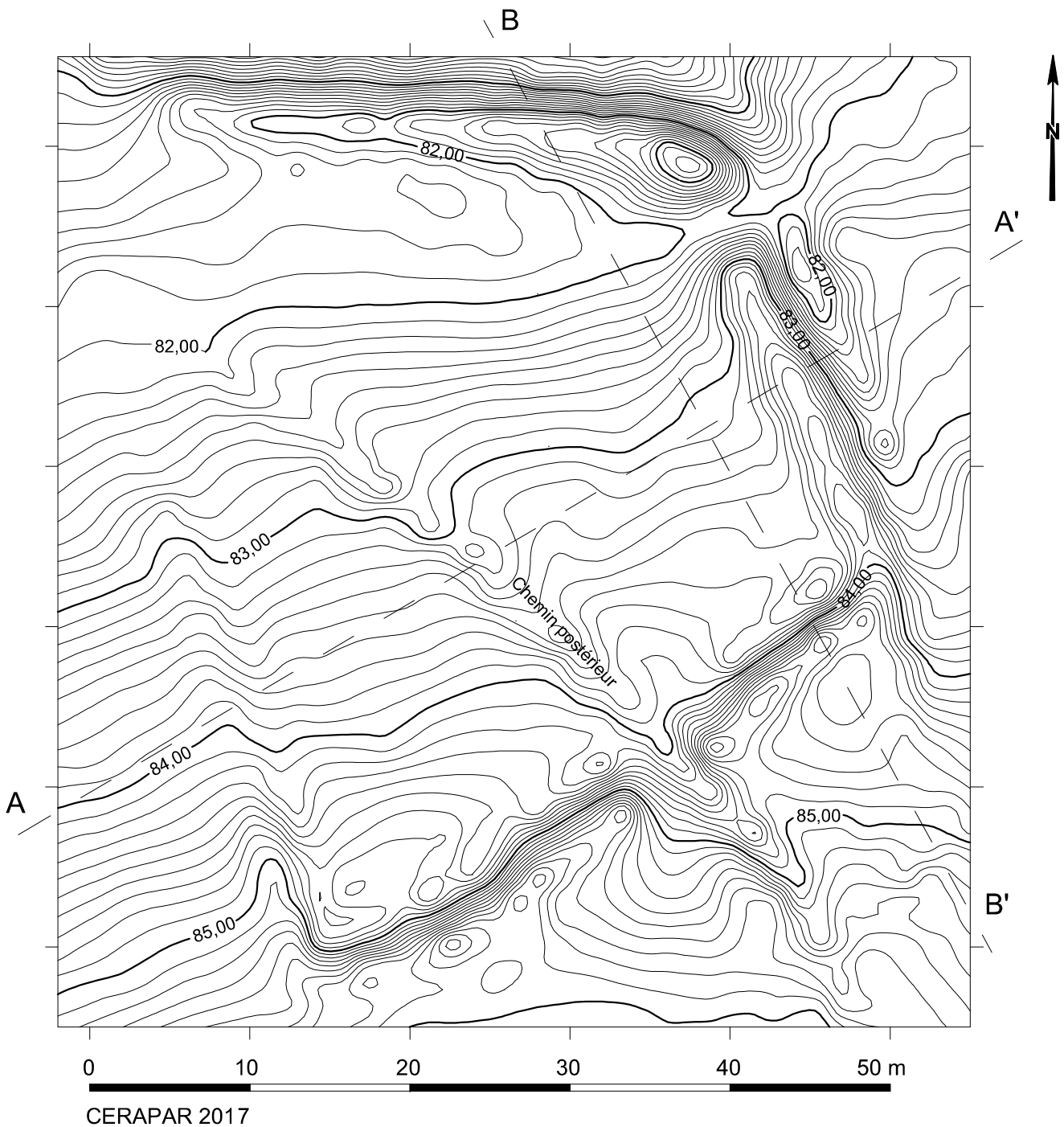


Angle nord-ouest et côté ouest

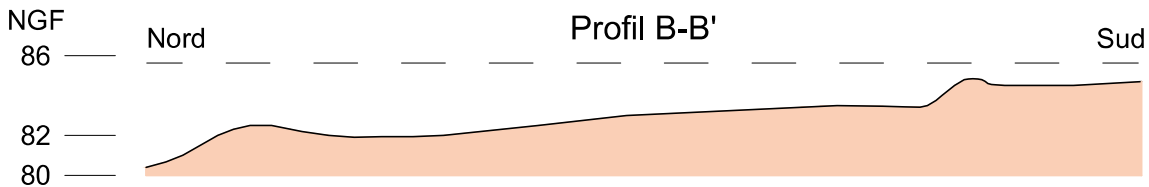
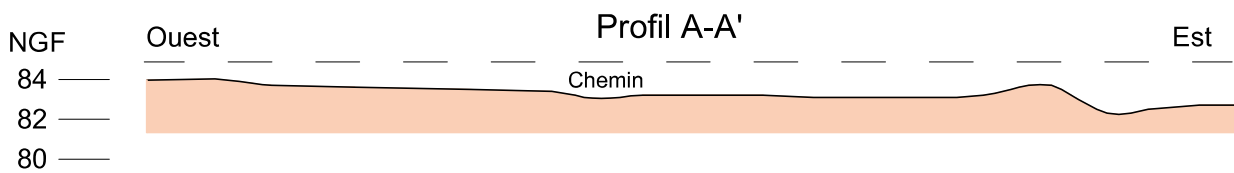


Angle nord-est et côté est





CERAPAR 2017



84 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 10 cm

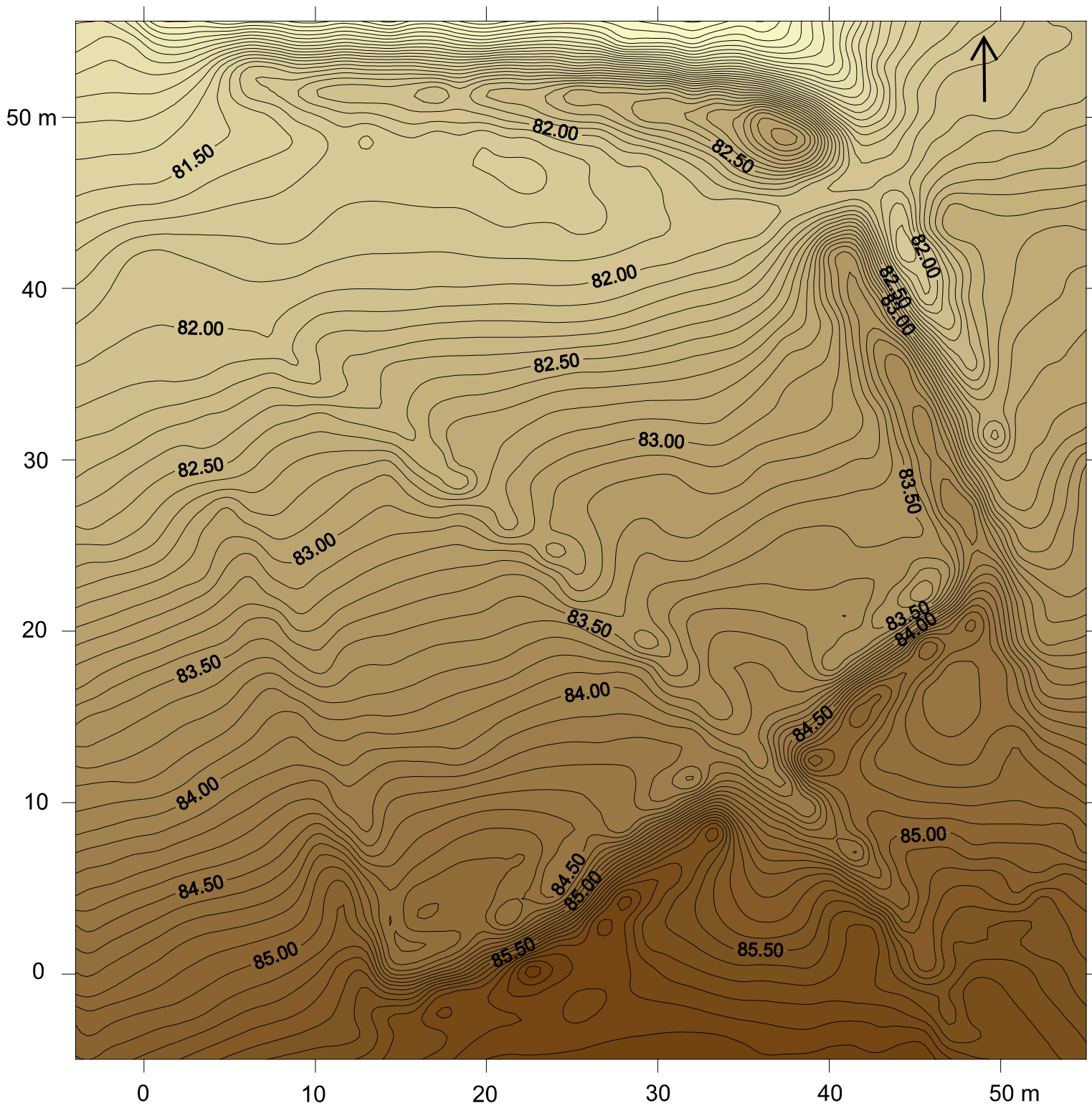
Surface intérieure utile : environ 1300 m². Surface totale (fossés et talus compris) : environ 2200 m²

Longueur actuelle des talus : nord 34 m (incomplet), est 25 m, sud 40 m, ouest 30 m (incomplet)

Différentiel fond fossé haut talus : 2 m maxi

Largeur talus : 4 m environ. Largeur fossés : 2,50 m environ

**Commune du Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)**
La Beucherie 1 - Enceinte 7
Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 10 cm
83.00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Beucherie 1 - Enceinte 7
Relevé topographique

Le Theil de Bretagne - La Beucherie 1 - Enceinte 7

Entrée de l'enceinte



Talus nord de l'enceinte



Talus sud de l'enceinte



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : La Noë - Enceinte 8

Lieu-dit de l'IGN : La Noë

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>6</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos</i>		Terre		1

Commentaire sur les structures

L'enceinte en terre est de forme quadrangulaire avec une pente descendante vers le nord et un dénivelé qui atteint 3,50 m. Une ouverture a été décelée à l'est. Les fossés sont extérieurs aux talus. Les talus nord et sud sont à peine discernables, mais au sud un dénivelé important de près de 2 m délimite la structure. Les côtés nord et sud mesurent 48 m, et ceux de l'est et de l'ouest son respectivement de 38 m et 43 m. Sa surface intérieure est de 1 500 m² environ.

Le différentiel fond de fossé haut du talus est de 0,60 m maximum. La largeur au sommet des talus est en moyenne de 1,50 m tandis que celle de la base est de 5 m environ. Les fossés ont une ouverture d'environ 3 m.

Il n'y a pas de structures visibles à l'intérieur de l'enceinte, toutefois une zone plane d'une centaine de m² a été mise en évidence par le relevé topographique au nord de celle-ci. A l'angle sud-est, un talus orienté vers le sud marque probablement le départ d'une structure annexe détruite.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			1

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminée	siècle :	date :
Période de fin : indéterminée	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 318.248

Y du centroïde : 2329.673

Z du centroïde :

altitude en m: 91

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
<i>Versant orienté vers le nord</i>	<i>Sables et argiles du Pliocène</i>	

Détruit : Oui

En élévation : Oui

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	André Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

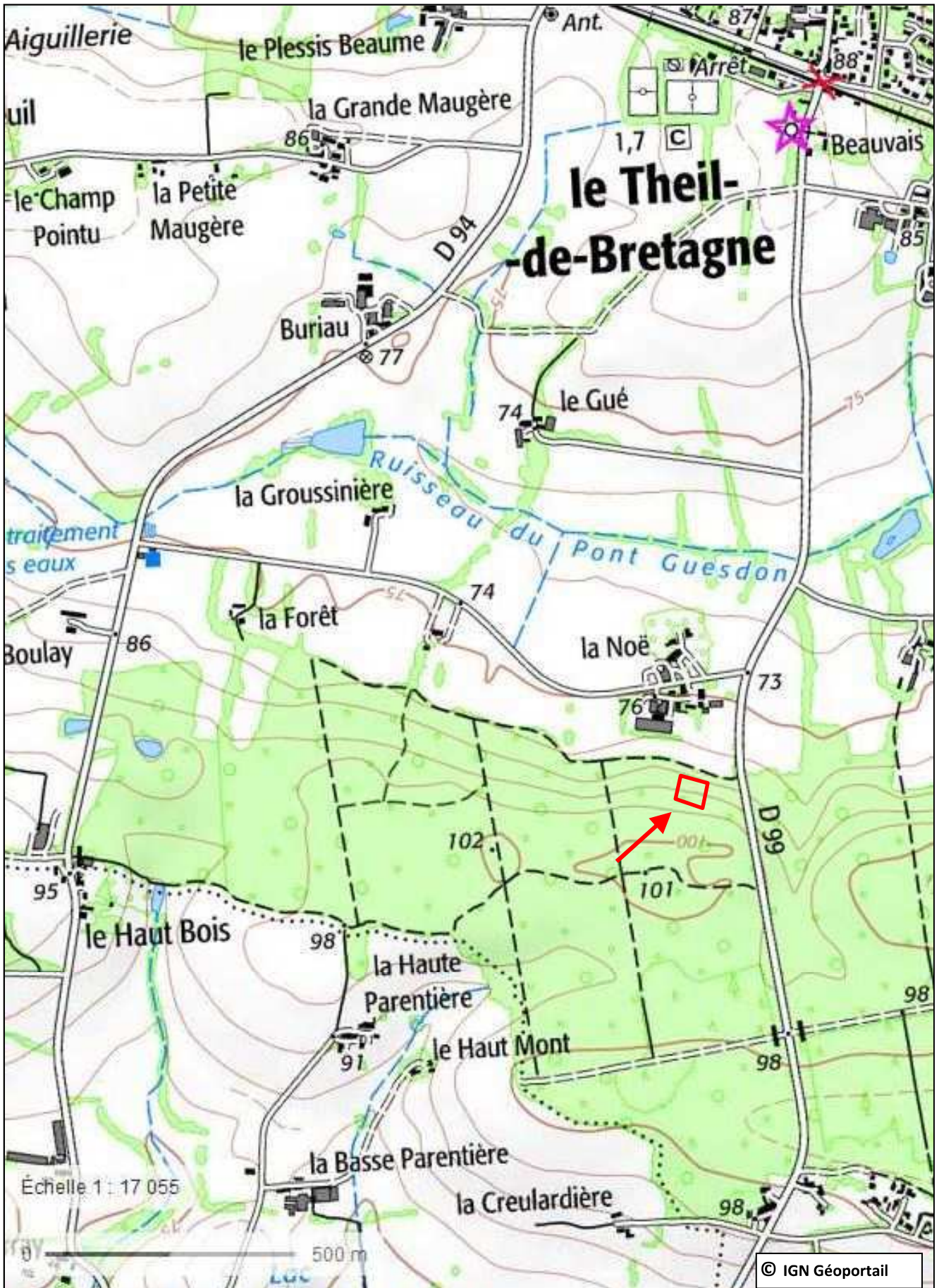
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : La Noë

N° d'EA :



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 26/06/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

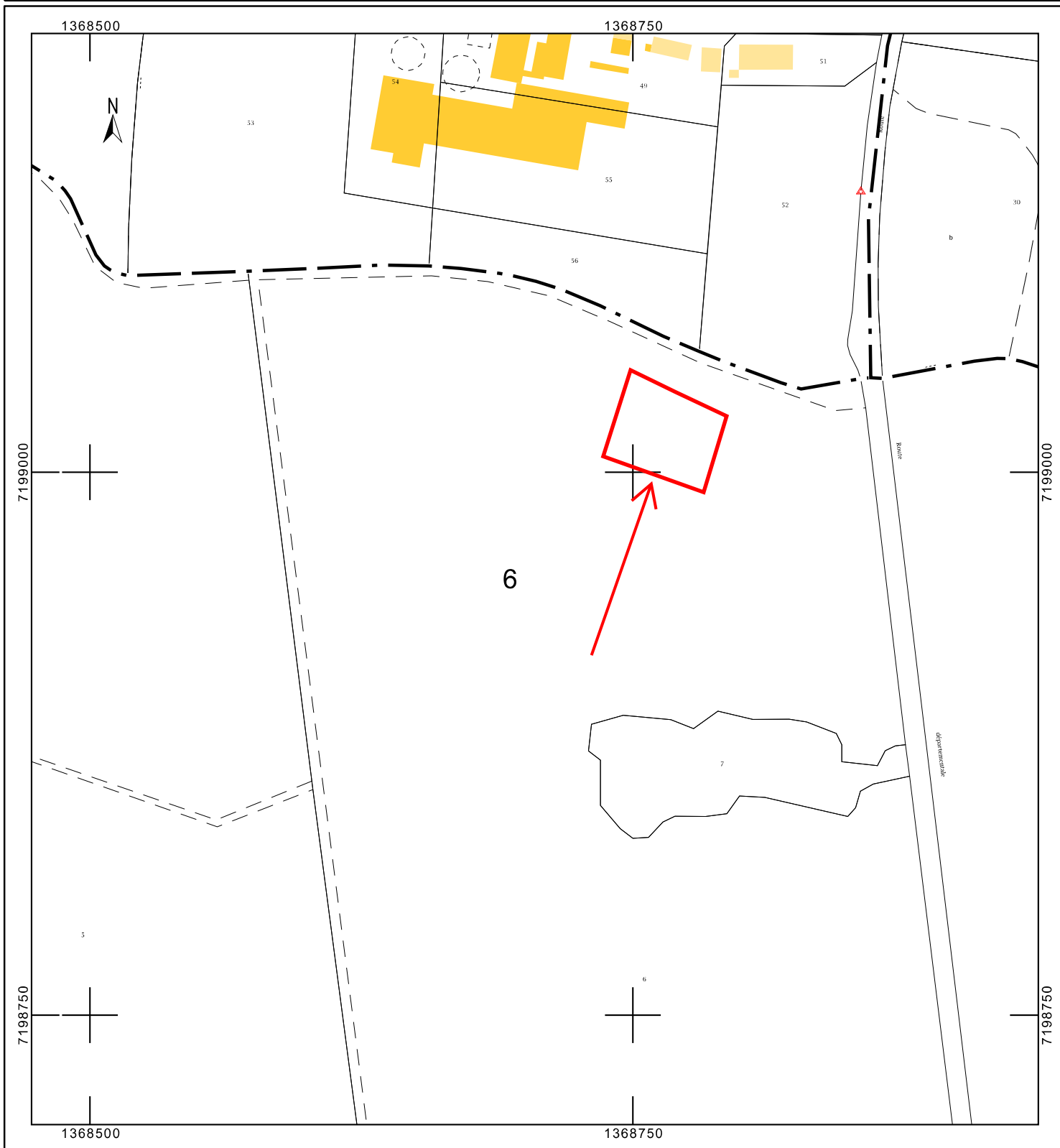
cadastre.gouv.fr

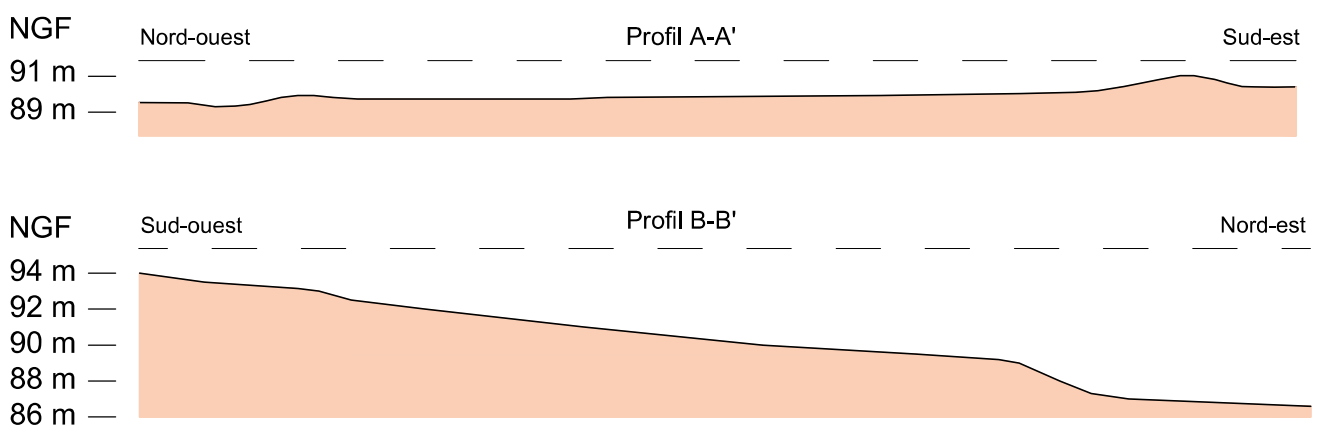
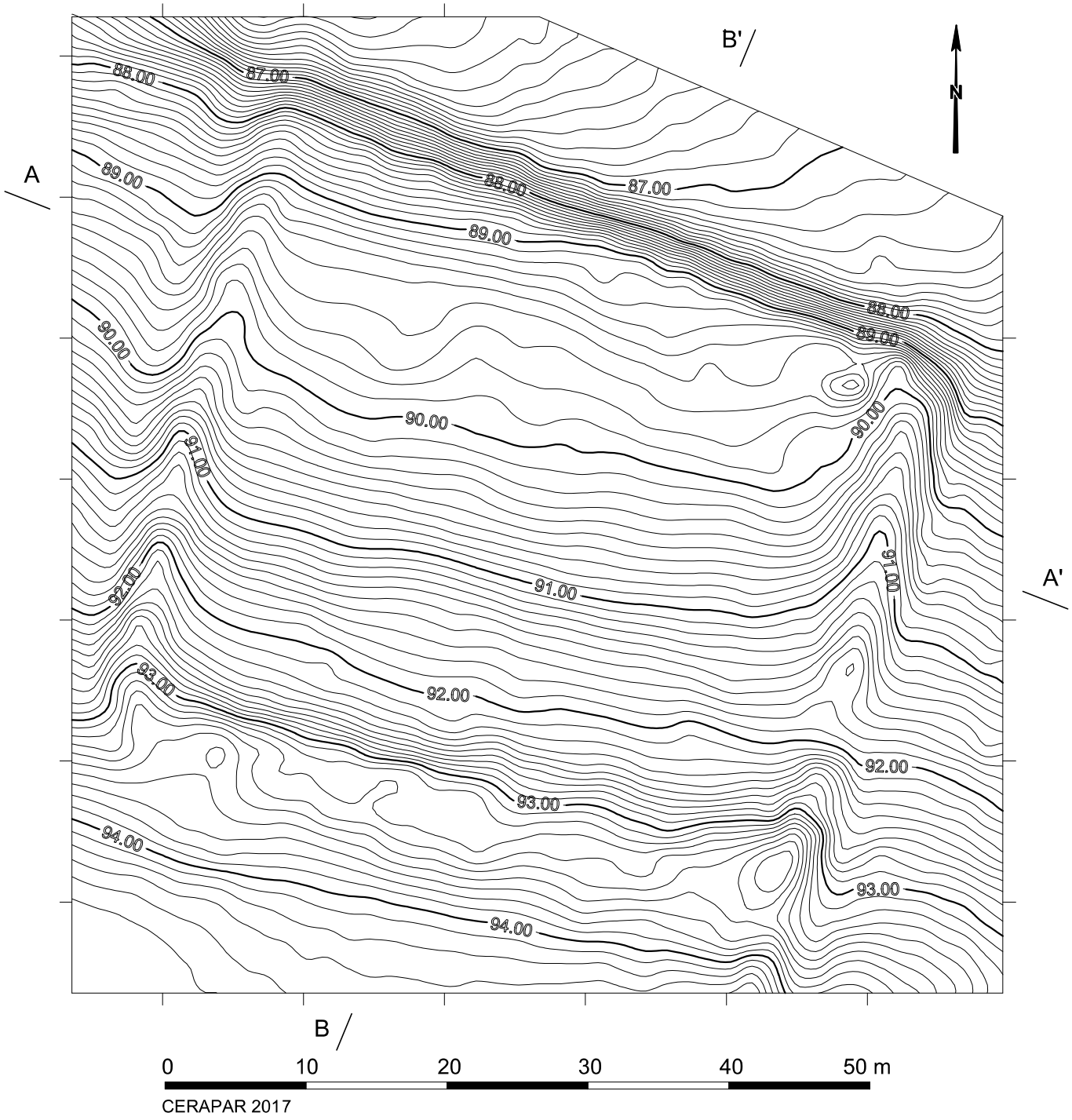
Le Theil-de-Bretagne

Adresse cadastrale : Forêt du Theil

Lieu-dit IGN : La Noë

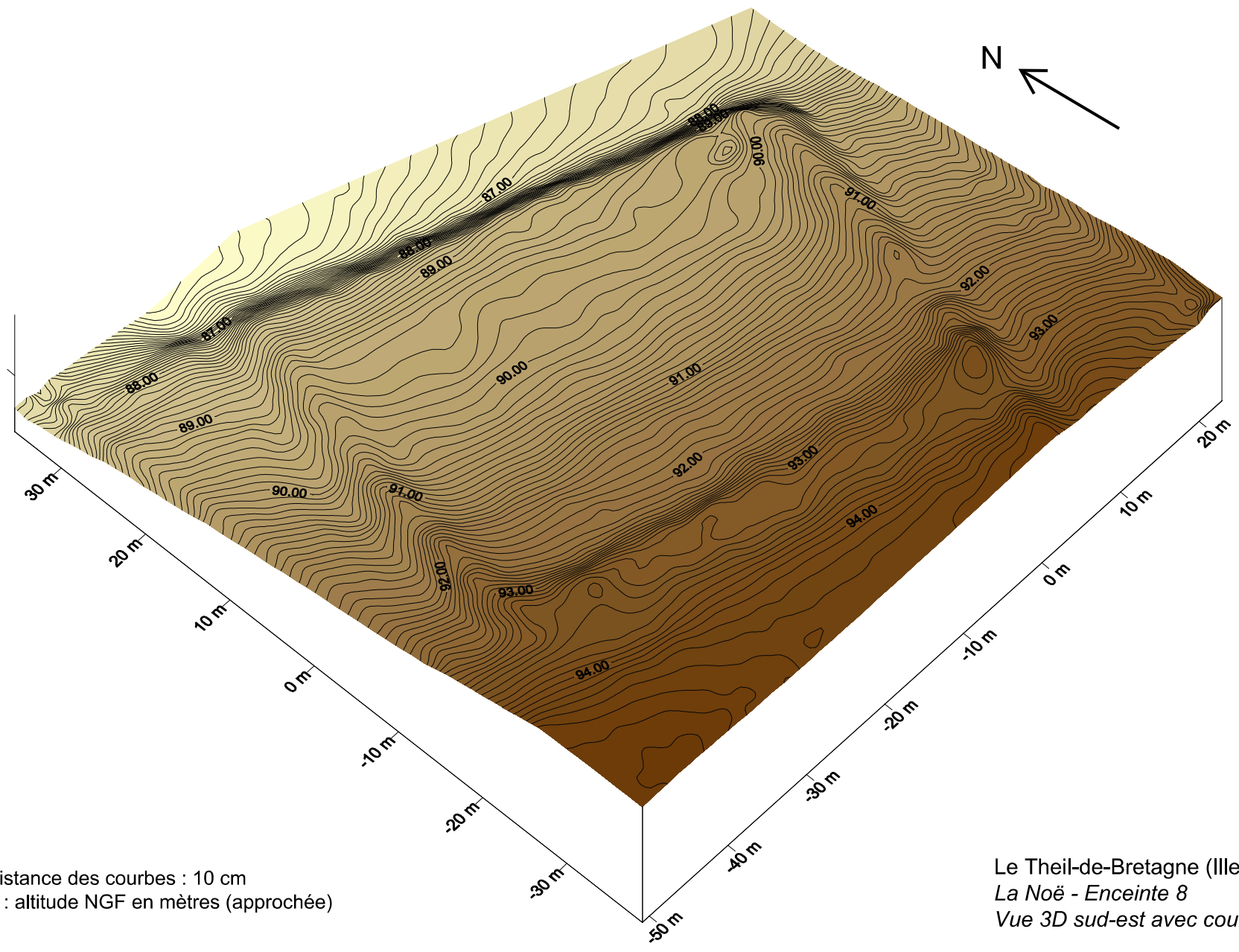
Enceinte 8





90 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 10 cm
 Surface intérieure utile : environ 1 500 m². Surface totale (fossés et talus compris) : environ 2 500 m²
 Longueur des talus : nord 48 m, ouest 43 m, sud 48 m, est 38 m
 Différentiel fond fossé haut talus : 0,60 m maxi
 Largeur talus : 5 m environ. Largeur fossés : 3 m environ

**Commune du Theil-de-Bretagne
 (Ille-et-Vilaine)**
 La Noë - Enceinte 8
 Plan topographique et profils



Equidistance des courbes : 10 cm
90,00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
La Noë - Enceinte 8
Vue 3D sud-est avec courbes de niveau

Le Theil de Bretagne - La Noë - Enceinte 8

Dénivelé au nord de l'enceinte



Talus est de l'enceinte



Angle nord-est de l'enceinte



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

Localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *Ramel - Enceinte 9*

Lieu-dit de l'IGN : *Ramel*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>41, 42</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos</i>		Terre		1

Commentaire sur les structures

L'enceinte en terre est de forme quadrangulaire orientée nord-est/sud-ouest dans sa plus grande longueur qui suit la pente du terrain avec un dénivelé qui atteint 5 m. Dans sa partie basse un ruisseau traverse l'enceinte (aménagement ultérieur ?). Un chemin forestier traverse l'enceinte du nord au sud. Les fossés sont extérieurs aux talus. Le talus sud-est est incomplet dans sa partie sud. L'entrée de l'enceinte n'a pas été repérée, elle se trouvait peut-être dans la partie manquante du talus sud-est. Les côtés nord-ouest et sud-est mesurent 80 m, et ceux du nord-est et sud-ouest respectivement 42 m et 45 m. Sa surface intérieure est d'environ 3 100 m².

Le différentiel fond de fossé haut du talus est de 0,90 m au maximum. La largeur au sommet des talus est en moyenne de 1,50 m tandis que celle de la base est de 4,50 m environ. Les fossés ont une ouverture d'environ 3,50 m.

Il y a une anomalie visible à l'intérieur de l'enceinte, dans sa partie sud (zone C). Elle se présente sous la forme d'un bourrelet de terre globalement circulaire entourant une surface plane de 50 m² environ. Elle ne correspond pas aux formes habituelles des loges de charbonnier visibles dans le massif qui sont quadrangulaires.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			1

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminée		siècle :	date :
Période de fin : indéterminée		siècle :	date :

Indicateur de période :**Attribution culturelle :**

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu**Type de fond :** Carte IGN 1 :25000**Précision de l'emprise :** Bonne**X du centroïde :** 319.585**Y du centroïde :** 2328.900**Z du centroïde :****altitude en m :** 89**ETAT ACTUEL****Situation :** X *plein air* Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	
<i>Versant orienté vers le nord-est</i>	<i>Limite colluvions holocène/sables et argiles du pliocène</i>	

Détruit : Oui**En élévation :** Oui**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE**

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	André Corre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :**Cadre réservé au SRA**

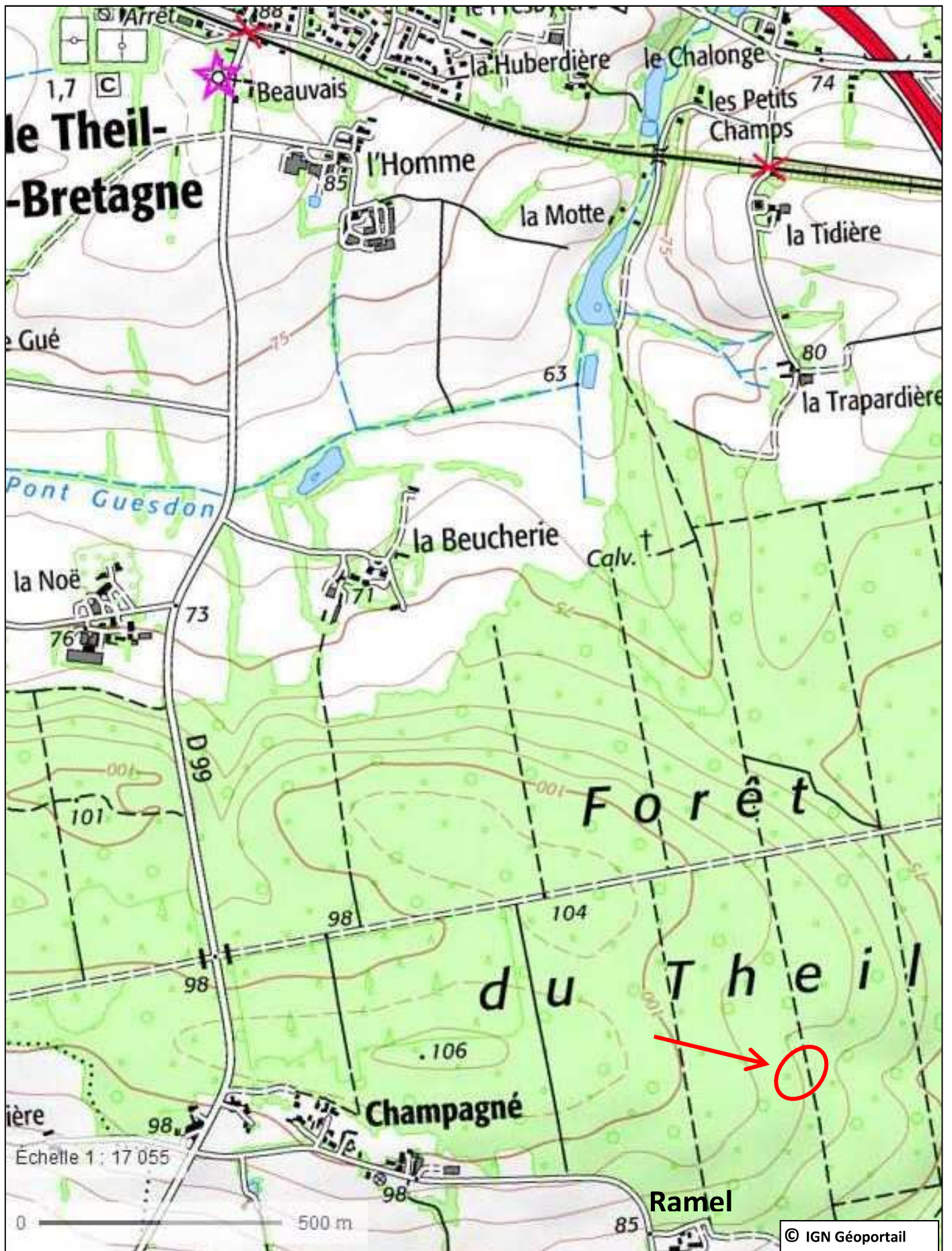
• N° Entité :

Modification

Code INSEE : 35 333
Commune : Le Theil-de-Bretagne

Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : Ramel
N° d'EA :



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 24/11/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

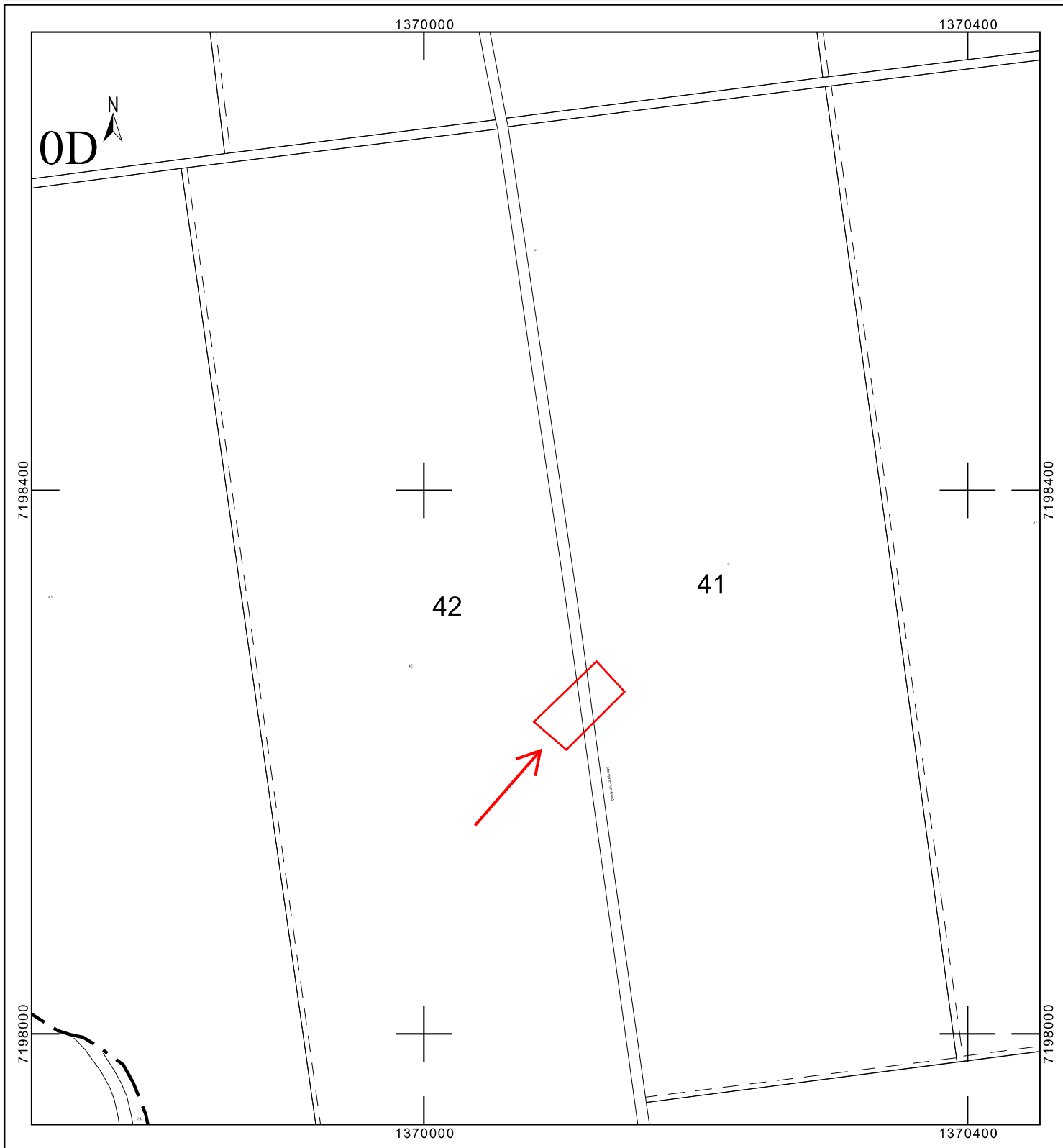
Le Theil-de-Bretagne

Adresse cadastrale : Forêt du Theil
Lieu-dit IGN : Ramel

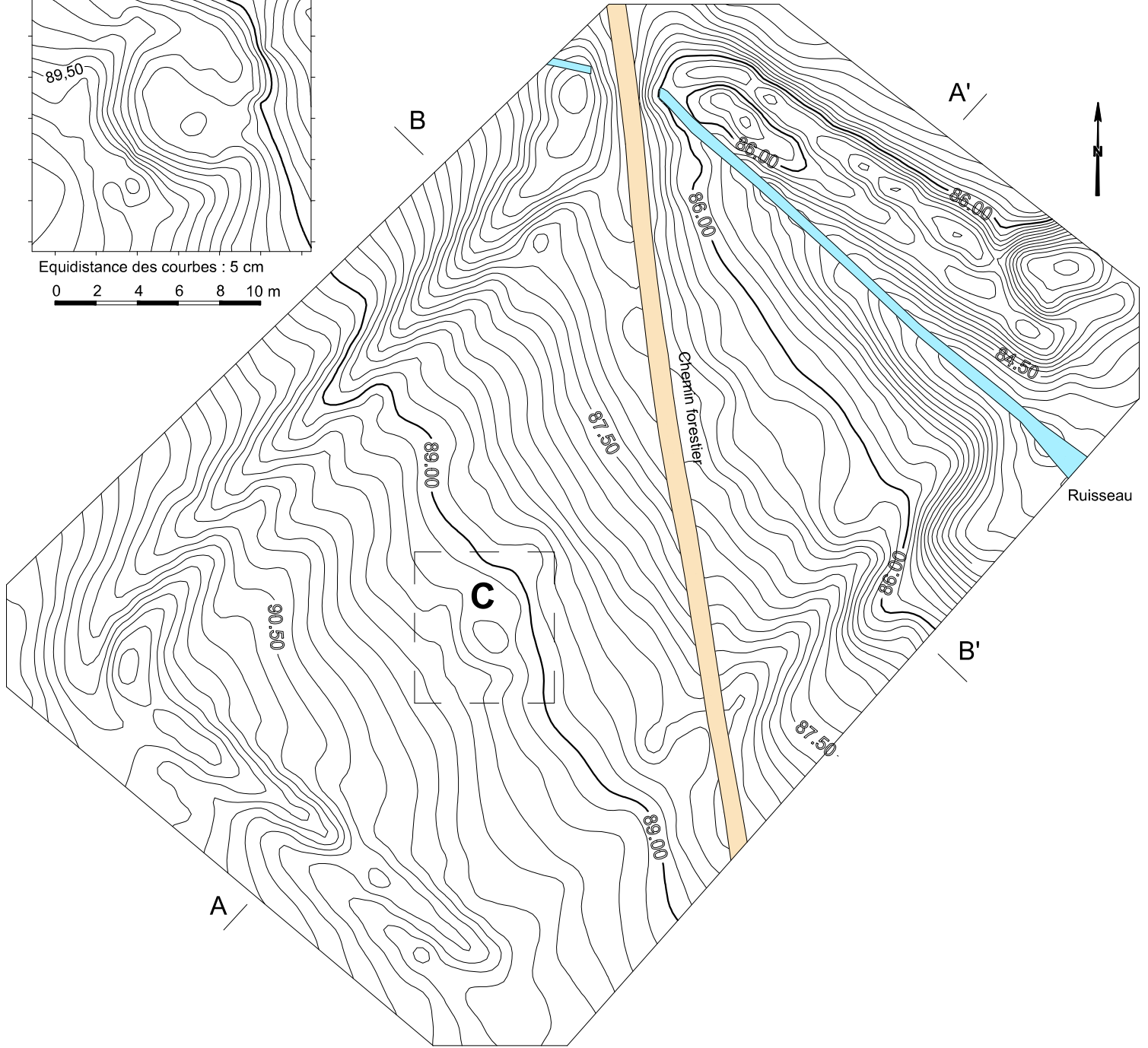
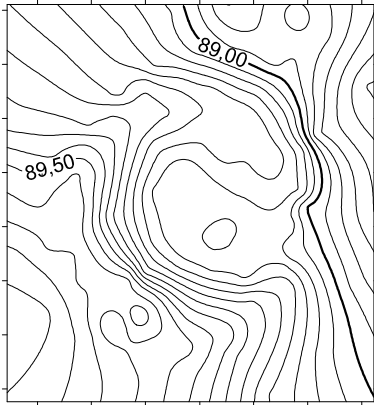
Enceinte 9

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

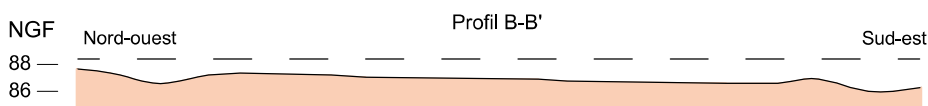
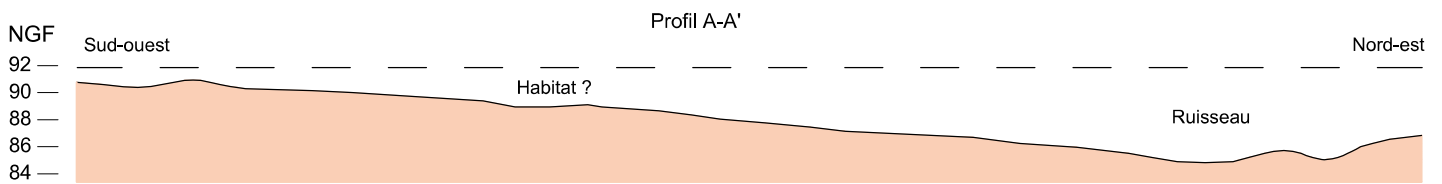


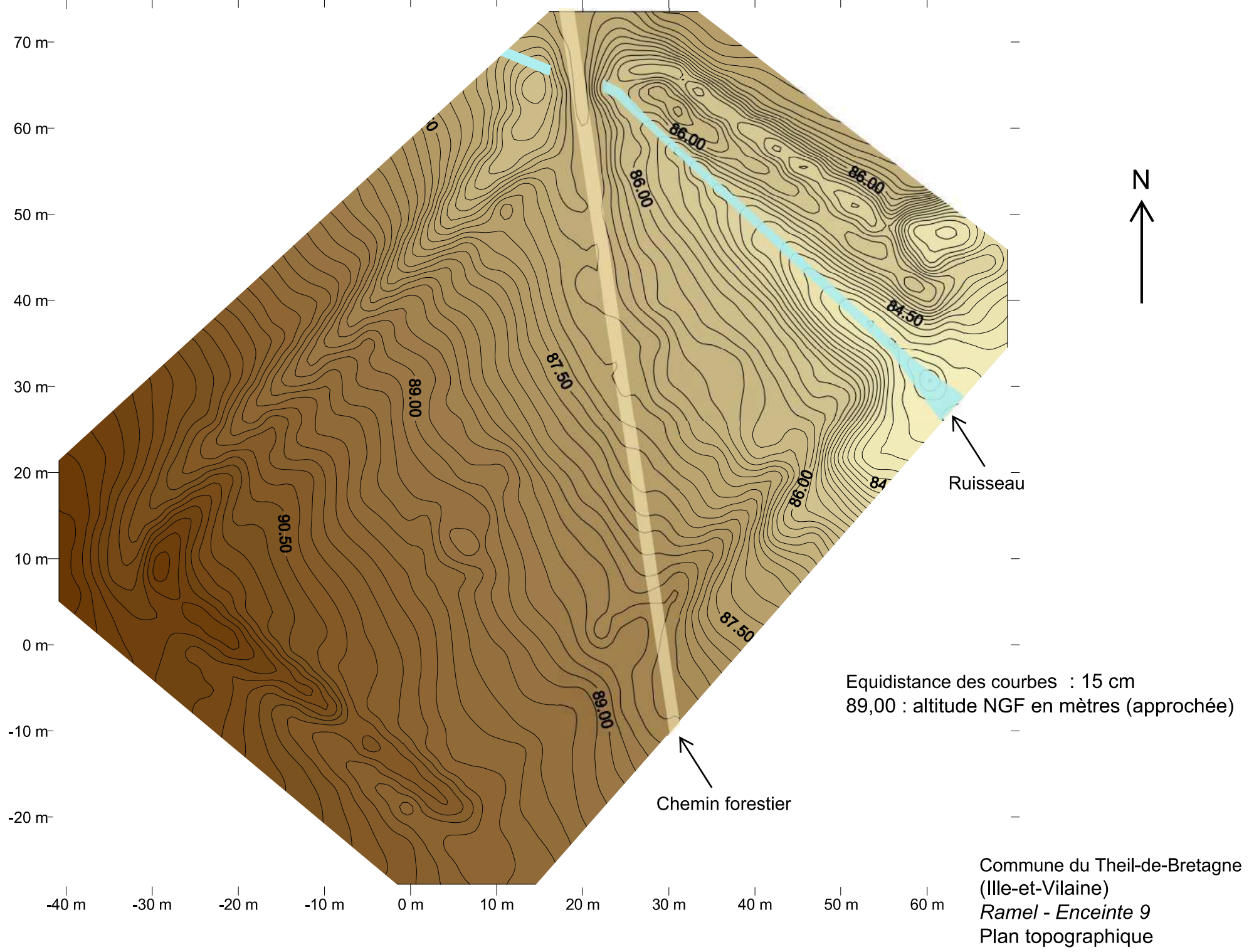
Détail zone C (habitat ?)



0 10 20 30 40 50 m
CERAPAR 2017

89,00 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 15 cm
 Surface intérieure utile : environ 3 100 m². Surface totale (fossés et talus compris) : environ 4900 m²
 Longueur des talus à l'origine : nord-ouest 80 m, nord-est 42 m, sud-ouest 45 m, sud-est 80 m
 Différentiel fond fossé haut talus : 0,90 m maxi
 Largeur talus : 4,50 m environ. Largeur fossés : 3,50 m environ





Ruisseau

Chemin forestier

Equidistance des courbes : 15 cm
89,00 : altitude NGF en mètres (approchée)

Commune du Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)
Ramel - Enceinte 9
Plan topographique

Le Theil de Bretagne - Ramel - Enceinte 9

Talus et fossé nord-est
de l'enceinte



Angle ouest de l'enceinte



Talus sud-ouest de l'enceinte



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *La Trapardière - Enceinte 10*

Lieu-dit de l'IGN : *La Trapardière*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>15</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Enclos</i>		Terre		2

Commentaire sur les structures

Le site comprend deux enceintes en terre accolées, incomplètes, de forme quadrangulaire sur un plan horizontal. Le fossé est extérieur aux talus pour l'enceinte 1 mais intérieur pour l'enceinte 2. La surface intérieure de chaque enceinte est estimée à 200 m² environ.
Le différentiel fond de fossé haut du talus est de 0,90 m au maximum. La largeur des talus est en moyenne de 3 m. Les fossés ont une ouverture de 3,50 m à 4 m.
Il n'y a pas de structures visibles à l'intérieur des enceintes.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Occupation</i>			1

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

Contexte du mobilier :	Lieu de dépôt du mobilier :
------------------------	-----------------------------

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminée	siècle :	date :
Période de fin : indéterminée	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

Enceinte 1 : X du centroïde : 319.761 Y du centroïde : 2329.820 Z du centroïde :
altitude en m: 80

Enceinte 2 : X du centroïde : 319.738 Y du centroïde : 2329.824 Z du centroïde :
altitude en m: 80

ÉTAT ACTUEL

Situation : X plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	
Plateau	Limite sables et argiles du Pliocène/argilites-siltites briovériennes	

Détruit : Oui

En élévation : Oui

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pedestre	Gérard Gaudin

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification



Fossé nord de l'enceinte 1

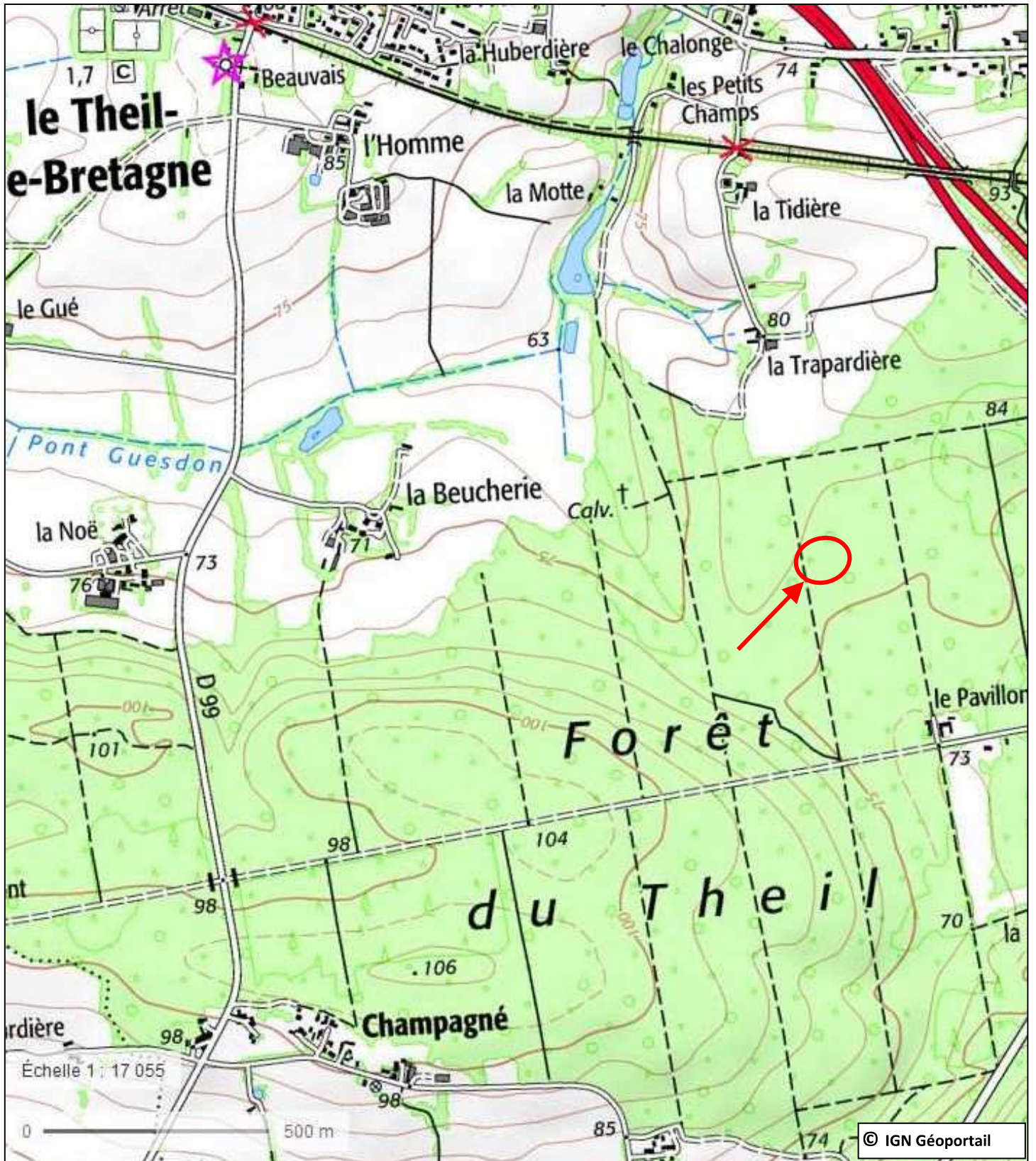
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : La Trapardière

N° d'EA :



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 28/11/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

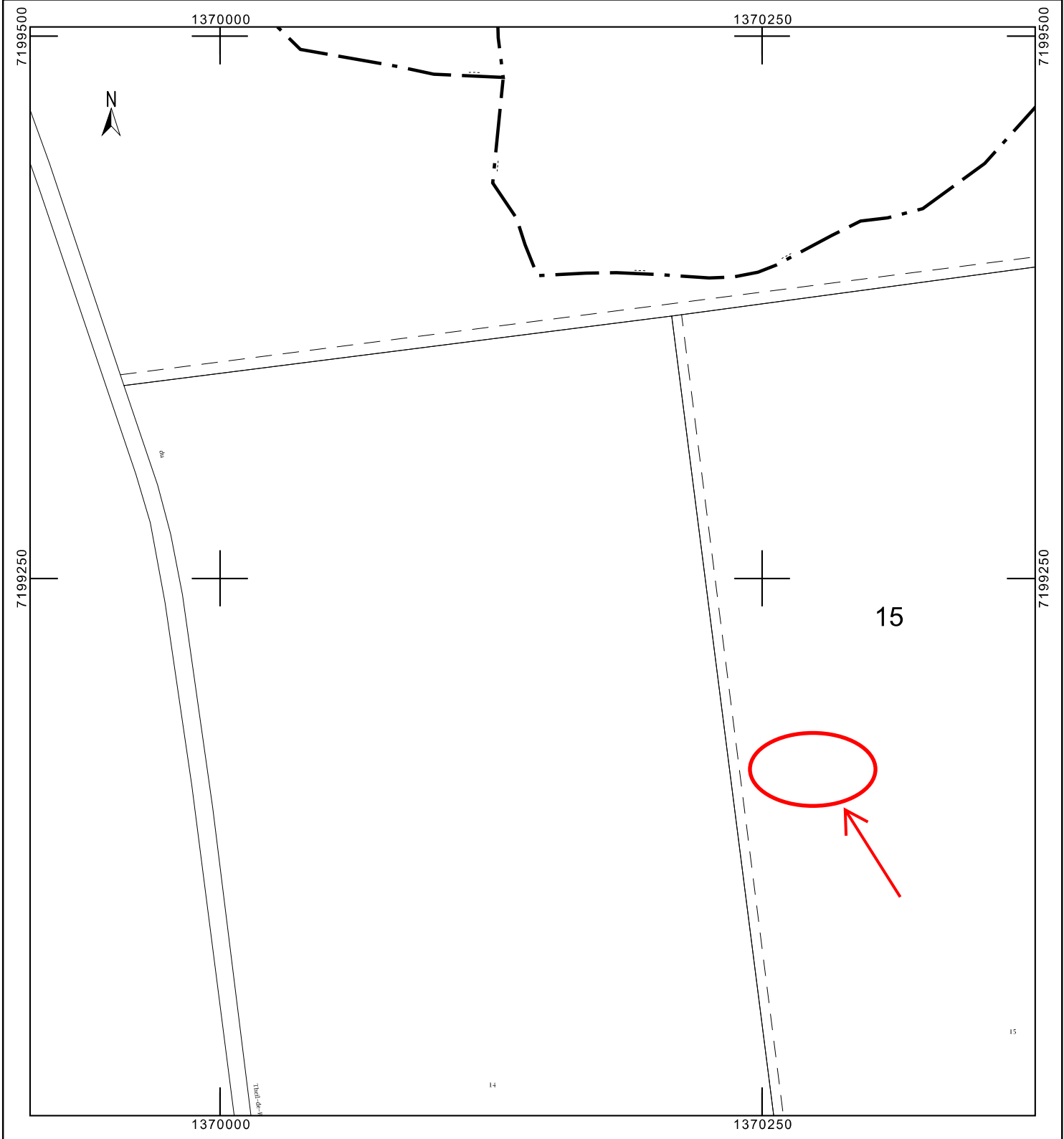
Le Theil-de-Bretagne

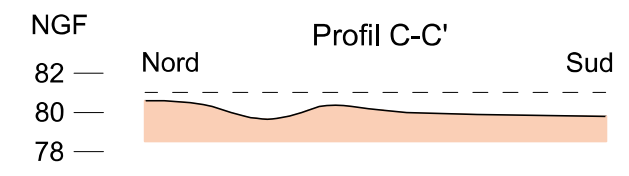
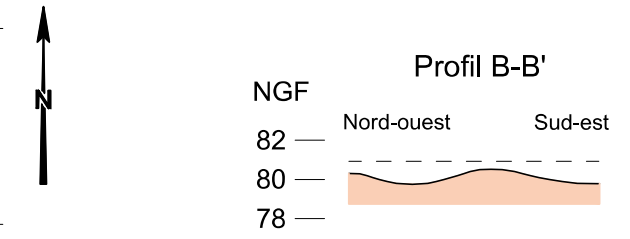
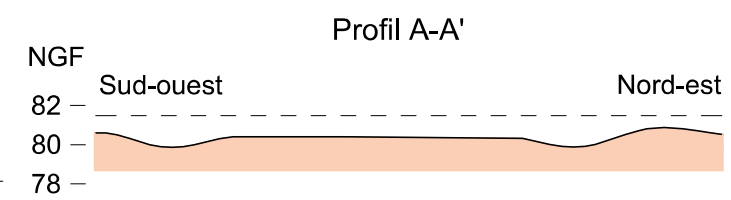
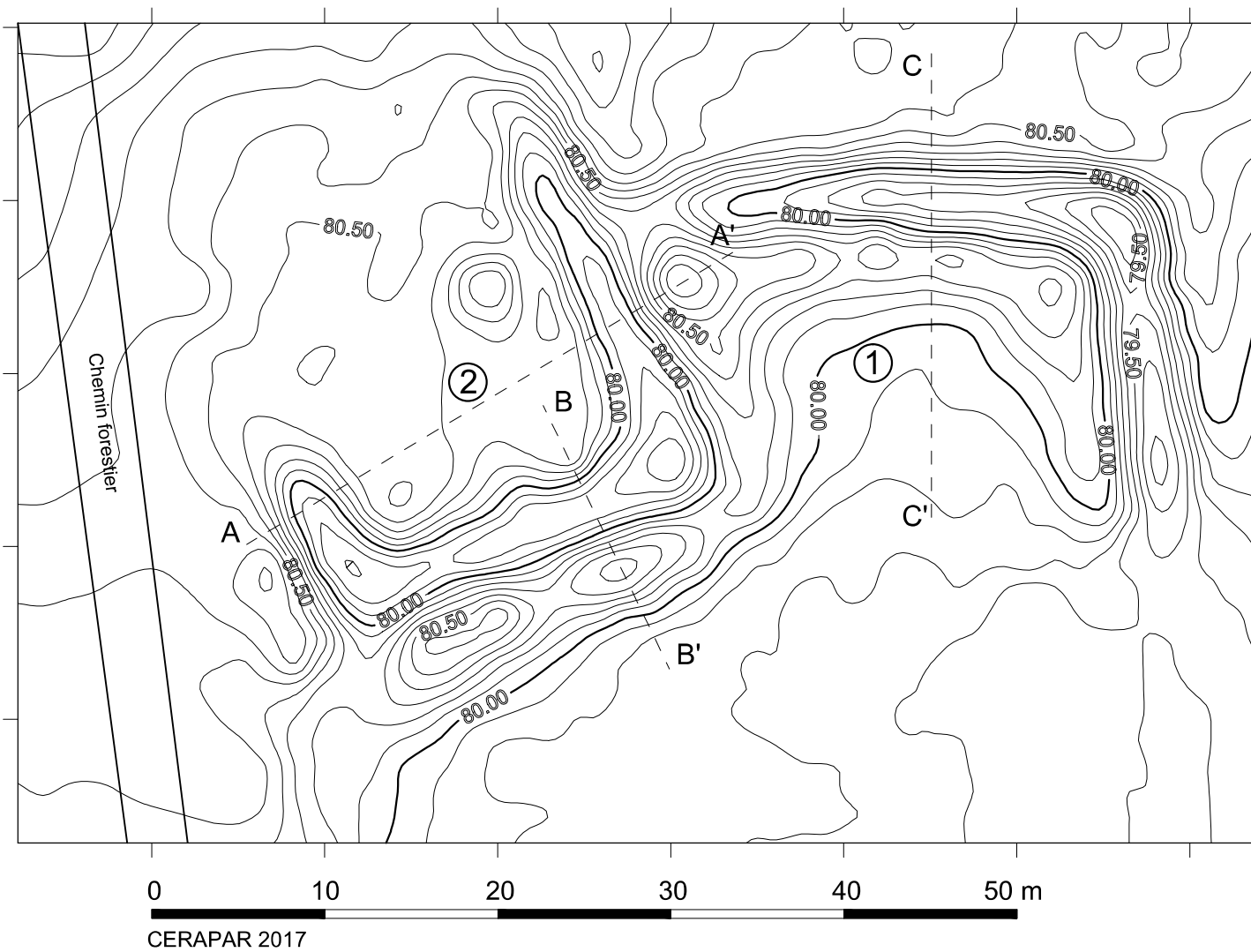
Adresse cadastrale : Forêt du Theil
Lieu-dit IGN : La Trapardière

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Enceinte 10





80,00 : cote NGF approchée en mètres. Equidistance des courbes : 10 cm

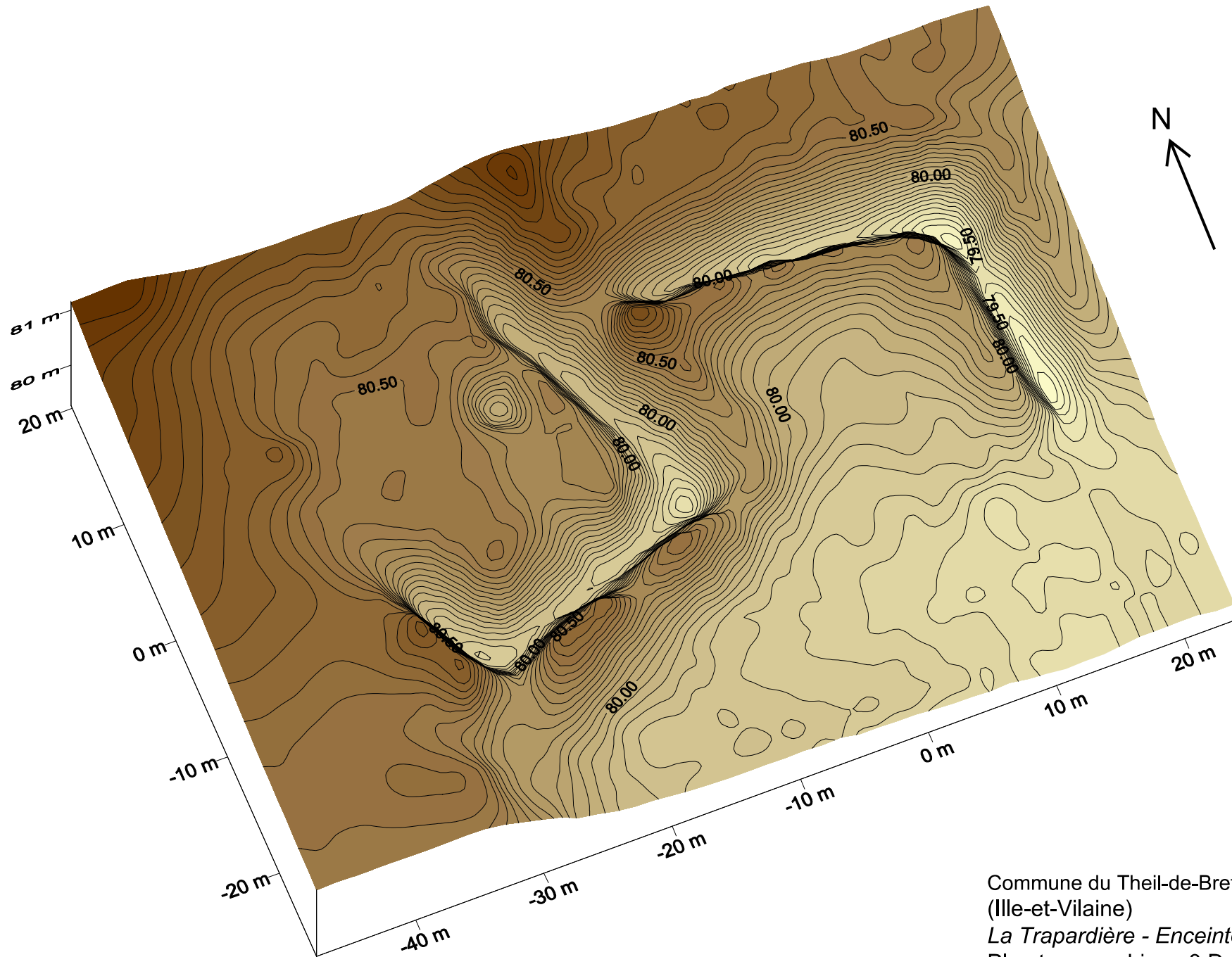
Surface intérieure utile : environ 200 m² par structure

Différentiel fond fossé haut talus : 0,90 m maxi

Largeur talus : 3 m environ. Largeur fossés : 3,50 m à 4 m environ

**Commune du Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)**

La Trapardière - Enceintes 10
Plan topographique et profils



Commune du Theil-de-Bretagne
(Ille-et-Vilaine)
La Trapardière - Enceinte 10
Plan topographique 3 D

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *Ramel*

Lieu-dit de l'IGN : *Ramel*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Ramel</i>	<i>2017</i>	<i>ZX</i>	<i>35, 45</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Zone de rejet</i>		Fer (scories)		3

Commentaire sur les structures

Rejet de scories en trois endroits près du village de Ramel bien visibles en surface et sur les photos aériennes. Les superficies sont estimées à 1000 m² minimum pour la zone 1, 500 m² pour la zone 2 et 1000 m² minimum pour la zone 3. Ces zones de rejet, composées de terre de couleur noire et de scories, correspondent à des ferriers étalés par les labours.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Atelier métallurgique</i>	Fer (scories)		3

Commentaire sur l'interprétation

Présence de scories

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

*Scories de couleur gris-noir, de type écoulé à cordons denses étroits mais aussi larges et aplatis et parfois fondus entre eux, (voir photos).
Epaisseur : 2 cm à 4,5 cm*

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier : CERAPAR

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminée		siècle :	date :
Période de fin : indéterminée		siècle :	date :

Indicateur de période : Les éléments observés ne permettent pas de proposer une datation

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise :Bonne

1 : X du centroïde : 319.348 Y du centroïde : 2328.324 altitude en m : 72
2 : X du centroïde : 319.421 Y du centroïde : 2328.373 altitude en m : 75
3 : X du centroïde : 319.419 Y du centroïde : 2328.538 altitude en m : 83

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Versant sud	Schistes ardoisiers	

Détruit : oui

En élévation : non

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	Franck Le Mercier

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Carte géologique La Guerche-de-Bretagne, carte et notice explicative, F. Trautmann, J.-P. Clément, A. Carn - Editions du BRGM 1997	P. 30
MEURET Jean-Claude – <i>Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)</i> , Société d'histoire et d'archéologie de la Mayenne, 1993	p. 523

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

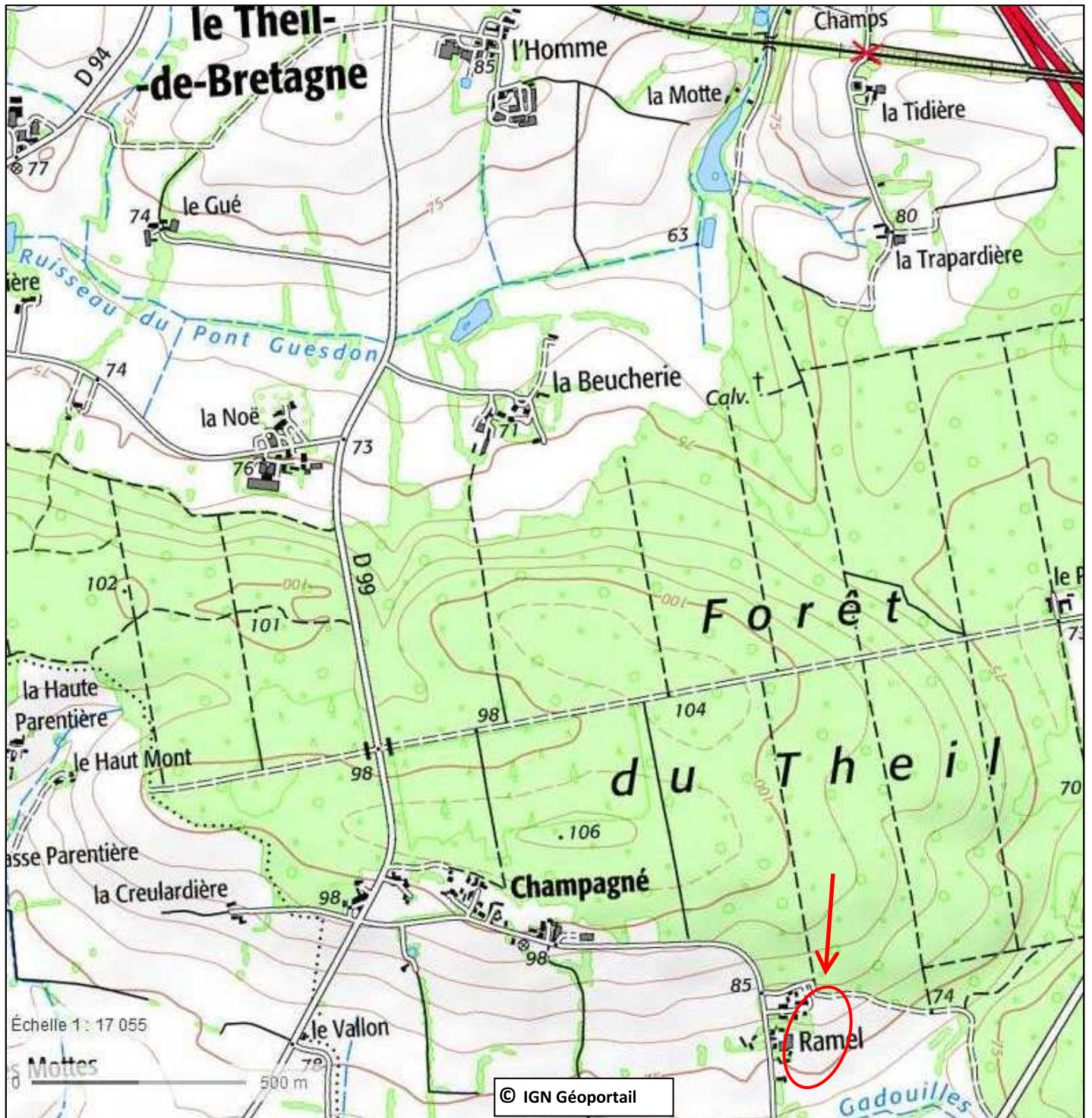
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : Ramel

N° d'EA :



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : ZX
Feuille : 000 ZX 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 15/04/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

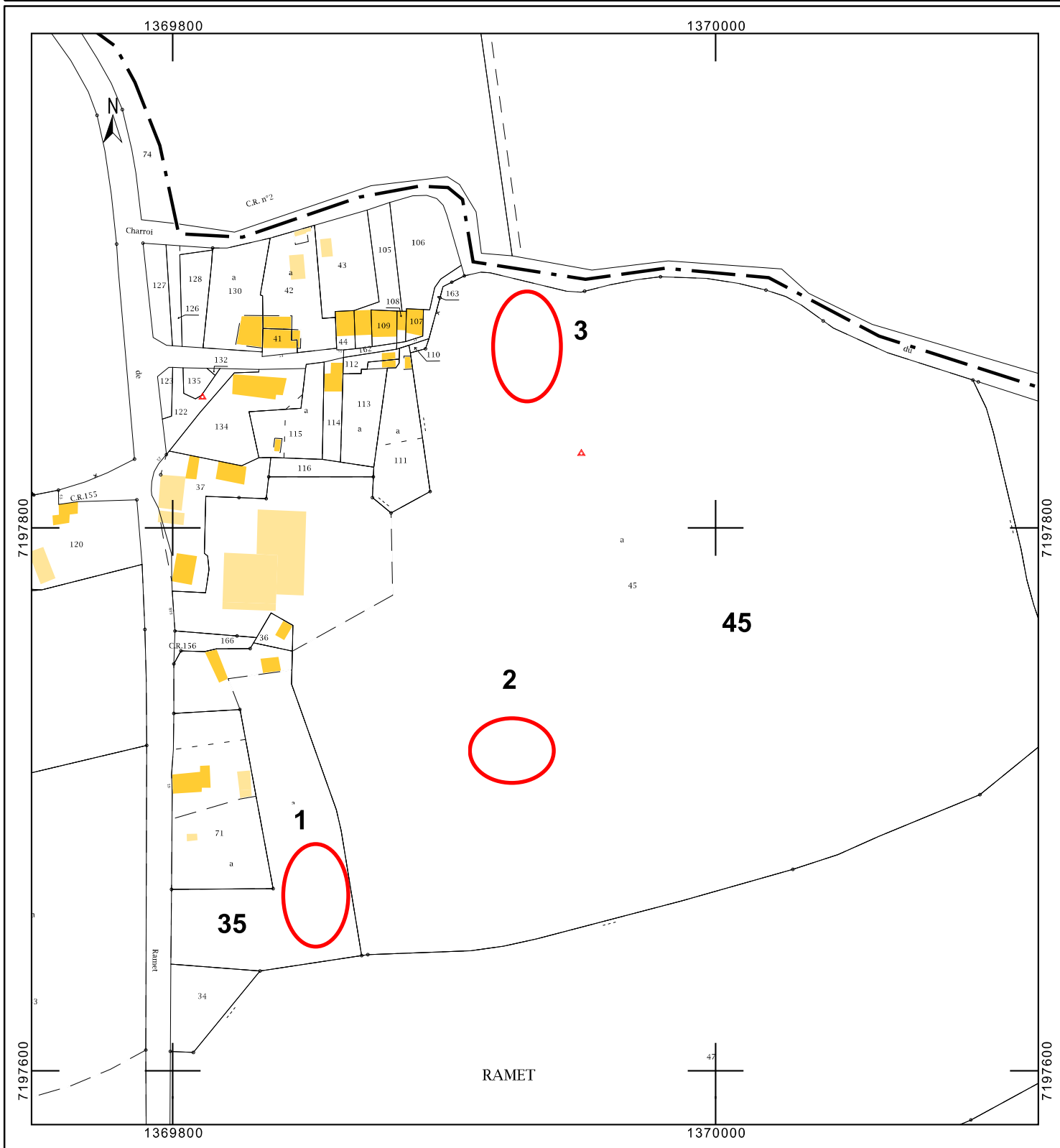
cadastre.gouv.fr

Le Theil-de-Bretagne

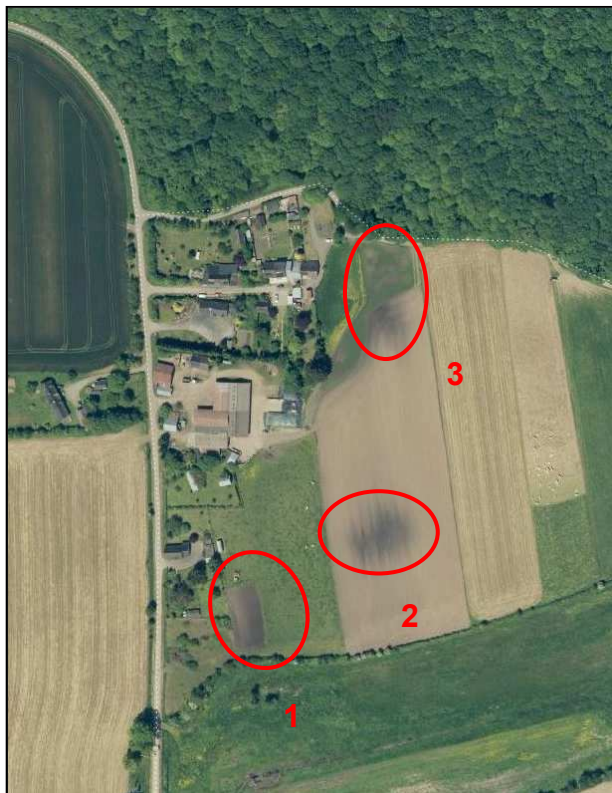
Adresse cadastrale : Ramet

Lieu-dit IGN : Ramel

Site métallurgique



Site métallurgique de Ramel - commune du Theil-de-Bretagne



Vue aérienne du site (géoportail)



Vue de la route Retiers-Coësmes



Zone 3



Scories de type écoulé à cordons denses étroits, voire larges et aussi fondus entre eux (face supérieure)



Les mêmes scories (face inférieure)

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *Le Haut Mont*

Lieu-dit de l'IGN : *Forêt du Theil*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>4</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Zone de rejet, ferrier</i>		Fer (scories)		3

Commentaire sur les structures

Rejet de scories au sud-est de la forêt du Theil.

Trois ferriers sont visibles sur une surface de 300 m² environ. L'un d'entre eux mesure près de 10 m par 10 m, les deux autres sont plus petits. Leur hauteur ne dépasse pas le mètre. Présence de fragon sur les ferriers.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Atelier métallurgique</i>	Fer (scories)		1

Commentaire sur l'interprétation

Présence de scories

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Scories de couleur gris-noir, de type écoulé à succession de cordons denses, à cordons larges et aplatis et à succession de cordons fondus entre eux. Certains cordons comportes des ridules. (voir photo). Epaisseur de 2,5 cm à 5 cm, présence de vacuoles.

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier : *CERAPAR*

CHRONOLOGIE

Période de début : indéterminé		siècle :	date :
Période de fin : indéterminé		siècle :	date :

Indicateur de période : Les éléments observés ne permettent pas de proposer une datation

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 317.850

Y du centroïde : 2329.321

Z du centroïde :

altitude en m : 93

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Versant sud près d'un ruisseau	Schiste pourpré type Le Boël	

Détruit : oui

En élévation : oui

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	Marie-Christine Hautbois
		Jean-Luc Chateigner

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Carte géologique La Guerche-de-Bretagne, carte et notice explicative, F. Trautmann, J.-P. Clément, A. Carn Editions du BRGM 1997	p. 30

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

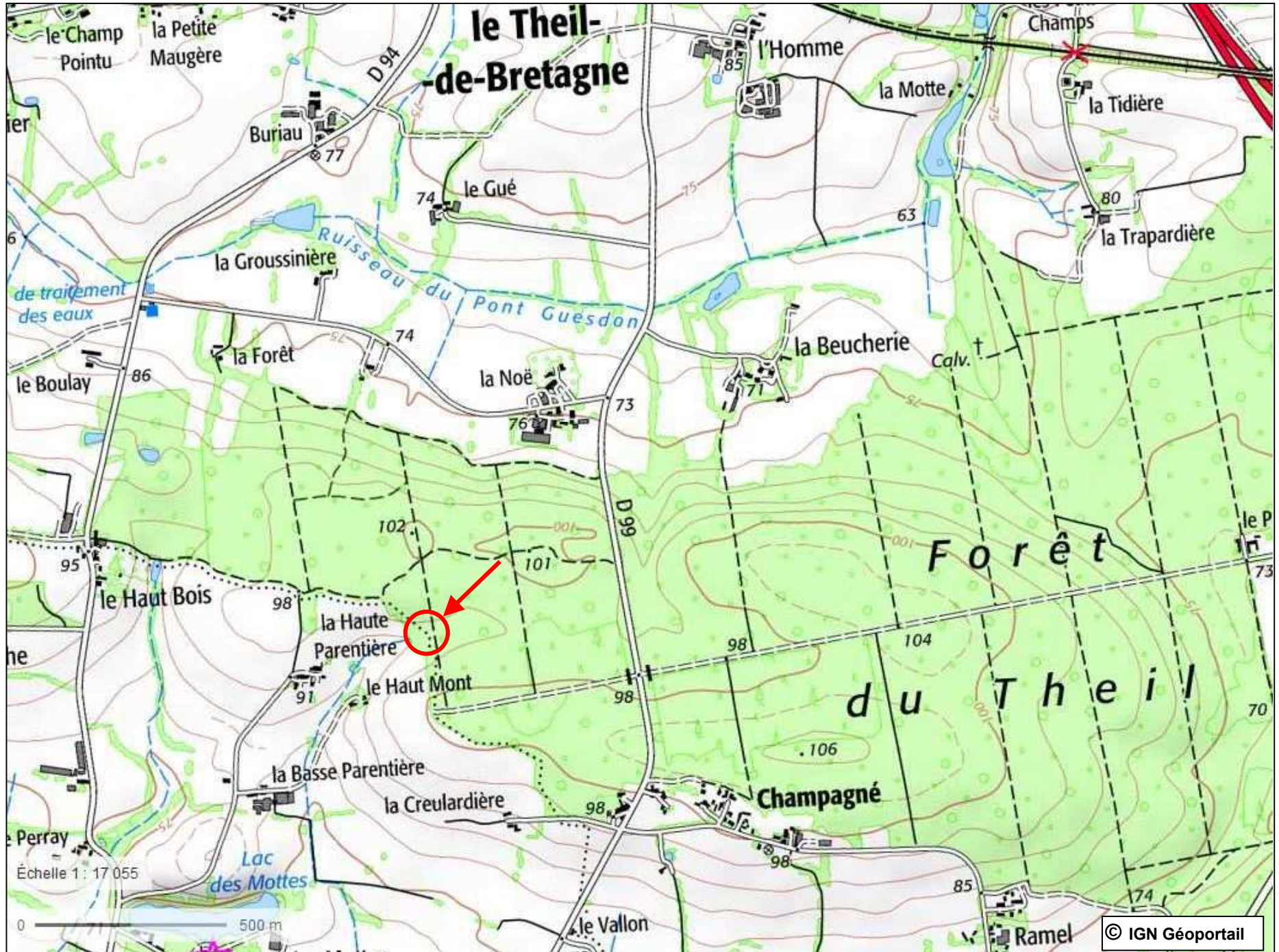
• N° Entité :

Modification

Code INSEE : 35 333
Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : Le Haut Mont
N° d'EA :

Le Theil-de-Bretagne



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 26/04/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

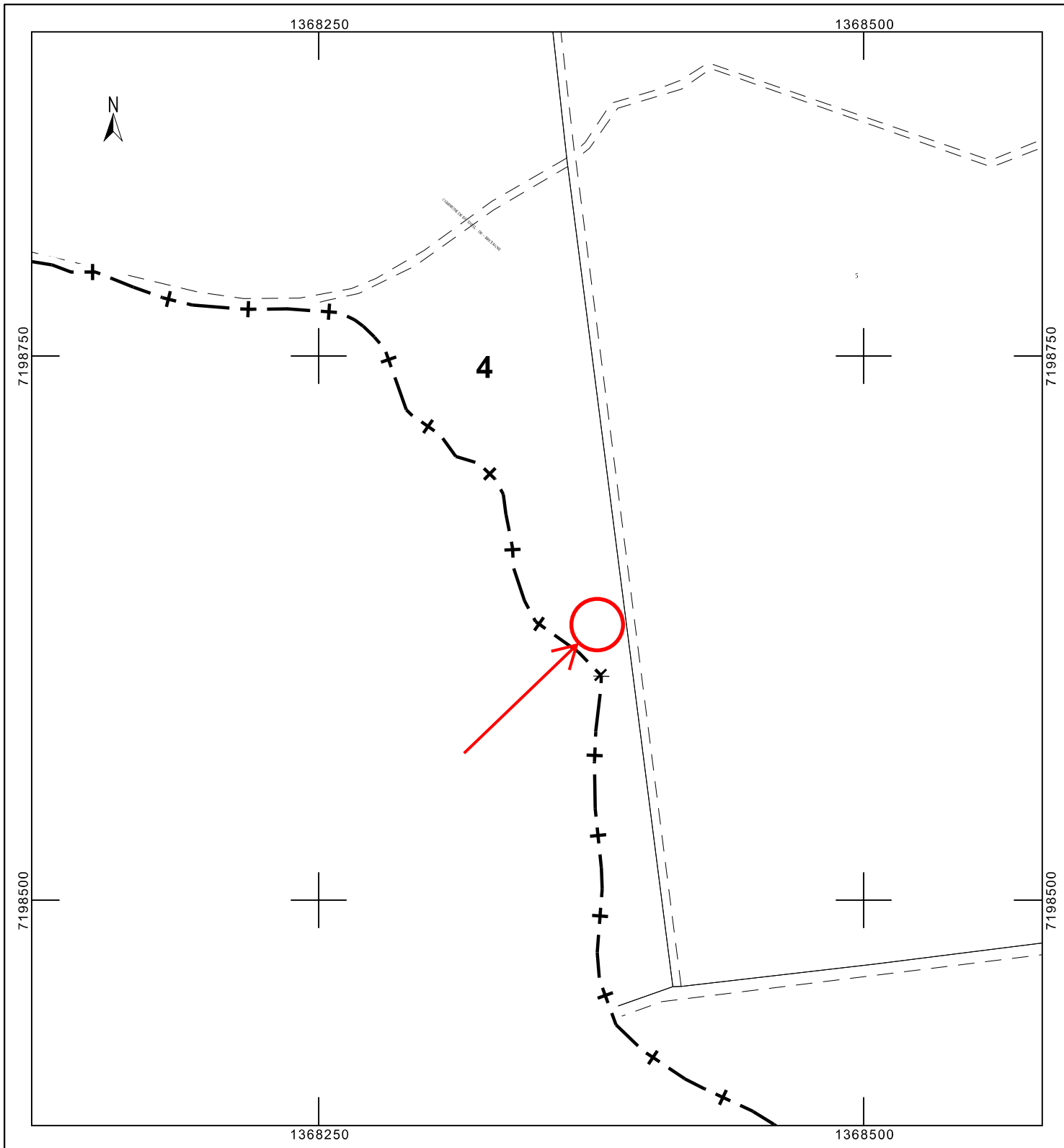
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Le Theil-de-Bretagne

Adresse cadastrale : Forêt du Theil
Lieu-dit IGN : Le Haut Mont

Site métallurgique



Site métallurgique du Haut-Mont - commune du Theil-de-Bretagne



Vue de deux ferriers



Scories de type écoulé à succession de cordons denses, à cordons larges et aplatis et à cordons fondus entre eux (face supérieure)

Les mêmes scories (face inférieure)



Cassure avec présence de grosse vacuole allongée

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention = X

Données complémentaires =

Année de première mention =

N° de l'EA =

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* Commune principale: *Le Theil-de-Bretagne*

Nom : *La Trapardière*

Lieu-dit de l'IGN : *La Trapardière*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>Le Theil-de-Bretagne</i>	<i>Forêt du Theil</i>	<i>2017</i>	<i>D</i>	<i>13, 377</i>

<i>Commune (s)secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Zone de rejet, ferrier</i>		Fer (scories)		5

Commentaire sur les structures

Rejet de scories au nord d la forêt du Theil.

Cinq ferriers en chapelet sont visibles sur une cinquantaine de mètres le long du sentier de randonnée. Ce sont des petites buttes d'environ 2 m de diamètre pour une hauteur de 1 m maximum. Elles sont composées d'un mélange de terre noire et de scories.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Atelier métallurgique</i>	Fer (scories)		1

Commentaire sur l'interprétation

Présence de scories

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Scories de couleur gris-noir, de type écoulé à succession de cordons denses et étroits mais aussi larges et aplatis.

Epaisseur : 4 cm à 6,5 cm

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier : CERAPAR

CHRONOLOGIE

Période de début : Indéterminée		siècle :	date :
Période de fin : Indéterminée		siècle :	date :

Indicateur de période : Les éléments observés ne permettent pas de proposer une datation

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : **Lambert 2 étendu**

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 319.354

Y du centroïde : 2330.198

Z du centroïde :

altitude en m : 70

ETAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Versant ouest	Altérites argilo-silteuses	

Détruit : oui

En élévation : oui

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2017	Prospection pédestre	Franck Lemercier

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Carte géologique La Guerche-de-Bretagne, carte et notice explicative, F. Trautmann, J.-P. Clément, A. Carn Editions du BRGM 1997	p. 30
MEURET Jean-Claude – <i>Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)</i> , Société d'histoire et d'archéologie de la Mayenne, 1993	p. 523

Commentaire général sur l'EA :

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification

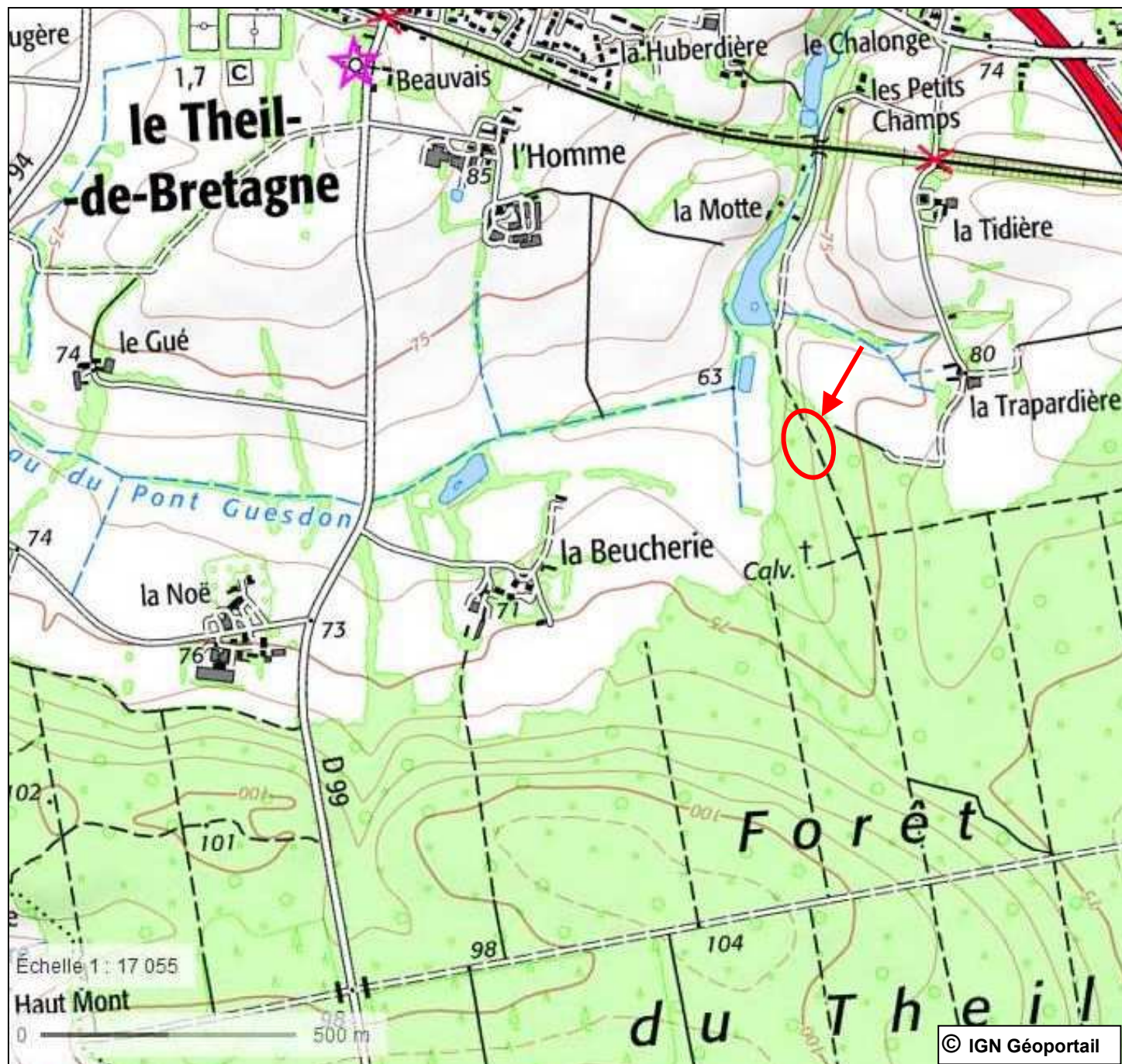
Le Theil-de-Bretagne

Code INSEE : 35 333

Commune : Le Theil-de-Bretagne

Lieu-dit : La Trapardière

N° d'EA :



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LE THEIL-DE-BRETAGNE

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 15/04/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Rennes (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES Cedex 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

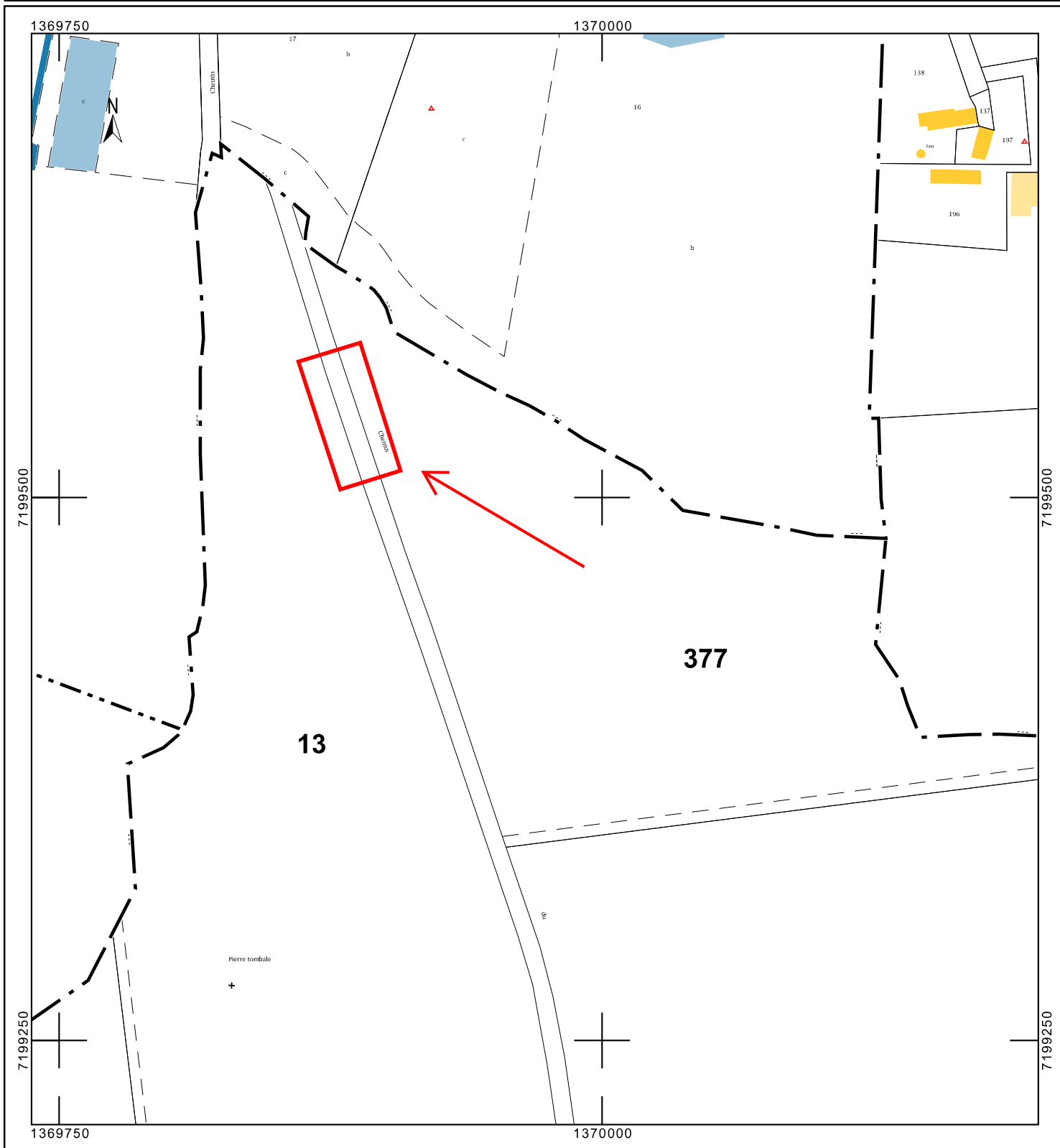
Le Theil-de-Bretagne

Adresse cadastrale : Forêt du Theil
Lieu-dit IGN : La Trapardière

Site métallurgique

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Site métallurgique de La Trapardière - commune du Theil-de-Bretagne



Vue de deux ferriers

Scories de type écoulé à succession de cordons
denses mais aussi larges et aplatis (à droite)
(face supérieure)



Les mêmes scories (face inférieure)



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

Année : 2017

Première mention =

Données complémentaires = X

Année de première mention =

N° de l'EA = 35 060 007

NOM DU REDACTEUR : André CORRE
TEL : 02 99 53 22 09

localisation Département : *Ille-et-Vilaine* commune principale: *La Chapelle-du-Lou-du-Lac*

Nom : *Château du Lou-du-Lac*

Lieu-dit de l'IGN : *Le Lou-du-Lac*

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelles</i>
<i>La Chapelle-du-Lou-du-Lac</i>	<i>Le Château</i>	<i>2017</i>	<i>158 A</i>	<i>18, 20, 21, 234</i>

<i>Commune secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section</i>	<i>Parcelle</i>

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Construction</i>		Pierre		1
<i>Commentaire sur les structures</i> Voir annexe au rapport annuel de prospection				

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
<i>Château non fortifié</i>			1
<i>Commentaire sur l'interprétation</i> Voir annexe au rapport annuel de prospection			

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) : Néant

<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>
-------------------------------	------------------------------------

CHRONOLOGIE

Période de début : Moyen Âge	siècle :	date :
Période de fin : Moderne	siècle :	date :

Indicateur de période :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie
Voir annexe au rapport annuel de prospection

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) : Lambert 2 étendu

Type de fond : Carte IGN 1 :25000

Précision de l'emprise : Bonne

X du centroïde : 278.497

Y du centroïde : 2365.548

altitude en m: 86

ÉTAT ACTUEL

Situation : X plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
Plateau	Allotérites sur Briovérien Carrière de faluns	

Détruit : NON

En élévation : OUI

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
		Bernard Leprêtre

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

notice	pages concernées
Voir bibliographie dans l'annexe au rapport annuel de prospection	

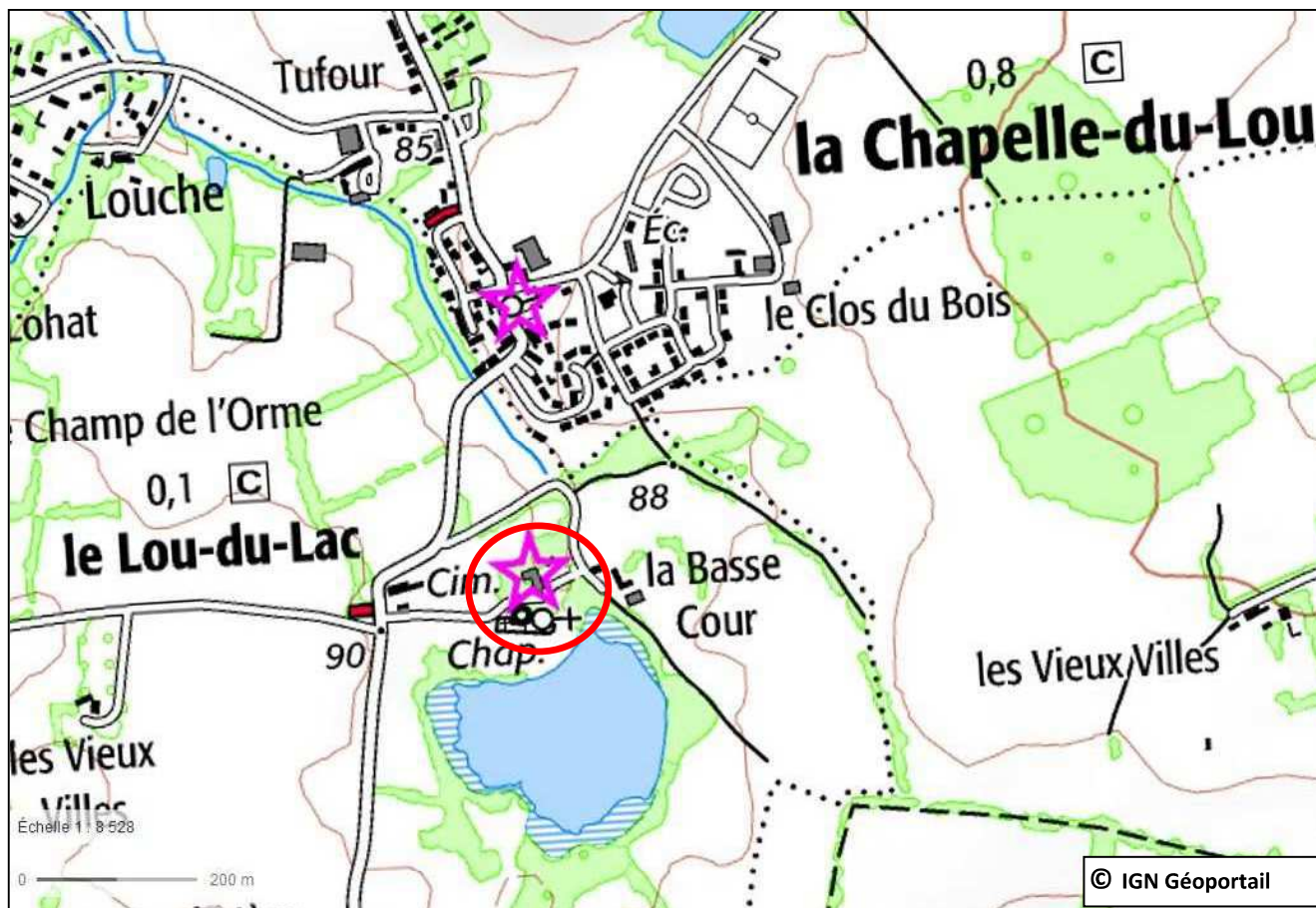
Commentaire général sur l'EA :

L'étude du site sera poursuivie dans le rapport de prospection inventaire de 2018

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

Modification



Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
LA CHAPELLE DU LOU DU LAC

Section : A
Feuille : 158 A 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 05/01/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RENNES (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES CEDEX 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

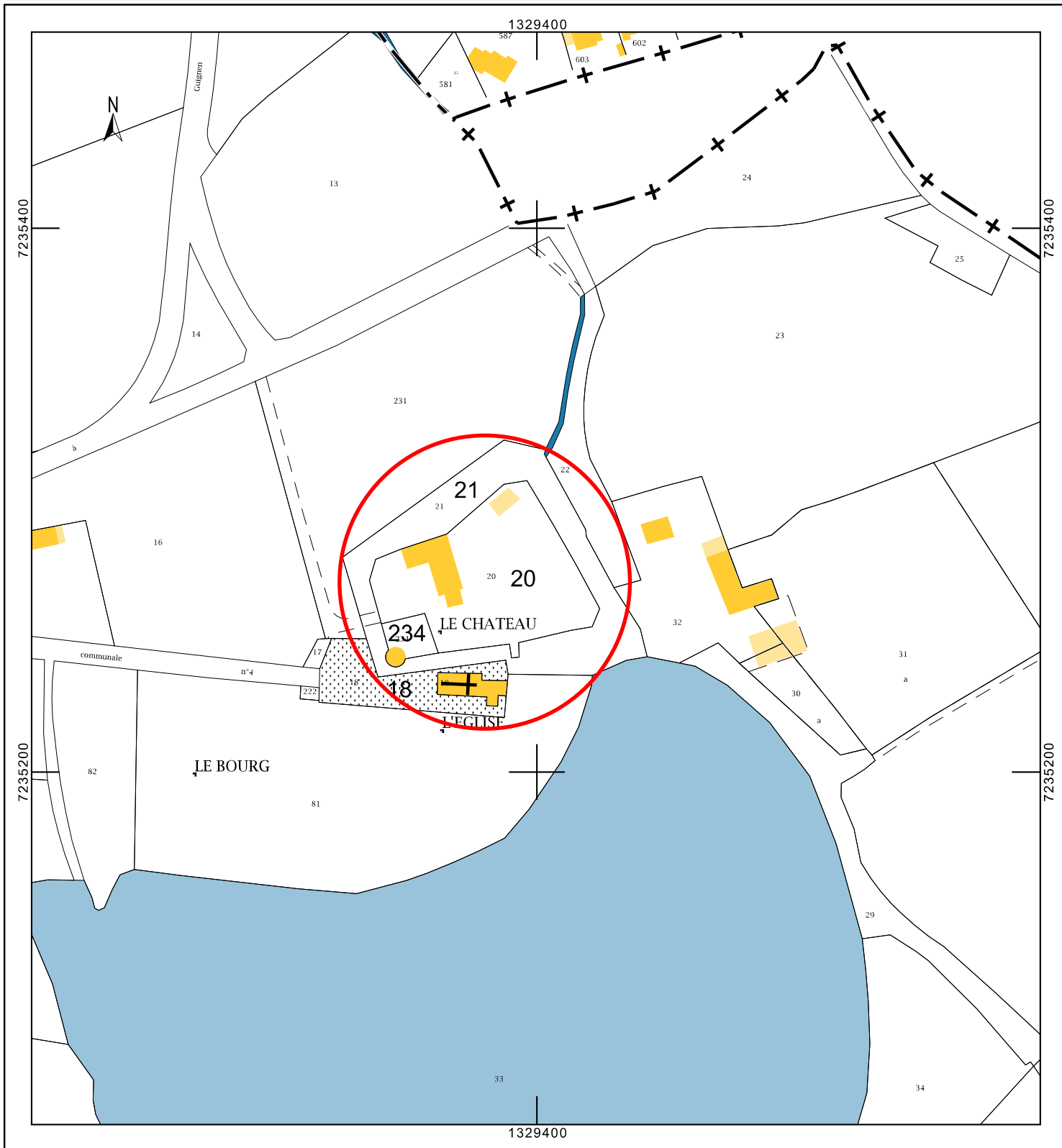
La Chapelle-du-Lou-du-Lac

Adresse cadastrale : Le Château
Lieu-dit IGN : Le Lou-du-Lac

Site du château du Lou-du-Lac

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe au rapport annuel de prospection inventaire 2017

(Bernard Leprêtre et André Corre)

La Chapelle-du-Lou-du-Lac (Ille-et-Vilaine) étude du bâti du château du Lou-du-Lac

Résultat

Chronologie : Moyen Âge, époque moderne.

Nature des vestiges immobiliers : enceinte, douve, château, tour, église.

Notice sur la problématique

Situé à 26 km au nord-ouest de Rennes, le site du Lou-du-Lac est constitué d'une enceinte avec une tour et un château ; et à côté d'une église paroissiale. Ce site, concentré sur 8000 m² environ, est le fruit d'une évolution sur près de 2000 ans de l'époque gallo-romaine au XX^e siècle. Le château, la tour et l'église sont dans un bon état de conservation.

Ce site a fait l'objet d'une étude documentaire très détaillée et déjà d'une première analyse architecturale en 2003. Quelques plans ont été dressés et une première chronologie des bâtiments réalisée.

L'intérêt de ce château est d'avoir été très peu modifié depuis sa construction en 1657 ; il est donc d'une grande homogénéité architecturale, ce qui est rare. Le manoir édifié en 1571, son enceinte et ses tours, sont renseignés par des plans et dessins anciens, même si ces constructions ont été en grande partie démolies.

Depuis 2016, le CERAPAR, en collaboration avec l'association Chez Marie, réalise l'étude du bâti de tous les bâtiments encore existants sur le site : l'enceinte, la tour et le château (propriété privée) et l'église (propriété de la commune de La Chapelle-du-Lou-du-Lac).

Une première étude de l'église a permis d'établir sa chronologie du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

Le plan général du site relevé en 2017 montre une enceinte trapézoïdale close de murs avec une tour à chaque angle. A l'intérieur de l'enceinte, le manoir de 1571 est complètement arasé et à côté un château a été édifié en 1657. Ce dernier est constitué de quatre niveaux et présente des façades préservées.

Du côté sud, immédiatement à l'extérieur de l'enceinte, est implantée l'église construite au XI^e siècle.

L'étude du bâti a pour but d'analyser tous les éléments architecturaux et de pouvoir préciser les techniques de construction, les fonctions des constructions, leur chronologie et leur évolution. D'ores et déjà, on a pu mettre en évidence la présence d'éléments lapidaires (cheminées, ouvertures), dans le château du XVII^e siècle et dans les tours du XVI^e siècle, provenant de constructions plus anciennes et donc en réemploi. Ceci est à mettre en corrélation avec la mention dès 1329 de la présence d'un *hostel* du seigneur du Lou à côté de l'église du Lou. Potentiellement, on a sur ce site l'évolution de constructions d'une résidence aristocratique du XIV^e au XVII^e siècle.

Pour l'église, le réemploi de matériaux antiques dans les maçonneries avait déjà été identifié. Cet édifice du XI^e siècle conserve des élévations importantes de cette époque. Ensuite, elle a été transformée ponctuellement aux XV^e et XVIII^e siècles.

Remerciements

Ces recherches n'auraient pu se faire sans l'accord de la propriétaire Marie Berthier que nous tenons à remercier chaleureusement pour son autorisation d'accès. Nos remerciements vont aussi à Philippe Guigon, Florentin Paris, Corentin Olivier et Loïc Boissard pour leur expertise, Michelle Lapeyre pour sa relecture, Soizic Guyard et les membres de l'association Chez Marie pour leur accueil et leur aide, et enfin les membres du CERAPAR qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour le nettoyage et le débroussaillage préalables aux relevés du site.

Préambule et problématique

«Beaucoup de châteaux, peu d'études», en 1978 André Mussat résumait ainsi l'étude des châteaux du XVI^e au XIX^e siècle (Mussat 1978 p. 1-4). Depuis, la situation a peu évolué en comparaison avec les résidences aristocratiques en Bretagne au Moyen Âge où les études sont nombreuses depuis une vingtaine d'années (Laffont 2014 p. 113-123).

On nuancera toutefois ce propos. Christophe Amiot a publié plusieurs études architecturales sur des châteaux de l'époque moderne en Ile-et-Vilaine dont par exemple : le château du Boschet à Bourg-des-Comptes (Amiot 1991 p. 431-447) et le château de Bonnefontaine (Amiot 2003 p. 55-98). On indiquera aussi l'étude de l'inventaire sur les manoirs en Bretagne entre 1380-1600 (Le manoir en Bretagne 1993). Pour ce qui est de l'archéologie à l'époque moderne en Bretagne, on signalera l'archéologie des jardins de châteaux avec des sondages (Hurtin 2000, Allimant-Verdillon 2002, Le Boulanger 2004, Travers 2012) et l'article récent sur les jardins ordonnancés en Ile-et-Vilaine (Amiot 2016 a p. 107-150).

Pour ce qui est de l'archéologie préventive, quelques opérations de sondages sur des manoirs de l'époque moderne ont été réalisées (Cahu 2012, Delahaye 2012) et des études du bâti notamment sur le tracé de la ligne LGV (Esnault 2014).

Ce sont les études d'archéologie du bâti sur des châteaux importants avec leur évolution du Moyen Âge à l'époque moderne qui ont été réalisées par le pôle archéologie du département du Maine-et-Loire qui nous ont servi de base pour la méthodologie de travail. Par exemple les études sur : le château de Saumur (Le château et citadelle de Saumur 2010) ou le château de Baugé (Arnaud 2015).

L'étude du site du Lou-du-Lac avec un château et son enceinte de l'époque moderne est donc peu courante en Bretagne, d'autant plus qu'une église paroissiale du Moyen Âge est associée à l'ensemble.

A la suite des articles publiés en 2003 et 2016 sur les châteaux et l'église du Lou-du-Lac, on a une très bonne connaissance de son contexte historique (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 99-144, Guigon 2016 p. 635-642). De plus on a une vue globale des constructions que comporte le site et des jalons chronologiques sur leur évolution. Quelques plans ont déjà été réalisés sur l'église (plan de l'évolution de l'église et une coupe) (Blot 2010 p. 28-29) et sur le château du XVII^e siècle (3 plans de niveaux et 2 coupes) (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 128-129). Mais aucun plan général du site ainsi que sur les tours et l'enceinte n'a été réalisé. Dans l'article de 2003 un certain nombre de documents iconographiques de la fin du XVIII^e au début XX^e siècle permettent de restituer les parties qui ont disparu aux XIX^e et XX^e siècles. A la fin du XVIII^e début XIX^e siècle, on avait encore le manoir de la seconde moitié du XVI^e siècle avec son enceinte et ses tours. Le château du milieu du XVII^e siècle a été conservé intégralement depuis sa construction. Un de son intérêt est notamment son homogénéité architecturale ce qui permet de réaliser une véritable étude du bâti : on n'a presque plus d'enduits intérieurs et extérieurs, et les boiseries intérieures qui venaient habiller les murs du château ont disparu.

Dans l'enceinte castrale, les constructions les plus anciennes encore existantes, les tours, sont contemporaines du château de 1571.

L'église romane a été transformée à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne. Elle est intégralement conservée.

Le but de la présente étude est de faire l'inventaire, le relevé et l'étude architecturale du bâti du site du Lou-du-Lac sur les éléments suivants encore conservés : le château, son enceinte avec ses douves et leurs murs de soutènement et ses tours (sans classement de protection particulier) et l'église (inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 2009).

L'étude du bâti entamée fait l'inventaire et l'analyse de tous les ouvrages architecturaux encore existants.

Dès le départ, il est apparu que les relevés devaient être exhaustifs pour réaliser une étude globale du site :

Relevé en plan général et, pour avoir au début une bonne visibilité du site, faire un débroussaillage des bases des tours, des douves...

Relevé des différents éléments : château (relevé en plan, des niveaux, coupes, façades, détails : cheminées, charpente...); tour (relevé en plan des niveaux, coupes, façades, détails, charpente...), et l'église (relevé en plan, coupe, façades, détails d'appareillage des murs extérieurs...).

L'étude du bâti a déjà permis de mettre en évidence des éléments lapidaires en réemploi dans le château du XVII^e siècle et dans les tours XVI^e siècle: ceux-ci indiquent que l'on avait donc vraisemblablement des constructions plus anciennes qui sont complètement disparues. Cela est à mettre en corrélation avec la mention de 1329 qui mentionne *l'hostel* du seigneur du Lou-du-Lac à côté de l'église.

Pour l'église, le réemploi de matériaux antiques dans les maçonneries avait été déjà identifié dans les années 1980.

Vue la superficie du site, l'opération d'étude du bâti a été répartie sur plusieurs années de la façon suivante :

2016-2017 : Réalisation du plan topographique général du site. Pour cela une importante opération de débroussaillage a été nécessaire durant l'hiver 2016 et la réalisation des plans généraux du château.

2017-2018 : Poursuite de l'étude du bâti du château.

2018-2019 : Étude du bâti de l'enceinte et de ses tours et de l'église, et synthèse.

Parallèlement des études spécifiques ont été engagées et se poursuivront en 2018 avec divers spécialistes :

Étude de la charpente du château et de la tour subsistante avec Corentin Olivier étudiant en thèse d'archéologie sur les charpentes en Bretagne.

Étude des pierres de construction et de leur provenance pour toutes les constructions du site avec Florentin Paris, géologue.

Étude de la couverture du château à partir des éléments recueillis dans ses combles avec Loïc Boissard, artisan couvreur.

Projet de couverture photographique et photogrammétrie avec drone et ballon captif pour les élévations extérieures avec François Bodin et ses étudiants de l'INRIA de Rennes 1.

Une autre problématique qui sera abordée lors de l'étude : mieux connaître l'environnement du site.

Enfin une étude comparative avec les deux autres châteaux construits par le même concepteur au milieu du XVII^e siècle à Romillé et la Chapelle-du-Lou sera tentée.

Dans le présent rapport sont présentés cette année les premiers plans du château, réalisés en 2017 : plans de niveaux et des façades.

Une fois les plans de niveaux établis, un inventaire et une identification numérotée de chaque fait (élément architectural) ont été réalisés pour leur description et leur analyse.

Les élévations des façades sont en cours de relevés à partir des coupes et des photos.

La présentation de tous les détails architecturaux du château, qui sont en cours de relevé et d'étude, sera faite dans le rapport de prospection inventaire 2018.

Chapitre 1 : contexte de l'opération

1.1 Contexte géographique et localisation du site

Le site se trouve sur la commune de la Chapelle-du-Lou-du-Lac à 26 kilomètres au nord-ouest de Rennes. Il est implanté sur la ligne de partage des eaux entre Manche et Atlantique a une altitude moyenne de 87 m NGF. Un lac, à l'est du site, est en tête de bassin hydrographique. Ce lac alimenté par des sources, arrose les douves du château et s'écoule ensuite vers l'ouest avec le ruisseau du moulin du Lou.

Le site du Lou-du-Lac jouxte de son côté ouest la forêt de Montauban.

Le château et les tours s'inscrivent dans une plate forme trapézoïdale ceinturée de douves et l'église est directement au sud de cet ensemble.

1.2 Contexte géologique

D'après la carte géologique, le site du Lou du-Lac se trouve sur des allotérites du Briovérien. Ce sont des altérites caractérisées par une réduction de volume par rapport à la roche mère initiale dont la texture n'est pas préservée. La roche a subi une transformation complète en argile pure sur plusieurs mètres. Seuls quelques blocs de quartz filonien résistants à l'altération ont été préservés (Thomas et alii 1999).

Le géologue Florentin Paris signale un petit forage réalisé en 1961 immédiatement au sud du château (N 48° 12' 32", W 1° 59' 26") qui donne une information complémentaire intéressante. Ce sondage a traversé 0,50 m de terre végétale puis des argiles gréseuses et enfin des schistes tendres gréseux bleutés sur 12 m. Ces schistes grossiers ont pu être utilisés dans la construction des murs sous forme de moellons, plaquettes décimétriques avec des plans de diaclase souvent teintés de rouille par les oxydes de fer.

L'étang près du château correspond à une extraction ancienne de faluns du Miocène, particularité géologique en Ile-et-Vilaine. Cette extraction de calcaire coquillier au Lou-du-Lac est signalée dès 1861 par Mr Keranflech dans un mémoire sur l'usage des amendements calcaires en Bretagne (SAIV 1861 p. 6) et mémoire repris dans son article de 1889 sur les amendements calcaires en Armorique avant le X^e siècle (Keranflec'h-Kernezne 1889 p. 64-72). On notera que dans les carnets de comptes de 1710-1711 ayant appartenu au seigneur du Lou-du-Lac, il est fait mention des versements en nature de sablons par ses fermiers, probable calcaire coquillier du site pour amender les terres (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 100-101).

Cette extraction à ciel ouvert a généré plusieurs buttes de déchets autour de l'étang.

1.3 Le cadre archéologique et historique

La carte archéologique mentionne de nombreux sites archéologiques à la Chapelle-du-Lou-du-Lac et dans les communes voisines (Montauban-de-Bretagne, Bédée, Pleumeleuc, Romillé, Irodouer). L'inventaire se limitera au nord de la quatre voies Rennes Brest.

Au Néolithique, à la Chapelle-du-Lou-du-Lac, il est fait état d'une industrie lithique avec grattoirs en silex et restes de débitage mais aussi de deux haches repérées en prospection au lieu-dit le Val Château Gaillard (Leroy 1988 p. 10 et 11). Des découvertes de mobilier sont signalées aussi à La Croix-du-Lou et aussi à Louche ou un beau polissoir portatif en quartz de 30 cm de long sur 16 cm de large et 11 cm d'épaisseur comportant une dizaine de traces de polissage a été mis au jour lors du terrassement d'un réservoir enterré dans le lotissement. Au nord de Bédée plusieurs

sites néolithiques d'occupation se côtoient près des villages de la Riolais, la Morinais, Besnard et sur Pleumeleuc, il faut signaler les sites d'Auzinais, du Champ Macé, du Bail et des Morlais.

Pour la période protohistorique plusieurs fermes de l'Âge du Fer ont été repérées à la Ville Lesné sur Montauban mais aussi à la Motte en Pleumeleuc, Bury en Bédée et sur Romillé à la Gohérie le Placis Verdys et la Durantais. L'Âge du Bronze n'est pas en reste puisque nous retrouvons des occupations à l'Auzinais et des structures funéraires à l'Orme et les Morlais en Pleumeleuc.

L'occupation antique est avérée par la présence de tuiles à rebord et de mortier de tuileau dans les murs de l'église médiévale du Lou-du-Lac. Un élément de colonne en granite avec astragale est conservé dans l'église (Leroy 1988 p. 16-21, Guigon 1993 p. 25-26, Guigon 1998 p. 169, 171, 176, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 104, Guigon 2016 p. 638). Sur la commune de la Chapelle-du-Lou-du-Lac plusieurs occupations antiques sont aussi attestées à la Croix du Lou, à la Normandais au sud, à Trégomain et au Bignon au nord. Dans un environnement un peu plus large, sur la commune de Bédée au Vieux Villes, un autre site de la même époque est mentionné. A Bézier, à 5 km au sud du château, une villa et un dépôt monétaire sont signalés. Une autre villa sur la commune de Montauban, se cantonne dans un même rayon, à la Ville es Marie. La commune de Pleumeleuc recèle aussi une villa non loin du village de la Motte et Irodouer avec la villa du Bas Quengo.

A la période médiévale deux mottes ont été signalées. La butte des Maffrais est la plus proche à 200 m au sud-ouest de l'église du Lou-du-Lac au bord de l'étang, est-ce une motte ou une butte de déblais de carrière ? (Leroy 1988 p. 16-21). La butte de Château Gaillard (Chapelle-du-Lou) est aussi reprise dans le rapport de prospection comme étant une motte castrale (Leroy 1988 p. 7-12).

Sur la carte de Cassini, à l'ouest du site, est indiquée la motte Bouttier. Selon Michel Brand'honneur une motte castrale, possession de la famille Bouttier est connue au début du XII^e siècle mais à côté de Tinténiac (Guigon 2016 p. 639).

La forêt de Montauban, toute proche, recèle deux enceintes d'époque indéterminée, un ancien chemin caractéristique par son bombé longitudinal et plusieurs ferriers qui sont les marqueurs du travail de réduction du minerai de fer à une période ici aussi indéterminée.

Toutes les données de la partie historique du rapport sont tirées des articles parus en 2003 et 2016 sur le site du Lou-du-Lac (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 99-144, Guigon 2016 p. 635-642). La paroisse du Lou-du-Lac est une enclave du diocèse de Dol dans celui de St-Malo du milieu VI^e au milieu IX^e siècle et le reste jusqu'à la Révolution.

L'église originelle se compose d'une nef rectangulaire séparée d'un chœur rectangulaire à chevet plat par un arc triomphal. L'ensemble est construit avec du calcaire coquillier pour le harpage de la nef et du chœur ainsi que pour les claveaux des 4 fenêtres en partie haute. Toutes ces caractéristiques convergent pour dater du début XI^e siècle les parties primitives de l'église. Aux XV^e et XVI^e siècles on réalise une nouvelle charpente, une porte et de larges fenêtres. Vers 1783 on agrandit la nef 11 pieds vers l'ouest et on y construit un petit clocher. L'église est inscrite au titre des MH en 2009.

Les seigneurs du Lou relevaient de Montauban depuis au moins 1314. En 1329 Eon de Meel possédait apparemment un *hostel* à faible distance de l'église. La dynastie possède la seigneurie jusqu'en 1726. Jacques de la Lande fut en 1571 l'auteur d'un vaste programme architectural comprenant un château implanté dans une enceinte quadrangulaire délimitée par des douves maçonnées et marquées à chaque angle d'une tour circulaire. Ce château fut abattu en 1877

probablement faute d'entretien. La datation est fournie à défaut de source documentaire par un bloc de granite portant un écu aux armes des familles de la Lande avec au-dessus la date de 1571.

Florent de la Lande fut en 1657 le maître d'ouvrage d'un nouveau bâtiment. Son maître d'œuvre fut Vincent Barleuf prieur de l'abbaye St Jacques de Montfort (de 1647 à 1659) et l'auteur des châteaux du Plessis Bothereil à La Chapelle-du-Lou (1655) et de la Perronnaye en Romillé (1653). Ce dernier fut édifié par Jean de St-Gilles et son épouse Renée du Breil de Pontliard, sœur de la dame du Lou et chacune avait reçu en dote 30 000 livres permettant le financement des $\frac{3}{4}$ de la construction, par comparaison avec l'estimation de 40 000 livres pour le Plessis Bothereil. Comme pour ce dernier, il avait fallu tenir compte de l'existence d'un bâtiment du XVI^e siècle, peut être dans l'attente de revenus autorisant une unification du bâti qui ne fut jamais réalisé.

Renée Geneviève de la Lande vendit en 1726 la châtellenie à Guy Pierre Aubert, issu d'une famille rennaise de roturiers anoblis en 1690. Le château fut vendu après la Révolution à une date indéterminée à une famille Boulanger et un premier séminaire du diocèse de Rennes s'y installa entre 1802 et 1810. Le château passa entre les mains de la famille de Lorgeril entre 1825 et 1834 et par mariage les Freslons de la Freslonnière possèdent le château de 1841 à 1924. A cette époque la propriété fut disloquée : l'étang et la tour allant à la famille Guyard, le château et quelques terres à la famille Berthier. Une épicerie-débit de boisson s'y installa depuis 1924 dans la grande salle du château et une forge fut construite à l'emplacement du château de 1571. Cette activité s'arrêta en 2014.

On signalera que l'histoire du site ne se termine pas là. L'association Chez Marie constituée en 2013 continue à entretenir le site avec aussi des activités ponctuelles au château.

1.4 Historique de la recherche

Les premières descriptions des bâtiments du site (l'église, le château, les tours) ainsi que l'histoire de la seigneurie du Lou datent principalement de la fin du XIX^e siècle (Ogée 1843 p. 486-487, Guillotin de Corson 1884 p. 100 et 1895 p. 40-45, de la Borderie, de Villers 1895 p. 267-297, Orain 1882 p. 390).

- En 1927, Paul Banéat décrit le site (Banéat 1927 p. 302).

- En 1980, Philippe Guigon réalise son mémoire de maîtrise d'histoire sur le château du Lou-du-Lac et réalise les premiers plans de celui-ci : plans des 3 premiers niveaux et une coupe. Ceux-ci seront publiés en 2003 (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 128-129).

- En 1988, lors d'une prospection inventaire des sites archéologiques dans le canton de Montauban, l'église du Lou-du-Lac est inventoriée (Leroy 1988 p. 14-21).

Dans les années 1990, suite à sa thèse sur les sites religieux et les sites aristocratiques du haut Moyen Âge en Bretagne, Philippe Guigon publie dans son inventaire sur les églises du haut Moyen Âge une notice sur l'église du Lou-du-Lac (Guigon 1993 p. 25-26, Guigon 1998 p. 169, 171, 176).

- En 2003, il publie un article très complet avec une étude historique et documentaire sur le site et fait la description de tous les bâtiments de cet ensemble en précisant la chronologie de ceux-ci y compris de ceux qui ont disparu (enceinte, tours, château, manoir, église) (Guigon 2003 p. 99-144). Cette base solide a permis de bien cerner le site au démarrage de l'étude du bâti. Malgré le peu d'archives et de descriptions (malheureusement aussi pour la période moderne) sur les

bâtiments, les quelques documents iconographiques de la fin XVIII^e au début XX^e siècle rassemblés dans l'article de 2003, sont très précis et donc très intéressants dans le cadre d'une étude du bâti. Ils ont servi aussi à alimenter la réflexion sur l'étude du plan topographique général du site. Ces documents sont des plans mais aussi des dessins très précis des bâtiments au XIX^e siècle. On a donc une bonne connaissance du plan général du site à la fin XVIII^e, début XIX^e siècle. La démolition de certains bâtiments au XIX^e et au début du XX^e siècle a été ainsi palliée par ces précieux documents pour la compréhension du site.

- En 2009, l'église du Lou-du-Lac est inscrite au titre des monuments historiques.

- En 2013, l'abbé Roger Blot publie un article sur l'église de St Loup du Lou-du-Lac. Ce sont les premiers plans publiés avec une coupe de l'église et des plans de l'évolution de l'église du XI^e au XX^e siècle (Blot 2013 p. 28-29).

- En 2016, Philippe Guigon publie un nouvel article sur le site du Lou-du-Lac et complète son histoire pour le XX^e siècle suite à l'étude et l'exploitation d'archives privées conservées sur le château (Guigon 2016 p. 635-642).

La même année Christophe Amiot publie un article sur les fortifications des châteaux en Bretagne au XVI^e siècle et il cite entre autres l'exemple du Lou-du-Lac avec son enceinte, ses tours et son manoir de la fin du XVI^e siècle (Amiot 2016 b p. 210-243).

Depuis le démarrage de l'étude du bâti en 2016, des recherches complémentaires sont effectuées aux AD 35 dans les fonds photographiques du début XX^e siècle (AD 35 4 J 158), mais aussi dans les fonds des archives des AD 35 et AD 44 sur les châteaux du Plessis Botherel à La Chapelle-du-Lou et de Perronnay à Romillé car ils ont été (avec le château du Lou-du-Lac) édifiés sur des plans du même concepteur Vincent Barleuf au milieu du XVII^e siècle (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 125). Cette recherche est effectuée pour des comparaisons futures entre ces trois châteaux caractéristiques de l'architecture classique (cf. chapitre perspective de recherches).

Chapitre 2 : relevé

2.1 Méthodologie de l'étude du bâti

Cette étude est réalisée par le CERAPAR et l'association Chez Marie depuis 2016 et est toujours en cours.

Préalablement au relevé, un gros travail de débroussaillage du site a été effectué notamment dans les douves et pour les murs de soutènements restants en élévation afin de pouvoir réaliser le relevé topographique et les relevés des détails extérieurs.

L'étude archéologique du bâti consiste en :

Relevé topographique général du site, réalisation des plans, coupes, élévations de toutes les constructions du site.

Réalisation de l'inventaire : lister, dessiner, décrire les éléments architecturaux des bâtiments et structures, les identifier par des numéros de fait (tous les éléments relevés ont été affectés d'un numéro de fait).

Étude des matériaux de construction et de leur provenance, de toutes les structures.

Étude du mobilier lapidaire sur le site et autour.

Étude chronologique relative des éléments architecturaux entre les constructions et dans une même construction : caractère homogène ou pas (réfections, modifications).

Détermination des différentes phases de construction et des éléments architecturaux en réemploi éventuellement.

Essai de chronologie des éléments du site.

Étude comparative et stylistique des éléments architecturaux et des plans des bâtiments.

Cette étude est conduite avec l'aide de divers intervenants spécialistes dans leur domaine :

Étude des matériaux de couverture du château par Loïc Boissard artisan couvreur intervenant sur des bâtiments historiques anciens.

Étude des pierres de construction de toutes les structures du site pour déterminer leur nature et leur provenance, par Florentin Paris géologue et coauteur de la carte géologique de Rennes.

Étude de la charpente du château et de la tour subsistante en collaboration avec Corentin Olivier préparant une thèse sur les charpentes médiévales et modernes dans le grand ouest.

Projet de mise au point de relevés par photos et traitement et prises de vues par drone et ballon captif par des étudiants de l'IRISA de Rennes 1 dans le cadre de projets de TP encadrés par François Bodin leur professeur.

2.2 Relevé général du site (fig. 1 et 2)

L'enceinte du château s'inscrit dans un parallélogramme de 4 300 m² (81 m x 37 à 68 m) délimité par des douves sur les quatre côtés (F 6000, F 7000, F 8000, F 9000). Celles-ci sont alimentées directement par le lac contigu et une partie d'entre elles ont des murs de soutènement.

Des tours circulaires (F 3000, F 4000, F 5000, F 11000) existaient aux quatre angles de cette enceinte ; une seule est intacte, les deux autres ne conservent que quelques parements à la base, la dernière a totalement disparu.

Le château du XVII^e siècle existant (F 2000) est situé dans la partie nord de l'enceinte. Le manoir XVI^e siècle qui était sur la partie sud a été démoli fin XIX^e siècle, il est tout de même localisé sur le plan cadastral du XIX^e siècle (1835).

L'ensemble château/manoir est orienté nord-sud et partage l'enceinte en deux cours : une à l'est et l'autre à l'ouest.

Côté est de l'enceinte (F 10 000) on a une cour de 59 m x 43 m soit 2 600 m².

La cour ouest de l'enceinte (F 10 001) est beaucoup plus haute (1,20 m) que la cour est. La cour ouest a une surface de 26 m x 40 m soit 1 050 m². Elle a été rehaussée à la fin du XIX^e siècle avec les déblais de la démolition, vers 1877, du manoir du XVI^e siècle. Les belles pierres de construction ont été emportées mais le liant de la maçonnerie et les petites pierres ont été laissés sur place. Ce remblai est venu complètement recouvrir la cour initiale à l'ouest. Le niveau du terrain naturel actuel au droit des seuils des fenêtres hautes du niveau 1 de ce côté-là en témoigne encore. Le volume de déblais de démolition dans la cour peut être estimé à plus de 700 à 800 m³. L'ancien manoir du XVI^e siècle a failli être démoli dès 1851, *avec 120 m³ de pierres de moellons à prendre dans la démolition du vieux château* (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 47).

Suivant les états de sections du cadastre de 1836 :

Parcelle 9 : les douves, douves, surface 2850 m²

Parcelle 10 : le château, maison et cour ; 290 m² (cette surface ne représente que l'emprise du château du XVII^e siècle)

Parcelle 11 : le château, maison et cour ; 2350 m² (cette surface est l'emprise de la cour Est et du manoir du XVI^e siècle sur le plan cadastral de 1835)

Parcelle 12 : le parterre, jardin ; 850 m² (cette surface représente l'emprise de la cour ouest qui était encore un jardin en 1835)

L'enceinte a une entrée principale côté est prolongée par une avenue de 870 m de long et 35 m de large centrée sur l'entrée du château. Mais il existe aussi deux entrées secondaires : une à l'ouest et une au sud.

Au sud de l'extérieur de l'enceinte, se trouve l'église paroissiale (F 1000).

2.3 L'apport des sources iconographiques et photographiques et réflexion sur le plan général du site

Tout d'abord nous présenterons les cartes anciennes :

La carte de Cassini de la fin du XVIII^e siècle (AD 35 7 fi 1-8). Outre la position du site avec son étang, l'avenue du château du Lou-du-Lac y est représentée (**fig. 3**).

La carte d'état-major de 1855 (AD 35 7 fi 11-20) (**fig. 4**).

Nous rajouterons la vue de photographie aérienne de l'IGN vers 1950 qui permet de voir que l'emprise de l'avenue du château marque encore fortement le paysage (**fig. 5**).

Les sources iconographiques et photographiques spécifiques et détaillées du site représentent un apport très intéressant, vu le manque d'archives manuscrites décrivant les bâtiments du site. La confrontation de ces sources avec le relevé général du site et du bâti permet de faire des hypothèses précises sur l'état du plan des différents bâtiments mais aussi sur leurs volumétries à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle ; et cela malgré les destructions des XIX^e et XX^e siècles qui ont fait disparaître une partie des constructions.

Les documents étudiés sont les suivants :

- Plan de la forêt de Montauban (collection particulière). Il a été restauré et étudié récemment par S. Ozanne (Ozanne 2011). Ce plan de la fin du XVIII^e siècle représente la forêt de Montauban et son environnement (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 113 et 115). Le site du Lou-du-Lac est représenté sur quelque cm² sur le bord du plan dans une zone où le document est en partie abîmé (**fig. 6**). Toutefois on peut distinguer l'enceinte, les tours, le château, le manoir et l'église.

- Plan établi en 1782 par Ollivault lors du procès entre le seigneur du Plessix Botherel et celui du Lou-du-Lac (AD35 2 E b 69, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 113, 114, 135-136). Bien que le plan soit centré sur le château du Plessix Botherel avec son environnement, le site du Lou-du-Lac est dessiné schématiquement sur quelques cm² avec l'enceinte, les tours, le château et le manoir ainsi que l'église et des bâtiments annexes comme le colombier et l'avenue du château (**fig. 7**).

- Lavis de F. Lorin de Branbuan 1823-1826 (collection particulière) (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 113-117). Ce dessin représente l'élévation du côté est de l'ensemble du site : château, manoir, enceinte, église, tours (**fig. 8**).

- Plan cadastral du Lou-du-Lac de 1835 (AD 35 3 P 5387, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 120-123). Ce plan général du site s'est avéré très précis. Il représente l'enceinte, les tours, le château et le manoir, l'église, des bâtiments annexes, l'avenue (**fig. 9 et 10**).

- Dessin de Henry Frotier de la Messelière du 19 avril 1897, c'est une vue en élévation du côté est du site avec l'enceinte, les tours, le château et l'église (**fig. 11**) (Frotier de la Messelière 1994 p. 111, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 135-136).

- Relevé en plan de Joseph des Bouillon en mars 1907 (**fig. 12**) (AD35 4 J 158, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 119-121). Ce plan schématique de l'ensemble du site à cette époque montre l'enceinte, le château, les tours, l'église. Ce document très détaillé est accompagné de notes particulièrement intéressantes.

- Photos du site au début du XX^e siècle par J. des Bouillons (**fig. 13 à 16**) (AD35 4 J 158). On a une vue du site côtés nord et ouest, une vue du pignon ouest de l'église ainsi que l'élévation complète de la tour sud-est qui est actuellement arasée.

Il existe des photos des années 1930 à 1980 et des cartes postales du début du XX^e siècle aux AD35 et dans des collections particulières rassemblées par l'association Chez Marie. Les photos jusqu'en 1940 sont des photos de famille ne représentant en arrière-plan que des parties très ponctuelles ou éloignées du château. A partir des années 1950 on dispose de photos d'ensemble du site montrant les différents bâtiments : château, tour subsistante, l'église. Elles apportent très peu d'informations pour l'étude du bâti mais montrent l'évolution de l'état du bâti et de la végétation environnante.

Nous pouvons faire un point précis des informations apportées par ces divers documents.

L'église

Depuis la fin du XVIII^e siècle et comme le montrent les différents plans de la fin XVIII^e au début XX^e siècle, l'édifice n'a pas été modifié (hormis une modification mineure de la sacristie) (Blot 2013 p. 28-29). L'étude de la chronologie de l'édifice a été publiée en 2003 (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 103-106). Le plan de l'église qui a évolué en trois phases du XI^e au XX^e siècle, a été réalisé par R. Blot (Blot 2013 p. 28-29).

L'enceinte avec ses douves, murs, portails et tours

Cet ensemble a été profondément démoli et arasé depuis la fin du XVIII^e siècle.

Plan de 1782 (**fig. 7**) : on distingue les quatre tours d'angle et les douves qui entourent l'enceinte quadrangulaire (figurée de façon schématique), les accès ouest et est de l'enceinte. L'avenue du château est représentée par des rangées d'arbres.

A l'est de l'enceinte sont figurés le colombier par un cercle et la ferme de la basse cour par une forme en L.

Le plan de la fin XVIII^e siècle de la forêt de Montauban est beaucoup plus précis (**fig. 6**). Bien que la représentation du château du Lou-du-Lac soit petite (quelques cm²), la restauration du plan permet de bien distinguer divers éléments : l'enceinte avec ses douves et trois tours dessinées (la partie au droit de la quatrième tour au sud ouest est dans la partie disparue du document). On notera que les diamètres des tours et leur entrée au RDC sont figurés. Le diamètre de la tour nord-ouest est supérieur à celui de la tour sud est : ces deux tours ont été relevées en plan en 2017 et cette différence de diamètres est exacte. Pour la tour sud-est la localisation est exacte ainsi que pour les tours nord-est et nord-ouest qui ont disparu. On distingue bien aussi les quatre murs de l'enceinte, même s'il manque certaines parties, ceci du à la détérioration du document. Les accès de l'enceinte est ouest et sud sont représentés. Au sud-est de l'enceinte un rectangle figure la ferme de la basse cour.

Le lavis de 1823-1828 (**fig. 8**) représente l'élévation est de l'ensemble du site : l'enceinte et sa douve à l'est et au nord sont figurées. Les tours nord-est et sud-est sont dessinées. Le portail est, ainsi que les murs d'enceinte est et nord, sont représentés.

Le plan cadastral de 1835 (**fig. 9 et 10**) : l'enceinte est dessinée avec une forme trapézoïdale, ce qui est exact, par rapport aux plans précédents sur lesquels la forme est rectangulaire et schématique. Le relevé de 2016 de l'enceinte a bien confirmé l'exactitude de ce plan de 1835. Seules trois tours sont représentées, la quatrième a été rajoutée au crayon à papier. Curieusement, seuls les accès est et sud de l'enceinte sont dessinés, celui du côté ouest qui existait fin XVIII^e siècle et encore actuellement, ne l'est pas. Il s'agit sûrement d'un oubli. A l'est de l'enceinte sont figurés : le colombier de forme octogonale, un puits, la ferme de la basse cour en forme de L et la parcelle dans laquelle était l'avenue.

Le dessin de 1897 (**fig. 11**) représente toujours l'élévation est du site. Le mur d'enceinte et le portail est sont en ruine. Les tours sud-est et sud-ouest sont dessinées. La tour nord-est a disparu par rapport aux plans précédents. En arrière-plan on a une représentation détaillée des façades est et nord de l'église.

Le relevé de 1907 de J. des Bouillons (**fig. 12**) représente l'enceinte de manière schématique par un rectangle avec les douves et les trois accès à l'enceinte. Les quatre tours sont représentées ainsi que l'emprise de celles qui ont déjà disparu. Ce qui fait l'intérêt de ce relevé ce sont les détails et les notes associées sur l'état des tours et des courtines et même sur l'appareillage du mur de l'église en feuilles de fougères. On dispose aussi d'une photo du début du XX^e siècle de l'élévation de la tour sud-est avant sa démolition (fig.).

Les bâtiments dans l'enceinte

Pour ce qui est de l'intérieur de l'enceinte, les divers bâtiments sont là-aussi dessinés en plan et en élévation.

Plan de 1782 (**fig. 7**). Le château et le manoir sont représentés de façon schématique en forme de H avec le corps de logis principal et les ailes de part et d'autre. Un rectangle au sud est du

château figure des bâtiments annexes (nota : sur ce plan de 1782, le château du Plessis Botherel est dessiné de façon tout aussi schématique en forme de H avec la même dimension).

Plan de la forêt de Montauban fin XVIII^e siècle (**fig. 6**). Le plan du château XVII^e siècle est presque complet, le manoir XVI^e siècle n'est que partiel avec son aile est car le reste était sûrement dans la partie déchirée. Un rectangle déjà visible sur le plan de 1782 figure des bâtiments annexes au sud est du château. Une petite construction annexe aux axes décalés par rapport aux autres structures est aussi représentée (sa fonction n'est pas identifiée).

Lavis de 1823-1828 (**fig. 8**). Ce dessin représente la façade est du château XVII^e siècle mais surtout la façade est du manoir XVI^e siècle qui a depuis disparu. La représentation du château est d'une grande précision (hormis l'aile nord du château représentée circulaire alors qu'elle est rectangulaire). Ceci permet de dire que la représentation du manoir disparu est fiable. Au sud est de l'enceinte, les bâtiments annexes sont dessinés.

Le plan cadastral de 1835 (**fig. 9 et 10**) est très précis et représente à l'échelle le château XVII^e siècle, le manoir XVI^e siècle et les bâtiments annexes au sud est de l'enceinte.

Le dessin de 1897 (**fig. 11**) ne représente plus que le château XVII^e siècle. Le manoir et les bâtiments annexes ont disparu avant cette date.

Le relevé de 1907 (**fig. 12**) ne représente que l'emprise du château XVII^e siècle. Le manoir XVI^e siècle ainsi que les bâtiments annexes ne sont même pas mentionnés à la différence des tours arasées par exemple.

Réflexions sur le plan général du site et son évolution

A partir de tous ces éléments on peut donc compléter le plan général des bâtiments existants sur le site et relevés en 2016, avec les ouvrages disparus depuis la fin XVIII^e siècle (**fig. 17**). Le croisement des documents iconographiques étudiés avec le relevé topographique général du site permet de restituer le plan et les volumétries des constructions à la fin du XVIII^e siècle.

Les douves qui ceignent l'enceinte sont encore bien présentes sur le site (9 m à 12 m de large) même si elles se sont en partie comblées et ne font que 1 m à 1,50 m de profondeur actuellement. Leur profondeur initiale permettait qu'elles soient inondées en permanence par les eaux de l'étang comme le montre le plan cadastral de 1835. On remarquera que récemment la douve sud a été réduite en largeur par la mise en place d'un empierrement au droit de l'église.

Les murs qui entourent l'enceinte ont 0,80 m d'épaisseur et devaient avoir environ 2 m de haut d'après les dessins du XIX^e siècle. Ils ont un rôle de clôture symbolique de l'enceinte plus qu'un véritable rôle défensif, d'autant plus qu'ils sont percés de portails d'entrée sans protection particulière.

Le mur nord de l'enceinte est particulièrement intéressant : sur les plans anciens on voit parfaitement que sa partie nord-est débute sur la tour nord-est mais vient s'arrêter avec un angle droit sur le château du XVII^e siècle. Dans sa partie nord-ouest, le mur relie le château et la tour mais n'est pas du tout dans l'axe entre les deux tours au nord (ce que l'on voit parfaitement sur le relevé topographique). Ce dernier mur est postérieur à la construction du château XVII^e siècle car il est appuyé dessus. A la fin XVI^e siècle le mur nord de l'enceinte est rectiligne entre les deux tours au nord. La construction du château au XVII^e siècle a profondément modifié ce mur : il a été démolé et reconstruit ensuite à l'ouest pour s'adapter au nouveau château. Pour les trois autres

murs ils sont rectilignes et relient les tours entre elles. Ils sont tous arasés et seules les parties basses dans les douves se voient encore côté intérieur de l'enceinte.

Au droit des trois entrées de l'enceinte, des ponts franchissaient les douves. Ils sont représentés sur les plans anciens, notamment celui de la fin du XVIII^e siècle de la forêt de Montauban. Sur le dessin de 1823, on distingue bien ce pont bordé de deux murets (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 116).

C'est sûrement un pont en pierres avec ses parapets maçonnés. Cette entrée donne sur un portail monumental constitué de deux piliers maçonnés et encadrés de deux épaisses volutes. La grille d'entrée en fer forgé est surmontée d'un motif curviligne (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 116).

Les murets des autres ponts sont dessinés sur le plan de la forêt de Montauban côté est et côté sud (où un seul côté du passage est représenté). On peut penser que ces trois ponts d'accès à l'enceinte étaient en pierres.

A ces trois points de passage pour entrer dans l'enceinte, on avait des portails avec des piliers maçonnés de part et d'autre. Ces piliers sont en blocs de pierre de taille et les grilles devaient faire plus de 2 m de haut d'après la représentation du côté est en 1823.

Seuls les deux piliers du portail côté ouest sont encore existants et encore, ils sont remaniés ; quelques blocs épars sur le site rappellent la présence des piliers des deux autres entrées.

Le rôle de ces portails est de clore l'enceinte au niveau de ses accès, la taille des piliers et le façonnage de la grille montrent très nettement l'aspect symbolique de ces entrées.

L'implantation des tours aux quatre angles de l'enceinte est renseignée par les vestiges sur place et les plans du XVIII^e au XX^e siècle.

Seule la tour sud ouest est encore intacte avec un diamètre extérieur de 7,40 m.

Sur place sont encore conservées la base de la tour sud-est et un départ de la tour nord-ouest. On a pu relever leur diamètre extérieur : 7,10 m pour la tour sud-est et 8,50 m estimé pour la tour nord-ouest. Cette différence très nette de la tour nord-ouest apparaît clairement sur le plan de la fin du XVIII^e siècle de la forêt de Montauban. Sur les dessins de 1823 et 1897 et sur une photo du début du XX^e siècle on a l'élévation complète de la tour sud-est avec sa couverture au XIX^e siècle.

La tour nord-est est représentée sur le dessin de 1823 avec une couverture à pente de toit très faible et donc très différente de ce que l'on connaît pour les tours au sud (erreur de dessin, ou bien cette couverture est celle du pigeonnier quelques dizaines de mètres en avant ?). Ayant totalement disparu sur le terrain, son diamètre extérieur est estimé à environ 7,10 à 7,40 m.

Pour ce qui est des élévations des tours arasées ou disparues, elles semblent à peu près de la même hauteur que celle encore existante au sud ouest qui fait 7,70 m hors charpente. Les représentations du XIX^e siècle nous incitent à penser qu'elles devaient faire environ 7 m à 7,50 m de haut hors charpente.

Les portes d'accès aux tours au RDC depuis l'enceinte sont encore existantes sur place pour deux d'entre elles et représentées sur les plans anciens pour les deux autres.

Les autres ouvertures extérieures des tours arasées sont encore présentes pour la tour sud-est au niveau du RDC, mais aussi sur ses élévations sur les dessins du XIX^e siècle et la photo du début XX^e siècle. Le dessin de 1823 ne montre pas d'ouverture dans la tour nord-est. Pour la tour nord-ouest, on n'a aucune donnée sur le terrain ni dans les archives.

Le couronnement des quatre tours est par contre bien renseigné : sur la tour sud-ouest existante, on a un chemin de ronde au dernier niveau porté par des consoles de mâchicoulis à trois ressauts. Sur le site, après débroussaillage, on a retrouvé des éléments du couronnement des tours au pied des deux autres. On a identifié des consoles de mâchicoulis de forme et de

dimensions un peu différentes pour chaque tour : tour nord-ouest avec une console à deux ressauts, tour sud-est une console avec trois ressauts. Pour la tour nord-est, c'est au pied de l'église de la Chapelle-du-Lou qu'on l'a identifiée : elle est à deux ressauts.

Le château de 1653 n'a pas été modifié en plan et en élévation depuis les représentations des dessins du XVIII^e siècle. Son entrée est à l'est avec une avenue extérieure centrée sur la grande entrée axe du château. On a manifestement une monumentalisation de l'entrée du château pour les visiteurs arrivant par cette grande avenue, ce qui participe aussi à la symbolique du site (Amiot 1997 p. 85-111).

Le château est dessiné sur les plans anciens avec deux autres accès : une petite avenue côté ouest et un accès secondaire entre l'enceinte et l'église (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 133).

La représentation du manoir sur le dessin de 1823 ne figure aucune entrée de manoir sur la façade est de celui-ci. Aussi, on peut faire l'hypothèse que l'accès de celui-ci se faisait du côté ouest à la fin du XVI^e siècle et peut-être même pour les constructions des siècles précédents XV^e voire XIV^e siècle. On notera que cette arrivée par l'ouest donne directement sur le pignon ouest d'accès à l'église.

Le manoir de 1571 démoli vers 1877 formait un T avec une aile sud presque symétrique au pavillon nord du château et axé à son entrée est.

La description que l'on peut en faire repose sur le dessin de 1823 et sur le plan cadastral de 1835.

Le RDC paraît percé à gauche d'une grande fenêtre à imposte partiellement obstruée par des déblais. Il est possible qu'elle ait éclairé la chambre seigneuriale chauffée par une cheminée. Elle est séparée par un mur de refend de la salle d'apparat, également chauffée, qui sert à la fois à la vie communautaire familiale et à la représentation sociale. Une porte donne accès à l'escalier montant au deuxième étage éclairé par deux fenêtres à meneaux de taille inégale. La pièce de droite possédait une cheminée dont on voit encore les piédroits sur le mur sud du château. Deux lucarnes éclairent les combles. Celle de gauche est munie d'un fronton triangulaire, celle de droite plus modeste a été modifiée ultérieurement. Apparemment aveugle, un pavillon étroit placé perpendiculairement au sud, est constitué de deux ailes symétriques à l'est et à l'ouest (cette dernière est visible uniquement grâce à l'épi surmontant son faitage et sur le plan cadastral de 1835) et possède une fonction indéterminée.

L'ensemble évoque assez bien un manoir marqué par des traditions médiévales, si ce n'était l'absence d'une tourelle qui a pu cependant disparaître lors des changements du milieu du XVII^e siècle (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 116).

Les bâtiments annexes représentés au sud est dans l'enceinte sont les écuries mentionnées en 1708. Elles ont une large entrée et plusieurs portes et disposent d'une toiture à faible pente en ardoises percée d'une gerbière. Placée contre son pignon oriental, une construction supportée par des poteaux semble couverte en chaume à en juger d'après la texture et la forte pente du toit (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 116).

La position et l'élévation de l'église n'ont pas été modifiées depuis la fin du XVIII^e siècle hormis une modification mineure de la sacristie. Le cimetière autour de l'église est représenté par des petites croix sur le plan de 1782 et de la forêt de Montauban. Cet espace avec l'église paroissiale a été un lieu d'inhumations depuis le XVII^e siècle au moins : 297 sépultures y ont été aménagées entre 1634 et 1785 selon le registre des sépultures (Guigon 2016 p. 639).

D'ores et déjà, on peut essayer de présenter la chronologie du site.
XI^e siècle : construction de l'église.

XIV^e siècle : mention de la présence de l'*hostel* du seigneur du Lou.

XV^e siècle : modification des ouvertures de l'église.

1571 : construction du manoir avec ses tours et son enceinte.

1653 : construction du château.

Deuxième moitié du XVII^e voire début XVIII^e siècle : construction des bâtiments annexes dans l'enceinte.

1783 : extension de la façade ouest de l'église.

Après 1823-1828 : démolition de la tour nord est.

Vers 1877 : démolition du manoir du XVI^e siècle.

Début XX^e siècle : démolition de la tour sud est.

Ce phasage pose notamment deux questions importantes :

Où se situait l'hôtel du seigneur du Lou aux XIV^e et XV^e siècles.

La datation du tracé de l'enceinte.

Les réflexions ci-après sont des éléments de discussions en ce début d'étude et pourront être remises en cause lors de la poursuite de l'analyse du site.

Les nombreux éléments lapidaires (de cheminées et d'ouvertures) réemployés dans le château du XVII^e siècle et les tours du XVI^e siècle indiquent manifestement que des constructions antérieures existaient avant 1571 sur le site ou dans un environnement proche.

L'implantation de l'église, du manoir du XVI^e siècle et de la douve entre les deux, est à observer avec attention : les confortements du mur d'enceinte dans la douve indiquent des problèmes de stabilité du côté sud du manoir par rapport à la douve. Si l'enceinte avait été construite en même temps que le manoir, on aurait sûrement éloigné le manoir de l'église pour pouvoir faire une douve. On peut faire l'hypothèse que la douve sud était déjà existante avant la construction du manoir et donc il a fallu s'adapter à celle-ci. Le mur d'enceinte dans la douve et ses contreforts seraient contemporains de la construction du manoir en 1571. Aussi on peut étendre cette problématique de datation à l'ensemble de l'enceinte qui aurait pu exister avant 1571 et donc qui pourrait être liée au manoir XV^e siècle qui pouvait être déjà implanté dans celle-ci.

2.4 relevé du château en 2017

Le plan général du château du XVII^e siècle en L avec un corps de logis principal centré et un pavillon au nord. Il était adossé au sud au manoir du XVI^e siècle qui a été démoli vers 1877 et qui avait un pavillon au sud. Au XX^e siècle une forge a été installée à l'emplacement de l'ancien manoir détruit.

Le château mesure 23 m de long et 9,10 m de large pour le corps principal (dimensions extérieures). Le pavillon nord a 18,30 m de longueur et une largeur de 9,10 m à 7,30 m côté ouest. L'emprise extérieure totale au sol du château représente 275 m².

Sur le plan cadastral de 1835 la surface de la parcelle 10 le château fait 290 m² et ne représente que le château du XVII^e siècle (nota : l'emprise au sol du manoir du XVI^e siècle d'après le plan cadastral de 1835, au 1/2500, fait 22 m x 9 m pour le corps principal et une surface totale de 252 m²).

Le château se compose de quatre niveaux et possède toujours sa charpente et sa couverture. La surface intérieure de chaque niveau fait 165 m² soit 660 m² de surface pour l'ensemble du château.

La hauteur au faîtage varie de 15 à 17 m et celle des façades varie de 11 à 12 m.

Les épaisseurs des murs extérieurs vont de 0,95 à 1 m de large, côté sud murs de 0,85 à 0,90 m de large, angle et aile nord épaisseur du mur 1,30 m.

La décoration intérieure n'existe plus à l'exception de quelques portes à panneaux.

La circulation verticale principale est assurée par un escalier rampe sur rampe menant de la cave au grenier.

Le niveau de soubassement (niveau 1) est à usage domestique avec une grande cheminée pour les cuisines, et divers celliers, réserves et caves dont l'une à usage d'habitation.

Le rez-de-chaussée surélevé (niveau 2) possède la grande salle : c'est l'étage noble. Il est desservi par le perron en fer à cheval. Une grande salle donne sur un salon installé dans le pavillon nord, lequel contient également des espaces privatifs (chambres et latrines doubles) et un escalier en bois conduisant aux caves.

Le premier étage (niveau 3) est avec des chambres desservies par un corridor en façade (quatre chambres avec ou sans cheminées avec un accès à des latrines simples). Au-dessus de ces latrines, un étroit escalier en bois dessert une petite pièce dont le plafond étanchéifié par des joints de terre émerge dans le haut du volume du grenier : il s'agit probablement d'un chartrier, un local destiné à abriter les archives de la seigneurie.

Le grenier sous charpente (niveau 4) est avec une toiture haute à double pente, éclairée par des lucarnes passantes.

Les plans de niveaux :

Niveau 1 (fig. 18 et 19)

D'une hauteur 2,35 m il est composé de sept espaces.

Toutes les fenêtres extérieures sont en partie haute car ce niveau est semi-enterré. A l'intérieur, elles ont un léger ébrasement et l'allège est très pentue pour la diffusion de la lumière.

Espace (F 2110) cage d'escalier avec palier d'escalier et couloir, dimensions intérieures 4,20 m x 1,80 m = 7,60 m²

Escalier intérieur monumental (F 2119) droit central en pierres avec marches de 2 m de largeur, qui va du niveau 1 au niveau 4 et dessert tous les niveaux du château.

Porte extérieure (F 2111) de 1,30 m de large côté est sous escalier extérieur monumental.

Porte côté sud donnant sur le manoir détruit (F 2112), Porte intérieure (F 2121).

Une niche intérieure côté est (F 2113).

Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2114) et (F 2115) réserve et cellier derrière l'escalier en pierre, dimensions intérieures 2 m x 4,20 m et 2 m x 5 m = 18,40 m²

Une fenêtre haute côté ouest (F 2116).

Porte (F 2123) avec linteau en bois avec accolade. Ce linteau bois serait une pièce récupérée. Largeur de passage 80 cm et hauteur 1,60 m, épaisseur du mur 80 cm.

Une niche rectangulaire (F 2117) et une niche en biais (F 2118).

sol : terre battue.

Espace (F 2120)_cuisine dimensions intérieures : 8 m x 7,10 m = 58 m²

Une cheminée côté sud de 2,75 m de largeur intérieure (F 2122), c'est la plus grande cheminée du château.

Porte (F 2131) vers pavillon nord (F 2130), Porte (F 2141).
Deux fenêtres hautes côté est (F 2126, F 2127) et 2 côté ouest (F 2124, F 2125).
Sol : terre battue et dallage ciment.

Espace (F 2130)_ Réserve, cave, cellier, salle dans pavillon nord est, dimensions intérieures 6,25 m x 7,50 m = 47 m²

Porte (F 2142) vers espace (F 2140) : Largeur de passage 63 cm et haut de 1,80 m, dans maçonnerie en schiste deux montants de portes sans rapport avec la fixation des montants en bois (pièce récupérée).

Une niche côté sud (F 2132) et 1 côté est (F 2133).

Deux fenêtres hautes côté nord (F 2135, F 2136) et une côté est (F 2134).

Sol : hérisson de pierres avec pente vers le nord.

Espace (F 2140) couloir de liaison avec escalier en bois hélicoïdal de service (F 2145) qui dessert le niveau 2, dim. intérieur 2,20 m x 1,80 m = 4 m²

Espace de liaison entre espaces (F 2120, F 2130, F 2160).

Porte (F 2161) vers espace (F 2160), largeur de passage 95 cm et haut de 1,84 m . Au-dessus linteau en bois.

Une fenêtre haute côté sud (F 2143).

Caniveau dallé (F 2144) provenant de la cour au sud pour se diriger dans la fosse des latrines (F 2150). Ce caniveau de 20 cm x 20 cm de section intérieure est couvert de dalles de schiste de 10 cm d'épaisseur. Il a un fond constitué de dalles de schiste. Les bords du caniveau sont en maçonnerie de schiste.

Sol : dalles de schiste.

Espace (F 2150) fosse des latrines, dim. intérieur : 2,30 m x 1,80 m = 4 m²

Conduit exutoire (F 2151) côté nord vers la douve extérieure, débouché du caniveau (F 2144) venant de la cour extérieure au sud du bâtiment.

Sol : hérisson de pierres.

Espace (F 2160) pièce avec cheminée, dim. intérieur 4,70 m x 5,10 m = 24 m²

Une cheminée côté ouest (F 2163) de 1,90 m de largeur intérieure.

Deux fenêtres hautes : une côté nord (F 2164) et une côté sud (F 2162).

Une niche intérieure côté est (F 2165).

Sol : lambeaux de carreaux de terre cuite sur terre battue ; pente générale vers le nord.

Niveau 2 (fig. 20, 21 et 22)

D'une hauteur de 4,20 m le niveau 2 est composé de six espaces avec des grandes fenêtres et quelques petites.

C'est le niveau où il y a les portes avec les plus grandes dimensions et de grandes cheminées décorées avec moulures.

Espace (F 2210) et (F 2218) cage d'escalier avec palier d'escalier et couloir, vers escalier monumental avec marches en granite largeur 2 m

(F 2215), dimensions intérieures 7,60 m x 4,30 m = 32 m²

Porte côté extérieur à l'est (F 2211) vers escalier extérieur monumental, large, haute, c'est la plus grande porte du château et son entrée principale.

Porte côté extérieur à l'ouest (F 2213) et Porte côté sud vers l'ancien manoir (F 2212).

Porte (F 2219) vers espace (F 2220).

Côté est une niche intérieure (F 2216).

Une grande fenêtre côté ouest (F 2214).

Sol : en carreaux de terre cuite et en partie avec dalle ciment.

Espace (F 2220) grande salle, dimensions intérieures 7,80 m x 7,20 m = 56 m²

Cheminée côté nord de grande dimension, large de 2.06 intérieure avec un décor mouluré (F 2227). C'est la cheminée la plus ouvragée du château.

Deux grandes fenêtres côté est (F 2225 et F 2226) et deux grandes fenêtres côté ouest (F 2223 et F 2224).

Porte (F 2231) vers espace (F 2230), Porte (F 2219) vers espace (F 2218).

Sol : le sol initial a disparu sous la chape et le carrelage actuels ; anciennement, on avait des carreaux de terre cuite posés en diagonale (cf. photo vers 1940).

Espace (F 2230) salon, dimensions intérieures 6,40 m x 7,80 m = 50 m²

Cheminée côté nord (F 2235) de 1,97 m de largeur intérieur

Porte (F 2242) vers espace (F 2240).

Deux niches intérieures côté sud (F 2238) et (F 2239).

Deux grandes fenêtres côté nord (F 2234) et (F 2236) ; une grande fenêtre côté est (F 2233).

Une ouverture à ébrasement de tir côté ouest (F 2237), flanquement de la façade extérieur nord.

Une ouverture à ébrasement de tir côté est (F 2232) avec un flanquement de la façade est du château.

Sol : parquet type Versailles avec des panneaux bois (**fig. 22**).

Quelques boiseries encore existantes sur les murs.

Espace (F 2240) couloir de liaison entre les salles (F 2220, F 2230, F 2260) et vers les latrines (F 2250), dimensions intérieures 2,50 m x 2,10 m = 5 m²

Arrivée de l'escalier en bois arrivant du niveau 1 (F 2244).

Une petite fenêtre côté sud (F 2243).

Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2250) latrines, dimensions intérieures 2,70 m x 2,10 m = 5 m²

Deux Portes (F 2251) et (F 2257).

Deux sièges de latrines (F 2253 et F 2256).

Deux niches intérieures côté est (F 2254 et F 2255).

Une petite fenêtre côté nord (F 2252).

Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2260) chambre, dimensions intérieures 4,70 m x 5,30 m = 25 m²

Cheminée côté ouest (F 2264) de 1,60 m de largeur intérieure.

Porte bouchée côté ouest donnant vers l'extérieur avec marches (F 2263).

Une grande fenêtre côté sud (F 2262) et une grande fenêtre côté nord (F 2265).

Sol : plancher bois.

Quelques boiseries encore existantes sur les murs.

Niveau 3 (fig. 23 et 24)

D'une hauteur de 4 m le niveau 3 est composé de sept espaces.

Espace (F 2310) et (F 2317) cage d'escalier avec palier d'escalier vers escalier monumental (F 2315) et (F 2318) avec marches en granite largeur 2 m ; dimensions intérieures 7,50 m x 4,30 m = 32 m²

Deux Portes côté sud vers l'ancien manoir (F 2311), (F 2312).

Un palier intermédiaire (F 2317) côté ouest avec une fenêtre (F 2313).
Une grande fenêtre côté est (F 2316).
Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2322, F 2320, F 2321) deux chambres et couloir, espaces cloisonnés avec des cloisons légères posées sur le sol et avec deux portes intérieures (F 2329 bis). Cet espace a été cloisonné postérieurement car le sol est identique sur tout l'espace, dimensions intérieures 7,90 m x 7,50 m = 60 m²

Cheminée côté nord (F 2328) de 1,77 m de largeur intérieure.

Porte (F 2331) vers espace (F 2330).

Porte (F 2341) vers espace (F 2340).

Deux grandes fenêtres côté ouest (F 2326, F 2327) et deux grandes fenêtres côté est (F 2324, F 2325).

Sol : carreaux de terre cuite posés en diagonale.

Espace (F 2330) chambre et couloir, espace cloisonné avec cloison légère posée sur le sol. Aménagement postérieur car le sol est identique sur tout l'espace, dimensions intérieures 6,50 m x 7,80 m = 50 m²

Une cheminée côté nord (F 2336) de 1,80 m de largeur intérieure

Une porte (F 2342) vers espace (F 2340).

Une grande fenêtre côté est (F 2334) et 2 grandes fenêtres côté nord (F 2335, F 2337).

Une ouverture à ébrasement de tir côté ouest (F 2338) en flanquement de la façade nord.

Une ouverture à ébrasement de tir côté est (F 2332) avec un flanquement de façade extérieur est du château.

Sol : carreaux de terre cuite posés en diagonale.

Espace (F 2340) couloir de liaison entre les salles (F 2321, F 2330, F 2360) et vers les latrines (F 2350), dimensions intérieur 2,50 m x 2,10 m = 5 m²

Escalier en bois (F 2359) donnant accès à l'espace (F 2356) au-dessus des latrines (F 2350).

Une petite fenêtre (F 2343).

Sol : carreaux de terre cuite posés en diagonale.

Espace (F 2350) latrines, dimensions intérieures 2,50 m x 2,10 m = 5 m²

Deux portes (F 2351 et F 2352).

Un siège de latrines (F 2354).

Une niche intérieure côté est (F 2355).

Une petite fenêtre côté nord (F 2353).

Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2356) : au-dessus de l'espace (F 2350) dans la hauteur du niveau 3, charrier ? , dimensions intérieures 3 m x 2,10 m = 6 m²

escalier d'accès en bois (F 2359).

Porte côté sud (F 2357).

Une petite fenêtre côté nord (F 2358).

Sol : plancher bois.

Espace (F 2360) chambre, dimensions intérieures 5 m x 5,50 m = 27 m²

Une cheminée côté ouest (F 2363) de 1,48 m de largeur intérieure.

Une grande fenêtre extérieur côté sud (F 2362) et une grande fenêtre extérieur côté nord (F 2364).

Sol : carreaux de terre cuite.

Niveau 4 (fig. 25 et 26)

C'est le niveau des combles sous charpente. La hauteur varie de 5 m à 6,50 m au niveau du faîtage.

On a des lucarnes passantes à ce niveau.

Espace (F 2410, F 2411) cage d'escalier avec palier vers escalier monumental (F 2315, F 2415) avec marches en granite largeur 2 m, dimensions intérieures 7,50 m x 4,30 m = 32 m²

Palier intermédiaire côté ouest (F 2411).

Une porte (F 2421) vers espace (F 2420).

Une petite fenêtre côté ouest (F 2413).

Une lucarne côté est (F 2412).

Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2414) local encloisonné au-dessus de l'escalier, sous comble, dimensions intérieures 4,50 m x 4,30 m = 20 m²

Escalier en bois (F 2416).

Sol : plancher bois.

Espace (F 2420) espace sous charpente avec conduit de cheminée côté nord (F 2426) et sud, dimensions intérieures 8,20 m x 7,50 m = 61 m²

Deux lucarnes côté ouest (F 2422, F 2423) et deux lucarnes côté est (F 2424, F 2425).

Sol : carreaux de terre cuite de différentes dimensions.

Espace (F 2430) espace sous charpente avec conduit de cheminée côté nord (F 2433), dimensions intérieures 6,60 m x 8 m = 60 m²

Deux lucarnes côté nord (F 2432, F 2434) et une lucarne côté est (F 2431).

Sol : carreaux de terre cuite.

Espace (F 2440) espace sous charpente, dimensions intérieures 2,50 m x 2,10 m = 5 m²

Sol : plancher en bois et terre battue avec cordon supérieur au-dessus.

Espace (F 2450) espace sous charpente, dimensions intérieures 3 m x 2,10 m = 6 m²

Sol : terre battue et cordon supérieur en terre au-dessus de la salle (F 2356).

Espace (F 2460) espace sous charpente, dimensions intérieures 5,50 m x 5 m = 27 m²

Une lucarne côté nord (F 2463) et une lucarne côté sud (F 2461).

Un conduit de cheminée côté ouest (F 2462).

Sol : plancher en bois.

Les plans des façades

Les façades ne sont pas couvertes d'enduit ce qui permet de voir qu'elles sont en maçonnerie de schiste gréseux.

L'absence d'enduit montre aussi l'homogénéité de la maçonnerie de schiste des façades ce qui indique qu'elles ont été construites lors d'une même phase de construction. Les murs extérieurs sont avec des trous de boulins des échafaudages utilisés pour leur réalisation.

Les horizontales sont marquées par des bandeaux sur lesquels se greffent les clés saillantes des linteaux.

Les murs sont montés avec un liant en terre limoneuse ocre. Au-dessus, sur 1 à 2 cm d'épaisseur, nous avons un enduit à la chaux et avec du sable qui était le revêtement couvrant toute la maçonnerie en schiste. On retrouve ces lambeaux d'enduit sous la corniche supérieure avec les modillons et sous les bandeaux horizontaux et sous les blocs de granite. Faute d'entretien, le revêtement n'a pas été refait ce qui permet de voir l'ensemble de l'appareillage en façade. Les pierres de granite sont légèrement saillantes du nu du mur de façade et l'enduit venait buter dessus ; de même les pierres de taille de granite encadrant les ouvertures et les bandeaux horizontaux et les chaînages d'angles marquant les contours des façades.

Les encadrements des ouvertures sont en granite du N 1 au N 3 avec des arcs de décharge en schiste au-dessus des linteaux (sauf deux cas en faluns façade est et ouest). Les blocs en bout de ces arcs sont en schiste pour la plupart et ponctuellement en quartz, en falun ou en granite. Au niveau 4 on a une corniche : les modillons moulurés supportent la corniche composée d'une doucine droite et d'un profil droit. Elle est continue sur toutes les façades nord et sud. Côté est et ouest la corniche est systématiquement interrompue en bas du niveau 4 par des lucarnes passantes avec des frontons alternativement courbes et triangulaires. Sur ceux-ci on a trois pots à feu en falun (cela reprend le décor des trois boules sur le fronton de la porte principale côté est). Une partie d'entre eux a disparu du à la dégradation par les intempéries.

Les lucarnes et les souches des cheminées sont en falun avec des blocs travaillés.

Nota : On a deux petites fenêtres en façade nord avec quelques blocs de calcaire coquillier avec les blocs de granite très majoritaire : (F 2353) et (F 2358).

Quelques embrasures de tir pour des armes de petit calibre, parfois munies d'une mire, intégrés dans le pavillon nord permettent de battre l'entrée est et la douve nord.

Façade est (fig. 27 et 29)

Pavillon nord (F 2070), corps principal du bâtiment (F 2080).

N 1 : fenêtres hautes (F 2126, F 2127, F 2134), porte extérieure (F 2111).

N 2 : grandes fenêtres (F 2225, F 2226, F 2233), porte extérieure (F 2211).

N 3 : grandes fenêtres (F 2316, F 2324, F 2325, F 2334).

N 4 : lucarnes (F 2412, F 2424, F 2425, F 2431).

C'est la façade principale de l'accès au château à partir de la grande avenue extérieure.

Seule l'avancée du perron à double révolution est pourvue d'un escalier monumental (F 2090) avec une rambarde en fer forgé.

L'encadrement de la porte d'entrée au niveau 2 est orné de bossages et pourvu d'un fronton semi-arrondi supportant trois sphères.

On a des décors pour les encadrements des ouvertures du N 1 à N 3.

C'est la seule façade où les fenêtres ont systématiquement un encadrement en saillie de la façade ce qui tend à marquer les ouvertures. Sur le bas des piédroits des fenêtres on a aussi des gouttes d'eau sculptées, cinq gouttes d'eau sous les allèges de fenêtres côté est.

La partie sud de la façade montre la limite de la partie détruite du manoir du XVI^e siècle.

Les N 2 et N 3 sont marqués par des bandeaux saillants de section rectangulaire en granite : ils structurent la façade par des horizontales.

Façade nord (fig. 28 et 30)

Pavillon nord (F 2060, F 2050).

N 1 : fenêtres hautes (F 2135, F 2136, F 2164), exutoire de la fosse des latrines (F 2151).

N 2 : grandes fenêtres (F 2234, F 2236, F 2265), petite fenêtre (F 2252)

N 3 : grandes fenêtres (F 2335, F 2337, F 2364), petite fenêtre (F 2353, F 2358).

N 4 : lucarnes (F 2432, F 2434, F 2463).

Cette façade montre des ouvertures en granite du N 1 à N 3 sans décor mais avec des bandeaux saillants horizontaux en granite au N 1, à N 3

Trois bandeaux saillants horizontaux structurent la façade. Côté nord on a un ressaut de 40 cm avant d'arriver sur la façade est.

Sur cette façade la sortie des latrines donne dans la douve. Cet exutoire (F 2151) de 60 cm x 70 cm de haut était aussi l'accès pour curer la fosse des latrines au niveau 1.

Façade ouest (fig. 31, 33 et 34)

Pavillon nord (F 2040, F 2055), corps principal (F 2020).

N 1 : fenêtres hautes (F 2116, F 2124, F 2125).

N 2 : grandes fenêtres (F 2214, F 2223, F 2224), porte extérieure (F 2213), porte extérieure bouchée (F 2263).

N 3 : grandes fenêtres (F 2313, F 2326, F 2327).

N 4 : lucarnes (F 2413, F2422, F 2423).

Sur façade (F 2055) : ouverture de tir au N 2 (F 2237) et N 3 (F 2338).

Cette façade côté cour intérieure n'a pas de décor particulier des ouvertures du N 1 à N 3.

La corniche avec ses modillons est interrompue au droit de chaque fenêtre du N 4 comme pour la façade est. Par contre aucun décor extérieur n'a été réalisé au droit des ouvertures comme sur la façade ouest.

Au N 2, deux portes donnent vers l'extérieur :

Côté sud elle est à plus de 1,30 m du sol actuel de la cour (1,80 m du niveau ancien). L'accès se fait avec des blocs de granite de forme triangulaire ; éléments de marches d'un escalier récupérés sur un bâtiment antérieur ? On n'a aucune trace de cet escalier d'origine du château.

Dans le pavillon nord on a une porte (F 2263) bouchée à l'extérieur par des blocs de granite équarris. Elle est située à 1,60 m du niveau actuel et à + 2 m du niveau ancien de la cour ouest. Avec cette porte on n'a aucun élément d'accès à la cour et aucune trace d'un escalier dans la façade. La question est : cette porte a-t-elle été utilisée ? Repentir lors de la construction ou lors de son fonctionnement ultérieur ?

Façade sud (fig. 32, 35 et 36)

Corps principal (F 2010), pavillon nord côté ouest et côté est (F 2030, F 2075).

Sur la façade du corps principal :

N 1 : porte de liaison (F 2112).

N 2 : porte de liaison (F 2212).

N 3 : porte de liaison (F 2312, F 2311), cheminée (F 2011).

Sur le pavillon nord côté ouest :

N 1 : fenêtres hautes (F 2143, F 2162).

N 2 : grande fenêtre (F 2262), petite fenêtre (F 2243).

N 3 : grande fenêtre (F 2362), petite fenêtre (F 2343).

N 4 : lucarne (F 2461).

Sur le pavillon nord côté est :

Ouvertures de tir au N 2 (F 2232) et N 3 (F 2332).

C'est le mur en interface entre le manoir XVI^e siècle et le château XVII^e siècle. Une des questions principales était de savoir si c'était le mur initial du manoir qui aurait servi de support au pignon sud du château, ou si ce mur avait été entièrement reconstruit.

Son relevé et son étude en détail permettent d'affirmer que ce mur a été entièrement reconstruit au XVII^e siècle :

- complète homogénéité de construction et ce jusque sous la charpente du château XVII^e siècle
- différence de hauteur du plancher du N 2 entre les deux bâtiments
- encastrement des poutres du plancher du N 2 du manoir dans ce mur
- faiblesse des traces de l'encastrement de la charpente du manoir dans ce mur
- limite ancienne de la couverture du manoir du XVI^e siècle qui n'est pas nette.

Le mur initial du manoir a été entièrement démoli et ses planchers et sa charpente étayés pour construire le mur sud du château. On y a alors incorporé une cheminée (F 2011) pour une pièce au N 3 du manoir.

Sur cette façade sud on a les ouvertures de liaison entre le château XVII^e siècle et le manoir XVI^e siècle et les niveaux de plancher du manoir XVI^e siècle démoli.

L'étude précise de cette façade permet de comprendre la volumétrie du manoir XVI^e siècle directement lié au château XVII^e siècle. Le manoir comportait trois niveaux comme l'indique le dessin de 1823-1828. Le niveau du sol du N 1 devait être identique à celui du château comme l'indique l'altimétrie du seuil de la porte (F 2112) de liaison entre le manoir et le château. L'altimétrie de la porte du N 2 (F 2212) entre le château et le manoir donne une indication du N 2 des deux bâtiments. Dans le mur de la façade sud côté forge, on a l'emplacement de deux poutres encastrées directement liées au plancher N 2 du manoir avec un espacement de 2,20 m entre elles, de plus on a un retrait de maçonnerie de 7 cm dans le mur est côté forge. De plus l'étude de cette ouverture permet d'affirmer que le N 2 du manoir est quelques cm en-dessous du N 2 du château.

Au N 3 du château, porte de liaison entre le manoir et le château. La porte (F 2311) de niveau avec le N 3 du manoir. La porte (F 2312) située à un niveau intermédiaire entre N 2 et N 3 indique qu'à cet endroit dans le manoir il y avait un plancher.

La hauteur du N 1 du manoir devait faire 2 m de haut, le N 2 : 4,50 m de haut et le N 3 est estimé à environ 6 m jusqu'au faîtage.

On remarque suite à cette analyse que les niveaux des planchers du château ont été conditionnés lors de la conception de celui-ci par les niveaux du manoir préexistant car on a une cohérence d'altimétrie entre les deux constructions.

Réemplois de blocs taillés : On a deux éléments de granite avec des ressauts et des moulures manifestement retaillés (pièces de consoles ? ou autres) qui ont servi de linteaux de fenêtres (F 2243) façade sud et (F 2335) façade nord.

2.5 les matériaux mis en œuvre

Dans le cadre de l'étude du bâti, nous avons amorcé la recherche sur les matériaux mis en œuvre dans les diverses constructions du site.

Pour les pierres de construction, Florentin Paris, géologue, a débuté l'étude qui se poursuivra en 2018.

Les pierres de schiste gréseux qui ont servi à l'édification du château sont très probablement, comme indiqué dans le chapitre géologie, d'origine locale. Le granite utilisé dans les chaînages d'angle, les ouvertures, l'escalier intérieur et certaines cheminées est un granite beige à muscovite sans enclaves notables dont l'origine n'est pas, pour l'instant, déterminée. Il pourrait provenir de Languedias voire du sud Bretagne. Quant au falun (pierre de jauge) utilisé dans les cheminées, les modillons, les gerbières, sa provenance n'est pas assurée. Plusieurs sites d'extraction sont possibles comme Le Quiou-Tréfumel, la Saudraie Siseau, Landujan-Médréac,

Le lou-du-Lac ? Quelques blocs de grès (grès armoricain ?), de rares rognons de quartz et deux marches en conglomérat de Montfort ont aussi été utilisés dans la construction.

Les matériaux de couverture du château sont étudiés par Loïc Boissard compagnon couvreur et se poursuivra en 2018. Des éléments ont été trouvés sur les murs au niveau des combles. D'ores et déjà on peut constater que l'on a des éléments des couvertures précédentes du château avec des ardoises mais aussi leurs éléments de fixation (clous et chevilles en bois).

Les charpentes du château et de la tour existante seront étudiées en 2018 en collaboration avec Corentin Olivier étudiant en thèse sur les charpentes médiévales et modernes en Bretagne. D'ores et déjà on peut préciser que la charpente du château du XVII^e siècle est d'origine et n'a pas été remaniée depuis. Elle est en chêne et comporte de nombreuses marques d'assemblage.

Chapitre 3 : perspectives des recherches futures

En 2017, le plan topographique général du site a été réalisé et analysé avec les différents documents iconographiques et photographiques anciens : cela a permis de restituer les différentes constructions à la fin du XVIII^e siècle.

Le plan du site est en fait l'évolution du XI^e au XVIII^e siècle, de constructions transformées voire démolies.

En 2017, l'étude du château a été initiée avec la réalisation des plans des niveaux et des façades. Pour 2018, l'étude des coupes et des éléments architecturaux est en cours : cheminées, ouvertures, portes, niches, latrines, fenêtres, grilles et volets, escaliers, boiseries, sols, plafonds et planchers, charpente et couverture.

Les études complémentaires sur la charpente, les pierres de construction et la couverture ainsi que le traitement des données photographiques à partir de drone et de ballon captif seront poursuivies en 2018.

La construction du château du Lou-du-Lac au milieu du XVII^e siècle est à replacer dans le contexte architectural de la construction du parlement de Bretagne à Rennes. Ce fut un monument phare qui influença et fut imité par de nombreuses réalisations de demeures nobles bretonnes notamment autour de Rennes (Hamon 1979 p. 79-90, Guigon 2016 p. 641).

On notera que dans la région de Bédée les logis nobles à l'époque moderne ont fait récemment l'objet d'une étude (Le Meur 2002, Le Meur 2003 p. 10- 23) ainsi que le manoir de la ville Cotterel à Montauban de Bretagne (Cucarull 2003 p. 12-35). Ces études architecturales seront à comparer avec l'évolution des bâtiments du site du Lou-du-Lac.

Enfin le concepteur du château du Lou-du-Lac au milieu du XVII^e siècle (Vincent Barleuf, prieur de l'abbaye de Montfort de 1647 à 1659) l'est aussi pour deux autres châteaux très proches à la même période (entre 1653 et 1657). Une fois l'architecture du château du Lou-du-Lac connue par cette étude, des comparaisons seront intéressantes à établir avec les deux autres châteaux qui eux ont subi des transformations aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

L'étude des murs de l'enceinte sera réalisée bien qu'ils soient très arasés, ils existent encore partiellement sur trois côtés. Leur composition et l'interface notamment avec les tours seront étudiées afin de déterminer la chronologie relative de ces deux constructions.

Le portail ouest et les quelques autres blocs restants des autres, seront étudiés bien que ceux-ci aient presque complètement disparu. Celui du côté est est connu uniquement par les dessins en élévation du XIX^e siècle.

La tour sud ouest subsistante et les bases restantes des tours nord ouest et sud est seront relevées en plan, en coupe et en élévation ainsi que les détails (ouvertures extérieures, cheminées et les éléments lapidaires découverts dans les broussailles et au droit des différentes tours). La charpente ancienne de la tour sud ouest sera aussi étudiée. Par contre, la couverture de cette tour a été complètement refaite dans les années 2010 et n'a pas d'intérêt particulier pour l'étude du bâti.

Pour l'église, si son architecture est déjà étudiée (un plan et une coupe publiés en 2013), nous ferons les plans des façades de façon très précise : cela permettra de faire une étude détaillée des éléments de construction qui les composent et d'affiner l'étude du mode constructif et des transformations extérieures de l'église.

L'étude du mobilier lapidaire sur le site sera réalisée. S'il existe des pierres avec des armoiries connues depuis la fin XIX^e siècle, d'autres éléments lapidaires taillés avec un décor ou non sont

présents autour du château, ainsi que sur la façade de l'église. Ces éléments seront inventoriés, dessinés et décrits pour être analysés.

Notre prospection ne sera pas cantonnée au site en lui-même : autour de l'église actuelle de La Chapelle-du-Lou-du-Lac nous avons trouvé une console de mâchicoulis que l'on a identifié comme provenant d'une des tours de l'enceinte du Lou-du-Lac vue sa très grande ressemblance avec celles sur le site du château. De plus il existe un élément de colonne à astragale en granite réutilisé en bénitier qui ressemble beaucoup au fragment de la colonne en granite dans l'église du Lou-du-Lac (Guigon 2016 p. 638) : bien que ces deux éléments soient déplacés, ils proviennent d'un édifice gallo romain non identifié mais sûrement dans l'environnement proche. Les murs de l'église de La Chapelle-du-Lou seront observés pour voir s'il n'y a pas d'éléments en réemploi.

L'environnement du château est indissociable de celui-ci.

En 1575 le minu et aveu de la seigneurie de Montauban indique : « *le manoir du lou, logis, estangs, dousves, boys, moulin, rabines, mottes, colombier, garennes.* » (AD44 B 2132)

Dans l'aveu de 1681 de la seigneurie de Montauban il est fait mention : « *de la maison du lou, logis, estang, douves, bois, moulins, rabines, mottes, colombier, garennes* » (AD44 B 2206, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 110).

Le minu du duc de la Trémoille de 1711 pour la seigneurie de Montfort indique : « *le château et manoir du lou avec ses logements, cours, jardins, vergers, rabines, bois de haute futaye, ..., moulins et estang...* » (AD44 B 2132). Le symbole de la justice seigneuriale au Lou sont les bois de justice avec quatre poteaux mentionnés au XVII^e siècle au milieu de la grande avenue à l'est du château (Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 138). Le pré jouxtant immédiatement au nord le château servait à l'assemblée et à la foire du Lou aux jours St Laurans et St Barthelemy et est mentionné dès de XVII^e siècle (AD44 B 2206, Guigon, Lecroq, Turgis 2003 p. 109 et 138). Une réflexion sur ces divers éléments de l'environnement proche du château sera entamée.

Suite de l'étude du château en 2018

Sources Lou-du-Lac (Le) 2017

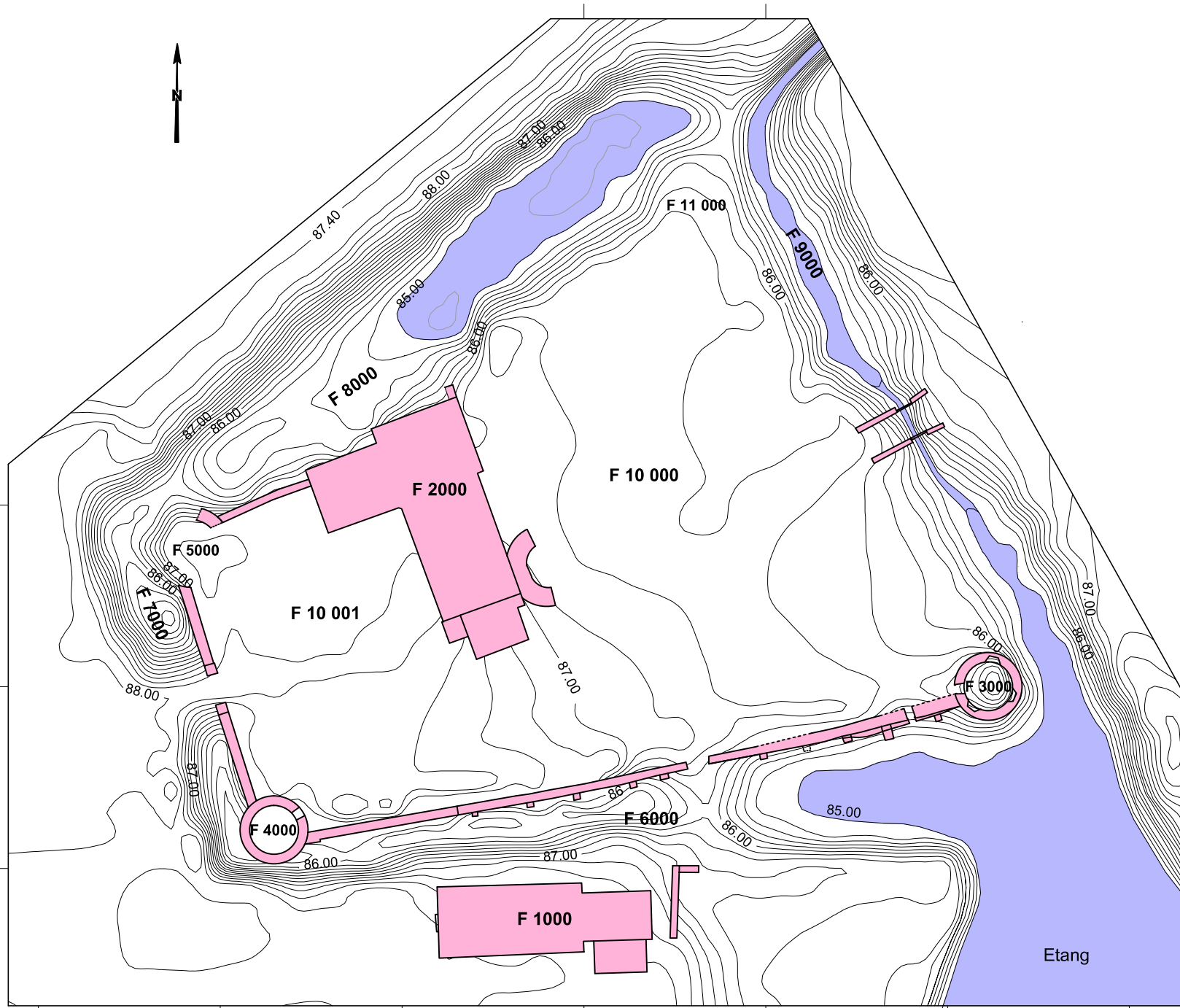
Archives

AD 35 : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
2 E b 67-69 Papiers de famille Botherel du Plessis, pièces contre Aubert du Lou
2 E b 69 Plan d'Ollivault (vers 1782)
7 fi 1-8 Carte de Cassini Dinan n° 128, fin XVIII^e s.
7 fi 11-20 Carte d'état-major Rennes n° 75, 1855
4 J 158 Fonds des Bouillons, Lou du Lac, début XX^e s.
3 P 5387 Plan cadastral, feuille A dite du Bourg, 1835
3 P 1423 État de sections, 1836
AD 44 : Archives départementales de Loire-Atlantique
B 2132 Seigneurie de Montauban, 5 janvier 1711, minu de la Trémoille pour la paroisse du Loup
B 2206 Aveu de Anne de Rohan, dame de Montauban, du 26 mars 1681

Bibliographie

Allimant-Verdillon 2002 : ALLIMANT-VERDILLON (A.) Les jardins du Domaine du Coscro à Lignol (56) rapport de sondages, SRA Bretagne, 2002
Amiot 1991 : AMIOT (C.) *Bourg des Comptes, le château du Boschet, étude architecturale*, SHAB, 1991, p. 431-447
Amiot 1997 : AMIOT (C.) *Les avenues* – in Les arbres remarquables en Ille-et-Vilaine, Rennes, 1997, p. 85-111
Amiot 2003: AMIOT (C.) Le château de Bonnefontaine, *du manoir fortifié au château néogothique*, SAHIV, t. CVII, 2003, p. 55-98
Amiot 2016 a : AMIOT (C.) *Fortifier sa demeure en Bretagne au XVI^e siècle* – in actes du cinquième colloque international au château de Bellecroix, Chagny (71), 16-18 octobre 2015, sous la direction de Nicolas Faucherre, Delphine Gautier, Hervé Mouillebouche, 2016, p. 210-243
Amiot 2016 b : AMIOT (C.) Le jardin ordonnancé en Ille-et-Vilaine XVII^e-XVIII^e siècles, SAHIV, t. CXX, 2016, p. 107-150
Arnaud 2015 : ARNAUD (R.) Château de Baugé, étude du bâti, rapport final d'opération, pôle archéologie du département du Maine-et-Loire
Banéat 1927 : BANEAT (P.) : Le département d'Ille-et-Vilaine, histoire, archéologie, monuments, t. III, éditions Larquier, Rennes 1927, p. 302
Blot 2013 : BLOT (R.) : Église du Lou-du-Lac, in Église en Ille-et-Vilaine, n° 245, septembre 2013, p. 28-29
De la Borderie, de Villers 1895 : DE LA BORDERIE (A.), DE VILLERS (L.) : *La seigneurie de Montauban, son château et ses premiers seigneurs*, SAIV, t. XXIV, 1895, p. 267-298
Cahu 2012 : CAHU (D.) Manoir de Kerandraou, Troguéry (22), rapport de diagnostic, SRA Bretagne, INRAP, 2012
Le château et la citadelle de Saumur 2010 : LE CHÂTEAU ET LA CITADELLE DE SAUMUR, sous la direction de Emmanuel Litoux et Eric Cron, supplément au bulletin monumental N° 3, 2010
Cucarull 2003 : CUCARULL (J.) *Le manoir de la Ville Cotterel*, Glanes en pays pourpré, n° 71-72, 3^e trimestre 2003, p. 12-35
Delahaye 2012 : DELAHAYE (F.) Manoir de la Rouvrais, Argentré-du-Plessis (35), diagnostic, INRAP, 2012

- Esnault 2014** : ESNAULT (E.) Manoir de Vaise, Torcé (35), rapport final d'opération, INRAP, 2014
- Frotier de la Messelière 1994** : FROTIER DE LA MESSELIÈRE (H.) Guide de l'Ille-et-Vilaine, Plouagat (22), 1994, p. 111
- Guigon 1993** : GUIGON (P.) L'architecture pré romane en Bretagne, le premier art roman, Institut culturel de Bretagne, 1993, p. 25-26
- Guigon 1998** : GUIGON (P.) Les églises du haut Moyen Âge en Bretagne, tome II, CERAA, Saint-Malo, 1998, p. 169, 171, 176
- Guigon 2016** : GUIGON (P.) : Le Lou-du-Lac, église et châteaux, SHAB, t. XCIV, 2016, p. 635-642
- Guigon, Lecroq, Turgis 2003** : GUIGON (P.), LECROQ (R.), TURGIS (D.) Les châteaux retrouvés du Lou-du-Lac, SAHIV, t. CVII, 2003, p 99-144
- Guillot de Corson 1884** : GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, Fougeray, Rennes, René Haton, Paris, 1884, tome V, p. 100
- Guillot de Corson 1895** : GUILLOTIN de CORSON (A.) *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne, les châtelainies comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine*, SAIV, tome XXIV, p 40-45
- Hamon 1979** : HAMON (F.) *Autour du palais : l'hôtel et le château de 1640 à 1670* – in Arts de l'ouest, études et documents n° 1979-2, Rennes le palais du parlement, 1979, p. 79-90
- Hurtin 2000** : HURTIN (S.) Esplanade nord du château de Kerjean, archéologie des jardins, Saint-Vougay (29), rapport de synthèse, SRA Bretagne, 2000
- KeranfleC'h-Kernezne 1889** : KERANFLEC'H-KERNEZNE (C.) *Les amendements calcaires en Armorique avant le X^e siècle*, SECN, t. XXVII, 1889, p. 64-72
- Laffont 2014** : LAFFONT (P.) *Le château médiéval en Bretagne, un bilan historiographique* – in Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge, actes du colloque organisé par le conseil général des Côtes-d'Armor, Guingamp et Dinan 28 et 29 mai 2011, sous la direction de Pierre Yves Laffont, PUR, Rennes 2014, p. 113-123
- Le Boulanger 2004** : LE BOULANGER (F.) Carhaix Plouguer (29) manoir de Kérampuil, diagnostic archéologique, SRA Bretagne, INRAP, 2004
- Le Meur 2002** : LE MEUR (A.) Lettres de noblesse du logis en terre à Bédée au XVII^e siècle, mémoire de maîtrise, histoire de l'art, Rennes II, 2002
- Le Meur 2003** : LE MEUR (A.) *Lettres de noblesse du logis en terre à Bédée au XVII^e siècle*, Glanes en pays pourpré, n° 73, 4^e trimestre 2003, p. 10-23
- Leroy 1988** : LEROY (D.) Rapport de prospection inventaire, canton de Montauban (Ille-et-Vilaine), Antiquités de Bretagne, 1988
- Le manoir en Bretagne 1993** : LE MANOIR EN BRETAGNE 1380-1600, sous la direction de Claude Mignot et Monique Chatenet, imprimerie nationale édition, inventaire général, 1993
- Mussat 1978** : MUSSAT (A.) : *Beaucoup de châteaux, peu d'études* – in Arts de l'ouest, études et documents n° 1978-2, le château du XVI^e au XIX^e siècle, p. 1-4
- Ogée 1843** : OGEE (J.B.) Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, éditions Molliex, Rennes, 2^e édition, 1843, t. I, p. 486-487
- Orain 1882** : ORAIN (A.) Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine, A. le Roy, Rennes, 1882, p. 390
- Ozanne 2011** : OZANNE (S.) Plan de la forêt de Montauban de Bretagne, conservation-restauration d'un plan topographique datant de la 2^e moitié du XVIII^e siècle, mémoire de fin d'étude conservation-restauration papier, école de Condé, Paris, 2011
- Thomas et alii 1999** : - Pour la carte : OUTIN J.-M., THOMAS E. (1999) - *Carte géologique de la France* (1/50 000) feuille Montfort-sur-Meu (316), Orléans : BRGM,
- Pour la notice : THOMAS E., OUTIN J.-M., CARN A., RIVIERE J.-M., BLANCHET S. (1999) *Notice explicative, carte géologique de la France* (1/50 000) feuille Montfort-sur-Meu (316), Orléans : BRGM, 63 p.
- Travers 2012** : TRAVERS (C.) Jardin du château de Kergoadez, Brélès (29), rapport de sondages, SRA Bretagne, 2012



0 10 20 30 40 50 m

CERAPAR 2017

86.00 : cote NGF approchée en mètres

Equidistance des courbes : 20 cm

F 2000 : numéro de fait

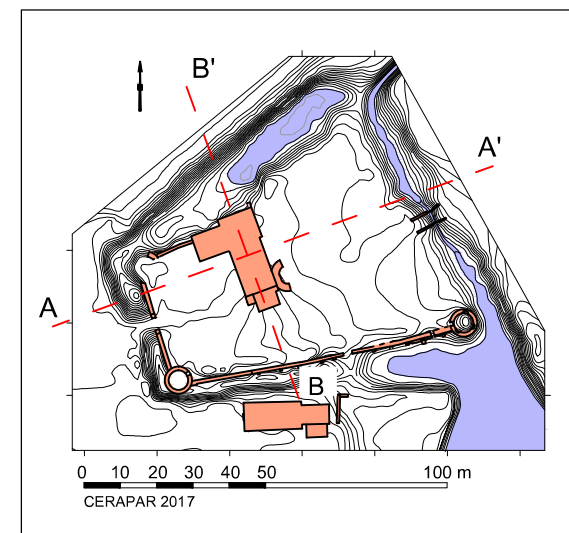
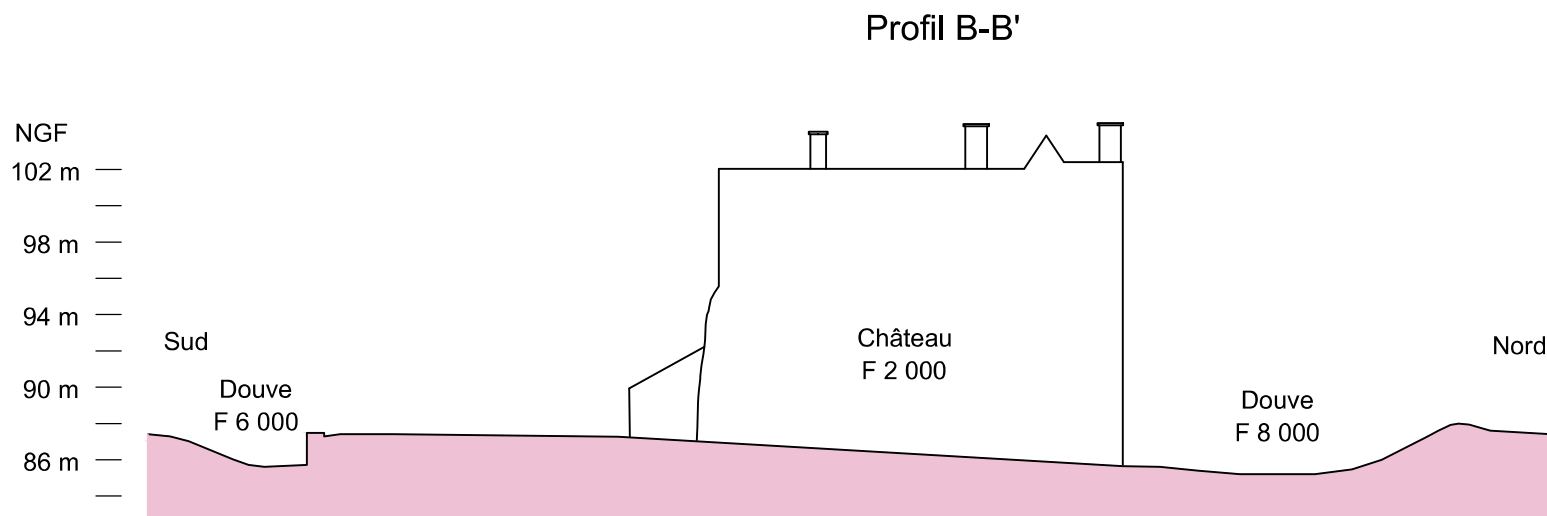
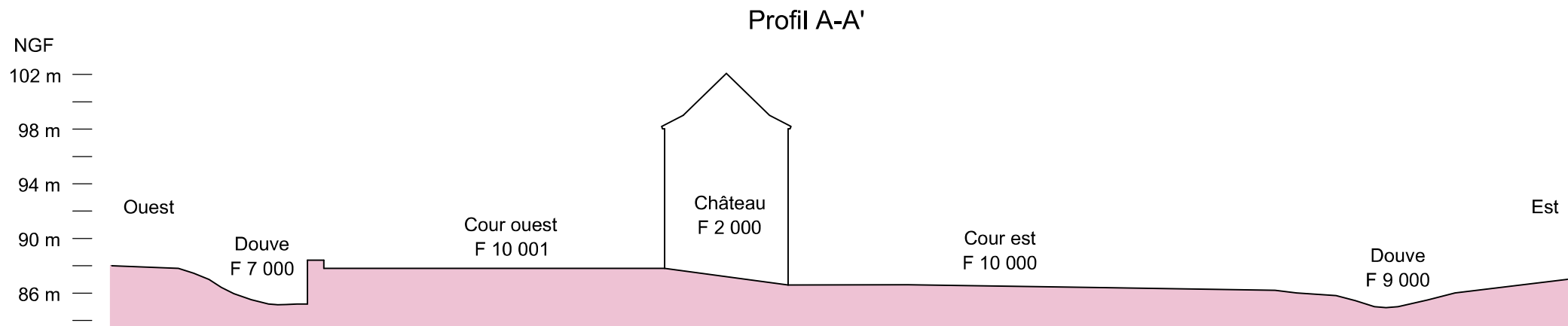
**Commune de la Chapelle-du-Lou-du-Lac
(Ille-et-Vilaine)**

Site du Lou-du-Lac

Plan topographique et plan de masse

Etat existant

Fig. 1



**Commune de la Chapelle-du-Lou-du-Lac
(Ille-et-Vilaine)
Site du Lou-du-Lac
Profils généraux**

Fig. 2

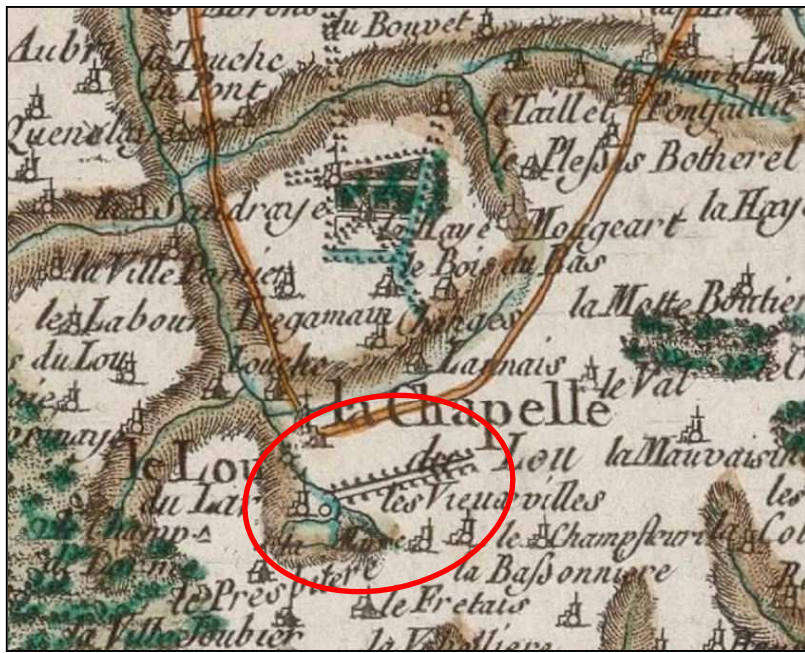


Fig. 3 : Carte de Cassini - fin XVIII^e siècle (AD 35 7 fi 1 8)
Le château, son avenue et l'étang du Lou



Fig. 4 : Carte d'état-major vers 1850 (AD 35 7 fi 11 20)
Le château et l'étang du Lou

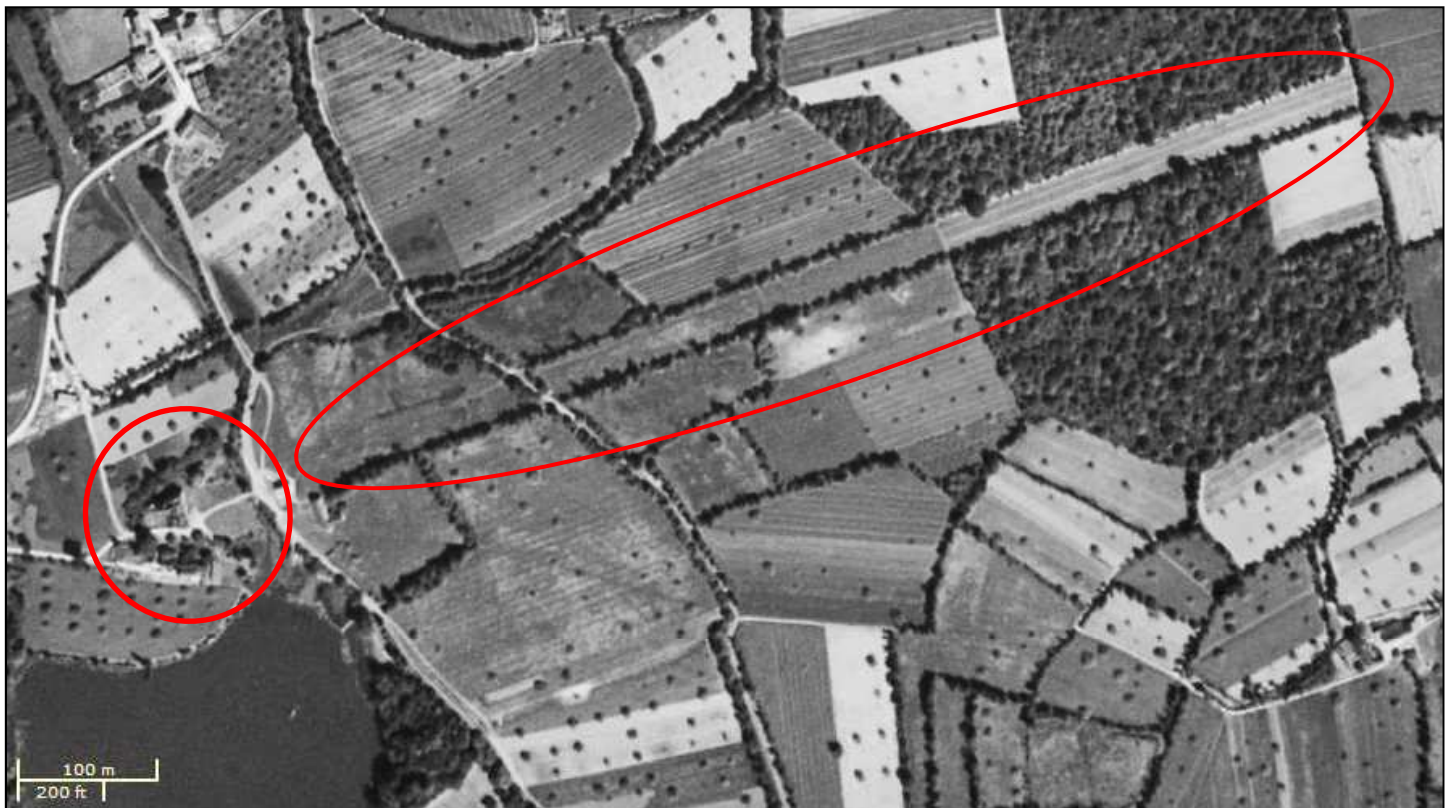


Fig. 5 : Photo aérienne vers 1950
Le château du Lou et son avenue



Fig. 6 : Le château du Lou dans le plan de la forêt de Montauban (fin XVIII^e siècle) (collection particulière)

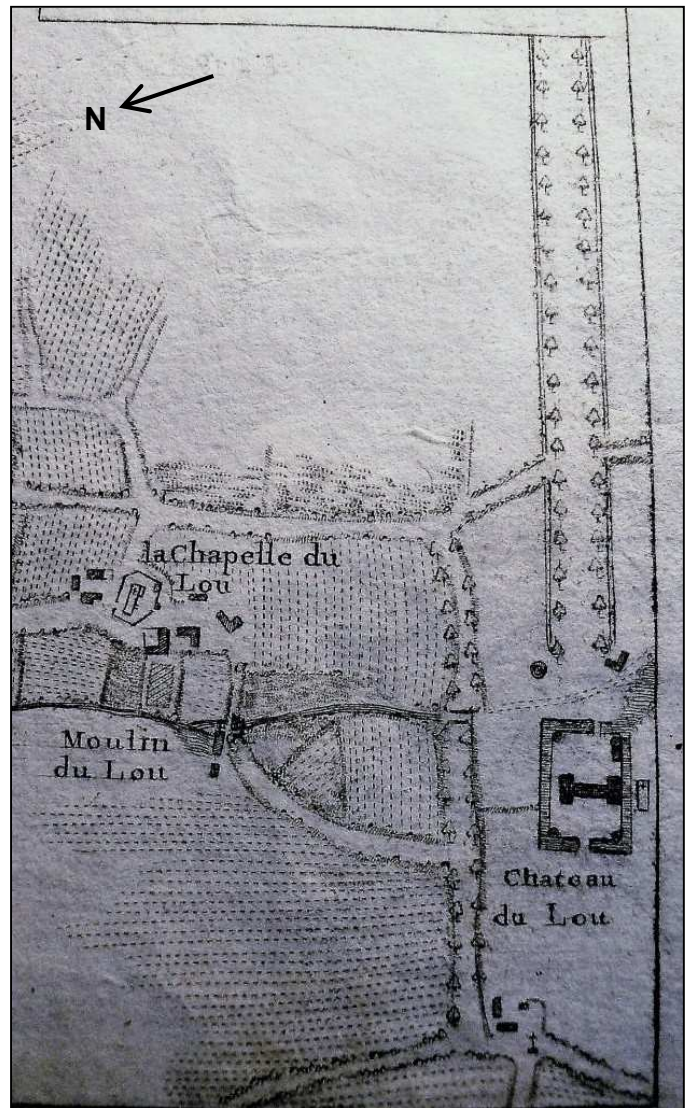


Fig. 7 : Plan de 1782 par Ollivault
Le château du Lou, son avenue et son moulin
(AD 35 2 E b 69)



Fig. 8 : Lavis de F. Lorin de Branbuan 1823-1826 - Elévation est du château (collection particulière)

Cadastre 1835 (AD 35 3P5387 section A)

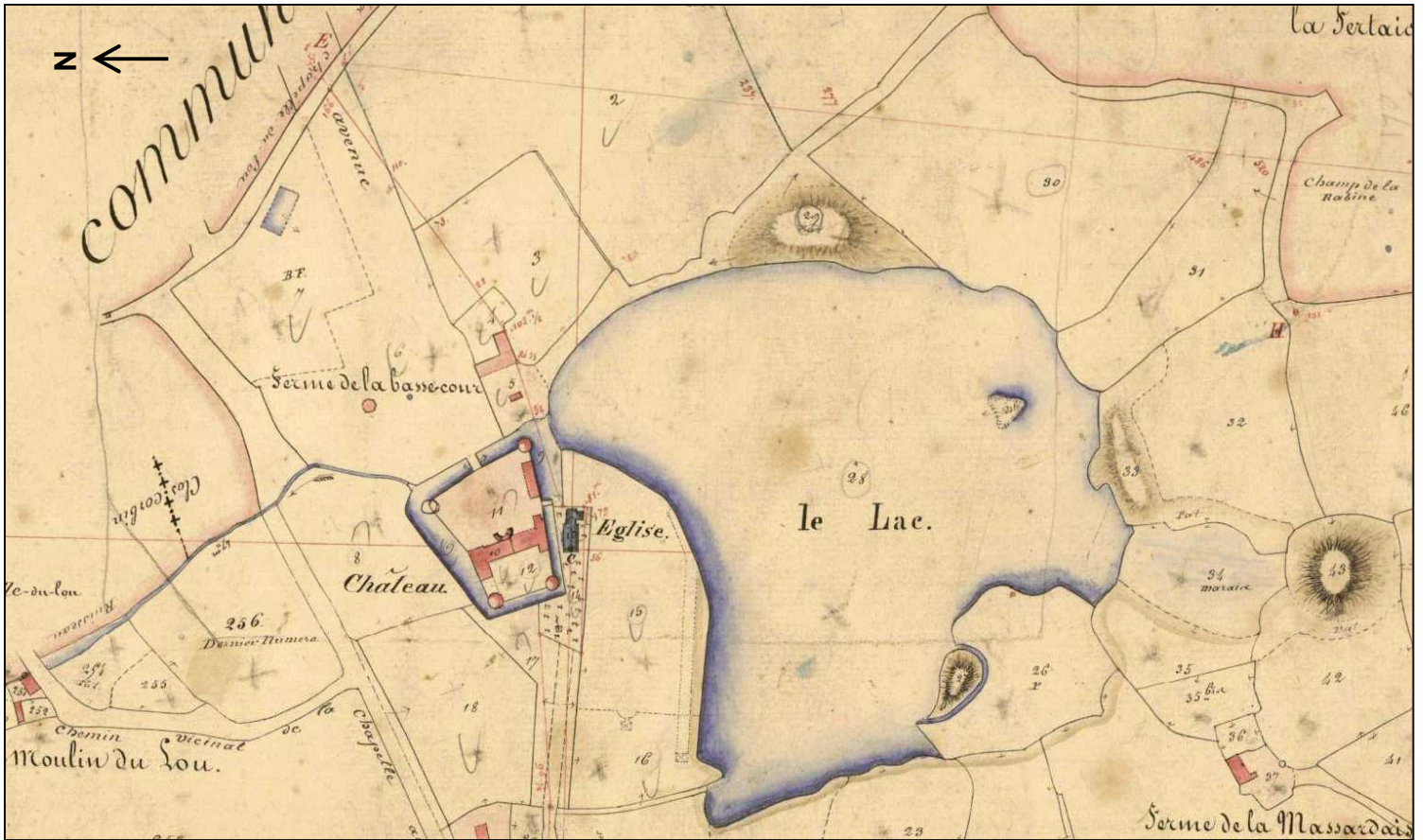


Fig. 9 : Plan d'ensemble du château, du lac et du moulin du Lou

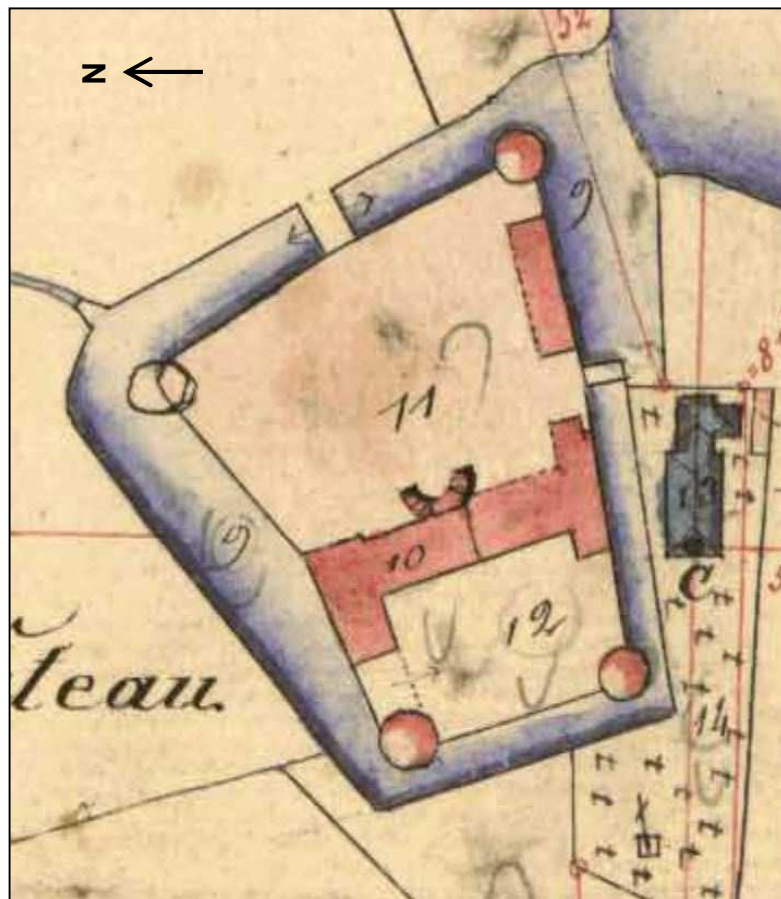


Fig. 10 : Plan du château du Lou



Fig. 11 : Dessin de Henry Frotier de la Messelière du 19 avril 1897 - Elévation est du château

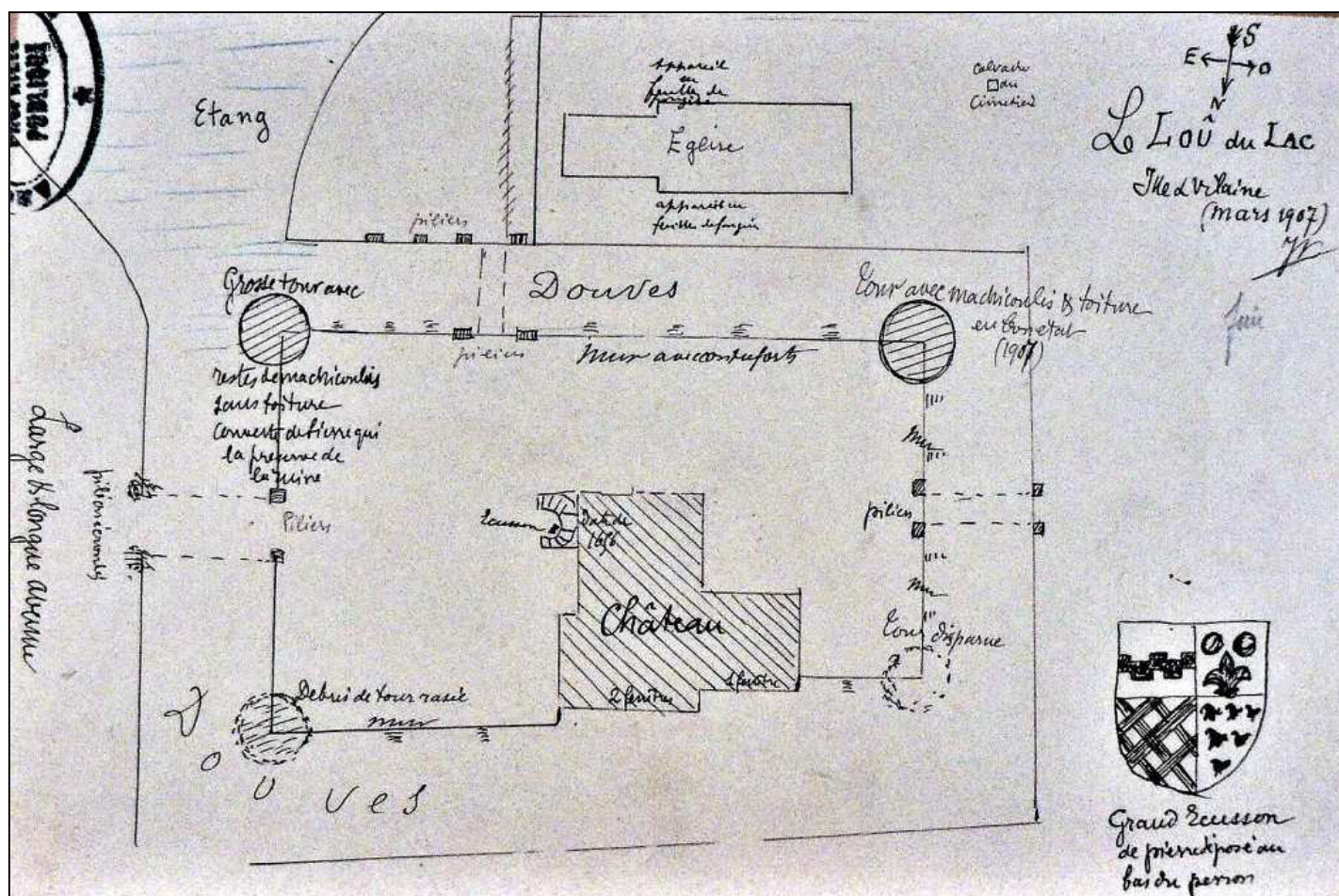


Fig. 12 : Relevé en plan de l'ensemble du château et de l'église par Joseph des Bouillons en mars 1907 (AD 35 4 J 158)

Photos du site début XX^e siècle - Joseph des Bouillons (AD 35 4 J 158)



Fig. 13 : Vue côté nord de l'ensemble du site

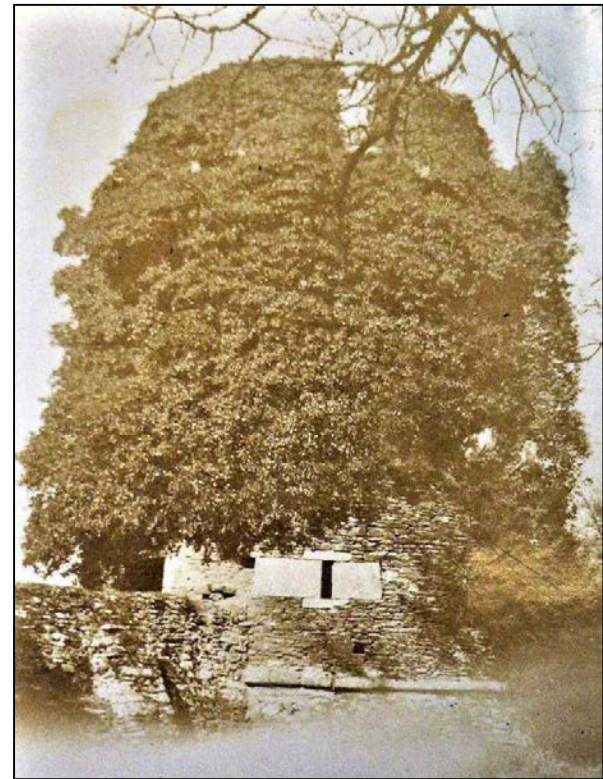


Fig. 14 : Tour sud-est actuellement arasée

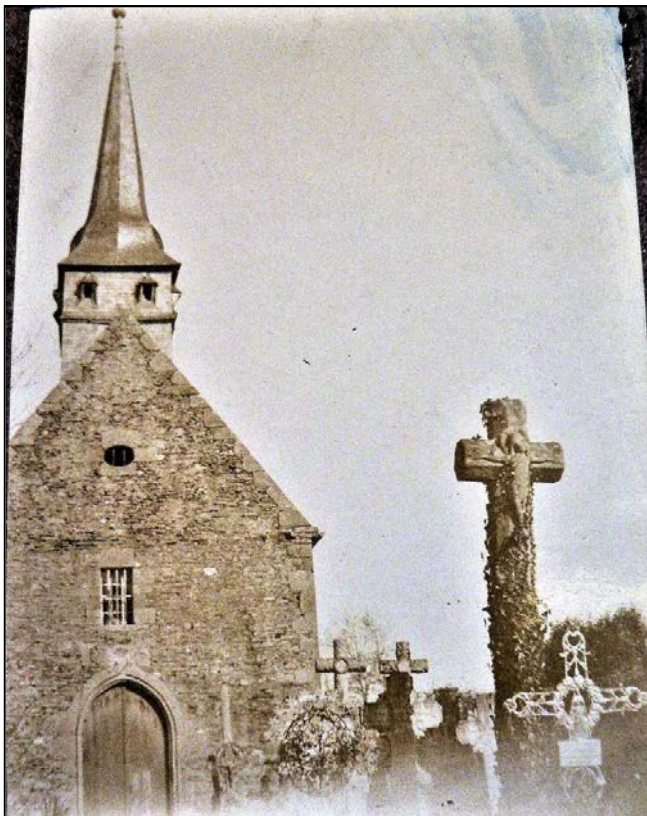
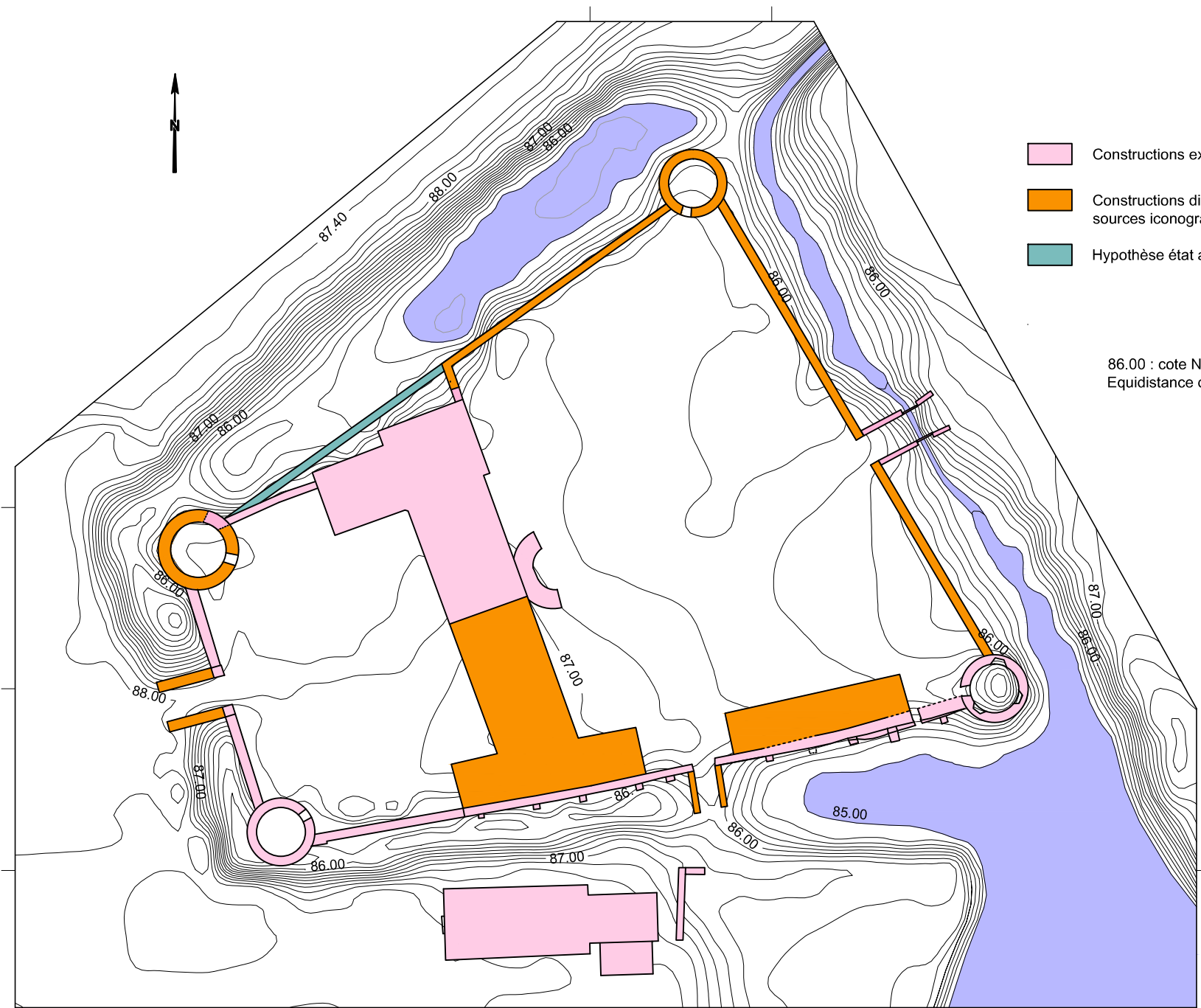


Fig. 15 : Vue côté ouest de l'église



Fig. 16 : Vue côté ouest du site

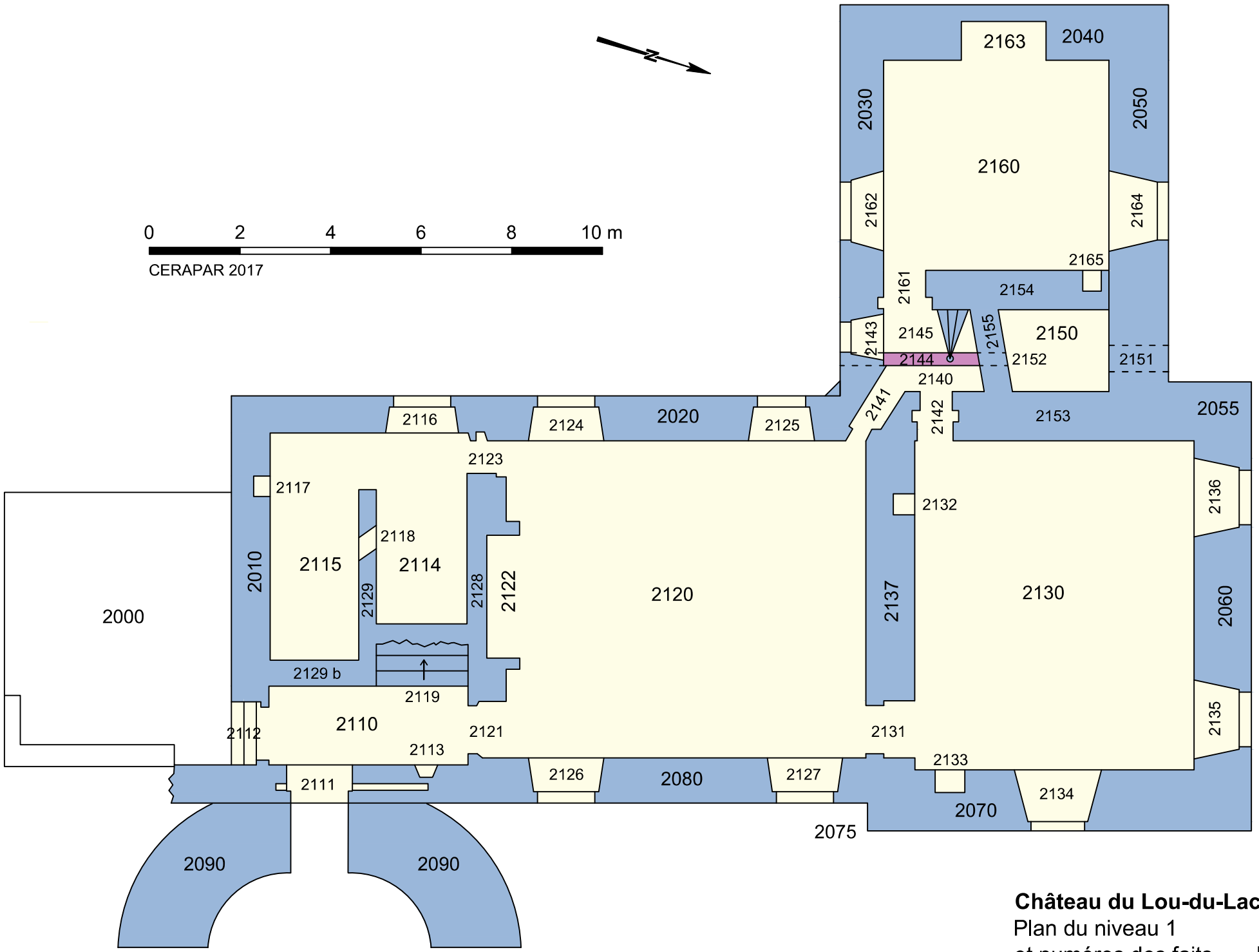


- Constructions existantes
- Constructions disparues et restituées d'après les sources iconographiques fin XVIIIe début XXe siècle
- Hypothèse état antérieur au milieu du XVIIe siècle

86.00 : cote NGF approchée en mètres
 Equidistance des courbes : 20 cm

0 10 20 30 40 50 m
 CERAPAR 2017

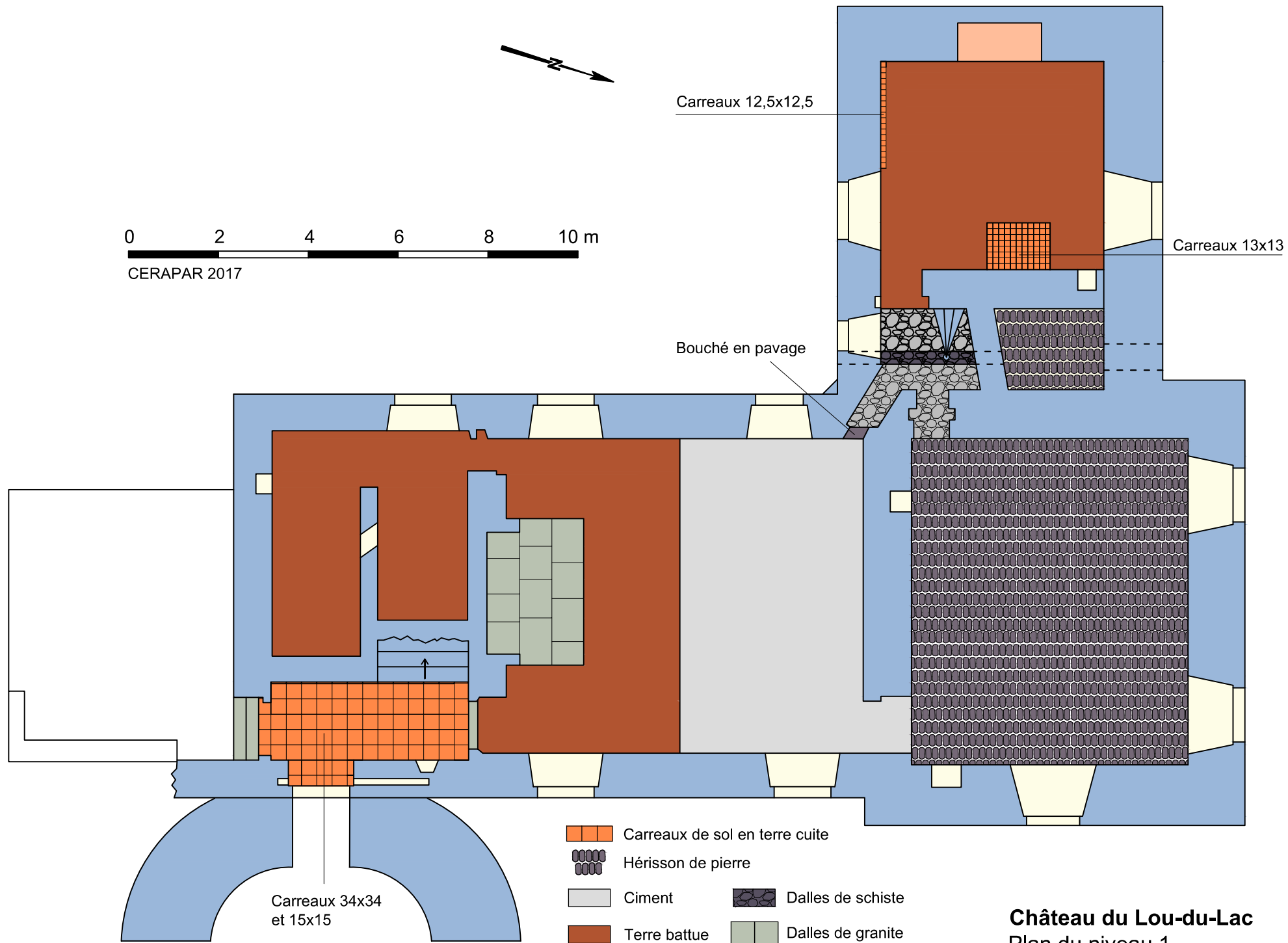
Commune de la Chapelle-du-Lou-du-Lac (Ile-et-Vilaine)
 Site du Lou-du-Lac
 Plan des bâtiments et topographie
 Etat restitué XVIIIe, XIXe et XXe siècle **Fig. 17**



0 2 4 6 8 10 m
 CERAPAR 2017

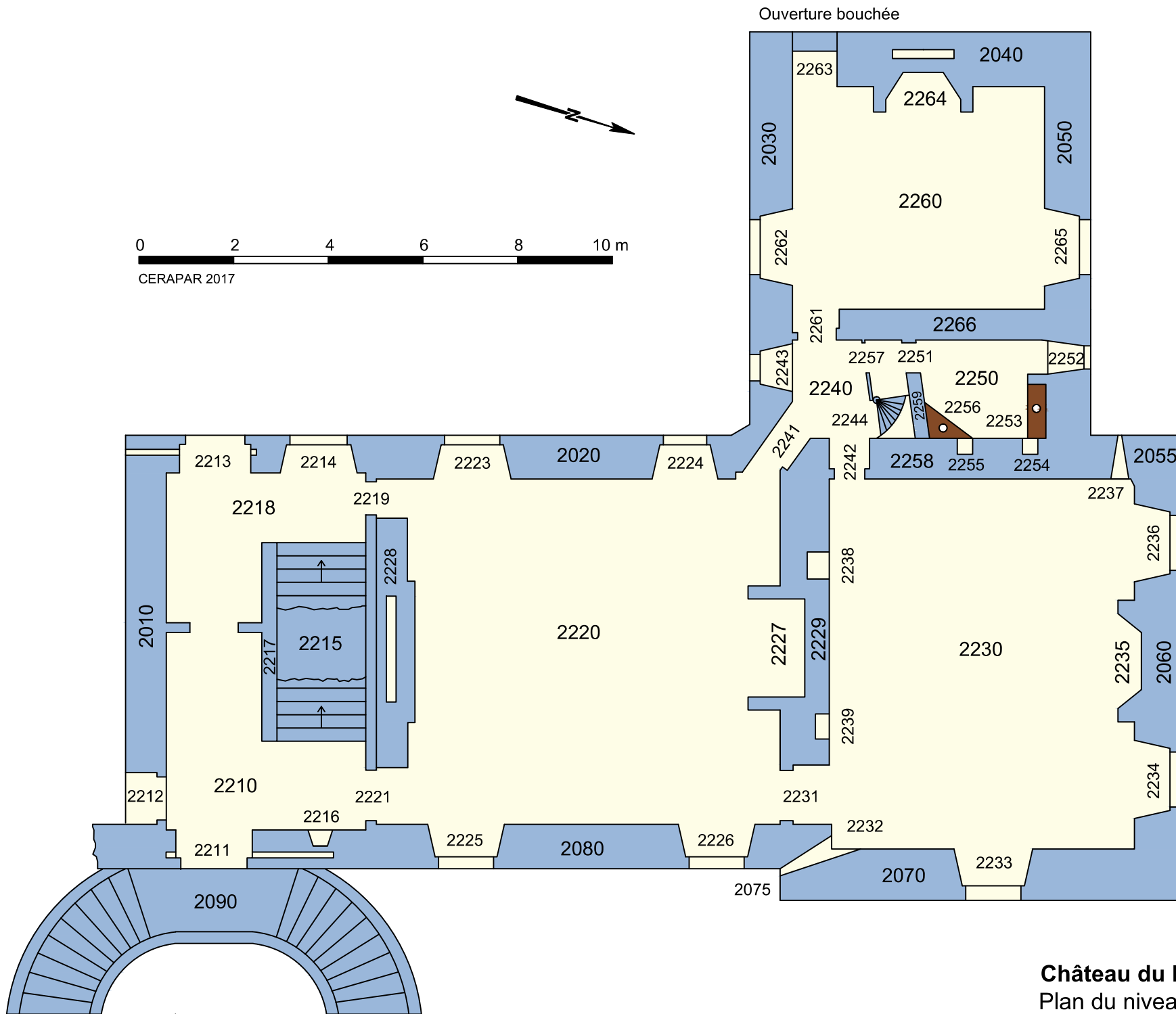


Château du Lou-du-Lac
 Plan du niveau 1
 et numéros des faits **Fig 18**

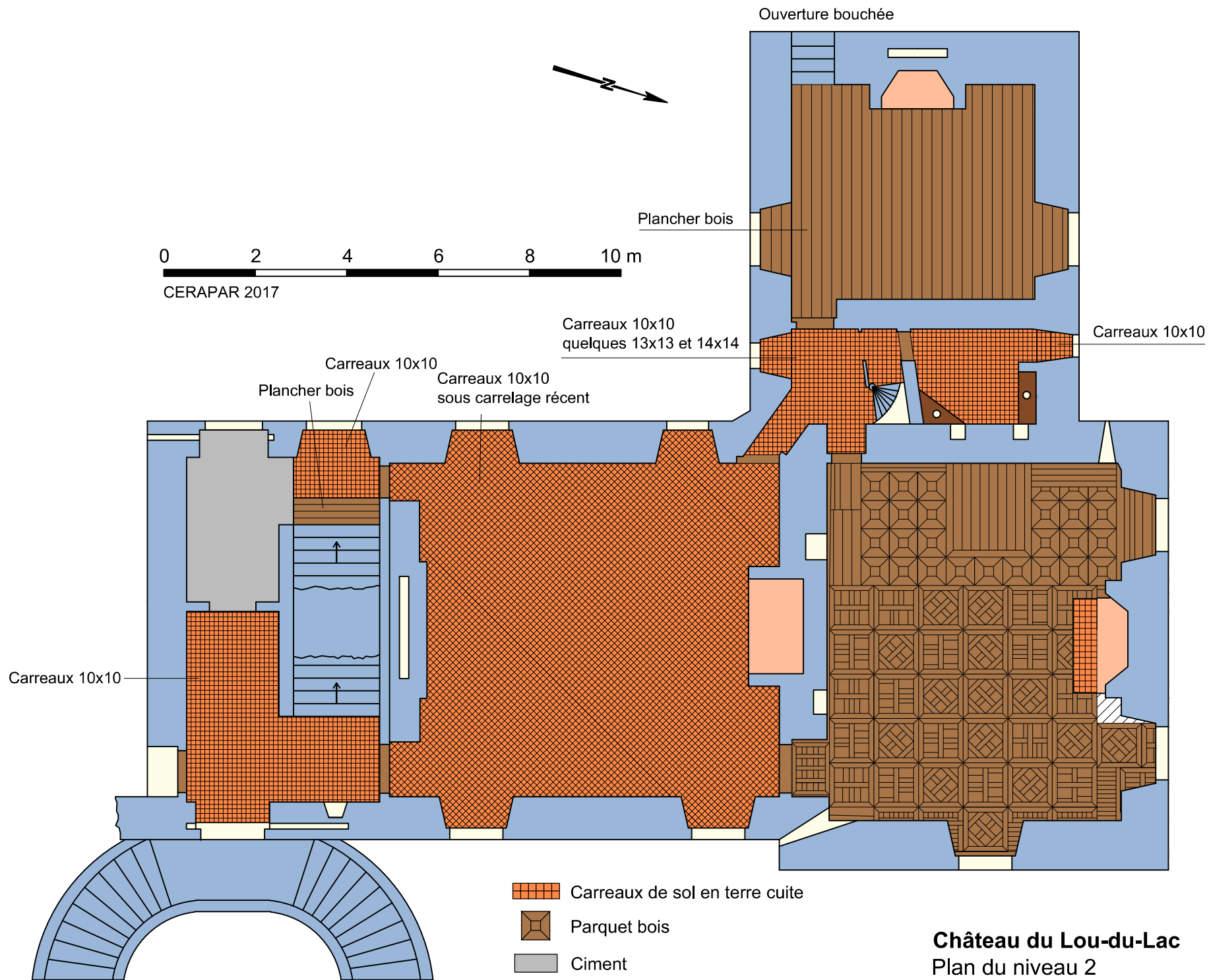


Château du Lou-du-Lac
Plan du niveau 1
et aménagement des sols

Fig. 19

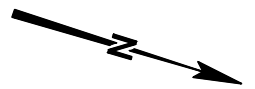
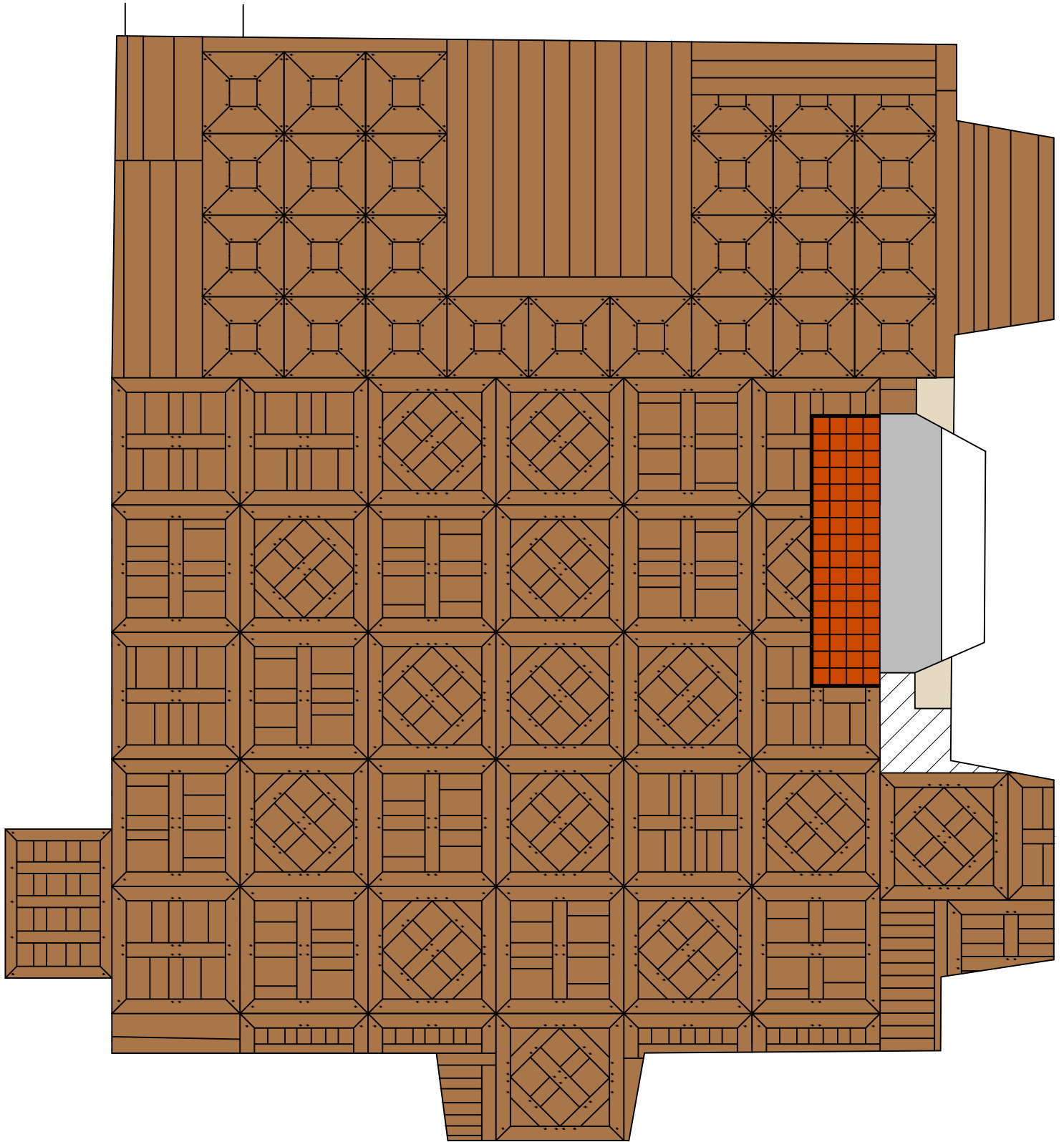


Château du Lou-du-Lac
 Plan du niveau 2
 et numéros des faits **Fig. 20**



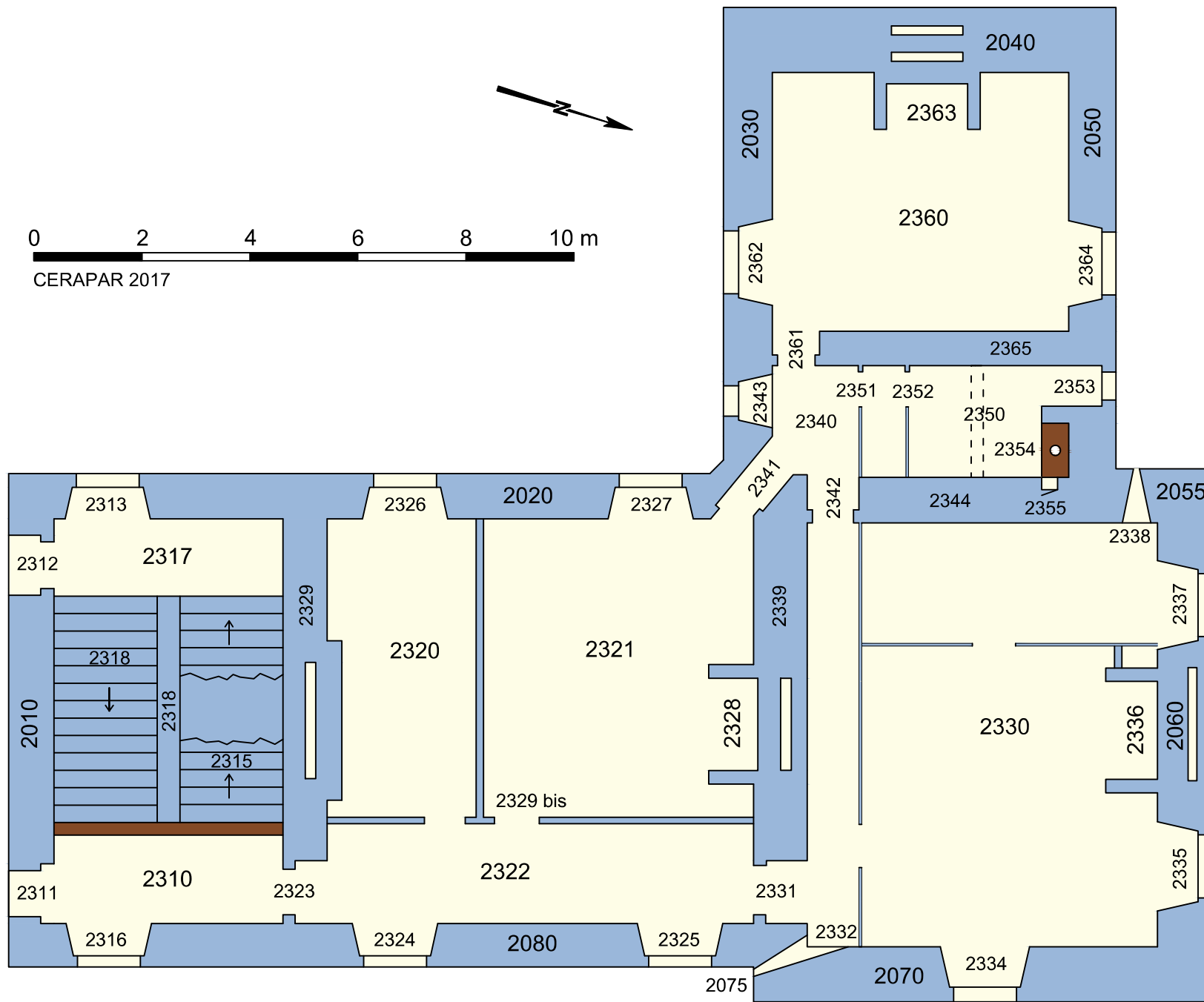
Château du Lou-du-Lac
Plan du niveau 2
et aménagement des sols

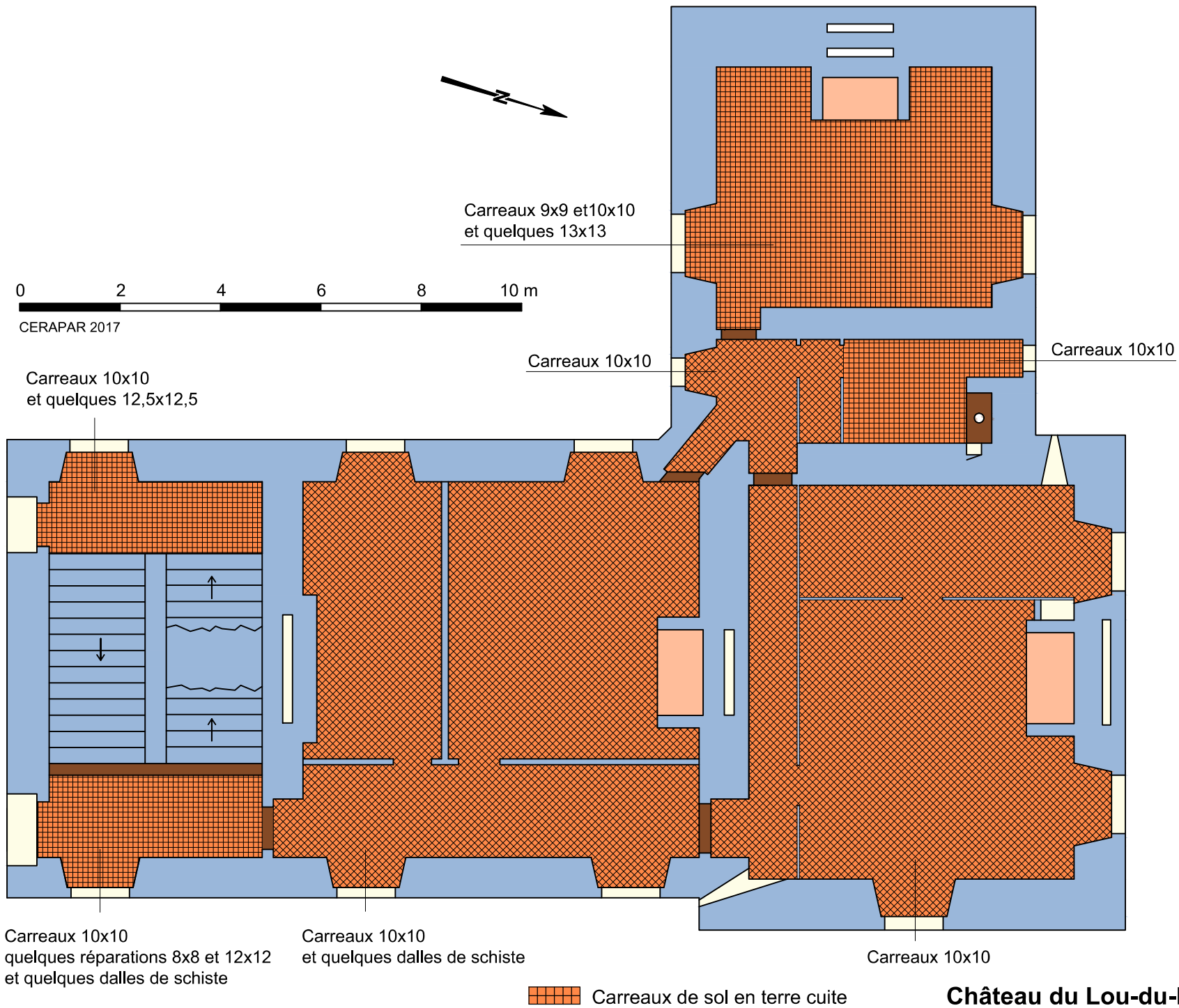
Fig. 21



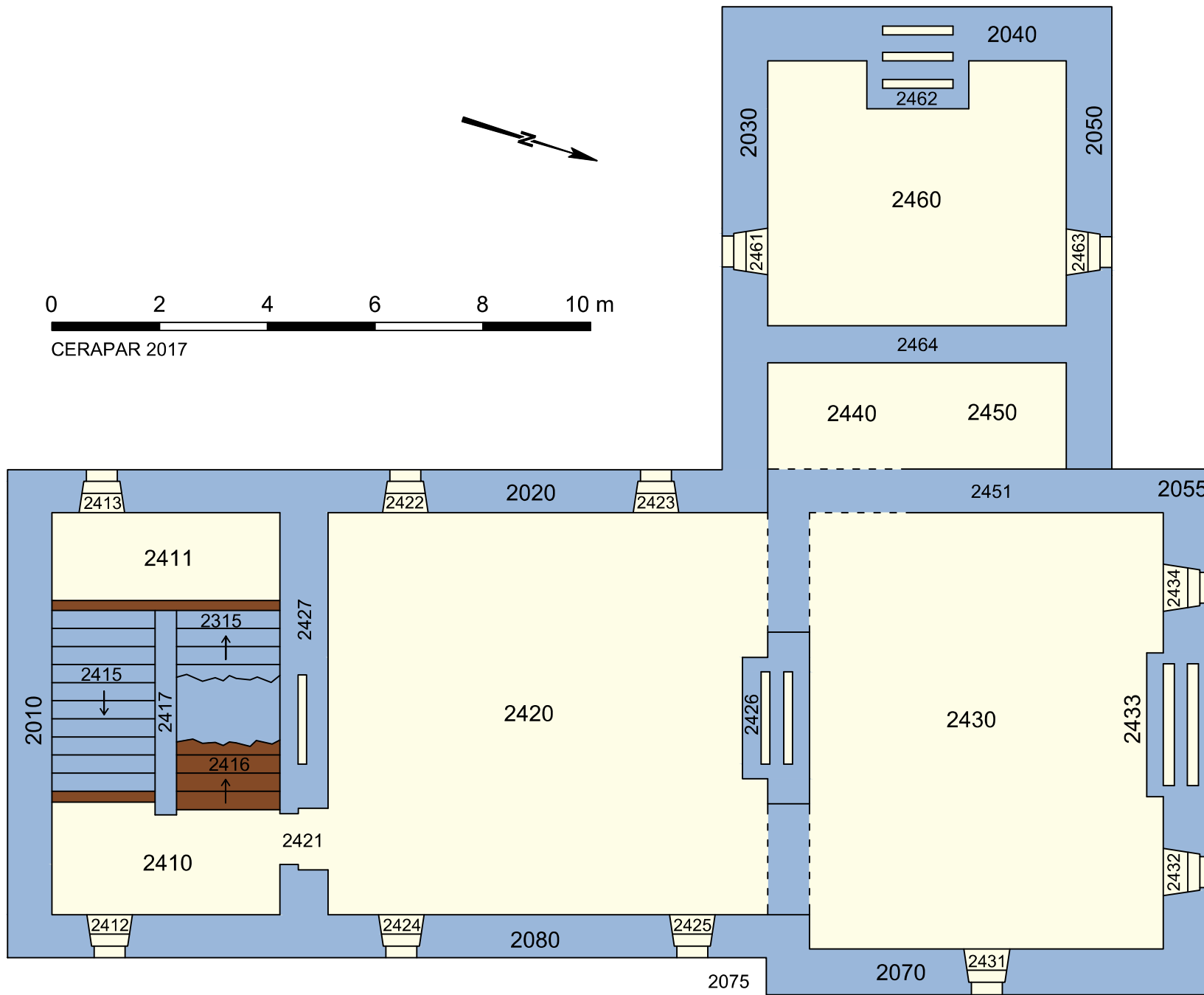
0 1 2 m
CERAPAR 2017

Château du Lou-du-Lac
Parquet salon niveau 2 F 2230 **Fig. 22**

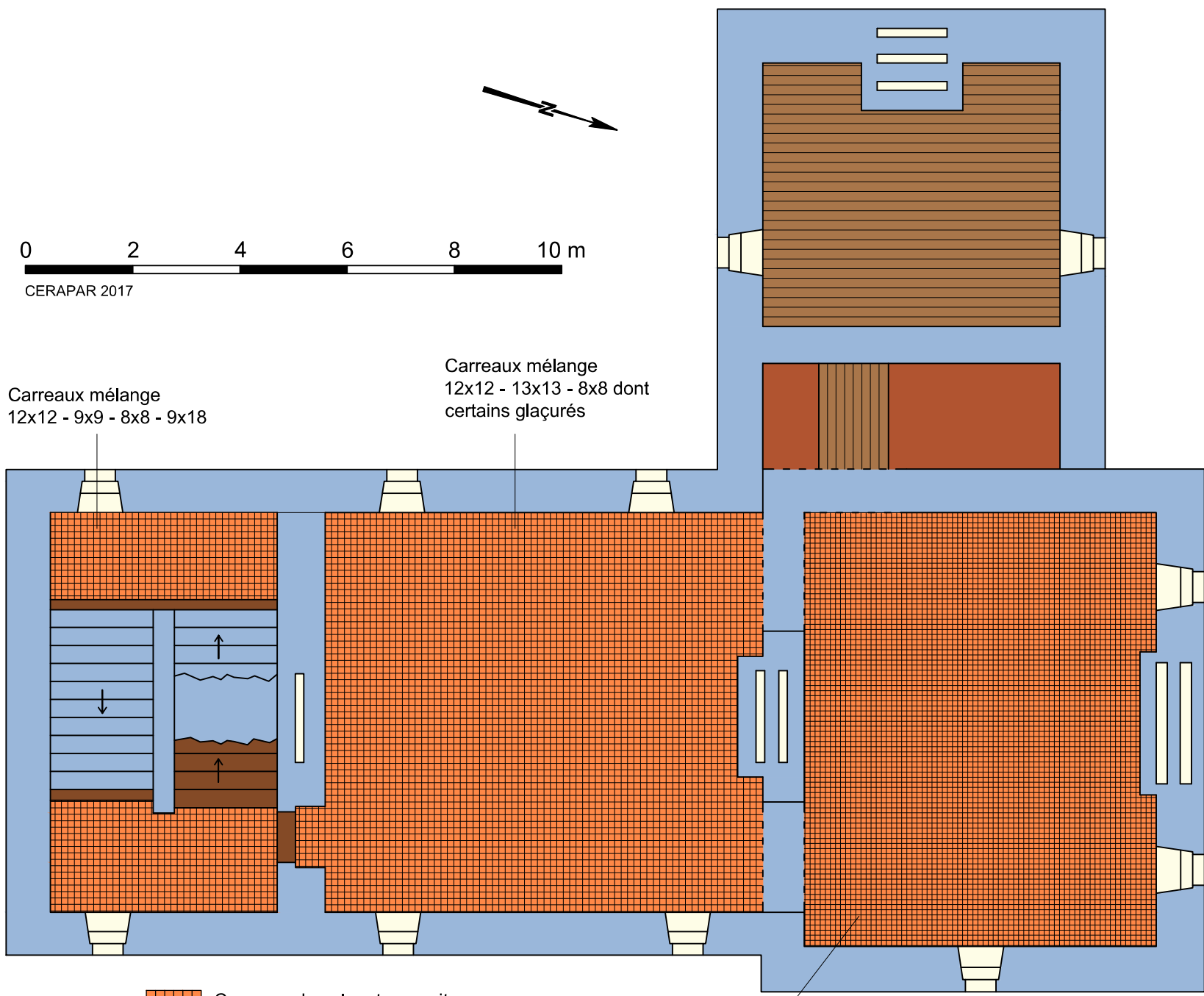




Château du Lou-du-Lac
Plan du niveau 3
et aménagement des sols






Château du Lou-du-Lac
 Plan du niveau 4
 et numéros des faits **Fig. 25**



0 2 4 6 8 10 m
CERAPAR 2017

Carreaux mélange
12x12 - 9x9 - 8x8 - 9x18

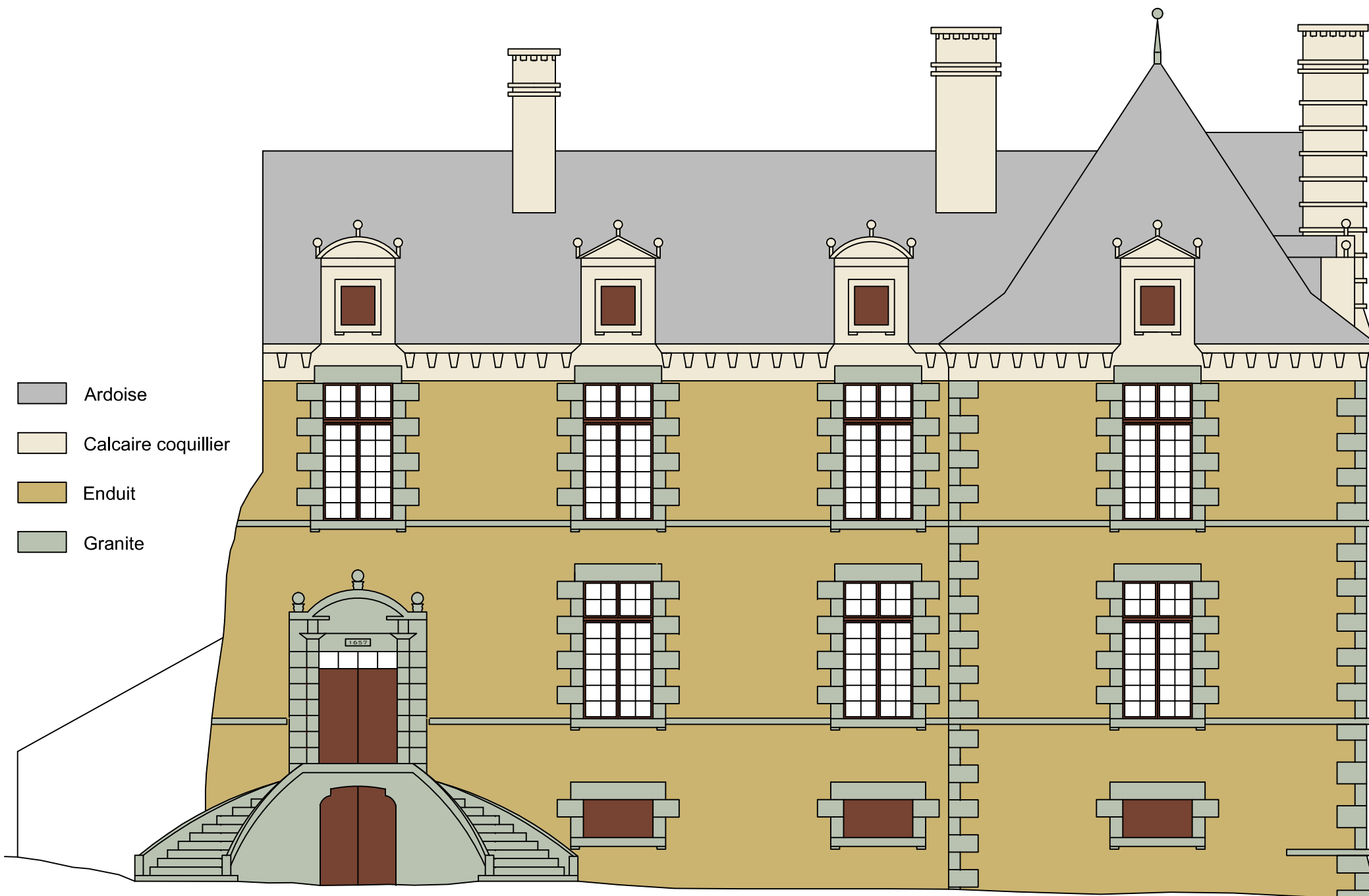
Carreaux mélange
12x12 - 13x13 - 8x8 dont
certains glaçurés

-  Carreaux de sol en terre cuite
-  Plancher bois
-  Terre battue + cordon de terre

Carreaux mélange 9,5x9,5
quelques 13x13 et 8x8

Château du Lou-du-Lac
Plan du niveau 4
et aménagement des sols

Fig. 26

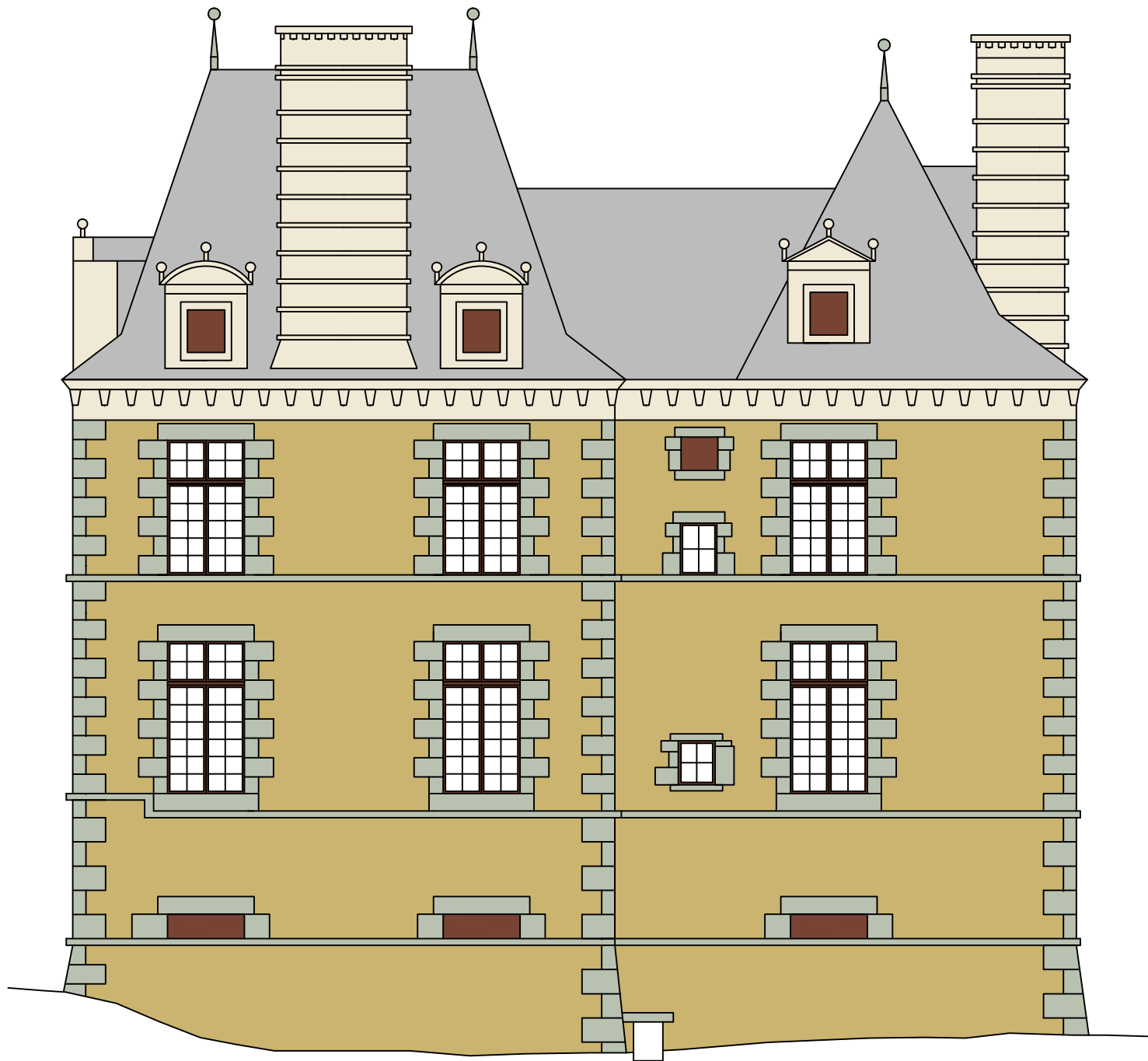


0 1 2 3 4 5 10 m

CERAPAR 2017

Château du Lou-du-Lac
 Élévation est

Fig. 27



- Ardoise
- Calcaire coquillier
- Enduit
- Granite

0 1 2 3 4 5 10 m

CERAPAR 2017

Château du Lou-du-Lac
 Elévation nord

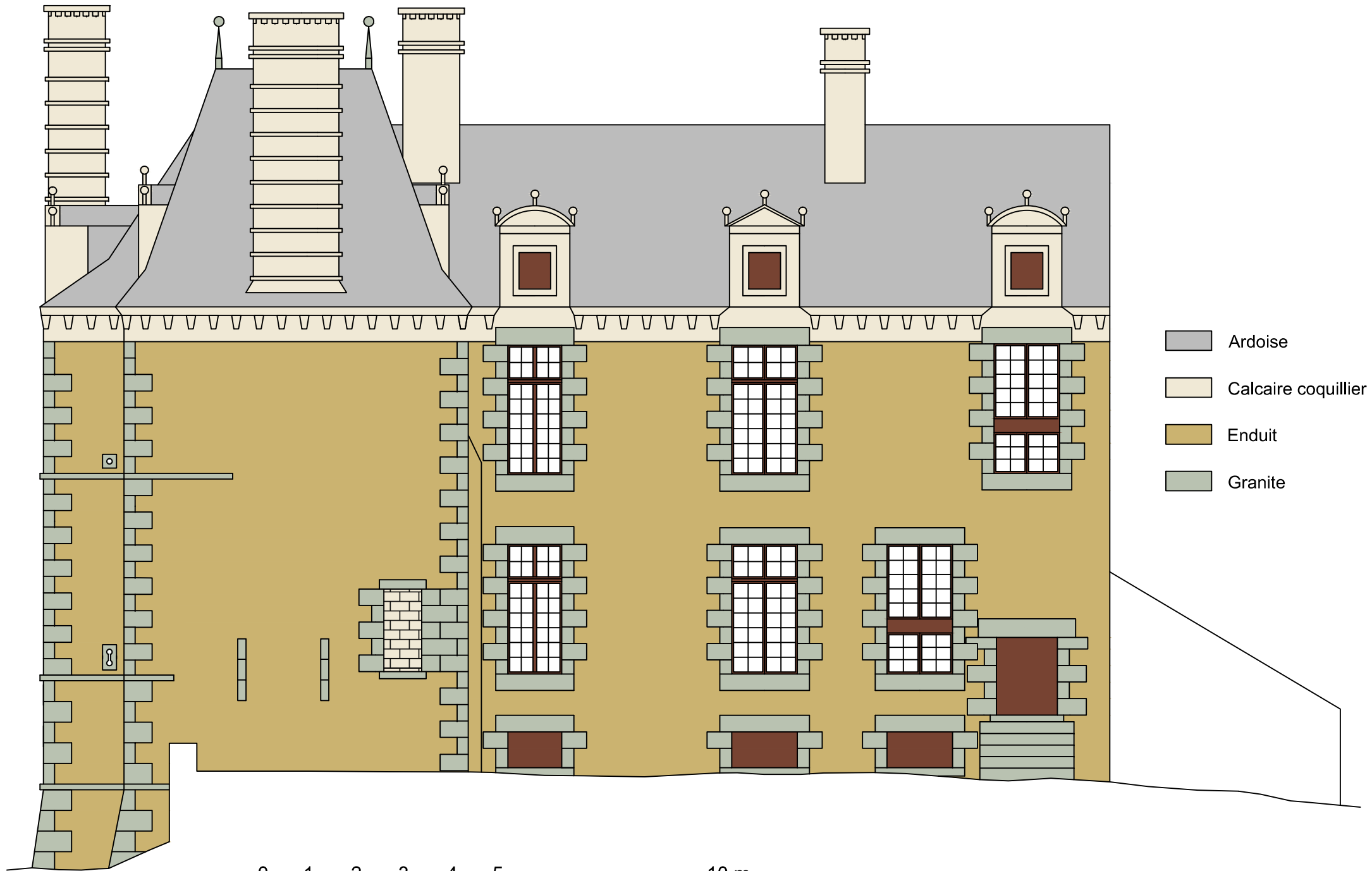
Photos de l'état actuel du château



Fig. 29 : Elévation est



Fig. 30 : Elévation nord



- Ardoise
- Calcaire coquillier
- Enduit
- Granite

0 1 2 3 4 5 10 m

CERAPAR 2017

Château du Lou-du-Lac
 Élévation ouest **Fig. 31**



0 1 2 3 4 5 10 m

CERAPAR 2017

Château du Lou-du-Lac
Élévation sud

Fig. 32

Photos de l'état actuel du château



Fig. 33 : Pavillon nord élévation ouest



Fig. 34 : Logis élévation ouest



Fig. 35 : Pavillon nord élévation sud

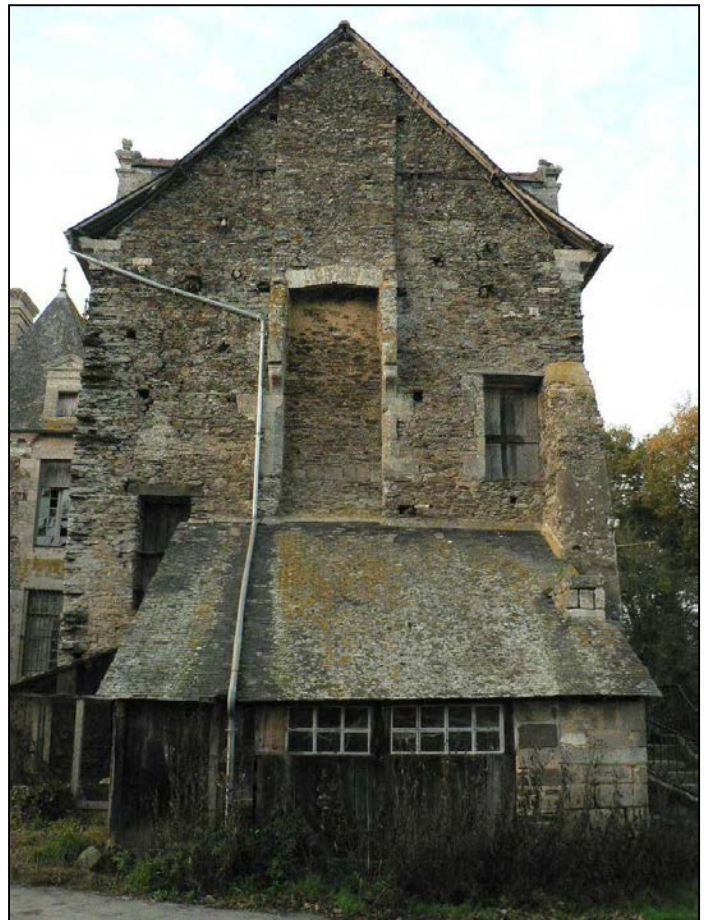


Fig. 36 : Logis principal élévation sud